

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES COTES-DU-NORD

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

DES

FONDS JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRES

DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

102 - 231 L

DRESSÉ

par **François MERLET**

ARCHIVISTE DES COTES-DU-NORD



SAINT-BRIEUC

IMPRIMERIE MODERNE (*Société anonyme à participation ouvrière*)

15, rue Lamennais

—
1936

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES COTES-DU-NORD

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

DES

FONDS JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRES

DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

102 - 231 L

DRESSÉ

par **François MERLET**

ARCHIVISTE DES COTES-DU-NORD



SAINT-BRIEUC

IMPRIMERIE MODERNE (*Société anonyme à participation ouvrière*)

15, rue Lamennais

—
1936

INTRODUCTION

Le présent répertoire ne s'applique qu'aux fonds judiciaires et pénitentiaires de la période révolutionnaire. Les cent-une premières divisions de la série L sont consacrées au fonds de l'administration du département (1 L), à ceux des districts (2 L à 10 L), des municipalités de canton (11 L à 99 L) (1), des comités de surveillance (100 L) et des sociétés populaires (101 L).

Après la création du département des Côtes-du-Nord, les juridictions de l'ancien régime continuèrent à fonctionner quelque temps. La loi du 24 août 1790 remplaça ces juridictions par des tribunaux établis au chef-lieu de chaque district et par des justices de paix à raison d'une par canton. Dans les Côtes-du-Nord, les neuf tribunaux de district n'entrèrent en fonctions qu'au mois de décembre. Ceux de Guingamp et de Saint-Brieuc furent installés les premiers (le 6), puis ceux de Broons (le 7), de Loudéac (le 9), de Dinan (le 18), de Pontrieux (le 20), de Lamballe et de Rostrenen (le 21), enfin de Lannion (le 24). Les quatre-vingt-dix justices de paix tinrent leur première audience en ce même mois de décembre 1790 : celle du Gouray, installée dès le 7, paraît avoir fonctionné la première ; il semble que quelques-unes ne siégèrent qu'en janvier 1791.

Les affaires criminelles, qui étaient toutes primitivement de la compétence des tribunaux de district, furent dévolues pour la plupart, en vertu de la constitution du 3 septembre 1791, aux tribunaux criminels établis dans chaque chef-lieu de département. Celui des Côtes-du-Nord fonctionna à partir du 4 janvier 1792, mais ne rendit aucun jugement avant le 15 mars suivant. Il fut en même temps institué près de chaque tribunal de district un jury d'accusation, dont le rôle consistait, non à juger les prévenus, mais à déclarer, après la clôture de l'instruction, s'il y avait lieu ou non de les déférer au tribunal criminel. Ces jurys d'accusation devaient survivre à la disparition des tribunaux de district et durèrent aussi longtemps que les tribunaux criminels, jusqu'à la création des cours d'assises (code d'instruction criminelle, mis en vigueur le 1^{er} janvier 1811).

La constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795) apporta des changements fondamentaux à l'organisation judiciaire. La suppression des districts entraîna la disparition des tribunaux de district. Un tribunal civil, établi dans chaque chef-lieu de département, connut dès lors de toutes les affaires civiles. C'est de cette constitution que date la distinction moderne entre crimes et délits, les premiers étant jugés par les tribunaux criminels, les seconds réservés aux tribunaux de police correctionnelle. Dans les Côtes-du-Nord, le tribunal civil et les six tribunaux correctionnels (ceux de Broons, Dinan,

(1) Les municipalités de canton n'ont pas été établies d'une façon rigoureuse à raison d'une par justice de paix. C'est ainsi qu'à Lamballe, Lannion et Tréguier, il n'y eut qu'une administration municipale pour la ville et la campagne, tandis que, du point de vue judiciaire, le canton était divisé en cantons *intra-muros* et *extra-muros*. Voici au surplus la liste des 89 municipalités de canton ayant fonctionné dans les Côtes-du-Nord depuis l'an III : Belle-Isle-en-Terre, Bothoa, Bourbriac, Broons, Callac, Carnoët, Caulnes, Châtaudren, la Chèze, Corlay, Corseul, Dinan *intra* et *extra-muros*, Duault, Etables, Evran, le Gouray, Guingamp *intra* et *extra-muros*, Gurunhuël, Hénanbihen, Jugon, Lamballe, Landéhen, Lanfains, Langourla, Laniscat, Lannion, Lanvollon, Lézardrieux, Loguivy-Plougras, Loudéac *intra* et *extra-muros*, Maël-Carhaix, Magoar, Matignon, Mégrit, Mellionec, Merdrignac, Moncontour, Mûr, Paimpol, Pédernec, Penvenan, Perros-Guirec, Pestivien, Plancoët, Planguenoual, Plédéliac, Plédran, Plélo, Plémet, Piémny, Plénés, Pléneuf, Plestin, Pleudihen, Plœuc, Plouagat, Ploubalay, Plouër, Plougonver, Plouguenast, Plouha, Plouvara, Plumaudan, Plumaugat, Pommerit-les-Bois, Pontrieux, Prat, Quintin, la Roche-Derrien, Rostrenen, Saint-Brieuc *intra* et *extra-muros*, Saint-Caradec, Saint-Gilles-les-Bois, Saint-Gilles-Pligeaux, Saint-Méloir, Saint-Michel-en-Grève, Tréfumel, Trégomeur, Tréguier, Trémoré, Tréogan, Uzel, le Vieux-Marché, Yffiniac et Yvias.

Guingamp, Lannion, Rostréven, Saint-Brieuc) siégèrent à partir du 21 brumaire an IV (12 novembre 1795). On trouve jusqu'au 20 frimaire an IV quelques actes de dépôts effectués dans les greffes des anciens tribunaux de district.

L'application de la constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799) marque en principe le terme de la série L. Du point de vue judiciaire, cette constitution amena la suppression du tribunal civil du département et des tribunaux correctionnels, remplacés par des tribunaux de première instance installés dans chaque chef-lieu d'arrondissement (à Dinan, Guingamp, Lannion, Loudéac et Saint-Brieuc). Les nouveaux tribunaux fonctionnèrent dès le 10 prairial an VIII (30 mai 1800). Il a fallu, pour le cadre du présent répertoire, faire un coupure artificielle dans le fonds du tribunal criminel, maintenu jusqu'en 1810. Voici le principe qui a déterminé cette coupure. Les registres ouverts avant le 10 prairial an VIII ont été incorporés dans la série L (1). Pour les dossiers de procédures criminelles, on a réservé à la série U toutes les affaires jugées après le 9 prairial an VIII.

Les justices de paix ne furent pas modifiées par la constitution de l'an VIII, mais une loi du 8 pluviôse an IX (28 janvier 1801) en réduisit considérablement le nombre dans toute la France. En application de cette loi, les cantons des Côtes-du-Nord, au nombre de quatre-vingt-onze au début de l'an X, furent réduits à quarante-sept (2). Les cinquante-huit justices de paix supprimées siégèrent jusqu'à la fin de nivôse an X (20 janvier 1802), et les quatorze qui furent créés (3) ne furent pas installés avant le début de pluviôse. Par exception, et d'accord avec la Direction des Archives, il m'a semblé plus logique d'incorporer dans la série L toutes les archives des justices de paix supprimées en vertu de ladite loi. Ce principe m'a conduit à prendre la date du 30 nivôse an X comme terme de la série L pour toutes les justices de paix, y compris les trente-trois qui furent maintenues (4).

Les affaires de commerce étaient de la compétence des juridictions civiles (tribunaux de district, puis tribunal civil), partout ailleurs que dans le ressort des tribunaux de commerce prévus par la loi du 24 août 1790. Il fut créé trois tribunaux de commerce dans les Côtes-du-Nord, à Paimpol (décret du 27 septembre 1791), à Quintin et à Saint-Brieuc. Pour ces deux derniers tribunaux, les décrets qui les ont créés n'ont pas été conservés. Le tribunal de Saint-Brieuc entra en fonctions le 27 février 1792 et celui de Quintin le 12 mars 1793. L'étendue de leur juridiction semble avoir subi quelques modifications au cours de la Révolution. On peut admettre en gros que le ressort du tribunal de Paimpol s'étendait sur les districts de Lannion et de Pontrioux ; celui du tribunal de Saint-Brieuc sur les districts de Lamballe et de Saint-Brieuc, moins les cantons de Lantains, Plouec, et Quintin ; ces trois derniers cantons ressortissaient au tribunal de Quintin, ainsi que les cantons de Corlay et d'Uzel.

Les délits et crimes militaires étaient déferés à des juridictions spéciales, de même que plus tard un certain nombre de délits dits révolutionnaires (cours martiales instituées par les lois des 20 octobre 1790 et 17 mai 1792 ; tribunaux militaires ambulants créés par la loi du 12 mai 1793 ; conseils militaires prévus par celle du 1^{er} jour complémentaire

(1) D'une façon générale, tout registre ayant servi à plusieurs tribunaux a été classé dans le fonds du tribunal pour lequel il a été ouvert. Pour les autres fonds, ce registre est inscrit dans le répertoire entre crochets, avec renvoi à sa cote.

(2) Il y en a actuellement 48, le canton d'Étables ayant été rebâti en 1822.

(3) On voit la liste : Bégard, Collinée, Dinan-est et ouest, Gourruc, Guingamp, Lamballe, Lannion, Loudéac, Pédan-le-Petit, Saint-Brieuc-nord et sud, Saint-Jouan-de-Trévis (détaché à Guéhen en 1805), Tréguier.

(4) Voici la liste des 33 cantons maintenus après l'an X : Belle-Isle-en-Terre, Bethon (depuis 1806), Saint-Nicolas-du-Plelm, Bourbriac, Bronos, Callac, Châteaudren, la Chêze, Corlay, Evran, Jugoan, Lantains, Lézardieux, Mael-Carhaix, Matignen, Merdrignac, Moncontour, Mûr, Paimpol, Perros-Guirec, Plancôl, Pléneuf, Pléstin, Pléze, Plouagat, Ploubalay, Plouguenat, Plouha, Pontrioux, Quintin, la Roche-Berrien, Rostréven, Uzel, le Vieux-Marché (depuis l'an XI, 1803, Ploarnet).

an III, 17 septembre 1795). Les conseils de guerre, tels qu'ils fonctionnent encore aujourd'hui à peu de modifications près, doivent leur origine à la loi du 14 brumaire an V (3 novembre 1796). Il en fut institué à Saint-Brieuc un permanent, qui fonctionna jusqu'après la Révolution.

Le régime pénitentiaire n'a guère été réglé avant le XIX^e siècle. Il existait près de chaque tribunal une ou plusieurs maisons d'arrêt pour l'exécution des peines prononcées par jugement. En outre, on installa des quantités de geôles destinées à recevoir les prévenus pour lesquels le juge de paix informait, jusqu'à leur comparution devant le tribunal. Ces geôles paraissent avoir existé, au moins à l'état rudimentaire, dans presque tous les chefs-lieux de canton. Leur nombre n'étant pas réglé, il m'a semblé qu'il suffisait d'une seule division de la série L (231 L) pour y comprendre les documents se rapportant à ces dernières prisons.

De même que pour les tribunaux de commerce et les juridictions militaires, les archives des prisons ont été incorporées dans la série L jusqu'au 9 prairial an VIII.

CONSTITUTION DES FONDS

Jusqu'en 1864, les papiers des tribunaux restèrent dans les greffes. En l'an IV, les archives de chaque tribunal de district furent versées au tribunal correctionnel dont le ressort s'étendait sur le district supprimé. En l'an VIII, les greffes des tribunaux de première instance prirent en charge tous les documents des juridictions antérieures comprises dans leur ressort.

Pour les justices de paix, les choses se passèrent d'une façon un peu plus compliquée. Les greffes étaient souvent mal installés (il en est de même aujourd'hui) et le greffier avait parfois intérêt à profiter de la permission que lui donnait la loi de déposer périodiquement ses archives au greffe du tribunal de district ou correctionnel, ou même à la municipalité de canton, à partir de l'an III, si le tribunal était éloigné. Dans ce dernier cas, les archives de la justice de paix suivirent le sort de celles de la municipalité de canton et échouèrent à la mairie, lors de la suppression des administrations cantonales. En raison du désir légitime de garder leurs minutes et leurs répertoires à leur disposition, les greffiers de paix n'effectuèrent qu'assez rarement ces dépôts.

Par diverses circulaires du 21 octobre 1802 au 25 septembre 1870, le ministère de l'Intérieur prescrivit aux préfets de provoquer la réintégration aux archives départementales des registres et dossiers provenant des juridictions de l'ancien régime et conservés dans les tribunaux. Il y eut souvent résistance de la part des greffiers, et la mesure ne fut exécutée que lentement et incomplètement. Jules Lamare, archiviste du département depuis 1860, ne put obtenir de versements que des tribunaux de Dinan (17 décembre 1864) et de Loudéac (27 janvier 1865). Il était réservé à son successeur, Dauphin Tempier, nommé en 1874, d'aboutir pour les trois autres tribunaux aux versements prescrits (Lannion, 25 septembre 1870 ; Guingamp, 15 décembre 1870 ; Saint-Brieuc, 5 septembre 1881). Les tris, faits par les soins des greffiers, étaient sommaires. J'ai pu constater, notamment à Dinan, qu'une quantité d'archives de l'ancien régime n'avait pas elles été comprises dans les versements. Par contre, il arriva de la sorte aux archives départementales un certain nombre de registres et dossiers de la période révolutionnaire, ce qui n'était pas prévu par les circulaires ministérielles. L'ensemble des fonds judiciaires de la série L, ainsi incorporés aux archives départementales représentait près de quatre rayons, dont

deux pour les justices de paix. Les archives des tribunaux de district de Guingamp, Lamballe, Pontrieux et Rostrenon avaient été versées presque intégralement.

Ces fonds ne reçurent pas d'accroissement avant 1913, année où M. Charles Desages, archiviste depuis 1910, obtint du tribunal de commerce de Saint-Brieuc la réintégration des archives de l'ancienne amirauté et de plusieurs juridictions seigneuriales. A ce versement furent joints les registres et papiers des tribunaux de commerce de Quintin (1) et de Saint-Brieuc, pour la période révolutionnaire et le début du XIX^e siècle.

A la suite de l'inspection générale de M. Alexandre Vidler en 1925, j'eus mission de rechercher systématiquement sur place tous les documents judiciaires antérieurs à 1830, restés dans les greffes des tribunaux de première instance et des justices de paix, et d'en provoquer le versement aux archives départementales. Ce travail, terminé en 1932, amena un accroissement considérable des fonds judiciaires de la période révolutionnaire, qui occupent maintenant plus de trente rayons (dont douze et demi pour les justices de paix). L'inspection des archives de toutes les mairies du département m'amena à réintégrer un certain nombre de papiers des justices de paix (notamment à Jugon et à Lamballe).

Il me restait à visiter les tribunaux de commerce. A Saint-Brieuc, je n'ai rien trouvé d'antérieur à 1817. Mais j'ai pu faire une récolte intéressante au greffe du tribunal de commerce de Paimpol (en février 1936).

J'ai rencontré dans les cinquante-sept dépôts où j'ai travaillé la plus grande complaisance près de MM. les greffiers, à qui je tiens à exprimer ici mes vifs remerciements.

Pour les prisons, les registres d'écrans furent conservés sur place. Toutefois, si l'établissement a été supprimé, les registres ont été versés à la mairie. C'est ainsi que j'ai pu réintégrer des collections assez complètes trouvées aux mairies de Moncontour et de Quintin. Par la circulaire du 31 janvier 1925, M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts prescrivit le versement des registres d'écrans clos avant 1865, conservés dans les prisons. Les versements prévus furent effectués dans les Côtes-du-Nord en 1926, après que j'eusse fait sur place les tris nécessaires.

Il ne faut pas se dissimuler que les fonds ainsi constitués sont encore susceptibles d'accroissement. Il reste sans doute dans des recoins inexplorés de dépôts publics un certain nombre de papiers judiciaires de la période révolutionnaire. Mais c'est surtout dans les archives privées qu'on peut espérer faire de nouvelles découvertes. A titre d'exemple, j'indiquenai qu'en 1933 divers achats et un don des héritiers de Jean Rioche, ancien maire de Saint-Brieuc, ont enrichi sensiblement les fonds des justices de paix de Paimpol et de Plendihen.

CLASSEMENT ET ÉTAT ACTUEL DES FONDS

D'une façon générale, les documents versés par les greffes se trouvaient dans un grand désordre. Vu leur importance relativement moindre et de façon à pouvoir donner rapidement aux greffiers et aux gardiens-chefs une décharge en règle, les archives des justices de paix et celles des prisons ont été classées les premières, de 1926 à 1933, presque au fur et à mesure de leur versement. J'ai été aidé dans cette tâche par M. Morisot, expéditionnaire, mis à la retraite en 1927, M. Flouriot, chef de bureau, et surtout par le successeur de ce dernier, M. Grosset, nommé aux archives départementales en 1930. Les pièces de chaque dossier constitué ont été classées chronologiquement une par une; sur chaque

(1) Tribunal supprimé en 1879.

chemise ont été inscrits l'analyse sommaire du dossier, le nom du dépôt qui l'a versé aux archives départementales, la date du versement, les dates extrêmes des pièces et leur nombre (1). Toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, on a pris pour base de classement des minutes leur numérotage, qui correspond à celui du répertoire. Ce principe a conduit à une certaine variété dans le classement, en raison des différentes méthodes employées par les greffiers pour la tenue et la spécialisation de leurs répertoires.

Les archives des tribunaux ont été classées de 1933 à 1936 (2). Je dois insister davantage ici sur l'aide précieuse que m'a apportée M. Grosset, chef de bureau aux archives départementales, spécialement pour la constitution des dossiers de procédures (3), la confection des chemises et des portefeuilles étiquetés. Les dossiers de procédures civiles ont nécessité un travail particulièrement délicat, du fait que la même instance a souvent donné lieu à plusieurs jugements qu'il fallait rapprocher pour parvenir au classement des dossiers du tribunal civil du département. Il a fallu dépouiller tous les registres d'audiences et établir une fiche pour chaque demandeur. Ces fiches, au nombre de 5940, ont été classées alphabétiquement; elles figurent dans le répertoire sous les cotes 103 L 136 à 142; il peut être utile de les consulter.

Pour donner une idée d'ensemble de l'importance numérique des documents dont se composent les articles analysés dans le répertoire, il m'a semblé utile de dresser le tableau suivant :

NATURE DES FONDS	COURS	ARTICLES	REQUÊTES	DECRETS	ÉTATS	ARRÊTÉS C. P.
Tribunal criminel.....	102 L	877	17	1.020	25.626	124
Tribunal civil.....	103 L	556	143	727	6.827	89
Tribunaux de district.....	104 L-112 L	853	268	4.969	13.344	150
Tribunaux correctionnels.....	113 L-118 L	375	27	879	3.198	39
Justices de paix.....	119 L-216 L	1.310	761	1.049	51.600	360
Tribunaux de commerce.....	217 L-219 L	85	25	61	876	13
Juridictions militaires.....	220 L-221 L	"	"	"	"	"
Prisons.....	222 L-231 L	22	21	1	2	6
TOTAL.....	102 L-231 L	4.578	1.287	7.306	101.342	703

La pièce la plus ancienne est du 23 septembre 1643 (dossier de procédure civile du tribunal de district de Guingamp; 106 L 38); un registre du tribunal de district de Loudeac (109 L 23) a été utilisé jusqu'au 30 juin 1823.

Malgré l'importance des documents conservés, on peut assurer qu'une partie plus considérable a disparu. Il suffit, pour s'en convaincre, de citer quelques exemples. Les fonds des tribunaux de district de Guingamp et de Lannion comprennent 7817 pièces, alors qu'on n'en trouve que 5427 pour les sept autres tribunaux de district. Il y a 2377 pièces

(1) Il a été fait de même pour tous les dossiers des tribunaux. La mention « autres fonds », portée sur les chemises, se rapporte aux versements effectués par les tribunaux de 1804 à 1823.

(2) Après le tirage des premières feuilles du répertoire, il a été trouvé, mélangés aux dossiers de la série C, un registre et plusieurs liasses du tribunal criminel, qui ont donné lieu à la rédaction de notes articles supplémentaires, imprimés dans le répertoire immédiatement avant les fonds des justices de paix (page 72).

(3) La date du jugement a servi de base au classement de tous les dossiers de procédures, à moins qu'elle ne soit pas connue ou que l'auteur n'ait pas été jugé.

(4) Portefeuilles ou registres étiquetés directement.

dans le seul fonds du tribunal correctionnel de Saint-Brieuc et 791 pour l'ensemble des cinq autres tribunaux correctionnels. La justice de paix de Pionnat, canton moyen, fournit 2398 pièces, ce qui donnerait en proportion plus de deux cent mille pièces pour les divers fonds des justices de paix, alors qu'il n'en reste que 51690. Pour les registres, la même conclusion s'imposerait.

Un certain nombre de fonds ne sont représentés par aucun article. Ce sont ceux du tribunal correctionnel de Rostrenen, des justices de paix de Laniscat, Mégrit, Plémet, Ploouguenast, Saint-Caradee, Saint-Gilles-les-Bois et Tréogan, des juridictions militaires et des prisons de Guingamp, Pontrieux et Rostrenen.

Les guerres de la chouannerie ont certainement contribué à ces disparitions, en particulier dans la région de Rostrenen, où les chouans furent longtemps maîtres du terrain. Il faut spécialement déplorer l'absence de tout dossier provenant des juridictions militaires, et surtout du conseil de guerre de Saint-Brieuc. On trouve bien dans les dossiers de police de l'administration centrale du département (série L) un nombre important d'expéditions des jugements prononcés par ces tribunaux. Mais les interrogatoires des prévenus, qui eussent été particulièrement instructifs, ne seront sans doute jamais retrouvés.

J'ai cru devoir analyser dans le répertoire presque tous les dossiers de procédures criminelles, et même un certain nombre d'affaires correctionnelles, en raison de l'intérêt que la plupart de ces dossiers présentent, au moins indirectement, pour l'étude des guerres de la chouannerie, de l'état de l'esprit public et de l'application des lois dites révolutionnaires. Le fonds du tribunal criminel est heureusement à peu près intact; c'est là qu'on trouvera en général les affaires les plus importantes. Tous les autres fonds offrent d'ailleurs un véritable intérêt à cet égard, même celui du tribunal civil, en raison de la responsabilité civile des communes, engagée à propos de tous les dégâts commis par les chouans quand les auteurs ne pouvaient en être découverts (loi du 10 vendémiaire an IV, 2 octobre 1795). Dans les archives des justices de paix, on peut trouver trace des guerres de la chouannerie, non seulement dans les minutes de police correctionnelle, mais dans les nombreux procès-verbaux de l'ief de cadavre. Les tribunaux de commerce enfin nous renseignent utilement sur la guerre maritime et les prises de navires ennemis par des corsaires bretons (1).

Une table des noms de lieux et une table de noms de personnes terminent le répertoire. Il m'a semblé pratique d'utiliser la table des noms de lieux pour indiquer, à propos de chaque commune du département, de quel canton elle dépendait sous la période révolutionnaire, et, à propos de chaque chef-lieu de canton, à quel district il ressortissait; l'étendue de la juridiction des tribunaux correctionnels a été également indiquée aux articles correspondant aux sièges de ces tribunaux. Les modifications survenues dans l'étendue des cantons de 1793 à l'an X, ainsi que les créations et suppressions de communes ont été mentionnées avec leur date. Il n'a pas été tenu compte toutefois des modifications éphémères, particulièrement nombreuses en 1790, car il faudrait une étude spéciale pour en dresser une liste complète. Il est aisé, à l'aide de cette table, de connaître le fonds de tribunal ou de justice de paix qu'il faut consulter si l'on s'intéresse à une commune déterminée.

Saint-Brieuc, le 4 mars 1936.
FRANÇOIS MERLET

(1) Parmi les pièces saisies sur les navires, la plupart sont rédigées en anglais. On y trouve des documents de diverses langues étrangères; quelques-uns sont même en arabe (237 L 15).

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DE LA SÉRIE L (Fonds Judiciaires et pénitentiaires)

A. — TRIBUNAUX CRIMINEL, CIVIL, de DISTRICT et CORRECTIONNELS

TRIBUNAL CRIMINEL

- 102 L 1^{er}. — Enregistrement des lois, puis des Buletins des lois, 18 janvier 1792-12 vendémiaire an IX.
- 102 L 2^o. — Enregistrement 1^o des lois et arrêtés du Directoire central, an IV-1^{er} fructidor an VIII; 2^o de la correspondance adressée par les ministres, 13 vendémiaire an V-11 floréal an VIII; 3^o de la correspondance adressée par les fonctionnaires et autres citoyens, 15 vendémiaire an V-9 vendémiaire an VIII.
- 102 L 3^o. — Copie de lettres du commissaire du pouvoir exécutif, 24 frimaire an IV-5 vendémiaire an V; puis enregistrement de la correspondance adressée par le commissaire 1^o aux ministres, 1^{er} vendémiaire an V-4 fructidor an VII; 2^o aux fonctionnaires et autres citoyens, 5 vendémiaire an V-11 ventôse an VIII.
- 102 L 4^o. — Copie de lettres du substitut; correspondance adressée aux ministres, 22 fructidor an VI-25 nivôse an VII.
- 102 L 5^o. — Copie de lettres du substitut; correspondance adressée aux fonctionnaires et autres citoyens, 14 fructidor an VI-16 germinal an VII.
- 102 L 6^o. — Copie de lettres du substitut; correspondance adressée aux fonctionnaires et autres citoyens, 29 pluviôse-3 floréal an VIII.
- 102 L 7^o. — Enregistrement de la correspondance adressée par le substitut aux ministres, 24 fructidor an VI-11 ventôse an VII.
- 102 L 8^o. — Enregistrement de la correspondance adressée par le substitut aux fon-

Fonctionnaires et autres citoyens,

- 102 L 9^o. — Délibérations, 4 janvier 1792-15 messidor an IX.
- 102 L 10^o. — Audiences, 18 janvier 1792-20 avril 1811.
- 102 L 11^o. — Déclarations de pouvoirs en cassation, 22 nivôse an IV-18 messidor an VII.
- 102 L 12^o. — Déclarations de pouvoirs en cassation, 19 thermidor an VII-18 avril 1811.
- 102 L 13^o. — Décrets, 4 janvier 1792-10 fructidor an X.
- 102 L 14^o. — Répertoire du greffier, 17 thermidor an VII-25 messidor an XIII.
- 102 L 15^o. — Table des jugements en matière criminelle (ordre alphabétique des prévenus), 15 mars 1792-18 mars 1811.
- 102 L 16^o. — Table des jugements en appel (ordre alphabétique des prévenus, 9 pluviôse an IV-3 décembre 1811).

Procédures criminelles ayant donné lieu à suite en cassation.

- 102 L 17. — 15 mars 1792 (1). Vol à Pionnat (Thébaud, nommé à Quiry; 276-278).
- 102 L 18. — 15 avril 1792. Vol à Pionnat (Le Forceter, nommé; 1791-1792).
- 102 L 19. — 17 juin 1792. Vol dans l'église de la Roche-Derrien (Henry, nommé à Pionnat) (2).

(1) La date indiquée après la cote est celle du jugement. Quand il y a plusieurs jugements, celui qui a servi de base au classement chronologique est imprimé en italique.

(2) Les dates écrites de la procédure ne sont indiquées que si elles existent les mêmes des jugements.

- 102 L. 20. — 18 mai 1792. Vol à Bottean (Lavenant, dit Le Jeune, tisserand à Ploegast; voir aussi 102 L. 238).
- 102 L. 21. — 15 juin 1792. Vol à Trégader (Debonor, notaire; acquitté).
- 102 L. 22. — 16 juin 1792. Bénéf. Yvonne Le Belléguic, femme Le Faveux; acquitté.
- 102 L. 23. — 17 juin 1792. Meurtre de Jacques Guillon, à Abenoer (Beaudouin, laboureur; acquitté).
- 102 L. 24. — 18 juin 1792. Vol à L'Hermin (Le Roux, charbon, et Gotic, laboureur à Locorn; voir aussi 102 L. 36).
- 102 L. 25. — 19 juin 1792. Faux (Le Guellec, notaire à Guisamp; 1791-1792).
- 102 L. 26. — 15 juillet 1792. Vol dans l'église de Lanvast (Moris, laboureur à Ploegast; acquitté).
- 102 L. 27. — 17 juillet 1792. Double infanticide à Evran (Guillemette Brindejonc, femme Le Mée; acquitté).
- 102 L. 28. — 19 juillet 1792. Vol et outrage au maire de Créhan (Garande, de Piédillac).
- 102 L. 29. — 20 juillet 1792. Prévention inconnue (Rodolphe-Joseph Baron; rejet de poursuite en cassation).
- 102 L. 30. — 21 juillet 1792. Vols à Dinan (Donist, journaliste).
- 102 L. 31. — 22 juillet 1792. Propos anticonstitutionnels (Le Bret, vicair à Lancaux).
- 102 L. 32. — 23 juillet 1792. Vol à Bortel (Georgelin, tailleur).
- 102 L. 33. — 23 juillet 1792. Vol dans la chapelle de Saint-Graën, en Ploegast (Jouannard, menuisier à Saint-Michel de Guisamp et Le Manach, père à Gouddin; acquittés; voir aussi 102 L. 34).
- 102 L. 34. — 15 août 1792. Vol dans la chapelle Saint-Léonard à Guisamp (Le Manach, père, à Gouddin; voir aussi 102 L. 35).
- 102 L. 35. — 15 août 1792. Incendie à Ploegast (Elisabeth Maria, femme Lhotellier, acquittée, mais dénoncée comme folle).
- 102 L. 36. — 16 août 1792. Faux (fémoignage dans la procédure contre Le Roux et Gotic (Hillon, laboureur à Locorn; 1792-1793; voir aussi 102 L. 24).
- 102 L. 37. — 16 août 1792. Rébellion envers un porteur de contraintes (Rouxel, menuisier à Piérens; 1792-1793).
- 102 L. 38. — 17 août 1792. Meurtre d'Antoine Meslou à Saint-Gilles-Pilegoux (Vve et Pierre Le Blhanic, tailleurs à Canihuel; acquittés).
- 102 L. 39. — 17 août 1792. Vol à Pleubihan (Le Moutlec, menuisier).
- 102 L. 40. — 18 août 1792. Meurtre de Mathurin Balleux à Cuhnes (Roglet, boucher, propriétaire dudit Balleux, acquitté).
- 102 L. 41. — 15 septembre 1792. Vol à la foire de Piérens (Guillaume Le Gouvenec, ma-

- quignon à Saint-Servan; Marie Hamon, sa femme, Augustin Le Gouvenec, son frère, les deux derniers acquittés; 1791-1793).
- 102 L. 42. — 16 septembre 1792. Atteppements et propos inciviques à Hénan, Quessoy, Piédran et Plainte (Hannou, procureur de la commune, et Pincemin, laboureur à Hénan; acquittés).
- 102 L. 43. — 13 octobre 1792. Assommoir de Mathurin Postin à Saint-Péan (Jean Duault, menuisier, François Duault et Bachelot, domestiques à Malignan, couturiers).
- 102 L. 44. — 16 octobre 1792. Atteppement à Ploegast, le 9 septembre 1792 (Aruel, menuisier à Mital; Daval, domestique, Evan, Le Barrière et Le Caër, laboureurs à Ploegast; et sept autres prévenus de Canihuel, Costréven et Ploegast; acquittés).
- 102 L. 45. — 15 novembre 1792. Intelligences avec les ennemis de la France (Chauvaud, cabaretier à Ploegast, Jégou, de Mollennes; acquittés).
- 102 L. 46. — 15 novembre 1792. Propos séditieux à Lamballe (Lesné, dit Lamballe; acquitté).
- 102 L. 47. — 16 novembre 1792. Troubles dans l'assemblée primaire d'Yffiniac (Blasse, notaire).
- 102 L. 48. — 16 novembre 1792. Vol à Paimpol (Héris, menuisier, acquitté).
- 102 L. 49. — 17 novembre 1792. Vol à Dinan (Grabot, tisserand).
- 102 L. 50. — 15 décembre 1792. Faux passeport à Carhaix (Fruval, clerc d'avoué à Carhaix; 1781-1792).
- 102 L. 51. — 15 décembre 1792. Vol à Broons (Jacqueline Raull, femme Gélet, de Sévignac).
- 102 L. 52. — 15 janvier 1793. Opposition aux opérations du tirage au sort des conscrits à Saint-Clet (Rochean, Leno, Josse, laboureurs; acquittés; 1792-1793).
- 102 L. 53. — 15 janvier 1793. Vol dans l'église de Saint-Solen (Jan, Tuguet, marins, d'Evran; acquittés; 1792-1793).
- 102 L. 54. — 16 janvier 1793. Atteppements à Ploegast (Duc, laboureur; Duc, domestique; Olivier Le Roux, laboureur; acquittés; 1792-1793).
- 102 L. 55. — 16 janvier 1793. Vol d'assignats à la municipalité de Dinan (Roux, jardinier; 1792-1793).
- 102 L. 56. — 17 janvier 1793. Vol à Servel (Méran, laboureur; 1792-1793).
- 102 L. 57. — 10 février 1793. Vol à Lamballe (Roffet, maris, de Molligen; 1792-1793).
- 102 L. 58. — 17 février 1793. Emportation (Le Gouron-

- des, soldat à Trégader; acquitté; 1792-1793).
- 102 L. 59. — 18 février 1793. Faux assignats distribués à Dinan (Rouger, dit Choumou, bûcher, propriétaire de forêts aux Loges, Manche, Le Roy, dit Barrière, marchand à Paris, Claudelle, dit Le Normand, brocanteur à « Soudra », Calvados; Poier Lestonches, de Saint-Hilaire, Manche; les deux derniers confusés; tous acquittés; 1792-1793).
- 102 L. 60. — 19 février 1793. Concession (Le Dantec, porteur de contraintes à Paimpol; acquitté; 1792-1793).
- 102 L. 61. — 16 juillet 1792 et 25 février 1793. Pillage de blé dans une barque à Landeux (Moulin, tisserand et Plesner, marchand à Pleuriant; Letouneur, confusé; acquittés par la loi du 13 février 1793; onze prévenus de Landeux, Pleuriant et Saint-Hilaire, acquittés en 1792).
- 102 L. 62. — 15 mars 1793. Rixe à Saint-Beriz (Chevalier, avoué; acquitté; 1792-1793).
- 102 L. 63. — 15 mars 1793. Vol dans l'église de Tréogat (Garnier, menuisier à Hégou, confusé; 1792-1793).
- 102 L. 64. — 15 mars 1793. Meurtre de Jean Oubé, à Tréogat (Le Gallin, marchand de blé à Lanvollon; 1792-1793).
- 102 L. 65. — 16 mars 1793. Escorte à la foire de Broë, à Péderné (La Fric, journalier à Guisamp, Belle, menuisier à Tréguier, Kerelle, journalier à Péderné, Raden, laboureur à Glouet, Guéhen, confusé, de Belleau; deux prévenus de Lanvalet, acquittés; 1792-1793).
- 102 L. 66. — 19 mars 1793. Atteppements à Ploegast, Ploegast-Judy, Rouger, Trégader, Pouldour, le Minhy et Hénan, et insurrection sur la Roche-Barrien et Pontivy, le 10 septembre 1792 (François Guillon, domestique, Jaffès, menuisier à Trégader; Olivier Guillon, domestique, Le Barin, laboureur, Lucas, ménager à Ploegast; Brisot, tisserand, Le Broustier, cuisinier, Durt, domestique à Domene, St-Judy; Balthérel, de Piérens; les trois derniers confusés; trente-trois prévenus de Hégou, Ploegast, Ploegast-Judy, la Roche-Barrien, Rouger et Trégader, acquittés; 1792-1793).
- 102 L. 67. — 28 avril 1793. Emportation (Jouannin, marin, de Saint-Beriz, du Portier, de Pleuhan; condamnés à mort).
- 102 L. 68. — 12 et 30 avril, 26 mai 1793. Escorte à Bréhand, Pommest, Saint-Aaron, Pleinval, Aniel et Missin, le 23 mars 1793 (Pincemin, maire de Missin,

- Guéhen, officier municipal de Saint-Aaron; Bise de Forge de Doléhan, dit « officier », en l'église de Royale Marine, Le Roux, son domestique, Richard, secrétaire de maître de Bréhand, Richard, officier municipal de Saint-Aaron, François et Olivier Le Doléhan, de Maré, Marin, ex-captain, Jannet, ex-clerc inamové, de Quessoy, capitaine, membre du conseil général de Missin, Herault, de Pommest; condamnés à mort, les dix derniers par contumace; trente-six condamnés de Bréhand, Maré, Missin, Pleinval, Pommest, Quessoy, Quintana, Saint-Aaron et Tréogat, condamnés en définitive, par qu'à décision de la Convention nationale, qu'on fit mettre vingt en liberté; cinquante autres individus d'Aniel, Bréhand, Costréven, Hégou, Hénan, Maré, Missin, Pleinval, Pleinval, Pommest, Quessoy, Quintana et Saint-Aaron, acquittés; 1792-93).
- 102 L. 69. — 10 mai 1793. Emportation (Dollebot de Vancort, de Ploegast; acquitté; 1792-93).
- 102 L. 70. — 15 mai 1793. Evénement d'argent à Mene de Menoval, émigré (Roué, dit Rivière, secrétaire de M. de la Guillaudie de Bouteux; acquitté; 1791-1793).
- 102 L. 71. — 15 mai 1793. Vol à Huel (Chouan, journalier à Jossay; 1792-1793).
- 102 L. 72. — 16 mai 1793. Outrage au maire de Broë (Lemellé, de Sostren, de 14 habitant de Paris; le second, acquitté; 1792-1793).
- 102 L. 73. — 16 mai 1793. Vol à Guisamp (Lasson, menuisier à Pleuriant, acquitté).
- 102 L. 74. — 16 mai 1793. Vol à Guisamp (Mihal, laboureur, et d'oué; 1792-1793).
- 102 L. 75. — 17 mai 1793. Propos séditieux (Mourier, tisserand à la Prévenay; acquitté).
- 102 L. 76. — 6 juin 1793. Emportation (Moussier, domestique chez M. de la Monnaye, à Lamballe; acquitté; 1791-1793).
- 102 L. 77. — 15 juin 1793. Vol dans l'église de Calmelet (Le Jany, laboureur à Bortel).
- 102 L. 78. — 26 juin 1793. Escorte à Lannion, Rouger, Quémpréven, Lanquet, Costréven, Prat, Cayen et quelques autres condamnés du district de Lanvalet, le 15 septembre 1792 (Le Carr, de Ploegast, condamnés à mort par contumace; Le Pennou, laboureur à Bortel, confusé, condamnés à six ans de galère; vingt-sept individus de Bréhand, Costréven, Lanvalet, Costréven, Lannion, Rouger, Servel et Touquader, acquittés; 1791-1793).
- 102 L. 79. — 13 août 1793. Refus de quitter la France (Le Roussin, curé de Saint-Paulven,

condamné, officier municipal de Saint-Aaron; Bise de Forge de Doléhan, dit « officier », en l'église de Royale Marine, Le Roux, son domestique, Richard, secrétaire de maître de Bréhand, Richard, officier municipal de Saint-Aaron, François et Olivier Le Doléhan, de Maré, Marin, ex-captain, Jannet, ex-clerc inamové, de Quessoy, capitaine, membre du conseil général de Missin, Herault, de Pommest; condamnés à mort, les dix derniers par contumace; trente-six condamnés de Bréhand, Maré, Missin, Pleinval, Pommest, Quessoy, Quintana, Saint-Aaron et Tréogat, condamnés en définitive, par qu'à décision de la Convention nationale, qu'on fit mettre vingt en liberté; cinquante autres individus d'Aniel, Bréhand, Costréven, Hégou, Hénan, Maré, Missin, Pleinval, Pleinval, Pommest, Quessoy, Quintana et Saint-Aaron, acquittés; 1792-93).

Le Noan, vicaire à Calanhel, déportés; Caro, vicaire à Saint-Brandan, Durichou, prêtre à Pleubion, Lamière, vicaire à Plouguil, Evén, vicaire à Saint-Vrath, Tréphan, vicaires à Pontreux, Jégou, numéraire des Hospitaliers de Tréguier, Bourcier, prêtre à Saint-Brieuc, condamnés à dix ans de détention; Le Marrec, chartroux de Ploumilliau, enfermé comme vieillard; deux hospitaliers de Tréguier, acquittés; voir aussi, pour Le Rouling, 102 L. 85 et, pour Le Noan, 102 L. 272 et 308; 1795-an V.

102 L. 80. — 15 août 1793. Chouannerie à Quessoy, juillet 1792 (Dieulagard, maréchal, Servin, laboureur, Durval, officier municipal de Pommeret; sept individus de Mezin et Quessoy, contumax; acquittés; 1792-1793).

102 L. 81. — 15 juin et 15 août 1793. Absence de juré (Vivoyet, secrétaire-greffier de la municipalité de Dinan, condamnation annulée).

102 L. 82. — 17 août 1793. Meurtre d'Henri Le Bourhis, à Brévidy (Collet, prêtre; acquittés).

102 L. 83. — 17 août 1793. Déposition à l'inculpation du sieur Mordiel, curé constitutionnel de Plouguernevel (Le Cq, supérieur, Le Pennec et Le Loudec, prêtres au séminaire, contumax; Jégou, tailleur, Marie-Anne Poesévère et Marie-Anne Prigent, tertiaires à Plouguernevel, Marie Le Millin, tertiaire à Plouñevé-Quintin; six hommes et trois femmes de Plouguernevel, acquittés; 1791-1793).

102 L. 84. — 18 août 1793. Vol à Lancieux (Mathurine Colias, journalière).

102 L. 85. — 27 août 1793. Emigration (Orban, chez le chevalier de Geslin, à Trémouzan, Le Prevost, chez le chevalier de la Lande, à Ploze, Calvé, au Bois-Berthelot, en Canihuel, Goret, chez le sieur de Kergariz, à Ploubreze, tous domestiques; déportés; pour Calvé, voir aussi 102 L. 83; 1792-1793).

102 L. 86. — 27 août 1793. Refus de quitter la France (Prad, prêtre à Plouzambec; déportés).

102 L. 87. — 29 août 1793. Recel d'effets appartenant à Louis Prévost de la Haute-Rivière, émigré (Thomasse Garaux, d'Erran).

102 L. 88. — 15 septembre 1793. Faux (Villeneuve, chirurgien à Tréguier; acquitté; 1790-1793).

102 L. 89. — 25 avril, 9 août et 15 octobre 1793. Embarquement de dix matras empoisonnés sur le « Diligente », dans la rivière de Tréguier (Hou de Kerlin, aspirant de marine, renvoyé devant le tribunal criminel du Finistère; sept ma-

rins de Plougrescant, Pommeril-Jaudy, Boudouan et Tréguier, acquittés; Rivière, portier à Tréguier, détenu jusqu'à la paix; Calvé, déporté le 27 août 1793, voir 102 L. 85; 1792-1793).

102 L. 90. — 17 août et 16 octobre 1793. Meurtre de Jean Cloch à Langost (Daphnévant, contumax; Le Goff, laboureur).

102 L. 91. — 19 octobre 1792. Refus de quitter la France (Cajax, capucin à St-Brieuc, Le Parc, curé de Saint-Brieuc; déportés).

102 L. 92. — 24 brumaire an II. Refus de serment (Jean, prêtre à Redivener, Le Foucheur, chapelain de Saint-Brieuc, en Plémet; déportés; 1793-an II).

102 L. 93. — 25 brumaire an II. Meurtre de Pierre Michel, à Plouguil (Le Morelle, journalier; acquitté; 1793-an II).

102 L. 94. — 25 brumaire an II. Fausses monnaies (Julien et François Olier, menuisiers à Ploubalay; 1793-an II).

102 L. 95. — 26 brumaire an II. Emeute à Fanton, en Plouguenaat, ayant abouti à l'enlèvement des pères Huguès et Thomas (deux matras des gendarmes de Londeac, le 21 août 1792 (Jean Le Quillec, métyer à Plouguenaat, et ses fils Jacques, Pierre et Jean, diacre, Trébare, dit la Pierre; condamnés par contumace à seize ans de fers; cinq individus de Langost et Plouguenaat, acquittés, dont deux contumax; 1792-an II).

102 L. 96. — 27 brumaire an II. Meurtre de Malucrin Bourgo, à Maroût (Hervé Destroches, de Lamballe, contumax; acquitté; 1792-an II).

102 L. 97. — 12 frimaire an II. Fausse monnaie (Françoise Lécuyer, femme Mack, B-lamballe à Saint-Brieuc; déportés).

102 L. 98. — 17 frimaire an II. Propos séditieux à Moncontour (Lescouff, caporal au 9^e régiment ci-devant de Normandie; condamné à mort).

102 L. 99. — 17 nivôse an II. Tentative d'évasion contre-révolutionnaire à Ploubalane (Collin, laboureur).

102 L. 100. — 17 nivôse an II. Recel d'Alexandre Le Texier, recteur de Guénroc (Perche Rivé, domestique; 1793-an II).

102 L. 101. — 17 nivôse an II. Refus de serment (Jahel, prêtre à Louvilly, Le Maître, chapelain de la Ville-Josse, en Henanliben; déportés; voir aussi, pour Le Maître, 102 L. 620 et 649).

102 L. 102. — 27 nivôse an II. Refus de quitter la France (Le Boulanger, prêtre à Saint-Brieuc, enfermé comme vieillard).

102 L. 103. — 11 nivôse an II. Correspondance avec l'émigré Le Veneur, de la Ville-Bray, en Quessoy (Berthelot, laboureur

à Hénon, Simon, domestique de Le Veneur; détenus jusqu'à la paix; 1793-an II).

102 L. 104. — 11 nivôse an II. Propos contre-révolutionnaires à Broons (Dural, soldat du 5^e bataillon de l'Orne; détenu jusqu'à la paix; 1793-an II).

102 L. 105. — 12 nivôse an II. Refus de quitter la France (Cocun, ancien chanoine de Mordiac, instituteur à Saint-Tréphère; condamné à mort; Jeanne Richesœur, filandière à Plouzel, déportée pour recel d'Henri Cocun; 1778-an II).

102 L. 106. — 14 nivôse an II. Recel à Saint-Jean-Keslarod (Moria, ambargiste; acquitté; 1793-an II).

102 L. 107. — 16 nivôse an II. Défaut de passeport (Boyer, maître d'école à Saint-Donan, arrêté à Moncontour; détenu jusqu'à la paix; 1793-an II).

102 L. 108. — 16 nivôse an II. Propos incriminés (André Bouteil, femme Drujon, de Loubéac; détenus jusqu'à la paix; 1793-an II).

102 L. 109. — 22 nivôse an II. Refus de quitter la France (Aperit, chapelain au bois de la Moile en Tringaver; condamné à mort; Perrin Consiel, vevier Ayvich, sa mère, de Ploelin; enfermés comme vieillards pour recel de son fils; 1781-an II).

102 L. 110. — 29 nivôse an II. Propos contre-révolutionnaires à Lanvolic (Vierge Marin, de Bric; détenus jusqu'à la paix).

102 L. 111. — 30 nivôse an II. Refus de quitter la France (Hillion, barilletier à Saint-Brieuc; enfermé comme vieillard).

102 L. 112. — 15 ventôse an II. Fausse monnaie (Drouot, bûcher à Gaingemp; 1793-an II).

102 L. 113. — 15 ventôse an II. Fausse monnaie (Frahoul, laboureur à Saint-Caradec; Le Malgrian, contumax de Saint-Méen; 1793-an X).

102 L. 114. — 16 ventôse an II. Vente de pain au-dessus de la taxe (Basson, boulangier à Londeac; acquitté).

102 L. 115. — 16 ventôse an II. Refus d'assignats (Veuve Le Buzigon, ménagère à Saint-Merthuc-Pré; acquittée; 1793-an II).

102 L. 116. — 16 ventôse an II. Refus d'assignats (Héry, laboureur à Langast, Chartier, laboureur à Pléne; acquittés; 1793-an II).

102 L. 117. — 17 ventôse an II. Vol à Trébarrez (Nicolas, cordonnier; Tasse, laboureur, acquitté; 1793-an II).

102 L. 118. — 18 ventôse an II. Meurtre de Guillaume André, à Dredougen, en Ploemeur (Casta, charpentier; condamné à mort; Mathurine Bellamy, sa fem-

me, mère dudit Guillaume; acquitté; 1793-an II).

102 L. 119. — 18 ventôse an II. Recel d'effets appartenant à l'émigré de Glos (Le Gal, laboureur à Saint-Brieuc; acquitté).

102 L. 120. — 19 ventôse an II. Meurtre de François Le Galle, à Trébarrez (Le Héban, cultivateur; acquitté; 1793-an II).

102 L. 121. — 19 ventôse an II. Arrêtissement d'assignats (Le Vol, cultivateur à Ploumeur-Berthelot; acquitté).

102 L. 122. — 20 ventôse an II. Vol à Quintin (Gouff, boucher au Fort; acquitté).

102 L. 123. — 20 ventôse an II. Vol à Plouguernevel (Héno, tailleur).

102 L. 124. — 20 ventôse an II. Meurtre de François Marie Peron, au Portreau (Le Duc, domestique, contumax; 1793-an II).

102 L. 125. — 20 ventôse an II. Vol à Carhan (Molinet, acquitté à Carhan).

102 L. 126. — 25 ventôse an II. Vol à Redivener (Fleury, cultivateur à Redivener).

102 L. 127. — 20 juillet 1792 et 20 nivôse an II. Tentative de meurtre de Rodolphe Brien dans la chapelle de Merdrignac (Rouff, journalier; acquitté; Thomas Lina, journalier, Redivener; 47 ans en détention, Hallu, porte-drapeau de la garde nationale, tous trois contumax).

102 L. 128. — 21 ventôse an II. Refus d'assignats (Bouzon, laboureur à Plouguil; acquitté).

102 L. 129. — 21 ventôse an II. Propos incriminés (Anne Pless, blanchisseuse à Saint-Guénès; détenus jusqu'à la paix).

102 L. 130. — 21 ventôse an II. Vol à Ploumilliau (Terrien, de Ploumilliau, Guillaume de Lannier, domestique).

102 L. 131. — 22 ventôse an II. Vol à Druval (Le Quérek, laboureur; acquitté; 1793-an II).

102 L. 132. — 22 ventôse an II. Vol dans le cabinet de l'émigré appartenant à la République (Le Solon, prêtre, bûcher et porteur des contributions; Pradon, propriétaire de la commune et cinq autres individus de Lannep; tous acquittés).

102 L. 133. — 24 ventôse an II. Vol à Saint-Gilles-le-Venon (Le Crestor, menuisier, Mouton, tailleur; vingt hommes et trois femmes, acquittés).

102 L. 134. — 24 ventôse an II. Recel d'effets appartenant de la succession de M. Poggan de Saint-Père et confisqués au palais de l'Assemblée de son fils, par le Répertoire, et intelligents avec Bouchardy (Roustan, cultivateur, Bassel, menuisier, acquittés; Martin et Tyel, laboureurs, Couest, menuisier, renvoyés devant le juge de paix de Lamballe-campagne, Cherdin, laboureur, renvoyé devant celui de Lamballe-

campagne).

- 102 L 135. — 2 germinal an II. Propos contre-révolutionnaires à Plozeville (Chastel-guez, lieutenant de vaisseau à Rosbehert; condamné à mort).
- 102 L 136. — 15 germinal an II. Colportage de chansons séditieuses (Marie Girard, brocheuse à Mentrignac; détenue jusqu'à la paix).
- 102 L 137. — 15 germinal an II. Recel d'un cheval appartenant à l'étranger de Crésolles (Le Bris, maître à Saint-Quay, district de Lannion; acquitté).
- 102 L 138. — 16 germinal an II. Vol aux halles de Callac (Catherine Glorenec, femme Agée, marchère à Pionès).
- 102 L 139. — 16 germinal an II. Vol à Saint-Hervé (Le Grou, boucher).
- 102 L 140. — 16 germinal an II. Vol à Trévères (Le Nahet, fondeur d'étoiles, Le Bru, laboureur à Goumenec; acquittés).
- 102 L 141. — 2 floréal an II. Propos contre-révolutionnaires (Tanay, prêtre à Ploguermel; acquitté).
- 102 L 142. — 14 floréal an II. Refus de quitter la France (Ligeat, prêtre à Lochrist, en Cotentin, Le Gal, prêtre à Gavan; Ursule Tressier, femme Toupin, de Montfort-Amoury, ayant recélé les dits prêtres; condamnés à mort).
- 102 L 143. — 11 prairial an II. Refus de quitter la France (Andrieu, ex-vicaire de Ménez, arrêté à Pinnangal, condamné à mort).
- 102 L 144. — 12 prairial an II. Propos contre révolutionnaires (Maro, bouillandier à Plozeville; acquitté).
- 102 L 145. — 13 prairial an II. Vol de la cloche de la tour des Ursulines de Tréguier (Mauffray, architecte, Le Gorrec, marchand; acquittés; 1793-an VIII).
- 102 L 146. — 15 prairial an II. Tentative de meurtre de Joseph Boudier, maire de Pontveur (Pierre Boudier, commis au district, son neveu; acquitté; 1793-an II).
- 102 L 147. — 15 prairial an II. Vol à Duzent (Le Calzouec, laboureur à Carnoët, et sa femme, contumax; acquittés).
- 102 L 148. — 16 prairial an II. Coups et blessures à Broons (Baril, laboureur; acquitté; 1793-an III).
- 102 L 149. — 16 prairial an II. Parricide (Denis, journalier à Carceul; condamné à mort).
- 102 L 150. — 16 prairial an II. Voies de faits envers un supérieur à Lannion (Fercou, volontaire; acquitté; 1793-an II).
- 102 L 151. — 17 prairial an II. Recel d'effets appartenant à l'étranger de Keruzec (Courson, laboureur à Quemper-Guézennec).
- 102 L 152. — 17 prairial an II. Vol à Botmel (Le Bon, cultivateur).

- 102 L 153. — 18 prairial an II. Complicité d'évasions à Tréguier (Chasen, aristocrate, Renaud, menuisier, Pérol, tailleur d'habits, Nivet, ex-jardinier de l'évêque; détenus jusqu'à la paix).
- 102 L 154. — 18 prairial an II. Vol à Trévencou (Le Beson, domestique).
- 102 L 155. — 17 finimars et 18 prairial an II. Emportation (Kevanbrun, ex-clerc tonsuré, condamné à mort; Villeneuve, chirurgien à Tréguier, détenu jusqu'à la paix pour recel dudit Keranbrun; 1792-an II).
- 102 L 156. — 22 prairial an II. Propos incriminés à Plozeville (Garet, laboureur; acquitté).
- 102 L 157. — 15 messidor an II. Incendie au Haut-Charly (Le Lozach, laboureur; acquitté).
- 102 L 158. — 15 messidor an II. Vol à Plozev (Le Page, tailleur, et Guillaume, laboureur; acquittés; voir aussi, pour Guillaume, 102 L 261).
- 102 L 159. — 16 messidor an II. Recel d'effets appartenant aux dames Calloët de Lizandré et au sieur Auffret, prêtre à Plozeville (Veuve Frelon, meunier, acquitté).
- 102 L 160. — 28 messidor an II. Propos contre-révolutionnaires à Pordic (Jeanne Noulé de la Ville-Hulin, ex-religieuse de l'abbaye Saint-Georges de Rennes; condamnée à mort; an II-an III).
- 102 L 161. — 11 thermidor an II. Recel du sieur Hervé, capucin (Chauvet, menuisier à Plémet; déporté).
- 102 L 162. — 16 thermidor an II. Recel d'effets appartenant au sieur Costard, prêtre déporté (Veuve Michel, ménagère à Kisthles; acquittée).
- 102 L 163. — 16 thermidor an II. Exportation de grains (Le Breton, membre du comité révolutionnaire et Central, maire de Pissart, Gorvel, juge de paix de Jugon; les deux derniers acquittés).
- 102 L 164. — 17 thermidor an II. Faux (Ellen, juge de paix, Collet, greffier, à Pommert-les-Bois; acquittés).
- 102 L 165. — 17 thermidor an II. Faux (Le Coq, notaire à Louargat).
- 102 L 166. — 18 thermidor an II. Vol à Lambelle (Le Moine, coureur de chevaux; acquitté).
- 102 L 167. — 19 thermidor an II et 15 messidor an III. Vois à Plozev, Trognecy et Tréarzee (Kerichard, marchand de lin à Plozeville, Thépauc, marchand de lard, Maurice, forçat évadé de Brest, et sa femme, les trois derniers de Tréguier; Chissou, peintre à Tréguier, contumax; acquitté; 1792-an III).
- 102 L 168. — 4 fructidor an II. Propos contre-révolutionnaires à Saint-Brieuc (Jeanne Morrien, accoucheuse; acquittée).
- 102 L 169. — 13 fructidor an II. Vol à Lanvollon

- (Anne Lefevre, femme Boyer, javanais).
- 102 L 170. — 15 fructidor an II. Complicité d'évasion (Le Gall, boucher à Lannion; acquitté).
- 102 L 171. — 15 fructidor an II. Homicide par imprudence de la fille de Françoise Dérivé, à Sévignac (Marchand, laboureur à Dol; deux autres individus de Dol; acquittés).
- 102 L 172. — 17 fructidor an II. Recel d'effets appartenant aux émigrés de la Croix et de Quilben (Le Gréville, menuisier à Tréguier; acquitté).
- 102 L 173. — 17 fructidor an II. Commerces d'argent menés (Le Maout, marchand à Plozeville; acquitté).
- 102 L 174. — 18 fructidor an II. Rassemblements nocturnes à la chapelle Sainte-Anne (Houllin Goulet, maire, et Hidon, agent onctuel de Plaine-Haute).
- 102 L 175. — 18 fructidor an II. Recel d'argenterie provenant de Tréguier (de Penlid, charbonnier, maire, et Frenay, agent national de Plozeville; acquittés).
- 102 L 176. — 19 fructidor an II. Avilissement d'associés (Perreux, coureur de la prison de Saint-Brieuc; acquitté; an II-an III).
- 102 L 177. — 1^{er} jour complémentaire an II. Refus de quitter la France (Jacques Barjat, pêcheur à Môr; condamné à mort; Mothurin, son frère, détenu pour recel dudit Jacques, jusqu'à la fin de la Convention nationale).
- 102 L 178. — 1^{er} jour complémentaire an II. Refus de quitter la France (Levier, prêtre à Tadic, maraîcher, Prété, prêtre à Diran, et Fouché, ex-cure de Saint-Trimoël, paralytiques, enfermés à Guingamp; 1793-an II).
- 102 L 179. — 6 vendémiaire an III. Refus de quitter la France (Lejeune, journalier à Tréguier; détenu jusqu'à la paix; an II-an III).
- 102 L 180. — 7 vendémiaire an III. Désertion (Joubin, de Pissart, Carro, de Gousson, Lamoix, de Plozev, Gaudin et Hiron, de Plogonnat, tous laboureurs; arrondissements; 1793-an III).
- 102 L 181. — 15 vendémiaire an III. Vol de chevaux (Le Nourb, laboureur à Squiffec; an II-an III).
- 102 L 182. — 16 vendémiaire an III. Coups et blessures à Dol (Bodin, de Sévignac; an II-an III).
- 102 L 183. — 16 vendémiaire an III. Vol à Saint-Brieuc (Marie-Jeanne Courtel, femme Le Gall; acquittée; an II-an III).
- 102 L 184. — 18 vendémiaire an III. Vol à Plozeville (Veuve Andrieux, fleuriste à Plaine-Haute; an II-an III).
- 102 L 185. — 17 vendémiaire an III. Détournements

- de M^e à Gohes (Chérel, maître, Le Héron, marchand de bestiaux, Biais, notaire, et Bédouin, cultivateur, les femmes Bouché, Goulet, Maréchal, Le Roux et la veuve Verger; acquittés; an II-an III).
- 102 L 186. — 17 vendémiaire an III. Arrangement (Jouan, officier national de Saint-Brieuc; acquitté; an II-an III).
- 102 L 187. — 22 vendémiaire an III. Discussion et menaces pour empêcher les habitants de la commune de Plouzeville de porter le serment (Renaud, agent national, et six membres du comité de surveillance; acquittés; an II-an III).
- 102 L 188. — 15 brumaire an III. Exportation d'argenterie (Veuve Rigou de Guenec, de Lannion; acquittée; 1792-an III).
- 102 L 189. — 17 brumaire an III. Vol dans la cathédrale de Tréguier (Le Merdy, portier, quier, Julien Mauffrey, secrétaire, Mathurin Mauffrey, juge de paix, Joseph Mauffrey, garde-magasin, Richard, officier municipal; acquittés; an II-an III).
- 102 L 190. — 30 brumaire an III. Meurtre de Mathurin Gervet, à Villars (Goulet, prêtre; an II-an III).
- 102 L 191. — 14 brumaire an III. Faux assignats distribués à Noyal (Gardin, de Joux, et-Verger; 1793-an III).
- 102 L 192. — 15 frimaire an III. Rassemblements contre-révolutionnaires dans l'église de Plozeville (Jacques, curé, Le Gall, président du comité de surveillance, Le Méry, notaire; acquittés; an II-an III).
- 102 L 193. — 15 frimaire an III. Vol à Dizan (Le Méguen, marchand de Plozeville; an II-an III).
- 102 L 194. — 16 frimaire an III. Vol à Lanvollon (Justine, maçon, évadé du bagne de Brest; an II-an III).
- 102 L 195. — 18 frimaire an III. Vol à Callac (Trénel, hôte à Lannion; an II-an III).
- 102 L 196. — 17 frimaire an III. Vol d'effets appartenant de la maison de Cardeur (Coudret, maire, et Talbot, curé de Saint-Hélen; acquittés; an II-an III).
- 102 L 197. — 13 frimaire an III. Complicité d'écrou (Rigout, coureur de la prison de Brest; acquitté; an II-an III).
- 102 L 198. — 23 nivôse an III. Désertion (Fagot, laboureur à la Primessaye, détenu jusqu'à la mort; Carre, Nuel et Perronnet, laboureurs à Plémet, Perronnet, Goussard à Plozeville, Meunier, laboureur à Gohes, Dubois, Le Mée et Hochet, laboureurs à la Primessaye, acquittés à Brest pour y avoir été la mort).
- 102 L 199. — 28 nivôse an III. Désertion (Joubin, et

Maurille Le Maître, Chânel, laboureur à la Motte, Thomas, laboureur à Gousson, Conjon, laboureur à Grève, Audren, tisserand à Plumieux, Pansart; mis à la disposition de la force armée; divers autres individus de la Motte et la Prénessaye, détenus jusqu'à décision de la Commission nationale.

102 L. 200. — 15 pluviôse an III. Fausse monnaie fabriquée à Dinan (Martin, marie, de Mouère, et Joseph, de Labonnie).

102 L. 201. — 16 pluviose an III. Vol à Lamballe (Maurine Denis, faiseuse de bas; Malbarine Delacour, femme Le Moy, blanchisseuse, acquittée).

102 L. 202. — 15 germinal an III. Faux assignats (Veuve Quintin de Keroadio, Marie-Anne Le Roy, sa domestique, et Jean Le Mec, son jardinier, à la Villouët, en Bréhand; acquittés).

102 L. 203. — 15 Borel an III. Faux assignats (Le Pape, cultivateur à Trégenestre; acquitté).

102 L. 204. — 16 Borel an III. Cris séditieux (Riaise, tisserand à Quintin; acquitté).

102 L. 205. — 16 Borel an III. Faux assignats, administrateur du district de Dinan; acquitté.

102 L. 206. — 17 Borel an III. Vol de ruches à Plouaret (Le Goff, fleur d'étoupes à Ploubezre; acquitté).

102 L. 207. — 15 prairial an III. Faux assignats (Jeanne Gysot, femme Gilmot, marchande au Portieux; acquittée).

102 L. 208. — 15 prairial an III. Faux assignats (Urvoy, laboureur à Saint-Brieuc; acquitté).

102 L. 209. — 16 prairial an III. Vol à la Chère (Sommer, charpentier à Brest).

102 L. 210. — 18 thermidor an II. 17 pluviôse et 17 prairial an III. Meurtre de Jean Revel à Plénec (Bouvier et Thébaud, laboureurs; le second acquitté; 1798-an III).

102 L. 211. — 15 messidor an III. Vol à Pouldouran (Le Page, laboureur à Plouté; acquitté).

102 L. 212. — 15 thermidor an III. Vol à Piérin (Marie-Louise Gouffic, cultivatrice à Laniscat).

102 L. 213. — 15 thermidor an III. Prières pour la famille royale à la chapelle Sainte-Anne, en Loguivy-les-Lannion et tenue d'un registre de baptêmes (Lalher, ex-supérieur du séminaire de Tréguier; acquitté).

102 L. 214. — 16 thermidor an III. Port de la cocarde blanche à Ploufragan (Marie-Jeanne Pignorel, lingère à Saint-Brieuc; acquittée; an III-an IV).

102 L. 215. — 17 thermidor an III. Assassinat de Joseph Domalain, officier municipal

de Lanrodec (Morus, laboureur à Cochinias; condamné à mort).

102 L. 216. — 18 thermidor an III. Meurtre de Pierre Rozec, à Ploubalay (Gilbert, ex-garde magasin à Saint-Malo, For-drain, subogiste à Corseul; acquittés).

102 L. 217. — 19 thermidor an III. Vol et assassinat de Marie Maister, femme Quérou, à Piélo (Yves Blévin, marin déserteur; condamné à mort).

102 L. 218. — 2 et 3 fructidor an III. Vol à Saint-Brieuc (Jeanne Thomas, femme Le-françois; acquittée par le juge de paix de la ville; an II-an III).

102 L. 219. — 15 fructidor an III. Faux assignats (Françoise Dubois, couturière à Piéboalle; acquittée).

102 L. 220. — 16 fructidor an III. Correspondance avec les chefs de l'armée catholique en Bretagne (Gabriel de Kerparion, de Pionvéa-Mosée; acquitté).

102 L. 221. — 18 fructidor an III. Assassinat de Toussaint Rouxel, forgeron à Saint-Brieuc (Pincemin, laboureur à Tréguier; condamné à mort).

102 L. 222. — 21 fructidor an III. Chouannerie et sabotage de l'arbre de la Liberté à Melhonac et à Glomel (Le Guilloux et Le Roux, déshant, de Plouray; amnistiés).

102 L. 223. — 24 fructidor an III. Chouannerie et meurtre des sieurs Praval, juge de paix, Le Vraux, officier municipal, et Gohet à Pothen (Fleuriot, journalier à Plougover; acquitté).

102 L. 224. — 15 vendémiaire an IV. Recel d'armes et munitions (Gossard, laboureur à Borneho; acquitté; an III-an IV).

102 L. 225. — 15 vendémiaire an IV. Chouannerie (Besnard, tisserand au Vieux-Bourg; an III-an IV).

102 L. 226. — 16 thermidor an II et 16 vendémiaire an IV. Vol d'ornements à Saint-Brieuc (François Morel, tisserand à Guingamp, Françoise Morel, sa sœur, Durand, marchand à Lorient; la condamnation de l'an II a été annulée pour irrégularité, en vertu de la loi du 22 thermidor an III).

102 L. 227. — 15 brumaire an IV. Chouannerie à Gousson (Léturgeon, ex-capucin à Saint-Brieuc; acquitté; an III-an IV).

102 L. 228. — 15 brumaire an IV. Chouannerie (Miel, laboureur à Ploné, Villersin, laboureur à Moncontour; acquittés; an III-an IV).

102 L. 229. — 16 brumaire an IV. Infanticide à Langoul (Manique Le Mercier, lingère à Tréguier; acquittée; an III-an IV).

102 L. 230. — 15 frimaire an IV. Dilapidation de fournitures (Guillaume, gendarme à Pontieux; acquitté; an III-an IV).

102 L. 231. — 16 frimaire an IV. Vol à la tour Saint-

Charles à Dinan (Duvai, tisserand; acquitté; an III-an IV).

102 L. 232. — 16 frimaire an IV. Chouannerie (Guegan, laboureur à Carhair, arrêté à Guingamp; acquitté; an III-an IV).

102 L. 233. — 17 frimaire an IV. Chouannerie au Moustoir (Briand, laboureur à Piévo; acquitté; 1798-an IV).

102 L. 234. — 17 frimaire an IV. Chouannerie à Châteaudren et à Piéboalle (Roudeau, d'Alencor; poursuivi à nouveau pour vol; choix du tribunal criminel du Morbihan fait par le prévenu pour cette nouvelle affaire; an III-an IV).

102 L. 235. — 18 frimaire an IV. Chouannerie (Le Borgne, jardinier au château de Trémarie, au Sclot-Maudes; acquitté; an III-an IV).

102 L. 236. — 15 nivôse an IV. Vol à Langoul (Herdou, marin, de Trédarzac; an III-an IV).

102 L. 237. — 16 nivôse an IV. Chouannerie (Allouy, père et fils, laboureurs à Saint-Donat; acquittés).

102 L. 238. — 16 nivôse an IV. Vol à Ploubalay (Lavenant, ou le Jeune, forgeron évadé; an III-an IV; voir aussi 102 L. 230).

102 L. 239. — 17 nivôse an IV. 2 pluviôse an IV. Revêtement pour l'armée des émigrés (L'Éveillé, anglais, demeurant au château de la Hogue, Bonnier, cultivateur à la Motte, en Ploné; condamnés à mort par contumace; la condamnation de Bonnier a été annulée; 1798-an IV).

102 L. 240. — 15 nivôse an IV. Vols à Trégastel et à Piéboalle (Mihel, marchand à Guingamp; an III-an IV).

102 L. 241. — 16 nivôse an IV. Vol à Rospez (Mouric, journalier à Pral; an III-an IV).

102 L. 242. — 17 nivôse an IV. Meurtre d'Armande (Bosset, laboureur à Saint-Hervé; acquitté; an III-an IV).

102 L. 243. — 17 nivôse an IV. Chouannerie (Lecan, marchand à Caudes; an III-an IV).

102 L. 244. — 17 nivôse an IV. Vols à la Prénessaye et à Piéboalle (Rouzin, journalier à Piéboalle; an III-an IV).

102 L. 245. — 15 ventôse an IV. Infanticide à Ploné (Jeanne Sauvage, femme Platin; acquittée; an III-an IV).

102 L. 246. — 16 ventôse an IV. Vol à Grèce (Le Bervol, marchand de bestiaux à Ponnagour, Le Bénall, laboureur à Grèves; acquittés; an IV-an V).

102 L. 247. — 16 ventôse an IV. Vol à Dinan (Moussat, coiffeur; an III-an IV).

102 L. 248. — 17 ventôse an IV. Vol à Trébo (Tardival, laboureur).

102 L. 249. — 18 ventôse an IV. Meurtre de René Hamon, à Piérin (Péris, cultivateur).

102 L. 250. — 12 germinal an IV. Refus de quitter la

France (Bervé, veuve à Mollé-Pestivien; refusé comme vieillards).

102 L. 251. — 19 germinal an IV. Refus de quitter la France (Dumont, prêtre à Dinan; arrêté; voir 102 L. 250).

102 L. 252. — 20 germinal an IV. Refus de quitter la France (Dumont, prêtre à Héroumout, Dinan, prêtre à Plussatien, départé; Le Bigot, recteur de Noyal, Brest, évêque, demeurant à Plozeur-Haël, refusé comme vieillards; an III-an IV; voir pour Jamin et Rivu 102 L. 208).

102 L. 253. — 13 Borel an IV. Vol à Bédles (Louise Givry, femme Charoux, blanchisseuse).

102 L. 254. — 17 Borel an IV. Vols d'effets appartenant au sieur de Coëtano, émigré, au Bois-Rouge au Quercet et à Dinan (Bouet, seigneur de Coëtano à Saint-Jouan-des-Gaifrais; contumace; acquitté; 1798-an IV).

102 L. 255. — 18 Borel an IV. Vol dans les magasins des ci-devant Augustins de Lantron (Bouet, menuisier, ancien forgeron; Faudel, tourneur à Bédles; acquittés).

102 L. 256. — 19 Borel an IV. Vol à Morlaix (Mout, veuve, tisserand à Uzel, Tréguier, charpentier, bouvier, tisserand, tisserand, Le Gouder, subogiste à Saint-Léon, les trois fermiers de Morlaix).

102 L. 257. — 22 Borel an IV. Assassinat d'Armande (Le Bellou, à l'Hermilage, et de Jacques Alla, à Plozeur, tentative d'assassinat, coups et menaces et vols à l'Hermilage et Allouy (Péris, laboureur à Allouy, condamné à mort; Tréguier, Gossard à Allouy, Bantre, mont, Lédouan à l'Hermilage).

102 L. 258. — 2 Borel an IV. Refus de quitter la France (Richard, prêtre à Plozeur, Huquet, prêtre à Brest; refusés comme vieillards).

102 L. 259. — 15 prairial an IV. Recel d'effets volés (Le Filles, cultivateur, Dambis, soldat à Cayen, Person, cultivateur à Trecquidé).

102 L. 260. — 16 prairial an IV. Vol à Plouha (Bayon, poëtre, Poëtre, coiffeur et sa femme, Julienne, Calvary, blanchisseuse; acquittés; an IV-an V).

102 L. 261. — 16 prairial an IV. Vol à Saint-Sauveur (Gourdel, journalier à Dinan; acquitté).

102 L. 262. — 17 prairial an IV. Vol à Dinan (Sperou, ancien forgeron; voir 102 L. 258).

102 L. 263. — 18 prairial an IV. Tentative d'assassinat de René Péris à Morlaix, et de Marie Tardival, femme Lédou, à Allouy, et vols à Saint-Hervé, Morlaix et Allouy (Harouet, coiffeur de l'école à l'Hermilage, Le Péroux,

tisserand à Uzel, condamnés à mort; Le Floch, journalier à Saint-Hervé, Le Guéanec, tisserand à l'Hermilage).

102 L. 264. — 18 prisonnier au IV. Chouannerie (Victoire Hozard, un Plessis-Madeuc, au Corseul, Marie Tartol, sa domestique; acquittés).

102 L. 265. — 19 prisonnier au IV. Chouannerie (Maison, marié à Calozanec, Denis, cordier à Dinan; acquittés).

102 L. 266. — 19 prisonnier au IV. Dégradation de pont à Ploëa (Roussel, laboureur à Ploëa; acquitté).

102 L. 267. — 20 prisonnier au IV. Tentative de vol à Lézard (Dixon, bûcheron à Dinan; acquitté).

102 L. 268. — 20 prisonnier au IV. Chouannerie (Renaut, Dugan, père à Lannais, Broussais, laboureur à Eréac; acquittés; an III-an IV).

102 L. 269. — 21 prisonnier au IV. Vol à Pleslan (Tardivel, laboureur à la Poterie, Cardin, laboureur à Maroué).

102 L. 270. — 21 prisonnier au IV. Meurtre de Jean Guénot et de Jean Milon à Ménéac (Thébaud, laboureur à Merdrignac; acquitté; an III-an IV).

102 L. 271. — 5 et 22 prisonnier au IV. Chouannerie (Louise Le Texier, femme de Guillaume Le Gris-Dival, à Bosceny, au Saint-Gilles-du-Moût, renvoyée devant le conseil militaire; Marie-Jeanne Pierre, sa domestique; acquittés; an III-an IV).

102 L. 272. — 2 messidor au IV. Refus de quitter la France (Guillemin, ex-vice de Ploumenez-Quintin, retiré à Caurel, Le Noët, prêtre à Plougouber, évêque du bagne, déporté; voir aussi pour Le Noët, 102 L. 79 et 308).

102 L. 273. — 5 messidor au IV. Refus de quitter la France (Turbaux, prêtre à Goudelin; condamné comme vieillard).

102 L. 274. — 13 messidor au IV. Projets contre révolutionnaires (Cadio, subergiste à Lantion; acquitté).

102 L. 275. — 13 messidor au IV. Infanticide à Cuxin (Petronille Ribens, domestique à Bégard; acquittée).

102 L. 276. — 15 messidor au IV. Chouannerie (Morvan, laboureur au Vieux-Bourg; acquitté).

102 L. 277. — 16 messidor au IV. Meurtre de Pierre Jollin, à Carnoët (Le Botol, laboureur à Duault, son beau-frère; acquitté).

102 L. 278. — 17 messidor au IV. Chouannerie (Le Brion, instituteur à Ste-Tréphine; acquitté).

102 L. 279. — 18 messidor au IV. Chouannerie (Bertho, cultivateur à Plougernével; acquitté).

102 L. 280. — 18 messidor au IV. Meurtre de Charles Gardin-Bouchesne à Mégrit, de François Le Moin, à Languevan, et de Julien Forcoulle, à Corseul, vols à Mogel et à Corseul, chouannerie à Trigayon, Taden, Pleslin, Plouër, Trévenec, Corseul, Languevan, Panchalay, Trégon, Créhen, Plancoët, Pédélin, Pélan et Mégrit (Carré, boucher à Plouër; an III-an XI; voir aussi, pour le meurtre de Gardin-Bouchesne, 102 L. 710 et 730).

102 L. 281. — 19 messidor au IV. Chouannerie (Godefret et André, laboureurs à Platan-Haute; acquittés).

102 L. 282. — 19 messidor au IV. Chouannerie (Kermasson, laboureur à Trézelvaux; acquitté).

102 L. 283. — 14 thermidor au IV. Paix (Treizan, bûcheron à Quilfin; acquitté).

102 L. 284. — 15 thermidor au IV. Vol à Saint-Brandan (Gillard, Guillou, Le Teno, journaliers, Marie-Jeanne Le Roy, filandière).

102 L. 285. — 15 thermidor au IV. Vol à Ploufragan (Marie-Jeanne Lorans, filandière à Ploëc; an IV-an VI).

102 L. 286. — 16 thermidor au IV. Vol à Botezan (Gilbert, charronnier, an IV-an VI).

102 L. 287. — 16 thermidor au IV. Vol au presbytère de Ploumenez-Quintin (Le Berre, laboureur; acquitté).

102 L. 288. — 17 thermidor au IV. Chouannerie (Colombert, sabotier à Saint-Alban; acquitté).

102 L. 289. — 15 vendémiaire et 17 frimaire au IV. Vols à Seven-Leharf (La Saux, dit Deslandes, charbonnier à Belle-Ile-en-Terre, Derrien et Lograt, laboureurs à Kerport; Le Page, tonnelier à Kerport; acquittés; voir aussi 102 L. 576).

102 L. 290. — 15 fructidor au IV. Vol à Langost (Le Galès, journalier; an III-an IV).

102 L. 291. — 19 germinal et 10 fructidor au IV. Rétractation de serment (Gourden, curé de Mail-Pestivien; déporté, puis enfermé comme vieillard).

102 L. 292. — 15 messidor au IV. Vols à Plourhan, Trévenec et Eables (Le Haidin, cordonnier à Plourhan; Jean, cultivateur à Saint-Quay; acquittés; 1793, an V).

102 L. 293. — 18 fructidor au IV. Meurtre de Marie Bontélier à Plamanon (Le Sénéchal, coconnier; acquitté; an IV-an V).

102 L. 294. — 12 germinal au IV et 7 vendémiaire au V. Refus de quitter la France (Doré, prêtre à Ploëa; déporté; puis enfermé comme infirme; an III-an V).

102 L. 295. — 15 vendémiaire au V. Vol à Plouguez-

nével (Le Pail, laboureur à Ploëa; an IV-an V).

102 L. 296. — 15 vendémiaire au V. Vols à Prat et à Pommerit-Jaudy (Le Roy et Guillaume, laboureurs à Plouër; an IV-an V; voir aussi, pour Guillaume, 102 L. 158).

102 L. 297. — 16 vendémiaire au V. Vol de cheval à Plouezec (Le Floch, dit Pongara, marchand à Tréméven; acquitté; an IV-an V).

102 L. 298. — 15 brumaire au V. Meurtre de Guillaume Lézuel, à Broons (Richard, laboureur; acquitté; an IV-an V).

102 L. 299. — 16 brumaire au V. Coups et blessures à Broons (Chen, laboureur à Tréméven; sa femme; acquittés; an IV-an V).

102 L. 300. — 16 brumaire au V. Vol à Corseul (Le Moun, journalier à Maroué).

102 L. 301. — 17 brumaire au V. Vols à Allinnec, Merléac et Saint-Hervé (Aimé, le bûcheron à Saint-Hervé; 1790-an VI).

102 L. 302. — 17 prisonnier au IV et 18 brumaire au V. Vol et menaces d'insulte à Ploëa (Gouraud, Montiel et Le Carré, les bouviers; les deux premiers condamnés seulement pour vol; le dernier acquitté).

102 L. 303. — 15 frimaire au V. Meurtre de Charles Le Roux de Chef du Bois, ancien président du tribunal criminel, à Pommerit-Jaudy et d'un prêtre assemblé (Dolerec, de Trégnier; acquittés; 1793-an VI).

102 L. 304. — 15 frimaire au V. Vol de draps à Ploëa (Le militaire des greniers, à Saint-Brice (Venise Le Moux, blanchisseuse).

102 L. 305. — 16 frimaire au V. Vol de ruches à Saint-Sauveur (Marpier, marchand, Jean-Benoît Guzman, journalier, Jean-deux de Saint-Brice; an IV-an V).

102 L. 306. — 17 frimaire au V. Vol à Ploëa (Aguer, laboureur à Miniac-Morvan; an IV-an V).

102 L. 307. — 17 frimaire au V. Vol et meurtre de Julien Juloux à Eréac (Le Mien, marin, de Plouër; acquitté; an IV-an V).

102 L. 308. — 4 nivôse au V. Révision de condamnations à la déportation en vertu de la loi du 14 frimaire (Rieu et Joubin, voir 102 L. 252; Piprot, voir 102 L. 251; Le Noët, voir 102 L. 79 et 372; prêtres amnistiés; an IV-an V).

102 L. 309. — 16 nivôse au V. Vol, coups et blessures à Saint-Martin-des-Pres (Tanguy, laboureur au Bois; an IV-an V).

102 L. 310. — 15 janvier au V. Vol et meurtre d'Anne Josselin, à Créhen (Castel, marin, de Cren; acquitté; an IV-an V).

102 L. 311. — 16 janvier au V. Vol de cheval à Duault (Le Prédier, laboureur à Kergrist-Moëlon; acquitté).

102 L. 312. — 16 janvier au V. Vol à Ploëa (Bladou et Le Diable, dit Fortin, laboureurs).

102 L. 313. — 15 vendémiaire au V. Vol d'articles à Ploëa (Allébrant, bûcheron).

102 L. 314. — 15 mai 1792 et 13 vendémiaire au V. Vol à Goudelin (Evanson, marié de Lannou, Le Fevre, charpentier à Ploëa; Le Rivallan, laboureur à Pommerit-les-Bains).

102 L. 315. — 16 vendémiaire au V. Vol de chevaux à Plougouber (Le Floch, de Tréméven, Cattré et La Bastard, de Plougouber, marchands de chevaux; les deux derniers acquittés; an V-an VI; voir aussi 102 L. 276 et, pour Le Floch, 102 L. 501).

102 L. 316. — 17 brumaire et 17 vendémiaire au V. Tentative d'assassinat de Joseph Bonnet à Tompoude (Ludic, bûcheron à Tompoude; Perron, laboureur à Caven, Le Tied, charpentier à Tompoude; tous acquittés; an IV-an V; voir aussi pour Le Tied, 102 L. 318 et 486).

102 L. 317. — 17 vendémiaire au V. Vols de ruches à Ploëa (Milon et Pontal, journaliers; le second acquitté; an IV-an V).

102 L. 318. — 18 vendémiaire au V. Vols à Lantion et Laguy-les-Lanmen (Le Carvenec, déserteur, de Belle-Ile-en-Terre; Le Chœur, laboureur à Lantion, Le Tied, de Tanquidoc, Trichet, bûcheron à Pommerit-Jaudy, Marie et Jeanne Dremion, de Blandin; les cinq derniers acquittés; voir aussi pour Le Tied, 102 L. 316 et 486).

102 L. 319. — 14 germinal au V. Meurtre de Jean Robert, à Villed'Onghinon (Bertrand Robert, journaliste, son père; acquittés).

102 L. 320. — 15 germinal au V. Vol à Landeleu (Herblon, marin, de Tédarod).

102 L. 321. — 16 germinal au V. Vols à Lantion (Davy, laboureur à Ploëa; Bihard, tisserand à la Préposière; an V-an XI).

102 L. 322. — 17 germinal au V. Vol à Guernesez (Ollivier, domestique, et Piron, laboureur à Caven).

102 L. 323. — 17 germinal au V. Vol à Ploëa (Bodin (Le Secq, porcelaine à Lantion, Le Pennec, bûcheron à Perren-Guizec).

102 L. 324. — 18 germinal au V. Vol à Marlin (Jigo, laboureur; acquitté).

102 L. 325. — 18 germinal au V. Vol à Ploëa (Puisson, laboureur; acquitté).

102 L. 326. — 18 germinal au V. Vol à Tréguennec (Le Guénen et Guérouquin, laboureurs).

- 102 L. 327. — 16 fief au V. Vols de raches à Plouhalay (Brend, journalier).
- 102 L. 328. — 16 fief au V. Désertion (Le Rumeur, tonica, de Bodoulo; acquité; an IV an V).
- 102 L. 329. — 16 fief au V. Vol à Cursend (Radinet, domestique; acquité).
- 102 L. 330. — 17 fief au V. Vol à Saint-Rieul (Terri, laboureur à Noyal; acquité).
- 102 L. 331. — 18 fief au V. Vol à Loguivy-les-Lanoux (Le Riban, menuisier à Plouhaire; Foubel, charren à Buhulien; acquité).
- 102 L. 332. — 15 fief au V. Vol à Pîmet (Veuve Bidan, de Loudéac).
- 102 L. 333. — 16 fief au V. Vol au Bodeo (Vivray, tailleur à Landfals; acquité).
- 102 L. 334. — 17 fief au V. Vol à Buhulien (Anne Cosigou, de Tonquédec; acquité).
- 102 L. 335. — 17 fief au V. Vol à Plouhalay (Villanuet, de Plouhalay, contumax; an IV an V).
- 102 L. 336. — 15 fief au V. Vol à Pleslin (Cras, boulanger; acquité).
- 102 L. 337. — 18 fief au V. Vols à Illifaut et au Lessout (Perrin, laboureur à Trémoré).
- 102 L. 338. — 19 fief au V. Vols au Gouray et à Saint-Glen (Morin, Tardivel et Hautgouard, laboureurs).
- 102 L. 339. — 20 fief au V. Vol à Quessoy (Gautier, pillier à Landfals).
- 102 L. 340. — 20 fief au V. Vol à Saint-Gilles-Vieux-Marché (Iago, isserand à Merléac; acquité; an IV an V).
- 102 L. 341. — 28 fief au V. Faux (Le Maout, cultivateur à Gurunhuel; acquité; 1798 an V).
- 102 L. 342. — 15 fief au V. Vol à Ploumennat (Georgelin, isserand; acquité).
- 102 L. 343. — 15 fief au V. Vol à Ploumilliau (Tangry, laboureur, Le Guen, jardinier à Ploumilliau, Stéphan, laboureur à Ploaret; acquité).
- 102 L. 344. — 16 fief au V. 19 niôse an VI et 24 vendémiaire an VIII. Vols à Pleslin (Haye et Louvet, isserands à Dinan; Anouf, matelot, tonnelier, de Dinan; an Hap XI; voir aussi, pour Haye et Louvet, 102 L. 345).
- 102 L. 345. — 17 fief au V. Vols à Taden (Haye, Lucret et Saizet, isserands à Dinan; an IV an VI; voir aussi, pour Haye et Louvet, 102 L. 344 et, pour faux témoignage, 102 L. 357).
- 102 L. 346. — 18 fief au V. Vol à Landup (Marie Adams, femme Puel, fliandière à Ploutez; acquité).
- 102 L. 347. — 18 fief au V. Vols à Ploumilliau (Le Boudier, laboureur, et Olivier, isserand à Trémoré, Yves, Le Flich, marchand à Trévez, François Le Flich, marchand à Ploumilliau,

Yvonne Coestart, de Tonquédec; Kerzanne, laboureur à Cavan, Hélène Le Bellon, de Tonquédec; les deux derniers acquités).

- 102 L. 348. — 19 fief au V. Vol à Lannion (Arzur, de Serval; acquité).
- 102 L. 349. — 19 fief au V. Vol à Irizévénec (Pugent, dit le Rochard, marchand d'époupe à Lannion; acquité).
- 102 L. 350. — 21 fief au V. Vol à Saint-Pierre (Jouin, dit le Sieg, laboureur à Saint-Gildas).
- 102 L. 351. — 10 fief au V. Cris séditeux (Le Dantec, flûter à Trégourey; acquité).
- 102 L. 352. — 11 fief au V. Meurtre d'un inconnu à Plouasse (Le Breton, laboureur; acquité).
- 102 L. 353. — 11 fief au V. Infanticide (Jeanne Monfort, femme Pael, fliandière à Plouer).
- 102 L. 354. — 15 fief au V. Vol à Saint-Rieuc (Marion, conducteur de chevaux à Guingamp; acquité).
- 102 L. 355. — 16 fief au V. Vol à Saint-Gouec (Fariant, dit le Vaillant, laboureur au Quillio).
- 102 L. 356. — 16 fief au V. Vol de chevaux à Saint-Jean-Kerdaniel (Le Beryel, marchand de bestiaux à Ploungour, Le Lanouan, meunier à Landroée; an V an VI).
- 102 L. 357. — 25 fief au V. Faux témoignage dans l'affaire de vols à Taden; 102 L. 345 (Delour, isserand à Dinan; acquité).
- 102 L. 358. — 28 fief au V. Vols, faux, concussion (Le Leizour, receveur des domaines nationaux à Guingamp; acquité; an IV an V).
- 102 L. 359. — 11 fief au V. Emigration (Homo, poète à Bumerit-Jony; acquité).
- 102 L. 360. — 16 fief au V. Vols à Merléac, au Quillio et à Uzel (Henri, laboureur à Kerguel, Morihan).
- 102 L. 361. — 16 fief au V. Vols à Plouisy (Marie-Elisabeth Quélen, fliandière à Guingamp; acquité).
- 102 L. 362. — 17 fief au V. Vols à Hémostoir et Loudéac (Veuve Olivier, de Loudéac).
- 102 L. 363. — 18 fief au V. Vols à Saint-Michel-de-Pélan et à Corseul (Grignon et sa femme, Cultier, laboureurs; an V an VI).
- 102 L. 364. — 2 vendémiaire an VI. Emigration (Colles, de Captaieux, Lévêque et Anne Le Barbier, sa femme, pris par le corsaire français « le Carlouche » sur un bâtiment anglais allant de Southampton à Jersey; déportés; an V an VI).
- 102 L. 365. — 19 vendémiaire an VI. Propos contre-révolutionnaires à Lannion (Rouzin, dit Benjamin, marchand de chevaux

à Guingamp; acquité; an V an VI; voir aussi 102 L. 451).

- 102 L. 366. — 11 vendémiaire an VI. Espolonnement de Marie Le Bouch, femme Hervé, inhumée à Botmel (Veuve Goulouarn, cultivatrices à Poultaouin; acquité; an V an VI).
- 102 L. 367. — 12 vendémiaire an VI. Clouarnette et meurtre de Guillaume Duval, à Gausson (Anne Ansel, fièvre à Landup; acquité; an V an VI; voir aussi 102 L. 733).
- 102 L. 368. — 16 vendémiaire an VI. Vol à Dinan (Bourdas, soldat, Perrine Renouard, femme Jouan, veuves Leuffant et Chenu, fliandières; acquités; an V an VI).
- 102 L. 369. — 17 vendémiaire an VI. Vol à Dinan (Goullier, dit la Ross, marchand; an IV an VI).
- 102 L. 370. — 18 vendémiaire an VI. Vol à Biffaut (Lahor, laboureur à Trépoirel; Clouarn, laboureur à Biffaut; acquité; an V an VI).
- 102 L. 371. — 19 vendémiaire an VI. Vols avec attroupement armé à Lannéris (Le Calvez, meunier à Quemperven, Le Gouët, subergiste à Lannion, Guernier, Guillou, Garnier, Boisvert, Chevillard et Bouillot, ex-dernier centenaire, soldats en garnison à Dinan, originaires de Saône-et-Loire; an V an VI).
- 102 L. 372. — 29 vendémiaire et 18 nivôse an VI. Vol aux Villages, en Saint-Brieuc (Pichet, isserand; Hélène Nabucet, domestique, contumax; an V an VI).
- 102 L. 373. — 21 vendémiaire an VI. Vol à Plouisy (Le Gallouët, isserand à Saint-Laurent; an V an VI).
- 102 L. 374. — 23 vendémiaire an VI. Vol à Ploerhan (Le Cornou, laboureur; an V an VI).
- 102 L. 375. — 21 vendémiaire et 16 ventôse an VI. Vols à Landrieux et Ploarneg (Jean et Joseph Allain, Ernel, Gabriel et Julien Jaisel, Cadier, Le Moine, Bâchu, Benys, les cinq derniers acquités; Riguard, contumax; an V an VI).
- 102 L. 376. — 26 et 27 vendémiaire an VI. Vols à Serven-Lahart; voir 102 L. 389, et vol de chevaux à Ploungour; voir 102 L. 315 (Le Bars, marchand de chevaux à Serven-Lahart; an V an VI).
- 102 L. 377. — 29 vendémiaire, 2 brumaire et 30 nivôse an VI. Vols à Pédron et à Piarneuf (Le Doré, dit Sabrelant, Denoy, dit Picard, Gracour, dit le Pointe, Le Picard, dit le Camard, Boschard, dit Trappe-hi-devant, Le Livre, dit le Normand, Grassvalé, dit Mathieu, menuisier à Saint-Jullen, Perrin, père et fils, de Plaine-Haute; les

cinq derniers acquités; les quinze premiers restés devant le jury d'accusation de Saint-Brieuc pour assassinat de Le Motte, commisaires près la municipalité de canton de Pédron; voir aussi 102 L. 791, et de Schert à Saint-Jacques; jugés, sous Le Picard, par le tribunal criminel de Morbihan; Doran, dit l'Espion, et Collin, dit la Gabelle, contumax; an V an VII; voir aussi pour Perrin, père et fils, 102 L. 429.

- 102 L. 378. — 15 brumaire an VI. Menaces à mort, dit an Haut-Coteau (Le Demout, sieur de la Roche; acquité; an V an VI).
- 102 L. 379. — 17 brumaire an V et 18 brumaire an VI. Vols à Lanvauly (Mandret et Videl, maris à Dinan; Lédard, cuisinier de Lanvauly).
- 102 L. 380. — 17 brumaire an VI. Complicité de rapt, sieg (Adès, sous-charge des prisons de Châteaubriant; acquité; an V an VI).
- 102 L. 381. — 18 brumaire an V et 17 ventôse an VI. Vol de chevaux à Ploerhan (Guignard, tailleur à Ylliauc; Oulnard, meunier à Ploerhan, Richard, son domestique; tous acquités).
- 102 L. 382. — 18 brumaire an V et 18 brumaire an VI. Vols à Saint-Brieuc et Ylliauc (Jean, François et Louis Bozard, laboureurs à Ylliauc, Gouillard, de Pannecé; les deux derniers contumax; an V an VI).
- 102 L. 383. — 18 brumaire an VI. Vol à Trézel (Boudard, orfèvre à Ploerha; an V an VI; voir aussi 102 L. 456).
- 102 L. 384. — 19 brumaire an VI et 16 fructidor an VII. Vols dans la forêt de Cozpen, en Saint-Solen (Huret, de Bannegre, sous-Héris, Agel et Desicour, de Héris, tous subalternes; le dernier contumax; an V an VIII).
- 102 L. 385. — 21 brumaire an VI. Emigration (Le Boulanger, pelletier retiré à Ploaret; déporté; an V an VI; voir aussi 102 L. 79).
- 102 L. 386. — 21 brumaire an VI. Emigration (de Trémoulin, de Ploerha; déporté; an V an VI).
- 102 L. 387. — 21 brumaire an VI. Faux témoignage relatif de la municipalité de canton de Loguivy-Plouhaire; acquité; an V an VI).
- 102 L. 388. — 25 brumaire an VI. Homicide par imprudence de Julienne Ravilly, femme Robit, en Haut-Coteau (Robit, son mari; an V an VII).
- 102 L. 389. — 15 brumaire an VI. Vol aux ballas de Lannion (Veuve Comtes, veuve à Ploerhan).
- 102 L. 390. — 16 brumaire et 25 pluviose an VI. Vol à Lanvauly (Bernard, sous-charge à Ploerhan); Le Tardif, dit Tardif, sous-

tinoux, laboureur à Pleasaix; an V-an VI.

102 L. 391. — 17 trévisse an VI. Vol de chevaux à Saint-Helen (Le Gall, marchand de bestiaux à Quilim; an V-an VI).

102 L. 392. — 2 nivose an VI. Emigration (Tampin, maître de billes à Tréguier; départ; an IV-an VI).

102 L. 393. — 15 nivose an VI. Vol de chevaux à Miosnoe (Guillerm, laboureur au Gouray).

102 L. 394. — 16 nivose an VI. Vol à Dinan (Le Bon, journalier).

102 L. 395. — 19 trévisse an V et 16 nivose an VI. Vol à Dinan (Thomas Le Breton, Veuve Marie Loret, femme Fauvel, revendeuses, Jeanne Roniel, femme Rabaté, blanchisseuse; les deux dernières contumax et les deux premières acquittées; an V-an VI).

102 L. 396. — 18 nivose an VI. Vol à Yvias (Le Roux, de Ploumer, récoltiste).

102 L. 397. — 19 nivose an VI. Vol à Hengout (Rouffot, pâtre à Plozral).

102 L. 398. — 21 nivose an VI. Vol de chevaux à Bégard (Dannou, marchand, Le Page, tailleur à Plosee).

102 L. 399. — 22 nivose an VI. Vol à Loudéac (Dernis, laboureur à Plourivo).

102 L. 400. — 26 nivose an VI. Incidies envers un adjudant major du 3^e bataillon de la 9^e demi-brigade (Laveuve, dit Loci, laboureur à Saint-Heriac; acquitté).

102 L. 401. — 15 pluviose an VI. Vols à Pédernec et à Saint-Noyez (Kerforn, laboureur à Saint-Laurent).

102 L. 402. — 16 pluviose an VI. Vol à Ploulech (Le Calvez, tailleur).

102 L. 403. — 17 pluviose an VI. Vols à Botzézan et à Quédzan (Longearé, tailleur à Guénégan).

102 L. 404. — 18 pluviose an VI. Vol à Trévion (Françoise Binin, blanchisseuse à Dinan; acquittée).

102 L. 405. — 19 pluviose an VI. Vol à Pléneuf (Jacques Samsou, laboureur, sa femme, Pierre et Louise, leurs enfants; les deux derniers acquittés).

102 L. 406. — 21 pluviose an VI. Faux témoignage dans une affaire de vol à Brélévénec renvoyée devant le tribunal criminel du Finistère (Guillon, laboureur à Servel; acquitté).

102 L. 407. — 22 pluviose an VI. Vol et meurtre de François Roche, à Ploulech (Prigent, pêcheur, et Cadorel, marchand de pilules à Lannou; voir aussi 102 L. 454).

102 L. 408. — 15 ventose an VI. Vol à Langout (Chesnel, tailleur à Saint-Pol de Léon).

102 L. 409. — 16 ventose an VI. Vol à Guénégan (Vincent Gellard, de Pommerit-Jaudy; acquitté).

102 L. 410. — 16 ventose an VI. Vol à Plouër (Gillette Le Roy).

102 L. 411. — 30 ventose an VI. Vol à Pléneuf (Briens, dit Le Lévy, laboureur à Langourin; acquitté; Soret, contumax de Saint-Jacques-d'Amé; an V-an VI).

102 L. 412. — 17 ventose an VI. Vol de robes à Cavan (Le Men, laboureur).

102 L. 413. — 18 ventose an VI. Vol à Hengout (Charlotte Blain, Marie Coic, mesdames; acquittées).

102 L. 414. — 25 vendémiaire et 18 ventose an VI. Vols à Saint-Polan, Ruca et Pléhonis (Trotet, coveur en paille, acquitté; Bédret, laboureur à Saint-Polan; Le Moutier, contumax de Pléneuf).

102 L. 415. — 10 ventose an VI. Vol à Ploumilliau (Le Quizor, jardinier à Ploubere; acquitté).

102 L. 416. — 29 ventose an VI. Vol à Grâce (Le Denmat, journalier à Merléac).

102 L. 417. — 15 germinal. 16 thermidor an V et 27 ventose an VI. Vol à Langouenan (Vincent et Guillaume Avril, journaliers à Taden et à Pleslin).

102 L. 418. — 15 germinal an VI. Vol à Prat (Rodeveit, couvreur à la Roche-Derrien; acquitté).

102 L. 419. — 15 germinal an VI. Bigamie (Prothomme, loueur de chevaux à Dinan, contumax; an II-an VI).

102 L. 420. — 16 germinal an VI. Vol à Pierneuf (Perrin, père et fils, laboureurs à Plaine-Haute; an VI-an XI; voir aussi 102 L. 377).

102 L. 421. — 18 germinal an VI. Coups et blessures à Saint-Quay, canton d'Etalles (François Daguerre, marin, Jean Daguerre, Pierre et Jean-Baptiste Silvestre, laboureurs; acquittés).

102 L. 422. — 18 germinal an VI. Vol à Gorseul (Quéré, tessand à Créhan).

102 L. 423. — 19 germinal an VI. Vols à Héranbihen, Héroussal et Pédernec, et assassinat de la veuve Heliez, à Plangouenan (Ruellan, dit Coillou-Bien, cordonnier à Pléneuf, ancien forçat; condamné à mort; an V-an VI).

102 L. 424. — 15 floréal an VI. Vols à Kernoroch et à Trégonneau (Michaux, laboureur à Landébéron; acquitté).

102 L. 425. — 18 floréal an VI. Vol à Etalles (Boisjavel, marin; acquitté).

102 L. 426. — 6 floréal et 18 messidor an VI. Vols à Pédernec et Trégannus (Hervé, dit Cos-Mignou, et Olivier, dit Guernanfin, laboureurs à Moustéru; condamnés à mort, le second par contumace).

102 L. 427. — 17 floréal an VI. Vol à Plouley (Le Guen, Le Quéret et François Henry, labou-

reurs, Louis Henry, blanchiers; acquittés).

102 L. 428. — 18 floréal an VI. Vol à la perception des contributions du Gouray (Nivel, aubergiste à Moncontour).

102 L. 429. — 19 floréal an VI. Vol de chevaux à Plarunel (Le Fèvre, de Saint-Gilles-Jacqueline et Pélron, de Pédernec, laboureurs; la seconde acquittée).

102 L. 430. — 20 floréal an VI. Assassinat de Marie-Anne Rosae, femme Pierre, à Pléneuf, et meurtre à Pléneuf (Le Gallard, hessand à Bréha; condamné à mort; an V-an VI).

102 L. 431. — 21 floréal an VI. Meurtres d'incendie et d'empoisonnement à Laureles (Veuve Resté, ménagère; condamnée à mort).

102 L. 432. — 24 floréal an VI. Coups et blessures à Saint-Jodien (Mou, laboureur; acquitté; an V-an VI).

102 L. 433. — 25 floréal an VI. Meurtre de René Boudo, à Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle (Hervé, dit Héban, laboureur, à Plangouenan; an V-an VI).

102 L. 434. — 27 floréal an VI. Faux témoignage dans l'affaire Cadorel; 102 L. 407 (Leigabel, marchand d'olives à Lannou; acquitté).

102 L. 435. — 15 prairial an VI. Vol sur le bateau corsaire « Le Styx », d'Etalles (Dandier, capitaine du bateau, Le Phil, marin à Saint-Quay; acquittés).

102 L. 436. — 18 prairial an VI. Vols à Belle-lis-sur-Terre (Guillaume et Jacques Delahé, tissand, Le Queller, Le Cox et Person, laboureurs, Le Kervern, couturier, tous de Louargat; condamnés à mort).

102 L. 437. — 24 prairial an VI. Vol à Saint-Gildas (Le Garé, laboureur à Cochin).

102 L. 438. — 15 messidor an VI. Vol à Ploulech (Le Not, laboureur à Ploubere; condamné à mort).

102 L. 439. — 15 messidor an VI. Vol à Plouaret (Le Tailleur, journalier à Cavan).

102 L. 440. — 16 messidor an VI. Vol à la caserne de Dinan (Lalbalétrier, aubergiste à Trévion; sa femme, acquittée; an VI-an VII).

102 L. 441. — 17 messidor an VI. Vol à Dinan (Marie Le Mée, femme Collin, nourrice à Lanvalley; acquittée).

102 L. 442. — 17 messidor an VI. Menaces de mort et d'incendie à Kerrouach (Moudron, journalier; acquitté).

102 L. 443. — 18 messidor an VI. Vol à Saint-Brandan (Cléric, laboureur).

102 L. 444. — 19 messidor an VI. Vol au Haut-Corlay (Hélio, laboureur).

102 L. 445. — 19 messidor an VI. Vol à Pléneuf (Nepveu, tissand).

102 L. 446. — 20 messidor an VI. Usurpation de fonctions publiques (Coty, ex-assesseur

du juge de paix, Le Mout, ex-juge de paix de Guenvel; acquittés; voir aussi 102 L. 438).

102 L. 447. — 20 messidor an VI. Vol à Pabu (Marie-Jeanne Foucau, blanchisseuse à Kerity; an V-an VII).

102 L. 448. — 24 messidor an VI. Faux (Le Mout, ex-juge de paix de Guenvel; acquitté; voir aussi 102 L. 446).

102 L. 449. — 24 messidor an VI. Meurtre de Mathurin Tronel, à Broons (Lassaut, contumax, de Lannou).

102 L. 450. — 25 messidor an VI. Suppression d'enfant (Arca Antoin, domestique à Cavan; acquitté).

102 L. 451. — 25 messidor an VI. Propos contre-évidents (Benjamin à Trégastel (Bottin, dit Benjamin, marchand de chevaux à Guérande; départ; an V-an VI; voir aussi 102 L. 265).

102 L. 452. — 26 messidor an VI. Assassinat de Jean Guillem, de Marguerite Riou, sa femme et de Suzanne Riou, sa mère, à Plangouenan (Trégar, laboureur; tous damnés à mort).

102 L. 453. — 27 messidor an VI. Assassinat de Pierre Quillem, de Lourenco et sœur à Kerrouach-Silard et Couvreur (Le Page, tissand à Lannou; condamné à mort; voir aussi 102 L. 436).

102 L. 454. — 28 messidor an VI. Meurtre d'Etienne Bessonier, à Trévion (Cher, laboureur; acquitté).

102 L. 455. — 29 messidor an VI. Propos contre-émotionnaires à Pléneuf (Le Bell, laboureur; départ).

102 L. 456. — 15 thermidor an VI. Vol à Plangouenan (Victoire Le Narvaise, femme Le Louargat, de Gouy).

102 L. 457. — 16 thermidor an VI. Menaces d'incendie à Dinan (Fouquet, marin; acquitté).

102 L. 458. — 17 thermidor an VI. Vol à Plouaret (Marie Le Boer, domestique; acquittée).

102 L. 459. — 17 thermidor an VI. Vol à Trégonneau (Le Tio, charpentier; an V-an VI; voir aussi 102 L. 318 et 319).

102 L. 460. — 18 thermidor an VI. Vol aux environs de Fontevieux (Perré, char de bois à Plourivo).

102 L. 461. — 19 thermidor an VI. Vol à Kerrouach-Silard (Gosselin, tailleur à Trévion).

102 L. 462. — 19 thermidor an VI. Vol à Plangouenan (Trégar, journalier à Broons).

102 L. 463. — 21 thermidor an VI. Vol à Pléneuf (Cochin, domestique; acquitté).

102 L. 464. — 21 thermidor an VI. Vol à Pléneuf (Fouquet, repris aux environs; acquitté).

102 L. 465. — 16 messidor et 21 thermidor an VI. Meurtre de Françoise Maillet, à Mouty-Tréguier (Le Gall, tailleur à Tréguier; an IV-an VI).

- 102 L. 456. — 26 vendémiaire au VI. Faux (Bout et Stéphan), cultivateurs au Mervez; acq.; an V-an VII.
- 102 L. 457. — 27 thermidor au VI. Moutre de François Rodé, à Ploëbech (Penven, Bézard à Rosper, Cozianiti, subergiste, et Guyonard, chaudronnier, à Capenne; acq.; voir aussi, pour Guyonard, 102 L. 490).
- 102 L. 458. — 15 fructidor au VI. Vol à Saint-Laurent (Le Pichouroux, labourer à Ploëze; sa femme, acq.; an VI-an VII).
- 102 L. 459. — 15 fructidor au VI. Vol à Bubulien (Marie-Anne Romat, cultivatrice à Ploëbech; acq.).
- 102 L. 470. — 17 fructidor au VI. Vol à Pommerit-Jaudy (Beloe, tailleur à Prat; acq.).
- 102 L. 471. — 18 fructidor au VI. Vols à Callac, Ploëgoner et Carnoët (Le Taliec, cultivateur, et Houssou, journalier à Ploëgoner).
- 102 L. 472. — 19 fructidor au VI. Vol à Prat (Le Gras, sordomnie à Penh, Yves Le Cley, tissier, et Pierre Le Cley, journalier à Bertet; an VI-an VII).
- 102 L. 473. — 21 fructidor au VI. Moutre de Jean Le Corre, à Ploëmagar (Le Roux, journalier, acq.).
- 102 L. 474. — 21 fructidor au VI. Faux (Zoron, employé aux barrières à Guingamp; acq.).
- 102 L. 475. — 22 fructidor au VI. Tentative d'assassinat à Courzel (Gautret, forçat évadé, menotté; condamné à mort; 1787-an VII).
- 102 L. 476. — 23 fructidor au VI. Maltraitements (Deruy, endonnetier à Saint-Brieuc; acq.).
- 102 L. 477. — 28 messidor et 23 fructidor au VI. Faux (Géopel, notaire à Tréguier; an VI-an VII).
- 102 L. 478. — 23 fructidor au VI. Infanticide à la Prénessaye (Marie Laurent, domestique, Clélio, meunier, son patron, acq.).
- 102 L. 479. — 15 vendémiaire au VII. Tentative de vol de vivres à Lamballe (Fouchard, aide garde-magasin des vivres; acq.; an VI-an VII).
- 102 L. 480. — 15 vendémiaire au VII. Vol à Langolat (Trichet, charbonnier à Pommerit-Jaudy; an IV-an VIII).
- 102 L. 481. — 16 vendémiaire au VII. Vol à Tréguier (Marie-Jeanne Le Bouc, femme Le Calver, blanchisseuse à Ploëguet; acq.; an VI-an VII).
- 102 L. 482. — 16 vendémiaire au VII. Vol à Saint-Théo (Joseph et Jean Rauff, Joseph et Vincent Le Roux; sous contumax et acq.; an VI-an VII).
- 102 L. 483. — 17 vendémiaire au VII. Menaces d'incendie (Toudec, cultivateur à Prat;

- acq. comme irresponsable; an V-an VII).
- 102 L. 484. — 18 vendémiaire au VII. Propos contre-révolutionnaires (Lainé, labourer à Quessoy; acq.; an VI-an VII).
- 102 L. 485. — 18 vendémiaire au VII. Infanticide à St. Vignac (Françoise Roptin, femme Bougault, de Sévigne; condamnée à mort; an VI-an VII).
- 102 L. 486. — 19 vendémiaire au VII. Propos contre-révolutionnaires (Rouault, cordonnier à Quintin; acq.; mais condamnée pour ivresse; an VI-an VII).
- 102 L. 487. — 15 brumaire au VII. Vol à Billon (Huel, labourer à Plémy; acq.; an VI-an VII).
- 102 L. 488. — 15 brumaire au VII. Vol à Dolé (Thiercy, imprimeur à Paris; an VI-an VII).
- 102 L. 489. — 16 brumaire au VII. Menaces d'incendie (Le Coquil, loueur de chevaux à Guingamp; acq.; an VI-an VII).
- 102 L. 490. — 17 brumaire au VII. Vol à Capenne (Guyonard, chaudronnier; an V-an VII; voir aussi 102 L. 467).
- 102 L. 491. — 17 brumaire au VII. Vol dans la chapelle de la Trinité, à Perros-Hamon (Yvonne Poulain, filandière à Tréguier; acq.; an VI-an VII).
- 102 L. 492. — 17 brumaire au VII. Vol à Broons (Tourneval, meunier à Ploëmagat, contumax; an VI-an VII).
- 102 L. 493. — 18 brumaire au VII. Vol de vaches à Caven (Perrot, tissier à Prat).
- 102 L. 494. — 23 brumaire au VII. Récit d'effets volés à Kermaria-Sulard et à Coëtreven (veuves Le Pape et Pasquon, de Louanne; la première acq.; la deuxième condamnée à mort; an VI-an VII; voir aussi 102 L. 463).
- 102 L. 495. — 15 frimaire et 7 vendém. au VII. Vol d'une boîte contenant de l'argenterie appartenant à l'ex-récepteur des domaines nationaux à Lanvollon (Kerellec, fabricant de bus à Guingamp; acq.; mais condamné à restituer la boîte vide; an VI-an VII; voir aussi 102 L. 517).
- 102 L. 496. — 18 brumaire et 15 frimaire au VII. Vol à Trédarzac (Roudot, marin à Ploha, déseigneur; acq.; voir aussi 102 L. 385).
- 102 L. 497. — 16 frimaire au VII. Vol au Lagué (Marie-Anne Boistardy, domestique à Hénon).
- 102 L. 498. — 16 frimaire au VII. Vol à Plurien (Hélène Le Moine, domestique).
- 102 L. 499. — 17 février, 17 germinal an V. 17 frimaire au VII. Vols à Créhen (Le Charpenier, de Plohalay, Mabile, de Créhen; Blanchard, de Créhen; Ohaa, de Plohalay; tous labourers, le

- deuxième condamné à mort; an IV-an XI).
- 102 L. 500. — 15 nivôse au VII. Vols de ruches à Trévère et Saint-Ollivier-Vieux (Le Gall, journalier à Saint-Gilles).
- 102 L. 501. — 16 nivôse au VII. Vols de chevaux à Quemperven et Ploëmiliau (Le Floch, de Tréméven; déporté; an V-an VII; voir aussi 102 L. 315).
- 102 L. 502. — 16 nivôse au VII. Vols de chevaux à Saint-Adrien et Lanroët (Le Parré, cuisinier à Quintin; an VI-an VII).
- 102 L. 503. — 10 leumaire et 17 nivôse au VII. Vols à Saint-Hélen et Colorguen (Gourdel, père et fils; le second acq.; an VI-an VIII).
- 102 L. 504. — 18 nivôse au VII. Faux témoignage au justice de paix de Ploëze (Maot, labourer à Ploëze, Louise Le Sage, lingère au Gouray; acq.; an VI-an VIII).
- 102 L. 505. — 18 nivôse au VII. Tentative de meurtre d'Yves Dubois, à Mûr (Le Collado, homme de loi à Corlay; condamné à deux mois de prison comme ayant attaqué involontairement à Dubois).
- 102 L. 506. — 20 nivôse au VII. Délivrance de faux certificats militaires (Cheray, cuisinier à Saint-Brieuc; acq.; an III-an VIII).
- 102 L. 507. — 15 nivôse au VII. Vol à Tréfumel (Faux et Salveret, chaudronniers à Guenroc et à Ploëmagat).
- 102 L. 508. — 16 nivôse au VII. Vol à Guingamp (Marion, dit Calot, coureur de chevaux; Anne Royer, femme Hélay, acq.).
- 102 L. 509. — 16 nivôse au VII. Vol à Corcel (Morin, domestique à Saint-Michel-de-Plelan; acq.).
- 102 L. 510. — 18 nivôse au VII. Assassinat de Perrine Heilès, femme Jacob, à Ploëbech (Jacob, son mari, cultivateur à Ploëbech; condamné à mort; an VI-an VII).
- 102 L. 511. — 19 nivôse au VII. Assassinat de Paul Marval, mercetier-tailleur à Dinan, en janvier 1789 (Françoise Trancheven, sa veuve; acq.; précédemment condamnée à mort, ainsi que Hesson, soldat au régiment de Penthièvre à Dinan, tous deux par contumace, le 5 juin 1789 par la Cour royale de Dinan; 1789-an VII).
- 102 L. 512. — 20 nivôse au VII. Infanticide (Julienne Trévaux, femme Meissan, blanchisseuse à Trévaux; condamnée à mort).
- 102 L. 513. — 22 nivôse au VII. Chouannerie (Morgely, cultivateur à Cressé; deux mois de prison; 1795-an VII).
- 102 L. 514. — 23 nivôse au VII. Chouannerie (Journeux et Coulomb, labourers à la

- Chapelle-Blanche; le premier condamné à mort; an IV-an VIII).
- 102 L. 515. — 23 nivôse au VII. Correspondance avec les chouans (Vauré Le Boulanger, cultivateur à Trélay; condamnée à mort; an VI-an VII).
- 102 L. 516. — 24 nivôse au VII. Chouannerie (Cotté, charbonnier à Lanroët; acq.; an IV-an VII).
- 102 L. 517. — 24 nivôse au VII. Faux passeport (Kerellec, subergiste à Ploëmagat; acq.; an VI-an VII; voir aussi 102 L. 495).
- 102 L. 518. — 25 nivôse au VII. Chouannerie (Houde, charbonnier à Buzon; acq.; an VI-an VII).
- 102 L. 519. — 25 nivôse au VII. Chouannerie (Vivier, labourer à Ploëze; acq.; an VI-an VII).
- 102 L. 520. — 26 nivôse au VII. Chouannerie (Lemaire, juge de paix, François Le Méry, notaire à Perrenon; acq.; an VI-an VII).
- 102 L. 521. — 27 nivôse au VII. Chouannerie (Coulomb, sabotier à Saint-Alban; an VI-an VIII).
- 102 L. 522. — 15 ventôse au VII. Correspondance avec Louis Le Vennet de la Ville-Épée (Ange-Maurice Le Vennet, et Meunier de Mollev; acq.; an V-an VII; voir aussi 102 L. 582 et 583).
- 102 L. 523. — 16 fructidor au VI et 16 nivôse au VII. Vol à Saint-Laurent (Foucault, subergiste à Lanroët, Savidan, cultivateur à Lanroët; acq.; Marie, charretier à Trélay, contumax; condamné à mort).
- 102 L. 524. — 16 ventôse au VII. Vol à Rosper (Le Goutier, journalier à Cayal).
- 102 L. 525. — 16 ventôse au VII. Chouannerie et incendie à Tréguier (Moussé, tissier; an VI-an VII).
- 102 L. 526. — 17 ventôse au VII. Vol à Ploëze (Marie-Hamon, blanchisseuse à Saint-Brieuc; an VI-an VIII).
- 102 L. 527. — 18 ventôse au VII. Vol à Mar (Le Normand, labourer à Lanroët).
- 102 L. 528. — 21 ventôse au VII. Tentative de meurtre à Ploëze (Lemaire, cultivateur; sous-tumax).
- 102 L. 529. — 21 ventôse au VII. Tentative de meurtre d'Alexandre Elvire, agent de la commune de Saint-Gilles-Vieux-Marché (Silvestre, dit le Benhoume, labourer; an VI-an VII).
- 102 L. 530. — 22 ventôse au VII. Propos contre-révolutionnaires (Alexandre, de Guingamp; acq.).
- 102 L. 531. — 23 ventôse au VII. Vol de ruches à Ploëmagat (Trochard, labourer à Bréac).
- 102 L. 532. — 15 germinal an VII. Vol de ruches à

Bolizan (Françoise Le Glazou, journalière, Toule et Jeanne, laboureurs).

102 L 533. — 16 germinal an VII. Vol de chevaux à Plouhaër; acquitté.

102 L 534. — 16 germinal an VII. Vol à Piédran (Françoise Rouzet, lingère à Moncoeur; acquittée; voir aussi 102 L 547).

102 L 535. — 22 brumaire et 16 brumaire an VII. Vol et maltrahements à la Chêze Launay, laboureur à la Chêze, Guillou, dit Ghoux, marchand à Trévé; acquittés; an VI-an VII.

102 L 536. — 16 brumaire an VII. Tentative de meurtre de Jean Le Naour à Trébévan (Le Floch, dit Sans-Socle, cultivateur; acquitté).

102 L 537. — 18 brumaire an VII. Chouannerie (Postal père et fils, maçons à Mégrit; acquittés).

102 L 538. — 18 brumaire an VII. Meurtre à Hénañbihen (Frébermond, laboureur, Meunier, dit Lahaënné, soldat de la 6^e demi-brigade en cantonnement à Hénañbihen; acquittés).

102 L 539. — 15 brumaire an V, 17 brumaire an VI et 15 prairial an VII. Vol à Cossoul (Gourieux, cordonnier à Pleurtell, Suzanne Péronneau, fleuriste à Cossoul, Guillaume Péronneau, tourneur à Plédeliac; an V-an VIII).

102 L 540. — 16 prairial an VII. Vol de ruches à Caennéec (Kerléan, maçon à Lanvézéac).

102 L 541. — 17 prairial an VII. Meurtre de Pierre Quemper, à la Bouillie (Mathurin Quemper, son neveu; acquitté).

102 L 542. — 18 brumaire an VII. Infanticide (Veuve Guillaume, fiandière à Loudéac; acquittée).

102 L 543. — 18 prairial an VII. Tentative d'assassinat de Guillaume Tassel, agent de la commune de Ploubezze (Le Digarhier, contumax, de Ploumilliau; condamné à mort; an VI-an VII).

102 L 544. — 18 prairial an VII. Tentative de meurtre à Pledban (Roëta, journalier à Plogreocant).

102 L 545. — 15 messidor an VII. Menaces d'incendie à Hénañbihen (Marie Forest, tailleur à Dinan; acquittée).

102 L 546. — 15 messidor an VII. Vols à Cossoul et Saint-Michel-de-Plélan (Morin, domestique à Saint-Michel).

102 L 547. — 16 messidor an VII. Vol à Plévic (Françoise Rouzet; voir aussi 102 L 534).

102 L 548. — 16 messidor an VII. Vol à Goudehin (Marie-Jeanne Uliac, fiandière à Ploubé; acquittée).

102 L 549. — 17 messidor an VII. Vol à la commune de Moulberff à Guingamp (Le Scorpel, tailleur).

102 L 550. — 16 thermidor an VII. Dénonciation calomnieuse (Béatrix Bialay, femme André, marchande, Marguerite Perron, journalière, Marie-Joseph Deder, marchand, Marie Bialay, toutes de Guingamp, la dernière acquittée).

102 L 551. — 17 thermidor an VII. Fabrication de faux louis d'or (Rieu, cultivateur à Plounet; acquitté).

102 L 552. — 17 thermidor an VII. Dilapidation de bois (Thoraval, garde-forestier à Landreoc; acquitté).

102 L 553. — 18 thermidor an VII. Infanticide (Françoise Guyonard, fiandière à la Motte; acquittée).

102 L 554. — 4 messidor et 18 thermidor an VII. Emission de fausse monnaie à Ploubé et Ploubec (Alain et Jean Hervé, maçon à Yvias, la première contumax, Gilles Hervé, laboureur à Ploubé, Blondel, corbe de bois à Beauport; acquittés; an VII-an VIII).

102 L 555. — 15 fructidor an VII et 25 frimaire an X. Vols à Goues et Saint-Théo (Lessorri, hâsernard à la Primesseya; quatre ans de détention; acquitté le 13 frimaire an X par le tribunal spécial pour chouannerie en frimaire an VIII; condamné d'abord par le tribunal criminel à achever sa peine).

102 L 556. — 16 fructidor an VII. Vol à Coubes (Maurine Jossé, journalière, Brard, couvreur; acquittés).

102 L 557. — 17 fructidor an VII. Vol à Lamballe (Marie Jaouën, femme Le Clerc de Saint-Malo).

102 L 558. — 18 fructidor an VII. Vols à Ploubé, Taden, Saint-Helen et Trébévan (Françoise Binin, femme Host, vendeuse, et Julienne Besnard, journalière à Dinak).

102 L 559. — 19 fructidor an VII. Vols à Saint-Brieuc (Genall, notaire, Hella, menuisier; Marguerite Geoffroy, femme dudit Hella, acquittée; an VII-an VIII).

102 L 560. — 21 fructidor an VII. Assassinat de Perrine Regnaud, noyée à Goulpes (Maurice Regnaud, son beau-frère, laboureur à Yvoznac; condamné à mort; an VII-an IX).

102 L 561. — 15 vendémiaire an VIII. Vol à Lannion (Girgouze, charpentier, Rougel, jardinier, acquittés; an VII-an VIII).

102 L 562. — 15 vendémiaire an VIII. Vol à l'Herculage (Le Sagorin, laboureur à Plainel; acquitté; an VII-an VIII).

102 L 563. — 20 nivôse an VI et 16 complémentaire an VIII. Vol à Kérlily (Marie Simon, femme Le Penne; acquittée; Hervé, dit Goss-Cor, d'Yvias, contumax).

102 L 564. — 16 vendémiaire an VIII. Vol à Plou-

meau-Gautier (Le Corre, laboureur; acquitté; an VII-an VIII).

102 L 565. — 17 vendémiaire an VIII. Vol à Saint-Brieuc (Le Châtr, cordonnier; acquitté; an VII-an VIII).

102 L 566. — 17 vendémiaire an VIII. Vol à Coëntieux (Mach, laboureur à Pomméret; an VII-an VIII).

102 L 567. — 21 vendémiaire an VIII. Menaces de mort contre sa femme et ses enfants (Quidinn, subrogé à Pseudaniel, vétérinaire, cultivateur à mort; an VII-an VIII).

102 L 568. — 22 vendémiaire an VIII. Assassinat de Renée Ponsol, femme Le Guern, à Plouvez-Quidinn (Le Guern, son mari) et Marie Bouché, domestique à Belle-Ile-en-Terre; le premier condamné à mort, la seconde acquittée; an VII-an VIII).

102 L 569. — 23 vendémiaire an VIII. Assassinat de Marie-Jeanne Becher, femme Geoffroy, à Bestivan (Sébastien Geoffroy, son fils, laboureur à Hourbeac, condamné à mort; an VII-an VIII).

102 L 570. — 23 vendémiaire an VIII. Fausse quittance (Trigoy, cultivateur à Lamball; an VIII).

102 L 571. — 24 vendémiaire an VIII. Coups et blessures (Morv, laboureur à Saint-Guenn; an VII-an VIII).

102 L 572. — 24 vendémiaire an VIII. Fausse quittance (François, cultivateur à Lamball; an VIII).

102 L 573. — 15 prairial an VIII. Complicité d'écrouses de la prison de Guingamp (Métou, concubine).

102 L 574. — 16 brumaire an VIII. Vol à Langoust (François et Jean Capitain, procureur de pierré; acquittés).

102 L 575. — 16 brumaire an VIII. Vol à Guingamp (Margasille Le Guen, marchande de sel; acquittée).

102 L 576. — 26 frimaire an VIII. Meurtre de Jean Le Dantes, à Ploubec (Martin, cultivateur; acquitté; an VII-an VIII).

102 L 577. — 27 frimaire an VIII. Meurtre de Jean Gouh, à Goulpes (Plessé, notaire et procureur; acquitté; an VII-an VIII).

102 L 578. — 20 ventôse an VIII. Tentative de vol à Goulpes (Kevais, laboureur à Saint-Croix de Guingamp, Olivier, hâsernard à Goulpes; acquittés).

102 L 579. — 8 prairial an VII et 10 germinal an VIII. Chouannerie (Le Beau, d'Ilhennet et Madigan, de Merdrignac, laboureurs; amnistiés en vertu de l'arrêt des consuls du 14 ventôse an VIII; an VI-an IX).

102 L 580. — 21 vendémiaire et 10 germinal an VIII. Chouannerie (Bouff, dit le Grand-

Goullouze, laboureur an Lestay amoué; an VII-an VIII).

102 L 581. — 26 fructidor an VII, 21 vendémiaire et 10 germinal an VIII. Chouannerie (Le Vieux, Le Bonnet, Landou, tous de Ploubec, contumax; amnistiés; an V-an VIII).

102 L 582. — 21 vendémiaire et 10 germinal an VIII. Chouannerie (Bou, cultivateur à Hénañbihen; amnistié; an IV-an VIII).

102 L 583. — 10 prairial an VIII. Chouannerie (Fradelle Le Vieux de la Ville-Gourin, de Morieux; amnistié; an IV-an VIII; voir aussi 102 L 582 et 785).

102 L 584. — 17 brumaire an VII et 10 prairial an VIII. Vol à Trébévan (François Barrot et François Olive, femme Carpentier, revendeuse, veuve Olive, enduiteuse Marie Roussel, femme Gouriel, fiandière, toutes de Goues; acquittés; Julien Gardel, marchand de chiffons à Elouas).

102 L 585. — 16 germinal an VII. Tentative de vol à Lamballe (Mathurine Denis, tricoteuse).

102 L 586. — 17 prairial an VIII. Vol à Lamballe (Fouvan, laboureur; acquitté).

102 L 587. — 17 prairial an VIII. Tentative de vol à Quemperec (François et Jean Penven, hâsernards à Landreoc et Brohennec).

102 L 588. — 18 brumaire an VIII. Vol à Guingamp (Marie-Jeanne Goues, fille de contumax; sortie de prison lors de l'évasion des rebelles à Saint-Brieuc, dans la nuit du 4 au 5 brumaire an VIII; an VII-an VIII).

102 L 589. — 18 germinal an VIII. Vol à Pléban (Le Mour, menuisier, contumax; Duval, laboureur, acquitté).

102 L 590. — 19 ventôse an VIII. Vol à Pledban (Garet, marin, de Brovez).

102 L 591. — 21 brumaire an VIII. Tentative de meurtre à Lamballe (Stannet, menuisier; acquitté; an VII-an VIII).

102 L 592. — 14 brumaire an VIII. Infanticide au Gerrey (Marie Robert, domestique, contumax; acquittée; an IV-an VIII).

102 L 593. — 15 brumaire an VIII. Vol à Lanrevel (Le Plessé, journalière, et Le Lannec, hâsernard, à Goues, Olivier, hâsernard à Bédan).

102 L 594. — 16 brumaire an VIII. Vol à Lanrevel (Bouven, serrurier).

102 L 595. — 16 brumaire an VIII. Vol au château de Bédan, en la Paroisse (Goues, domestique à Quindin; acquitté; an VII-an VIII).

102 L 596. — 17 brumaire an VIII. Vols à Plézel (Jacques et Yves Le Galvez, Prigent et Meunier, laboureurs à Bédan).

102 L 597. — 17 brumaire an VIII. Vol au château de Bédan, en la Paroisse (Le Beau, hâsernard, hâsernard; acquitté).

Procès-verbaux réunies sous telle ou telle date par un non-lieu.

- 102 L. 598. — 6 juin 1792 (I). Maltraitements à Dinan.
- 102 L. 599. — 21 juin 1792. Meurtre de Pierre Clavier, à Dinan.
- 102 L. 600. — 11 septembre 1792. Propos anticonstitutionnels (Pons, curé de Lanceloux).
- 102 L. 601. — 17 octobre 1792. Célébration de messe dans la chapelle Saint-Nicolas, en Keriva (Le Penne, diacre).
- 102 L. 602. — 7 novembre 1792. Propos anticonstitutionnels (Le Bourgais, vicario à St-Hélen).
- 102 L. 603. — 14 novembre 1792. Atteignement à Trémeur, le 4 août 1792 (Blanchard, maire et quatre individus de Trémeur et du Lascouët).
- 102 L. 604. — 24 novembre 1792. Ecrits séditieux (Le Quillien, d'Alincourt, contumax).
- 102 L. 605. — 31 janvier 1793. Faux assignat à Pontrioux.
- 102 L. 606. — 15 février 1793. Cris séditieux à Merdrignac (1792-1793).
- 102 L. 607. — 25 mars 1793. Propos contre-révolutionnaires (Chéron, recteur de Plésidy; 1792-1793).
- 102 L. 608. — 12 avril 1793. Atteignement à Plaine-Haute le 23 mars 1793.
- 102 L. 609. — 17 avril 1793. Chouannerie à Bréhand contre individus de Bréhand, Hénon, Quessoy, Tréby et Trégenestre renvoyés devant le tribunal criminel par la commission militaire de Saint-Brieuc; confiscation des biens de sept individus de Bréhand, Hénon et Quessoy, condamnés à mort par la commission militaire le 2 avril).
- 102 L. 610. — 25 avril 1793. Refus de quitter la France (Lecann, prêtre à Trémeur; 1792-1793).
- 102 L. 611. — 8 juillet 1793. Emigration (Le Quinquin, domestique à Lannion, et Kersanez, laboureur à Ploumilliau).
- 102 L. 612. — 26 août 1793. Protestation contre l'élection du citoyen Le Ferre, vicario épiscopal, desservant de Botzean, comme président de l'Assemblée primaire du canton de Prat Savidan, juge de paix de Prat et Le Guo, cultivateur à Lanneven).
- 102 L. 613. — 29 août 1793. Prévention (Le Cox, juge de paix de Loguivy-Plougras; 1792-1793).
- 102 L. 614. — 7 septembre 1793. Dépréciation d'assignats (Delaitre, directeur des forges du Vaulane).

- 102 L. 615. — 12 frimaire an II. Refus d'obéissance au maire de la Roche-Derrien (1793-an II).
- 102 L. 616. — 25 pluviose an II. Emigration (Arthur, de Gomet; 1793-an II).
- 102 L. 617. — 4 ventose an II. Chouannerie (Gratignon, journalier à Saint-Brançon).
- 102 L. 618. — 8 germinal an II. Emigration et espionnage (Morand, homme de loi, à Guingamp; 1793-an II).
- 102 L. 619. — 2 prairial an II. Cris séditieux à Lamballe.
- 102 L. 620. — 4 prairial an II. Récol de Le Maître, chapelain de la Ville-Josse en Hénon-Juven, déporté (Armande La Celle, femme Farcy; voir aussi 102 L. 101 et 613).
- 102 L. 621. — 14 prairial an II. Vol d'effets au château de Saint-Quilouët, en Plaineil, appartenant à madame de la Fayette (Du Bouilly, juge de paix de Quintin-campagne; 1792-an II).
- 102 L. 622. — 24 prairial an II. Vente de grains hors du marché (Garoche, juge de paix de Planguenoual).
- 102 L. 623. — 29 messidor an II. Emigration (Marie-Louise, Française et Julienne Brunet, de Saint-Brieuc).
- 102 L. 624. — 26 messidor an II. Enlèvement de grains (Saintost, maire de Plouha).
- 102 L. 625. — 2 thermidor an II. Vente de grains hors du marché, à Pirelan (1792-an II).
- 102 L. 626. — 11 thermidor an II. Propos contre-révolutionnaires à Dinan et embauchage pour les chouans.
- 102 L. 627. — 11 thermidor an II. Recel d'émigrés (Charlotte Langlais, ancienne gouvernante chez madame de Bédée de la Bentardais, et Françoise Boulou, domestique à Corseul).
- 102 L. 628. — 13 thermidor an II. Propos séditieux à Duault (1792-an II).
- 102 L. 629. — 19 fructidor an II. Recel d'effets appartenant au sieur Boulba, excuré de Plouguet (Anne Le Roux, sa domestique).
- 102 L. 630. — 11 fructidor an II. Processions nocturnes à la montagne Saint-Michel, en Druault, et rassemblements à Grâces, Bourbrée, Plougave, Capelot, Pessivon, Moustier, Tréganais et Bouteil (Toubois, maire, Le Goff, agent national, Bastard, président du comité de surveillance, et Desjars, juge de paix de Pessivon, seize hommes et cinq fermiers de Bouteil, Bourbrée, Condout, Grâces, Moustier, Plougave et Dussignee).
- 102 L. 631. — 15 fructidor an II. Opposition à la perception des contributions foncière et mobilière (Courret, juge de paix de Lantéhen).

- 102 L. 632. — 24 fructidor an II. Achat de cartouches (Le Gal, laboureur à Saint-Donan).
- 102 L. 633. — 28 fructidor an II. Recel de déserteurs à Hénon.
- 102 L. 634. — 30 fructidor an II. Désertion (Guillaume et François Jernu, de Quessoy).
- 102 L. 635. — 11 vendémiaire an III. Chouannerie (Jerro, laboureur à Plaineil; an II-an III).
- 102 L. 636. — 12 vendémiaire an III. Refus de serment civique (Guillaume Loret, laboureur à Plouguet; 1793-an III).
- 102 L. 637. — 12 vendémiaire an III. Chouannerie (Hés, fauteur de fossés à Plémy; an II-an III).
- 102 L. 638. — 16 vendémiaire an III. Espionnage (Martin, marchand de fusils à la Prévenay; an Jean III).
- 102 L. 639. — 25 vendémiaire an III. Déclaration dans la forêt de Boffan Le Roy, officier municipal de Loguivy-Plougras et sept individus de Loguivy et Plouguet; 1793-an III).
- 102 L. 640. — 28 vendémiaire an III. Désertion (Jolien Le Joubé, de Plougras, et son père, charronniers; 1792-an III).
- 102 L. 641. — 7 brumaire an III. Faux Le Mou, juge de paix d'Yves; an Jean III).
- 102 L. 642. — 27 brumaire an III. Faux de son nom (Le Gall, prêtre à Saint-Gilles-Triguoux; 1792-an III).
- 102 L. 643. — 3 frimaire an III. Recel de Le Maître, chapelain de la Ville-Josse à Hénon-Juven (Jean Farcy; voir aussi 102 L. 101 et 620).
- 102 L. 644. — 8 frimaire an III. Chouannerie dans les cantons de Landéhen et de Mousquet (Thérèse Avril, de Bréhand, agent de madame Poulain de Mauny; an Jean III).
- 102 L. 645. — 9 frimaire an III. Correspondance avec Anne-Joseph de Lennep, émigré (Le Bihan, maître de Manlatot; an II-an III).
- 102 L. 646. — 15 frimaire an III. Levée arbitraire de agents publics à Plouard de Bigny, agent subpréfet du district de Lannion; an II-an III).
- 102 L. 647. — 30 frimaire an III. Chouannerie (Le Gal, de Trézeux; an Jean III).
- 102 L. 648. — 4 nivose an III. Vol à Tréby an II-an III).
- 102 L. 649. — 6 nivose an III. Cris séditieux à Coëry.
- 102 L. 650. — 7 nivose an III. Cris séditieux à Pleumeneu Guénier.
- 102 L. 651. — 11 nivose an III. Refus de serment civique (Gardon, ex-employé des fermes, instituteur à Maront; 1793-an III).
- 102 L. 652. — 17 nivose an III. Absa d'autorité (Riennos, commissaire national au tribunal de district, et Le Goulon, administrateur du directeur de district de Lannion; 1793-an III).

- 102 L. 653. — 29 nivose an III. Refus de serment (Juglet, vicario à Lannion; Moutille, prêtre de la paroisse de Toussaint de Barres, arrêté à Plaineil).
- 102 L. 654. — 5 pluviose an III. Emigration (Berthel, arrêté à Sabot-de-Prévenay, arrêté à Plémy; 1793-an III).
- 102 L. 655. — 19 pluviose an III. Distribution de faux assignats à Hénon.
- 102 L. 656. — 25 pluviose an III. Distribution d'assignats (Fouchier, marchand à Guaymon).
- 102 L. 657. — 25 pluviose an III. Recel d'effets appartenant à Hénon, émigré (Verret, garde-chasse de la forêt de Coëry).
- 102 L. 658. — 26 pluviose an III. Achat de pièces à feu pour les charrons (Louis Barré, escouade, Louis Raymond, de Saint-Brieuc).
- 102 L. 659. — 26 pluviose an III. Recel d'effets appartenant à Plénoy de Saint-Brieuc.
- 102 L. 660. — 26 pluviose an III. Chouannerie (Le Prost et Pivéro, absentes par le comité de surveillance de Saint-Brieuc).
- 102 L. 661. — 2 ventose an III. Faux passagers (Desjars, maître, arrêté à Lamballe).
- 102 L. 662. — 2 ventose an III. Désertion (Le Paven, marin, de Plouha).
- 102 L. 663. — 2 ventose an III. Propos contre-révolutionnaires à Lamballe.
- 102 L. 664. — 2 ventose an III. Distribution de faux assignats à Lamballe.
- 102 L. 665. — 3 ventose an III. Distribution de faux assignats au marché de Guingamp.
- 102 L. 666. — 7 ventose an III. Chouannerie (Haller, marchand à Quessoy).
- 102 L. 667. — 8 ventose an III. Faux assignats (Rouillé, cultivateur à Pireil).
- 102 L. 668. — 11 ventose an III. Faux assignats (Le Hérisse, laboureur à Quessoy).
- 102 L. 669. — 17 ventose an III. Refus de quitter la France (Gallais, prêtre à Quette).
- 102 L. 670. — 19 ventose an III. Refus d'assignat à Plouha.
- 102 L. 671. — 19 ventose an III. Correspondance avec du Mousquet, émigré (Hors, officier municipal de Lannion; voir aussi 102 L. 726).
- 102 L. 672. — 20 ventose an III. Chouannerie (Marvan, militaire an Poët).
- 102 L. 673. — 21 ventose an III. Recel d'une effeche de vente de biens nationaux à Plouha (Auzan, ex-administrateur de district de Dinan).
- 102 L. 674. — 26 ventose an III. Correspondance avec Thomas, prêtre de Plénoy, émigré (Anne Gellroy, ex-domestique; an Jean III).
- 102 L. 675. — 29 ventose an III. Recel d'un prêtre à Plaineil.

[1] La date qui suit la cote est la plus récente du dossier ou, s'il y a lieu, celle de la mise hors d'accusation.

- 102 L. 676. — 2 germinai an III. Chouannerie (Le Ouivé, laboureur à Plessis-lez-Toussais, Le Roncé, laboureur à Canteleu, Jasson, fermier au Bois-Berthelot).
- 102 L. 677. — 12 germinai an III. Distribution (1788-an III).
- 102 L. 678. — 21 germinai an III. Distribution de faux assignats à Bréhand.
- 102 L. 679. — 21 germinai an III. Embauchage pour les chouans (Le Floch, laboureur au Post).
- 102 L. 680. — 21 germinai an III. Embauchage pour les chouans (Le Marchand, laboureur à Saint-Denis-de-la-Croix, Colin de Kerstainguy, négociant à Quintin, Héloïse Le Bouc et Suzanne Costadon, femme Thomas, fiancières à Quintin; an II-an III).
- 102 L. 681. — 28 germinai an III. Propos séditieux (du Couvret, de Lézardrieux).
- 102 L. 682. — 6 floréal an III. Chouannerie et embargo (Boucheiron, valet de chambre des sœurs de Boisbardy, arrêté à Hénon, Jeanne Ruellée, fille de chambre au château de Coblentz, en Lamoignon, Anfray, domestique au Château-Billy, en Ploufragan, Tizon-Graudier, de Saint-Brieuc, sa femme et leur cousine Louise Damar, Miroy, marié, de Paimpol, prévenu d'avoir attaqué la Vierge en Saint-Quay, Hervé, laboureur au Focil, Carro, laboureur à Guisson; mis hors d'accusation en raison de la purification, publiée le 1^{er} floréal, entre les représentants du peuple et les chouans; an II-an III).
- 102 L. 683. — 9 floréal an III. Cris séditieux à Loudéac.
- 102 L. 684. — 9 floréal an III. Vol à Guisson (an II-an III).
- 102 L. 685. — 9 floréal an III. Achat de cartouches (Ruffray, laboureur au Quillo).
- 102 L. 686. — 14 floréal an III. Faux assignats (Neveu, agent national et Faut, chaudronnier à Guenroc, Bourdais, percepteur des contributions à Saint-Maden).
- 102 L. 687. — 15 floréal an III. Emigration (Morin, Bisserrand à la Prénessaye).
- 102 L. 688. — 20 floréal an III. Chouannerie (Pivert, Usserand à Langast).
- 102 L. 689. — 20 floréal an III. Chouannerie (Rouillard et Dano, Bisserrand à la Motte).
- 102 L. 690. — 18 prairial an III. Embauchage pour les chouans (Boussière, de Trédaniel).
- 102 L. 691. — 23 prairial an III. Distribution de faux assignats à Plénée.
- 102 L. 692. — 28 prairial an III. Chouannerie (Hamayon, laboureur à la Motte).
- 102 L. 693. — 3 messidor an III. Chouannerie (Botnet, prêtre à Plémy).
- 102 L. 694. — 3 messidor an III. Récit d'effets appar-

tenant à Boisbardy (Chapin, fermier à Bréhand).

- 102 L. 695. — 12 messidor an III. Distribution de faux assignats à Eréac.
- 102 L. 696. — 16 messidor an III. Chouannerie (Guillaume Georgelin, marchand, Pierre et François Georgelin, Pierre-Louis et Pierre Moisan, laboureurs à Pléneuc).
- 102 L. 697. — 14 messidor an III. Embauchage pour les chouans (Glorieux, laboureur à Saint-Trimoël).
- 102 L. 698. — 16 messidor an III. Chouannerie (Mauvieux, garde de la forêt de Lorge, Georgelin et Chapron, cultivateurs à Plezeuc).
- 102 L. 699. — 19 messidor an III. Embauchage pour les chouans (Le Gallou, prêtre à Plestin).
- 102 L. 700. — 19 messidor an III. Chouannerie (Tirel, laboureur, et Dagnonez, maréchal-tailleur à Bréhand).
- 102 L. 701. — 21 messidor an III. Menaces de mort à Saint-Rieul.
- 102 L. 702. — 22 messidor an III. Emigration (Richard, prêtre à Ploubaslénez).
- 102 L. 703. — 24 messidor an III. Chouannerie (Pleugel et Bourges, laboureurs à Plouguernat, Le Savouroux, meunier, Mété et Richard, laboureurs à Plezale, Le Moulinier, tailleur à Langast, Ropers, officier public à Saint-Gilles-du-Méné).
- 102 L. 704. — 9 thermidor an III. Assassinat à Plouagat, de François Le Foll, notaire à Beupreuil.
- 102 L. 705. — 25 thermidor an III. Chouannerie (Rouxel, laboureur, et Le Grand, dorcas, époux chez le sieur Lesquif de Larpentoy, à Plintzoc).
- 102 L. 706. — 27 thermidor an III. Atroupements à Mellionec en messidor (six-sept individus de Mellionec et un de Loccou).
- 102 L. 707. — 29 thermidor an III. Chouannerie (Gour, coiffeur, Mathurine David et Marie Bourgault, domestiques à Lamballe).
- 102 L. 708. — 3 fructidor an III. Ecrits séditieux (Le Marchand, prêtre à Mégrit).
- 102 L. 709. — 4 fructidor an III. Chouannerie dans le canton de Corlay (Menguy; an III-an IV).
- 102 L. 710. — 5 fructidor an III. Meurtre de Gaudin, Beuchessne, à Mégrit (voir aussi 102 L. 289 et 730).
- 102 L. 711. — 6 fructidor an III. Chouannerie (Philippe, laboureur à Plière; voir aussi 102 L. 738).
- 102 L. 712. — 15 fructidor an III. Emigration (Poënces de Kerilly, de Moncontour; an II-an III).
- 102 L. 713. — 16 fructidor an III. Emigration et embargo (Le Boulanger, de Plourévez-Moëdec; an III-an IV).

- 102 L. 714. — 19 fructidor an III. Chouannerie (seize individus de la Guerche, Paintel, Saint-Brandan et Saint-Carreux, arrêtés à Paintel; 1798-an III).
- 102 L. 715. — 19 fructidor an III. Chouannerie (Lanoux, marguillier à Saint-Gildas, Le Carey, laboureur au Vioux Bourg).
- 102 L. 716. — 21 fructidor an III. Chouannerie (Henry du Boulion, de Guisson, capitaine de chouans; an III-an IV).
- 102 L. 717. — 29 fructidor an III. Tentative d'incendie à Caven (1788-an III).
- 102 L. 718. — 30 fructidor an III. Refus d'argent au sein de la République (Bécha, homme de loi à Broons).
- 102 L. 719. — 30 fructidor an III. Chouannerie (Corbo, sergent à Danuël, Le Bériceot, laboureur à Kergest-Moulin).
- 102 L. 720. — 30 fructidor an III. Chouannerie (Garec, Gio et Ruault, laboureurs à Prouvarc).
- 102 L. 721. — 30 fructidor an III. Chouannerie à Boïat (Le Gonidec, cultivateur à Plougonver).
- 102 L. 722. — 5^e jour complémentaire an III. Chouannerie à Saint-Brieuc (Moré, marié à Paimpol).
- 102 L. 723. — 1^{er} vendémiaire an IV. Chouannerie (Le Devant, auxiliaire de Boisbardy, à Bréhand; an III-an IV).
- 102 L. 724. — 4^{er} vendémiaire an IV. Vol à Broons (an III-an IV).
- 102 L. 725. — 5^{er} vendémiaire an IV. Faux certificat en faveur de Kergu, prévenu de l'assassinat de Gaudin-Bouchesno (Ruffray, juge de paix, et Baroin, agent national, à Mégrit; an III-an IV; voir 102 L. 730).
- 102 L. 726. — 4 brumaire an IV. Chouannerie (Deaultoux de Brégerac, de Créhen; an III-an IV).
- 102 L. 727. — 13 brumaire an IV. Chouannerie (Hacrais, laboureur à Saint-Hervé; an III-an IV).
- 102 L. 728. — 14 brumaire an IV. Chouannerie (Blanchard, tailleur à Moncontour; 1798-an IV).
- 102 L. 729. — 25 brumaire an IV. Chouannerie (Bertho, menuisier à Lamicat, Andrea, cultivateur à Saint-Gély).
- 102 L. 730. — 28 brumaire an IV. Assassinat de Gaudin-Bouchesno à Mégrit (Kergu, son beau-frère; voir aussi 102 L. 289, 710 et 725).
- 102 L. 731. — 28 brumaire an IV. Propos contre-révolutionnaires à Tréouven Simon, tailleur, fusillé par la force armée).
- 102 L. 732. — 29 brumaire an IV. Chouannerie au château de la Motte, en Trigavou, sous la conduite de Malo Bayennet (Delhar, officier marié à Saint-Malo; an III-an IV; voir aussi 102 L. 734).

- 102 L. 733. — 29 brumaire an IV. Chouannerie à Yvégnac et Guenroc (Durand, coiffeur à Saint-Juvat; cinq individus de Dano, chouans; an III-an IV).
- 102 L. 734. — 30 brumaire an IV. Chouannerie (Leba, jardinier au Bois de la Motte, en Trigavou; an III-an IV; voir aussi 102 L. 732).
- 102 L. 735. — 30 brumaire an IV. Chouannerie (Beauvel, menuisier à Plière; an III-an IV).
- 102 L. 736. — 29 brumaire an IV. Chouannerie (Casson, bouvier à Guenroc).
- 102 L. 737. — 2 brumaire an IV. Propos contre-révolutionnaires à Plozeu (Chadon, ancien marinier de Paris; an III-an IV).
- 102 L. 738. — 2 brumaire an IV. Chouannerie (Phillippe, laboureur à Plière; voir aussi 102 L. 711).
- 102 L. 739. — 9 brumaire an IV. Emigration (Larchevêque, vices de Broquet, an III-an IV).
- 102 L. 740. — 16 brumaire an IV. Chouannerie (Fram, laboureur à Saint-Jadon).
- 102 L. 741. — 16 brumaire an IV. Chouannerie (Goussin, dessiné à Saint-Denis).
- 102 L. 742. — 10 nivôse an IV. Chouannerie (Simon, laboureur à Ploufragan).
- 102 L. 743. — 3 pluviose an IV. Chouannerie (Blanchard, journalier à Quintin; an III-an IV).
- 102 L. 744. — 12 pluviose an IV. Embauchage pour les chouans (Gouyon, laboureur à Plière).
- 102 L. 745. — 1^{er} floréal an IV. Chouannerie (du Couvret, comédiens des dunes à Saint-Brieuc; an III-an IV).
- 102 L. 746. — 27 floréal an IV. Chouannerie (Géno, marchand, et Bazo, domestique à Trézel).
- 102 L. 747. — 12 messidor an IV. Assassinat de Pierre Hervé, à Plouvarc.
- 102 L. 748. — 11 messidor an IV. Altes d'antiquité (Grenier, étapier national à Hénon; an III-an IV).
- 102 L. 749. — 11 messidor an IV. Retraitement de serment (Le Gall, prêtre à Boffiann; 1798-an IV).
- 102 L. 750. — 21 messidor an IV. Chouannerie (Joseph de Kemmerlin de Kermadec, de Carno).
- 102 L. 751. — 3 thermidor an IV. Chouannerie (Boussier, de Guenroc; an III-an IV).
- 102 L. 752. — 29 thermidor an IV. Chouannerie (Poënces de la Villedanche et Nod; arrêtés à Lamballe).
- 102 L. 753. — 1^{er} fructidor an IV. Exécution de militaires à faire des vols dans le canton de La Cognac, entre Plière et Corlay).
- 102 L. 754. — 16 fructidor an IV. Chouannerie dans les environs de Dano (Goussin, marin, de Trigavou, Huet et Armand

- Loizeil de la Vilhedeu, de Saint-Brieuc.
- 102 L. 755. — 20 fructidor an IV. Espionnage et chouannerie (Carnan, maréchal, et Darrin, journalier à Saint-Mayeux, Chaperon, journalier à la Ferrière).
- 102 L. 756. — 30 fructidor an IV. Chouannerie (Bichon, laboureur à Corseul).
- 102 L. 757. — 30 fructidor an IV. Chouannerie (Bein, apprenti tailleur à Plumaugat).
- 102 L. 758. — 30 fructidor an IV. Emigration (Le Do, laboureur à Ponsard-Jaudy).
- 102 L. 759. — 30 fructidor an IV. Chouannerie (Jacques Biélevache, boucher à Saint-Jouan-de-l'Isle).
- 102 L. 760. — 30 fructidor an IV. Chouannerie (Marcel Biélevache, laboureur à la Chapelle-Blanche).
- 102 L. 761. — 30 fructidor an IV. Chouannerie (Sicot, tailleur à Caulnes).
- 102 L. 762. — 22 vendémiaire an V. Emigration (Jamon, prêtre à Trégueux an III-an V).
- 102 L. 763. — 22 frimaire an V. Vols à Tonquédec et Gavay (Hamannou, laboureur à Prat, ex-forcé; lui avant le jugement).
- 102 L. 764. — 5 nivôse an V. Emigration (Hervé, vicaire à Montreuil, né à Hénon; an IV-an V).
- 102 L. 765. — 25 nivôse an V. Emigration (Charles et Eugénie Le Vicomte de la Ville-Gourlis de Morieux; voir aussi 102 L. 522 et 585).
- 102 L. 766. — 18 pluviose an V. Chouannerie et meurtre de Manfray, prêtre à l'Alle-des-Hoyes (Brussard, Loncé, domestique à la Malhoure; an III-an V).
- 102 L. 767. — 13 ventôse an V. Infanticides à Piévenon.
- 102 L. 768. — 24 germinal an V. Chouannerie (Hélary, de Saint-Donat).
- 102 L. 769. — 4 floréal an V. Meurtre d'une femme noyée dans un puits à Moncontour.
- 102 L. 770. — 6 floréal an V. Chouannerie (Girard, marin, et Chauvel, laboureur de Brea; an IV-an V).
- 102 L. 771. — 10 floréal an V. Vol à Plouër.
- 102 L. 772. — 14 prairial an V. Vol et chouannerie à Pléne (Auffray, cultivateur; condamnation du 16 prairial an III, annulée sans renvoi par le tribunal de cassation; an III an V).
- 102 L. 773. — 29 prairial an V. Emigration (du Mangou, père de Pordic; an III-an V; voir aussi 102 L. 67).
- 102 L. 774. — 15 vendémiaire an VI. Emigration (Le Bégué, quincaillier et épicer à Dinan, parti pour Guernesey en 1788, arrêté à Arzus en l'an V; 1785-an VI).
- 102 L. 775. — 13 ventôse an VI. Recel de Pierre Corbel, prêtre émigré (Joseph Corbel).
- 102 L. 776. — 7 germinal an VI. Vol à Ploubalay.

- 102 L. 777. — 25 floréal an VI. Chouannerie (Christien, laboureur à Saint-Alban).
- 102 L. 778. — 16 prairial an VI. Chouannerie à Saint-Jouan-de-l'Isle (Auliger, laboureur à Saint-Gorgon).
- 102 L. 779. — 17 messidor an VI. Meurtre de Philippe Rabou, A Landouf (Le Roux, laboureur, mort en prison).
- 102 L. 780. — 19 messidor an VI. Meurtre de Le Melin, commissaire près la municipalité du canton de Piéden (Villain, tonneur à Saint-Brieuc; an IV-an VI, voir aussi 102 L. 377).
- 102 L. 781. — 3 thermidor an VI. Vol à Pordic.
- 102 L. 782. — 5 thermidor an VI. Chouannerie (Allés, cultivateur à Pléden; an II-an VI).
- 102 L. 783. — 11 thermidor an VI. Faux témoignage dans l'affaire contre Anne Amiel (voir 102 L. 367).
- 102 L. 784. — 15 thermidor an VI. Vol dans la forêt de Daubert.
- 102 L. 785. — 16 thermidor an VI. Vol à Prat.
- 102 L. 786. — 27 fructidor an VI. Chouannerie (Tardif, cultivateur à Boursaul).
- 102 L. 787. — 27 vendémiaire an VII. Chouannerie. (Auffray, laboureur à Saint-Alban; an VI-an VII).
- 102 L. 788. — 2 brumaire an VII. Chouannerie (Le Cest, laboureur à Corseul; an VI-an VII).
- 102 L. 789. — 2 brumaire an VII. Chouannerie (Bené et Louis Roux), maître et marchand de bois, Brind et Néel, cultivateurs de Piéden; an IV-an VII).
- 102 L. 790. — 2 ventôse an VII. Chouannerie (Berré, laboureur à Yvignac, chef de chouans; an VI-an VII).
- 102 L. 791. — 1^{er} floréal an VII. Vol et menaces de mort à Phareolice.
- 102 L. 792. — 17 floréal an VII. Vol à Plumaugat (an III-an VII).
- 102 L. 793. — 14 germinal an VII. Chouannerie (Le Gall, laboureur à Saint-Donat).
- 102 L. 794. — 12 thermidor an VII. Concussion (Morvan, agent municipal de Candé), Gilbert, commissaire du directeur exécutif près le canton de Botoc).

Procédures criminelles étrangères au département, jugées dans les Côtes-du-Nord en vertu du droit d'option des prévenus

- 102 L. 795. — 17 thermidor an II. Faux passeport (Michelet, marin, de Saint-Hervé; arrêté à Lorient).
- 102 L. 796. — 18 thermidor an II. Abus de confiance (Desmaitres, concierge des prisons de Lorient).

- 102 L. 797. — 4^e fructidor an II. Vol et cris séditieux à Lorient (Huber), maris; an II-an III).
- 102 L. 798. — 16 frimaire an IV. Abus d'autorité (Bobol de Kerera, agent national à Guernesey; acquitté; an II-an IV).
- 102 L. 799. — 17 floréal an IV. Assassinat de Louis Laur, dans la prison de Lorient (Léger, marin, d'Angou, ancien forcé; condamné à mort par contumace; an II-an IV).
- 102 L. 800. — 17 floréal an IV. Vol à Lorient (Granger, danseur de cordes, aveugnat, contumax; acquitté; an II-an IV).
- 102 L. 801. — 17 nivôse an VI. Vol à Houlfont (Perrine Simon, femme Martin, de Vainas; an V-an VII).
- 102 L. 802. — 28 nivôse an VI. Assassinat d'Yves Carret, à Luceau (Graf, bûcheron, et Lucas, journalier à Quimper), Calvez, bûcher de dressés, à Foucauzant; condamnés à mort.
- 102 L. 803. — 1^{er} pluviose an VI. Vols à Eren (Lefret, dit Robo, et Guet, laboureurs à Pinnelin et Eren; an V-an VI).
- 102 L. 804. — 28 frimaire an VIII. Infanticide (Macie-Arrie Le Steg, journalière à Quimper; condamnée à mort; an VII-an VIII).

Procédures criminelles étrangères au département, jugées dans les Côtes-du-Nord par cassation d'un jugement rendu par un autre tribunal criminel.

- 102 L. 805. — 24 frimaire, 20 nivôse et 12 ventôse an II (H. Vols et incendie à Pénear (Bohier, Le Flob et Caron, marins, Le Poucheur, condonier à Lorient; 1792-an II).
- 102 L. 806. — 16 ventôse, 4 prairial (2^e) et 15 thermidor an II. Dissipation de biens nationaux provenant de l'épave de Mandu, confis à sa garde (Jordun, notaire à Guiméné; acquitté).
- 102 L. 807. — 17 prairial, 16 thermidor an III et 19 nivôse an IV. Vols à Landernau, Launeffret, Saint-Thégonec, Plouidy et Plouvois (Le Collin, Bossard à Landernau; condamnés à mort; Le Moullec, sabotier à Landernau, ancien forcé; libéré; sa femme, Le Guiriec, Marie, Marie Méantonn, veuve Quintré, cultivateur et tailleur à Saint-Gilles; 1777-an II).

(1) Les trois dates qui suivent la cote sont par ordre celui des jugements du premier tribunal criminel, du tribunal de cassation et du tribunal criminel des Côtes-du-Nord.
(2) Décret de la Convention.

- valence à Botelin; Le Bonich, milite, Vaton à Plogonevel, acquittés; an II-an IV).
- 102 L. 808. — 17 thermidor an III, 29 vendémiaire et 14 floréal an IV. Vols à Brest (Le Maréchal et Le Mazo, marins; Marguerite Guerin, femme Le Mazo, acquittée; an II-an IV).
- 102 L. 809. — 15 floréal, 2 brumaire an III et 17 messidor an IV. Vols à Landernau, Saint-Thégonec et Lannouhère, assassinat d'Yves Carret à Landernau (Le Guez, cultivateur à Plouider).
- 102 L. 810. — 15 floréal, 6 messidor et 15 fructidor an V. Vol à Saint-Thégonec (Bouché, laboureur à Brest).
- 102 L. 811. — 16 floréal, 21 prairial et 25 thermidor an VI. Vol à Luceau (Marguerite Pih, femme Perron, condamnés à Pléden; acquittés).
- 102 L. 812. — 18 brumaire, 27 pluviose et 16 prairial an VII. Recel de Louis Richard, gendre et frère de Le Guez, cultivateur à Luceau; libéré; an VIII-an VIII).
- 102 L. 813. — 18 pluviose, 16 thermidor an VII et 18 nivôse an VIII. Vol à Plouguen (Passe, charcutier à Brest; acquitté; an III-an VIII).

Procédures criminelles étrangères au département, jugées dans les Côtes-du-Nord par renvoi du tribunal de cassation, sur demande de présence de certains des juges du tribunal criminel du Finistère.

- 102 L. 814. — 23 vendémiaire (1), 6 brumaire et 15 nivôse an VI. Assassinat d'un ouvrier de la 8^e demi-brigade (Houssard, subrogé à Carant; acquitté; an V-an VI).

Révisions de condamnations prononcées sous l'ancien régime.

- 102 L. 815. — 1^{er} avril 1784 et 1^{er} floréal an II (E. Vol à Plouër an 1772; 1^{er} forcé, mortier à Ponsard; 1775-an II).
- 102 L. 816. — 11 mars 1782 et 1^{er} floréal an II. Vols à Saint-Gilles-Pignaux, Plouidy, Kergrist-Moëlon, et Moutay; an 1773 (François et Dominique Moutay, laboureur et tailleur à Saint-Gilles; 1777-an II).

(1) Date de la demande de révision.
(2) Les dates qui suivent la cote sont par ordre celui du jugement révisé et du jugement de révision.

- 102 L. 817. — 1^{er} août 1789 et 22 ventôse an III. Vol à Etahles en 1783 (Marie Hamon, femme Houlot, de Tréartec; 1788-an III).
- 102 L. 818. — 16 janvier 1782 et 21 prairial an III. Vol à Ploubarnan en 1783 (Le Saux, serrurier, de Paimpol; 1792-an III).
- 102 L. 819. — 25 janvier 1782 et 29 fructidor an III. Vol à Léhon en 1781 (Pottuich, tanneur à Dinan; mis en liberté; 1781-an III; voir aussi 102 L. 262).
- 102 L. 820. — 3 septembre 1776 et 18 brumaire an V. Emprisonnement d'Anne Le Galloch, femme Bollec, à Langoust, en 1773 (Bollec, son mari, négociant; condamné à mort et exécuté après de nombreuses évasions; 1776-an V).

Demandaes de réclamaions sans suite

- 102 L. 821. — 28 juillet 1774 et 8 germinal an III (II). Vols à Corseul (Villeneuve, tissier; 1770-an III).
- 102 L. 822. — 9 août 1782 et 14 thermidor an III. Vol (Olivier; an III).
- 102 L. 823. — 21 janvier 1777 et 25 brumaire an V. Vol d'une vache (Méric, de Saint-Michel, tréve de Ploulay; an V).

Procédures renvoyées devant les juges de paix.

- 102 L. 824. — Jugements du 8 octobre 1792 au 12 prairial an VII.

Procédures renvoyées devant les tribunaux de district, correctionnels et civils du département.

- 102 L. 825. — Jugements du 8 nivôse an II au 19 floréal an VIII.

Procédures renvoyées devant les tribunaux criminels compétents.

- 102 L. 826. — Jugements du 4 nivô 1793 au 25 nivôse an IV (1792-an IV).

Procédures renvoyées à l'administration du département et à celle du district de Lanion.

- 102 L. 827. — Jugements du 21 thermidor an II au 30 vendémiaire an VI (sans d'émigration discutés).

(1) Titre de la dernière pièce du dossier.

Procédures renvoyées devant diverses juridictions militaires.

- 102 L. 828. — Jugements du 7 octobre 1793 au 30 messidor an V (1792-an V).

Procédures renvoyées à Paris : tribunaux extraordinaires et révolutionnaires, Convention nationale, Comité de législation, ministère de la Justice.

- 102 L. 829. — Jugements du 18 nivôse an II au 22 fructidor an VII (1793-an VII).

Procédures envoyées au tribunal de cassation et dont on ignore la suite.

- 102 L. 830. — Jugements du 16 ventôse an VI au 4 floréal an VII.

Procédures renvoyées par le tribunal de cassation.

- 102 L. 831. — Jugements du tribunal criminel du 17 fructidor an III au 17 floréal an VII (jugements du tribunal de cassation du 12 brumaire an IV au 1 messidor an VII; renvois devant le tribunal criminel du Finistère).
- 102 L. 832. — Jugements du tribunal criminel du 15 février 1793 au 27 vendémiaire an VII (jugements du tribunal de cassation du 27 avril 1793 au 22 brumaire an VII; renvois devant le tribunal criminel d'Ille-et-Vilaine; 1792-an VII).
- 102 L. 833. — Jugements du tribunal criminel des 23 ventôse et 10 fructidor an VII (jugements du tribunal de cassation des 18 germinal an VII et 12 brumaire an VIII; renvois devant le tribunal criminel du Morbihan; an VII).

Procédures évangées au département, cassées et renvoyées devant les jurys d'accusation, pour être jugées, s'il y a lieu, par le tribunal criminel des Côtes-du-Nord; sans suite.

- 102 L. 834. — Jugements du tribunal de cassation des 1^{er} jour complémentaire an IV et 13 brumaire an V.
- 102 L. 835. — Réclamation sur le commissaire du pouvoir exécutif du citoyen Cuelst, président du tribunal criminel, comme leveu de Pierre Dubot, ex-resteur de Ploumérin, émigré (1793-an IV).
- 102 L. 836. — Rectification au code pénal (thermidor an II).

- 102 L. 837. — Tableaux mensuels imprimés des jugements (an V-an VIII).
- 102 L. 838. — Jugements imprimés (1793-an II).
- 102 L. 839. — Etat des personnes jugées depuis le 20 brumaire (thermidor an IV).
- 102 L. 840. — Etats des pièces à conviction déposées, dressés en vertu de la loi du 11 germinal an IV.
- 102 L. 841. — Brouillons du réquisitoire et de jugements.
- 102 L. 842. — Notes du greffier; formules imprimées.
- 102 L. 843. — Listes générales des jurés (an VII, septembre 1792, mars 1793, frimaires an VI).
- 102 L. 844. — Liste des jurés de l'arrondissement de Loudéac (frimaires an VI).
- 102 L. 845. — Listes des jurés de l'arrondissement de Saint-Brieuc (ventôse an V, prairial, fructidor an VI, frimaires, ventôse, prairial an VII).
- 102 L. 846. — Listes des jurés à convoquer (an V-an VIII).
- 102 L. 847. — Sommations adressées aux jurés tirés au sort (1793, an-IV-an VIII).
- 102 L. 848. — Demandaes, admission et rejet d'excuses de jurés (1792-an II, an VI-an VIII).
- 102 L. 849. — Lois, décrets, arrêtés, circulaires et proclamations (1792, an II-an V, an VIII).
- 102 L. 850. — Correspondance générale (1792-an III, an V-an VI, an VIII).
- 102 L. 851. — Correspondance adressée par le commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal correctionnel de Dinan (plurielles an IV-vendémiaire an V).
- 102 L. 852. — Correspondance adressée par le commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal correctionnel de Guingamp (germinal-thermidor an IV).
- 102 L. 853. — Correspondance adressée par le commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal correctionnel de Lambou (germinal-prairial, thermidor-fructidor an IV).
- 102 L. 854. — Correspondance adressée par le commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal correctionnel de Loudéac (germinal-fructidor an IV).
- 102 L. 855. — Correspondance adressée par le commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal correctionnel de Brestren (ventôse-fructidor an IV, 2^e jour complémentaire an V).
- 102 L. 856. — Grosses (an VI-an VIII).
- 102 L. 857. — Journaux : L'Auditeur national (brumaire an VI); Le Vainqueur (brumaire an VI); Le Vainqueur (brumaire an VI).
- 102 L. 858. — Extraits des registres des délibérations du directeur et du conseil général du département (1792-an IV).
- 102 L. 859. — Expéditions de jugements des tribunaux correctionnels (Dinan et Brestren, frimaires an V).

- 102 L. 860. — Tableau du jury militaire de la garnison de Pont-Briec à l'époque du 1^{er} floréal, an V.
- 102 L. 861. — Actes déposés : feuille de route de fiscal (vendémiaire an IV); jugement imprimé du tribunal révolutionnaire de Paris; tableau imprimé des jugements du tribunal criminel du Finistère (vendémiaire an VII).

TRIBUNAL CIVIL

Première Section.

- 103 L. 1^{er}. — Audiences, 21 brumaire-11 prairial an IV.
- 103 L. 2^o. — Audiences, 11-22 prairial an IV.
- 103 L. 3^o. — Audiences, 21 prairial-11 thermidor an IV.
- 103 L. 4^o. — Audiences, 11 thermidor-28 fructidor an IV.
- 103 L. 5^o. — Audiences, 28 fructidor an IV-13 vendémiaire an V.
- 103 L. 6^o. — Audiences, 13-28 vendémiaire an V.
- 103 L. 7^o. — Audiences, 1^{er} brumaire-1^{er} frimaires an V.
- 103 L. 8^o. — Audiences, 1^{er} frimaires-23 nivôse an V.
- 103 L. 9^o. — Audiences, 23-29 nivôse an V.
- 103 L. 10^o. — Audiences du tribunal, 1^{er} pluviose-21 ventôse an V.
- 103 L. 11^o. — Audiences du tribunal, 21 ventôse-1^{er} messidor an V.
- 103 L. 12^o. — Audiences du tribunal, 1^{er} messidor-21 thermidor an V.
- 103 L. 13^o. — Audiences du tribunal, 1^{er}-11 fructidor an V.
- 103 L. 14^o. — Audiences du tribunal, 11 fructidor-an V-1^{er} nivôse an VI.
- 103 L. 15^o. — Audiences du tribunal, 1^{er} nivôse an VI-11 floréal an VII.
- 103 L. 16^o. — Audiences du tribunal, 21 floréal an VII-11 germinal an VIII.
- 103 L. 17^o. — Audiences du tribunal, 11 germinal-1^{er} prairial an VIII.
- 103 L. 18^o. — Audiences du tribunal, 30 gervasio-13 germinal an V.
- 103 L. 19^o. — Audiences du tribunal, 13 germinal-3 messidor an V.
- 103 L. 20^o. — Audiences du tribunal, 3-23 messidor an V.
- 103 L. 21^o. — Audiences du tribunal, 23 thermidor-13 fructidor an V.
- 103 L. 22^o. — Audiences du tribunal, 13 fructidor an V-23 nivôse an VI.
- 103 L. 23^o. — Audiences du tribunal, 23 nivôse an VI-13 germinal an VII.
- 103 L. 24^o. — Audiences du tribunal, 13 germinal an VII-23 ventôse an VIII.
- 103 L. 25^o. — Audiences du tribunal, 23 ventôse-2 prairial an VIII.
- 103 L. 26^o. — Audiences du tribunal, 2 prairial-3 germinal an V.

- 103 L. 27. — Audiences du quinzidi, 5 germinal-25 prairial an V.
- 103 L. 28. — Audiences du quinzidi, 25 prairial-25 thermidor an V.
- 103 L. 29. — Audiences du quinzidi, 25 thermidor-an V-25 frimaire an VI.
- 103 L. 30. — Audiences du quinzidi, 25 frimaire an VI-25 floréal an VII.
- 103 L. 31. — Audiences du quinzidi, 25 floréal an VII-15 pluviôse an VIII.
- 103 L. 32. — Audiences du quinzidi, 15 pluviôse-5 prairial an VIII.
- 103 L. 33. — Audiences du septidi, 7 pluviôse-27 ventôse an V.
- 103 L. 34. — Audiences du septidi, 27 ventôse-7 messidor an V.
- 103 L. 35. — Audiences du septidi, 17 messidor-7 fructidor an V.
- 103 L. 36. — Audiences du septidi, 7 fructidor an V-17 pluviôse an VI.
- 103 L. 37. — Audiences du septidi, 17 pluviôse an VI-7 germinal an VII.
- 103 L. 38. — Audiences du septidi, 7 germinal an VII-7 pluviôse an VIII.
- 103 L. 39. — Audiences du septidi, 7 pluviôse-7 prairial an VIII.
- 103 L. 40. — Audiences du nonidi, 9 pluviôse-9 germinal an V.
- 103 L. 41. — Audiences du nonidi, 9 germinal-9 prairial an V.
- 103 L. 42. — Audiences du nonidi, 9 prairial-29 messidor an V.
- 103 L. 43. — Audiences du nonidi, 29 messidor-29 thermidor an V.
- 103 L. 44. — Audiences du nonidi, 29 thermidor an V-29 frimaire an VI.
- 103 L. 45. — Audiences du nonidi, 29 frimaire an VI-9 nivôse an VII.
- 103 L. 46. — Audiences du nonidi, 19 nivôse an VII-29 brumaire an VIII.
- 103 L. 47. — Audiences du nonidi, 29 brumaire-9 prairial an VIII.
- 103 L. 48. — Audiences (causes portées en appel), 3 brumaire-21 nivôse an V.
- 103 L. 49. — Audiences (causes portées en appel), 19 pluviôse-7 fructidor an V.
- 103 L. 50. — Audiences (causes portées en appel), 9 fructidor an V-9 frimaire an VI.
- 103 L. 51. — Audiences (causes portées en appel), 15 frimaire-21 floréal an VI.
- 103 L. 52. — Audiences (causes portées en appel), 21 floréal an VI-5 prairial an VIII.
- 103 L. 53. — Enrôlement de toutes les causes d'audiences, 15 germinal-15 prairial an VII.
- 103 L. 54. — Enrôlement de toutes les causes d'audiences, 17 prairial an VII-29 frimaire an VIII.
- 103 L. 55. — Enrôlement de toutes les causes d'audiences, 29 frimaire-17 floréal an VIII.
- 103 L. 56. — Enrôlement de toutes les causes d'audiences, 17 floréal-7 prairial an VIII.

Deuxième Section.

- 103 L. 57. — Audiences, 25 brumaire-15 pluviôse an IV.
- 103 L. 58. — Audiences, 15 pluviôse-12 germinal an IV.
- 103 L. 59. — Audiences, 14 germinal-16 prairial an IV.
- 103 L. 60. — Audiences, 16 prairial-25 thermidor an IV.
- 103 L. 61. — Audiences, 27 thermidor an IV-12 vendémiaire an V.
- 103 L. 62. — Audiences, 14-29 vendémiaire an V.
- 103 L. 63. — Audiences, 29 vendémiaire an V.
- 103 L. 64. — Audiences, 2 brumaire-28 frimaire an V.
- 103 L. 65. — Audiences, 2-28 nivôse an V.
- 103 L. 66. — Audiences du duodi, 2 pluviôse-22 ventôse an V.
- 103 L. 67. — Audiences du duodi, 22 ventôse-12 messidor an V.
- 103 L. 68. — Audiences du duodi, 12 messidor an V-22 brumaire an VI.
- 103 L. 69. — Audiences du duodi, 2 frimaire-22 ventôse an VI.
- 103 L. 70. — Audiences du duodi, 22 ventôse an VI-2 prairial an VIII.
- 103 L. 71. — Audiences du quartidi, 4 pluviôse-24 ventôse an V.
- 103 L. 72. — Audiences du quartidi, 24 ventôse-4 fructidor an V.
- 103 L. 73. — Audiences du quartidi, 4 fructidor an V-4 brumaire an VI.
- 103 L. 74. — Audiences du quartidi, 24 brumaire-24 pluviôse an VI.
- 103 L. 75. — Audiences du quartidi, 24 pluviôse an VI-4 prairial an VIII.
- 103 L. 76. — Audiences du sextidi, 6 pluviôse-26 germinal an V.
- 103 L. 77. — Audiences du sextidi, 26 germinal-6 thermidor an V.
- 103 L. 78. — Audiences du sextidi, 6 thermidor an V-16 brumaire an VI.
- 103 L. 79. — Audiences du sextidi, 16 brumaire-26 nivôse an VI.
- 103 L. 80. — Audiences du sextidi, 26 nivôse an VI-4 prairial an VIII.
- 103 L. 81. — Audiences de l'octidi, 8 pluviôse-8 germinal an V.
- 103 L. 82. — Audiences de l'octidi, 8 germinal-28 thermidor an V.
- 103 L. 83. — Audiences de l'octidi, 28 thermidor an V-18 frimaire an VI.
- 103 L. 84. — Audiences de l'octidi, 18 frimaire an VI-18 nivôse an VII.
- 103 L. 85. — Audiences de l'octidi, 28 nivôse an VII-18 germinal an VIII.
- 103 L. 86. — Audiences de l'octidi, 18 germinal-8 prairial an VIII.
- 103 L. 87. — Audiences (causes portées en appel), 11 frimaire-8 prairial an V.
- 103 L. 88. — Audiences (causes portées en appel), 8 prairial an V-2 floréal an VI.
- 103 L. 89. — Audiences (causes portées en appel), 4 floréal an VI-6 prairial an VIII.

Toutes sections.

- 103 L. 90. — Enrôlement de toutes les causes d'audiences, 12 germinal-18 thermidor an VII.
 - 103 L. 91. — Enrôlement de toutes les causes d'audiences, 22 thermidor an VII-8 germinal an VIII.
 - 103 L. 92. — Enrôlement de toutes les causes d'audiences, 12 germinal-8 prairial an VIII.
- Première et deuxième sections.
- 103 L. 93. — Audiences (responsabilité des communes, loi du 10 vendémiaire an IV), 11 frimaire an VI-3 ventôse an VII.
 - 103 L. 94. — Audiences (responsabilité des communes, loi du 10 vendémiaire an IV), 12 ventôse-4 jour complémentaire an VII.
 - 103 L. 95. — Jugements (régie du Domaine national), 21 ventôse an V-9 thermidor an VI.
 - 103 L. 96. — Jugements (régie du Domaine national), 16 thermidor an VI-21 prairial an VII.
 - 103 L. 97. — Jugements (régie du Domaine national), 19 messidor an VII-21 floréal an VIII.
 - 103 L. 98. — Equêtes, 17 nivôse an IV-26 frimaire an V.
 - 103 L. 99. — Equêtes, 26 frimaire-16 messidor an V.
 - 103 L. 100. — Equêtes, 21 messidor an V-25 nivôse an VI.
 - 103 L. 101. — Equêtes, 29 pluviôse-15 thermidor an VI.
 - 103 L. 102. — Equêtes, 17 thermidor an VI-21 ventôse an VII.
 - 103 L. 103. — Equêtes, 27 ventôse-3 thermidor an VII.
 - 103 L. 104. — Equêtes, 5 thermidor an VII-18 floréal an VIII.
 - 103 L. 105. — Equêtes, 2-4 prairial an VIII.
- Section des vacations.
- 103 L. 106. — Audiences (« matières civiles »), 15 fructidor-7 jour complémentaire an V.
 - 103 L. 107. — Audiences (« matières civiles »), 2 jour complémentaire an V-19 vendémiaire an VI.
 - 103 L. 108. — Audiences (« matières civiles »), 19 vendémiaire-15 brumaire an VI.
 - 103 L. 109. — Audiences (« matières civiles »), 15 fructidor an VI-7 vendémiaire an VII.
 - 103 L. 110. — Audiences (« matières civiles »), 11 vendémiaire-11 brumaire an VIII.
 - 103 L. 111. — Enrôlement des causes d'audiences, 17 fructidor an VII-11 brumaire an VIII.

- 103 L. 112. — Audiences (matières extraordinaires), 30 brumaire-27 messidor an IV.
 - 103 L. 113. — Audiences (matières extraordinaires), 5 brumaire-25 germinal an V.
 - 103 L. 114. — Audiences (matières extraordinaires), 5 floréal an V-6 brumaire an VI.
 - 103 L. 115. — Audiences (matières extraordinaires), 11 brumaire-26 nivôse an VI.
 - 103 L. 116. — Audiences (matières extraordinaires), 11 pluviôse an VI-13 vendémiaire an VII.
 - 103 L. 117. — Audiences (matières extraordinaires), 27 vendémiaire an VII-23 frimaire an VIII.
 - 103 L. 118. — Audiences (baux et contrats judiciaires et autres matières sujettes à l'enregistrement sur la minute), 3 brumaire an VI-5 floréal an VII.
- Greffe.
- 103 L. 119. — Prestations de serment devant les Juges de paix, 27 nivôse an VI-15 thermidor an VII.
 - 103 L. 120. — Reconocations aux successions et autres déclarations, 26 brumaire an IV-22 vendémiaire an VI.
 - 103 L. 121. — Reconocations aux successions et autres déclarations, 9 brumaire-22 germinal an VI.
 - 103 L. 122. — Reconocations aux successions et autres déclarations, 17 floréal an VI-19 germinal an VIII.
 - 103 L. 123. — Affirmations de voyages, 21 frimaire an IV-19 vendémiaire an VI.
 - 103 L. 124. — Affirmations de voyages, 18 brumaire-27 pluviôse an VI.
 - 103 L. 125. — Affirmations de voyages, 27 pluviôse an VI-28 ventôse an VII.
 - 103 L. 126. — Affirmations de voyages, 12 germinal an VII-8 prairial an VIII.
 - 103 L. 127. — Constitutions, 15 nivôse-11 fructidor an V.
 - 103 L. 128. — Constitutions, 19 fructidor an V-22 prairial an VI.
 - 103 L. 129. — Constitutions, 23 prairial an VI-12 nivôse an VIII.
 - 103 L. 130. — Dépôts, 27 brumaire an IV-14 vendémiaire an VI.
 - 103 L. 131. — Dépôts, 3 brumaire-16 floréal an VI.
 - 103 L. 132. — Dépôts, 22 floréal an VI-4 fructidor an VII.
 - 103 L. 133. — Dépôts, 4 fructidor an VII-9 prairial an VIII.
 - 103 L. 134. — Dépôts des doubles de répertoirs de notaires, 21 messidor an IV-30 brumaire an VI.
 - 103 L. 135. — Dépôts des doubles de répertoirs de notaires, 6 vendémiaire an VII-29 brumaire an VIII.

Fiches de dépouillement des registres 103 L. 1^{er} à 52^e, 57^e à 89^e, 92^e à 99^e, 105^e à 109^e, 111^e à 117^e, classées suivant l'ordre alphabétique des demandeurs.

- 103 L. 136. — A-B.
- 103 L. 137. — C-D.
- 103 L. 138. — E-H.
- 103 L. 139. — I-Lef.
- 103 L. 140. — Leg-Lep.
- 103 L. 141. — Lis-P.
- 103 L. 142. — Q-W.

Dossiers de procédures.

- 103 L. 143. — Audiences de la première section. Jugements du 18 frimaire an IV au 19 nivôse an V (1), enregistrés dans 103 L. 1^{er} à 8^e.
- 103 L. 144. — Audiences du primai. Jugements du 1^{er} pluviose an V au 1^{er} prairial an VIII, enregistrés dans 103 L. 10^e à 17^e; 1787-an VIII (2).
- 103 L. 145. — Audiences du trial. Jugements du 3 boreal an V au 23 boreal an VIII, enregistrés dans 103 L. 19^e à 25^e.
- 103 L. 146. — Audiences du quartal. Jugements du 25 pluviose an V au 5 germinal an VIII, enregistrés dans 103 L. 28^e à 32^e.
- 103 L. 147. — Audiences du sextal. Jugements du 17 germinal an V au 7 prairial an VIII, enregistrés dans 103 L. 34^e à 39^e.
- 103 L. 148. — Audiences du nonal. Jugements du 9 ventose an V au 9 germinal an VIII, enregistrés dans 103 L. 40^e à 47^e; an IV-an VIII.
- 103 L. 149. — Causes d'appel de la première section. Jugements du 29 ventose an VI au 1^{er} ventose an VIII, enregistrés dans 103 L. 51^e et 52^e; 1786-an VIII.
- 103 L. 150. — Audiences de la deuxième section. Jugements du 3 frimaire an IV au 22 nivôse an V, enregistrés dans 103 L. 57^e à 65^e; 1785-an V.
- 103 L. 151. — Audiences du conseil. Jugements du 12 pluviose an V au 4 pluviose an VII, enregistrés dans 103 L. 66^e à 70^e; 1786-an VIII.
- 103 L. 152. — Audiences du quartal. Jugements du 4 pluviose an V au 4 pluviose an VII, enregistrés dans 103 L. 71^e à 77^e.
- 103 L. 153. — Audiences du sextal. Jugements du 6 fructidor an V au 6 prairial an VIII,

enregistrés dans 103 L. 78^e à 80^e; an IV-an VIII.

- 103 L. 154. — Audiences de l'octal. Jugements du 8 pluviose an V au 8 ventose an VIII, enregistrés dans 103 L. 81^e à 85^e; 1788-an VII.
- 103 L. 155. — Causes d'appel de la deuxième section. Jugements du 16 messidor an V au 2 germinal an VIII, enregistrés dans 103 L. 88^e et 89^e.
- 103 L. 156. — Assaisins et vols à main armée. Responsabilité des communes (loi du 10 vendémiaire an IV). Jugements du 11 frimaire an VI au 7 messidor an VII, enregistrés dans 103 L. 93^e à 94^e; an V-an VII.
- 103 L. 157. — Affaires poursuivies à la requête de la régie du Domaine national. Jugements du 9 thermidor an V au 21 floreal an VIII, enregistrés dans 103 L. 95^e à 97^e; 1782-an VIII.
- 103 L. 158. — Aménages de la section des vacations. Jugements du 19 fructidor an V au 12 vendémiaire an VIII, enregistrés dans 103 L. 100^e à 110^e.
- 103 L. 159. — Matières extraordinaires (en particulier matielèves de successions). Jugements du 30 brumaire an IV au 11 prairial an VII, enregistrés dans 103 L. 112^e à 117^e.
- 103 L. 160. — Vente judiciaire. Jugement du 1^{er} pluviose an VII enregistré dans 103 L. 118^e; an VI-an VII.
- 103 L. 161. — Procédure non jugée, concernant la responsabilité des communes engagée dans les assaisins et vols à main armée commis par les chouans (loi du 10 vendémiaire an IV); an IV-an VI.
- 103 L. 162. — Autres procédures jugées en chambre au conseil, non jugées au fond le jugement n'a pu être retravaillé; 1773-an VIII.
- 103 L. 163. — Remontrances du commissaire du pouvoir exécutif relatives à divers vols à main armée engagés la responsabilité des communes (loi du 10 vendémiaire an IV); an IV.
- 103 L. 164. — Inventaire du dépôt fait par le greffier au secrétariat du conseil des prises de procédures relatives à la validité des prises maritimes; prairial an VIII.
- 103 L. 165. — Extraits des registres des affirmations de voyages; an IV, an VIII-an VII.
- 103 L. 166. — Étendue du registre des dépôts; an VI-an VII.
- 103 L. 167. — Observations sur un projet de code civil; an IV-an VIII.
- 103 L. 168. — Brouillon de délibération portant constitution des première et deuxième sections; 29 brumaire an IV.

- 103 L. 169. — Brouillon d'arrêté portant création d'une section des ventôses et fixant les vacances judiciaires du 15 fructidor au 15 brumaire; thermidor an V.
- 103 L. 170. — Tableau des affaires concernant les domaines congéables jugées en messidor an VII.
- 103 L. 171. — Etat des jugements dont il a été délivré des expéditions pour le directeur de la régie du Domaine national et de ceux dont les droits ont été réservés, reçus délivrés au greffier par le directeur; an VI-an X.
- 103 L. 172. — Tableau des membres du tribunal suivant l'ordre de leur nomination; thermidor an VI.
- 103 L. 173. — Prestations de serment des président, juges, greffiers et huissiers; frimaire an VIII.
- 103 L. 174. — Demande de congé; certificat médical; an VI, an VIII.
- 103 L. 175. — Etat de traitement des membres du tribunal; première et troisième trimestres an VII.
- 103 L. 176. — Messures et quittances pour fourrages au tribunal; an V-an VIII.
- 103 L. 177. — Procès-verbaux des opérations des assemblées primaires cantonales; élections du juge de paix, des assesseurs et du président de la municipalité de canton (Guingamp intra-muros, L'Espérance intra-muros, Merlignac, Pédraun, Plo, Saint-Mélor, Tréfontal, Tréguier intra-muros, Trévoil, Yffouic); an IV-an VI.
- 103 L. 178. — Procès-verbaux d'installation des juges de paix (Pédraun, Yffouic); brumaire an IV.
- 103 L. 179. — Prestations de serment de haine à la royauté lors des 23 nivôse et 19 ventose an IV faites par les juges de paix, lors de l'arrivée et sans proférer la Cloche, la Courne, l'Angoula, l'Andouze intra-muros, Plouzel, Plouguennat; pluviose-thermidor an IV.
- 103 L. 180. — Déclarations faites par le jury de paix de Saint-Caradec, ses commissaires et son greffier et par les commissaires d'Etat de leur ignorance des lois relatives au serment de haine à la royauté; prairial an IV.
- 103 L. 181. — Etat des soldates ayant déposé un procès de double de leur supérieur de l'an VI.
- 103 L. 182. — Liste nominative des citoyens au service de la République (Guingamp intra-muros, Merlignac, Pédraun, Plo, Plo, Tréguier, Yffouic, Yffouic); an V-an VIII.
- 103 L. 183. — Liste nominative des citoyens au service de la République (Bédouy, la Motte, Plouzel, Plouze, Trévoil,

Quemper-Guennec, Rutan, Saint-Croix, Saint-Manday); an VII et sans date.

- 103 L. 184. — Instructions circulaires correspondantes; an VI-an VIII.

Prisages, partages, successions, testis, transactions, renouvellements, cautionnements et autres actes déposés n'ayant pas donné lieu à poursuites.

- 103 L. 185. — An IV.
- 103 L. 186. — An V.
- 103 L. 187. — An VI.
- 103 L. 188. — An VII.
- 103 L. 189. — An VIII.

Sentences arbitrales.

- 103 L. 190. — An IV.
- 103 L. 191. — An V.
- 103 L. 192. — An VI.
- 103 L. 193. — An VII.
- 103 L. 194. — An VIII.

Double des registres des notaires.

- 103 L. 195. — Allouez (Christophe Mathon); an V.
- 103 L. 196. — Allouez (Joseph Mathon); an VII.
- 103 L. 197. — Biquet (François Le Biquet); an V, an VII.
- 103 L. 198. — Biquet (Pierre Le Biquet); an V.
- 103 L. 199. — Biquet (Guillaume Le Biquet); an V, an VII.
- 103 L. 200. — Bonna (Guillaume Bonna); 1786, an V.
- 103 L. 201. — Bonna (Thomas-Joseph de Rochamp); an V.
- 103 L. 202. — Bonna (Joseph-Marie Lecomte); an V.
- 103 L. 203. — Bonna (Guillaume Mathon); an V.
- 103 L. 204. — Bonna (Joseph-Marie Le Bonna); an VII.
- 103 L. 205. — Bonna (Richard Le Bonna); an V.
- 103 L. 206. — Bonna (Jean Le Bonna); an V, an VII.
- 103 L. 207. — Bonna (Jean Le Bonna); an V.
- 103 L. 208. — Bonna (Schœffer-Christie Le Bonna); an V.
- 103 L. 209. — Bonna (François Mathon); an V.
- 103 L. 210. — Bonna (Jacques Mathon); an V, an VII.
- 103 L. 211. — Bonna (Yves-Joseph Mathon); an V, an VII.
- 103 L. 212. — Collin (Joseph Mathon); an V, an VII.
- 103 L. 213. — Collin (Joseph-Joseph Mathon); an V.
- 103 L. 214. — Collin (Joseph-Joseph Mathon); an V, an VII.
- 103 L. 215. — Collin (Jean-Marie Le Collin); an V, an VII.

(1) Quand une affaire a donné lieu à plusieurs jugements, les divers jugements sont mentionnés sur la fiche du dossier; le jugement le plus récent a servi de base au classement chronologique du dossier.
 (2) Les deux sections ne sont mentionnées que si elles ont rendu les arrêts des jugements.

- 103 L. 216. — Calice (Le Quéré) ; an VII.
- 103 L. 217. — Calice (Joseph Le Bon) ; an V, an VII.
- 103 L. 218. — Calogouen (Julien Beslay) ; an VIII.
- 103 L. 219. — Carsoel (Jean) ; an V.
- 103 L. 220. — Carsoel (Jean-Baptiste de la Harlou-
nais) ; an V.
- 103 L. 221. — Carvat (Yves Le Tillou) ; an VII.
- 103 L. 222. — Châteauren (Jacques-Marie Bedeau) ;
an IV.
- 103 L. 223. — Châteauren (Jean-François Hamon) ;
an V, an VII.
- 103 L. 224. — Châteauren (Joseph-François Hillion) ;
an V, an VII.
- 103 L. 225. — Châteauren (Guillaume-Gabriel Le
Gocvaier) ; an V, an VII.
- 103 L. 226. — Châteauren (François-Roland Le Ru-
ment) ; an V, an VII.
- 103 L. 227. — Châteauren (Pierre-René Le Rumeur) ;
an V.
- 103 L. 228. — La Chaze (Mathurin Charpentier) ; an
Van VII.
- 103 L. 229. — La Chaze (Victor-Joseph-Bernard Du-
fortel) ; an Van VI.
- 103 L. 230. — Corlay (Tréneau-Henri Auffret) ; an
VII.
- 103 L. 231. — Corlay (Louis-Marie Gouffie) ; an V,
an VII.
- 103 L. 232. — Corlay (René Le Berre) ; an VII.
- 103 L. 233. — Corlay (Vincent Le Collédo) ; an VII.
- 103 L. 234. — Corsoel (Pierre Le Mélaye) ; an V, an
VII.
- 103 L. 235. — Doust (François Beslay) ; an VI-an VII.
- 103 L. 236. — Dinan (Pierre Bonnier) ; an VI-an VII.
- 103 L. 237. — Dinan (Agnate Denaul) ; an VI-an VII.
- 103 L. 238. — Dinan (Pierre-Jean Eganil) ; an VI-an
VII.
- 103 L. 239. — Dinan (Pierre-Gilles Gouzin) ; an VI-an
VII.
- 103 L. 240. — Dinan (Yves Hédel) ; an VII.
- 103 L. 241. — Dinan (Bernais) ; an VII.
- 103 L. 242. — Dinan (Houel) ; an VI-an VII.
- 103 L. 243. — Dinan (Lohier) ; an VI.
- 103 L. 244. — Dinan (Christophe-Jean Restif) ; an VI-
an VII.
- 103 L. 245. — Dinan (Louis-Jean Davert) ; an V.
- 103 L. 246. — Ebray (Jean-Pierre Pastrel) ; an V.
- 103 L. 247. — Ebléas (P. Rodic) ; an V, an VII.
- 103 L. 248. — Ebléas (Jean-Charles Chouin) ; an V.
- 103 L. 249. — Ebléas (Jean-Jacques Durand) ; an V.
- 103 L. 250. — Ebléas (Le Gallie) ; an VII.
- 103 L. 251. — Ebléas (Jean-François Richard) ; an
V, an VII.
- 103 L. 252. — Ebléas (J. Tourou) ; an V, an VII.
- 103 L. 253. — Evran (François-Jean Brujeol) ; an VI-
an VII.
- 103 L. 254. — Evran (P. Fauter) ; an VII.
- 103 L. 255. — Evran (René) ; an VI-an VII.
- 103 L. 256. — Evran (Joseph Nouard) ; an VII.
- 103 L. 257. — Le Faouët (Jacques Le Harz) ; an V.
- 103 L. 258. — Gausson (Jacques-Joseph Rosliné) ;
an V, an VII.
- 103 L. 259. — Gausson (Jean Guillou) ; an V, an VII.
- 103 L. 260. — Gausson (Jean Rauby) ; an VII.

- 103 L. 261. — Gouaceo (Georges-Yves Le Garrec) ; an
VII.
- 103 L. 262. — Gouaceo (Jean Penvern) ; an V.
- 103 L. 263. — Gouaclet (Gilles-François Guénanen) ;
an V, an VII.
- 103 L. 264. — Gouaclet (François Monjaret) ; an V,
an VII.
- 103 L. 265. — Le Gouray (Pierre-Mathurin Caremeh) ;
an V, an VII.
- 103 L. 266. — Le Gouray (Jean-François Plesse) ; an
IV-an V.
- 103 L. 267. — Grace (Olivier Mothan) ; an V, an VII.
- 103 L. 268. — Guingamp (André) 1793-an IV, an VII.
- 103 L. 269. — Guingamp (Guy-Marie André) ; an V.
- 103 L. 270. — Guingamp (Charles-Roland Berthelet) ;
an V, an VII.
- 103 L. 271. — Guingamp (Jean-Marie Brunel) ; an V.
- 103 L. 272. — Guingamp (Louis-Charles Calves) ; an
V.
- 103 L. 273. — Guingamp (Charles Hello) ; an V, an
VII.
- 103 L. 274. — Guingamp (François-Olivier Le Ballif) ;
an V, an VII.
- 103 L. 275. — Guingamp (Laurent Le Bouette) ; an V.
- 103 L. 276. — Guingamp (Jean-Marie Le Dréou) ; an
V.
- 103 L. 277. — Guingamp (Jean-Baptiste-Julien Le
Gac) ; an V.
- 103 L. 278. — Guingamp (Jean Le Tiec) ; an V, an
VII.
- 103 L. 279. — Guingamp (François-Marie Morand) ;
an V, an VII.
- 103 L. 280. — Guingamp (Thomas Penven) ; an V, an
VII.
- 103 L. 281. — Guingamp (Jean Pivain) ; an V, an VII.
- 103 L. 282. — Guingamp (Pierre Prigent) ; an IV-an
VI.
- 103 L. 283. — Guingamp (Yves-Marie Salpin) ; an V,
an VII.
- 103 L. 284. — Guingamp (Jean-Yves Thoraval) ; an V,
an VII.
- 103 L. 285. — Guruninel (François Cotty) ; an V, an
VII.
- 103 L. 286. — Guruninel (Guillaume-Marie Le Ballier) ;
an VII.
- 103 L. 287. — Jogan (Mathurin Hamoncé) ; an V, an
VII.
- 103 L. 288. — Jogan (Jean-Etienne Marché) ; an V.
- 103 L. 289. — Kerity (François-Marie Perrin) ; an V,
an VII.
- 103 L. 290. — Lamballe (Yves-François Andouard) ;
an V, an VII.
- 103 L. 291. — Lamballe (Amateur-Philippe Avri) ;
1793-an IV.
- 103 L. 292. — Lamballe (Louis Blanchet) ; an V, an
VII.
- 103 L. 293. — Lamballe (Guillaume Gorsel) ; 1793-an
IV.
- 103 L. 294. — Lamballe (Louis Pierre Groilant) ; an
V, an VII.
- 103 L. 295. — Lamballe (Augustin-Jacques Jossé) ; an
V.
- 103 L. 296. — Lamballe (Guillaume Le Restif) ; an
VII.

- 103 L. 297. — Lamballe (Mathurin-Mathieu Le Restif) ;
an V, an VII.
- 103 L. 298. — Lamballe (René-Servan-Yves Pellier) ;
an V, an VII.
- 103 L. 299. — Lamballe (Rogé) ; an VII.
- 103 L. 300. — Landéhen (Pierre Courouge) ; an V, an
VII.
- 103 L. 301. — Landéhen (François Jégon) ; an V.
- 103 L. 302. — Langol (Olivier-Marie du Héhou) ;
an Van VII.
- 103 L. 303. — Langol (François Le Bonnier) ; an VI-
an VII.
- 103 L. 304. — Langol (Maudet Le Flam) ; an V-
an VII.
- 103 L. 305. — Langol (Vincent Repers) ; an V, an
VII.
- 103 L. 306. — Langourla (Jules-François Hervé) ; an
V.
- 103 L. 307. — Langourla (Pierre-François Richard) ;
an V, an VII.
- 103 L. 308. — Langourla (Pierre Gaymign) ; an VI-an
VII.
- 103 L. 309. — Lanisat (Mathurin-Alain Le Flahic) ;
an V.
- 103 L. 310. — Lannion (Jean-Baptiste-Eléonor Ca-
dion) ; an V, an VII.
- 103 L. 311. — Lannion (Nicolas-Jean Despatérié) ; an
V.
- 103 L. 312. — Lannion (Charles-Marie du Bédou) ;
an III-an IV.
- 103 L. 313. — Lannion (François-Marie Gariac) ; an
V-an VII.
- 103 L. 314. — Lannion (Yves Godeau) ; an VII.
- 103 L. 315. — Lannion (Michel Huet) ; an V, an VII.
- 103 L. 316. — Lannion (Yves Kerbourion) ; an V, an
VII.
- 103 L. 317. — Lannion (Jules-Charles Le Barner) ;
an V, an VII.
- 103 L. 318. — Lannion (Le Guillouier) ; an V.
- 103 L. 319. — Lannion (Yves Néolais) ; an V, an VII.
- 103 L. 320. — Lannion (Pierre-Mathurin Pillou) ; an V,
an VII.
- 103 L. 321. — Lannion (Joseph Prat) ; 1793-an V.
- 103 L. 322. — Lannion (François Pignat) ; 1793-an V,
an VII.
- 103 L. 323. — Lannion (Jean Jubot) ; an V.
- 103 L. 324. — Lannion (Jean-Marie-François Lamy) ;
an V, an VII.
- 103 L. 325. — Lannion (Jean Le Beck) ; an V, an
VII.
- 103 L. 326. — Lannion (François-Bernard Noyard) ;
an VII.
- 103 L. 327. — Lannion (Pierre-Marie Le Barz) ;
an V.
- 103 L. 328. — Lannion (Joseph-Louis Bourdel) ; an
V.
- 103 L. 329. — Lannion (Thomas du Chalange) ; an VI.
- 103 L. 330. — Lannion (Gaspard-Guillaume Gab-
riel) ; an VII.
- 103 L. 331. — Lannion (Pierre Le Galderon) ; an
V.
- 103 L. 332. — Lannion (Maugy) ; an V, an VII.
- 103 L. 333. — Lannion (Yves Coussac) ; an V, an VII.
- 103 L. 334. — Lannion (Pierre Perron) ; an V.

- 103 L. 335. — Le Lannou (Joseph-Joachim Lannou) ;
an VII.
- 103 L. 336. — Lannion (René Briand) ; an V, an VII.
- 103 L. 337. — Lannion (Pierre-Yves Guillou) ; an VII.
- 103 L. 338. — Lannion (Louis Bourrel) ; an Van VII.
- 103 L. 339. — Lannion (Vincent-Jules-Marie Lan-
nion) ; an Van VII.
- 103 L. 340. — Lannion (Pierre-Henri Mottin) ; an V-
an VII.
- 103 L. 341. — Lannion (Jean-François Saffray) ; an
Van VII.
- 103 L. 342. — Maréchal (Jean-Joseph Banchard) ;
an V.
- 103 L. 343. — Maréchal (Louis-Guillaume Penma-
ner) ; an VII.
- 103 L. 344. — Maréchal (Yves-Guillaume-Jean
Hamon Keranien, puis Charles-Jo-
seph-Méard Hannon Keranien) ; an
V.
- 103 L. 345. — Maréchal (Julien Richard) ; an V.
- 103 L. 346. — Maréchal (René) ; an V.
- 103 L. 347. — Maréchal (René) ; an V.
- 103 L. 348. — Maréchal (Julien Hannon) ; an V.
- 103 L. 349. — Maréchal (Jean Le Dégout) ; an VII.
- 103 L. 350. — Maréchal (Jean-Charles Hannon) ;
an VII.
- 103 L. 351. — Maréchal (Jean Rogault) ; 1793-an IV.
- 103 L. 352. — Maréchal (Yves-Marie Duval) ; an V.
- 103 L. 353. — Maréchal (Jean-François Dore) ; an
VII.
- 103 L. 354. — Maréchal (Augustin Mado) ; an VII.
- 103 L. 355. — Maréchal (Vincent) ; an VII.
- 103 L. 356. — Maréchal (Le Béguet) ; an V, an VII.
- 103 L. 357. — Maréchal (Barthélemy-Arthur Calvary H-
ann) ; an V, an VII.
- 103 L. 358. — Maréchal (Yves-Jean Lamy) ; an V, an VII.
- 103 L. 359. — Maréchal (René) ; an V, an VII.
- 103 L. 360. — Maréchal (Jean Le Duc) ; an V, an VII.
- 103 L. 361. — Maréchal (Yves Le Dégout) ; an V, an
VII.
- 103 L. 362. — Maréchal (Jean-Marie Le Poulguet) ;
an V.
- 103 L. 363. — Maréchal (René) ; an V.
- 103 L. 364. — Maréchal (Jean-Louis Le Béguet) ; an V.
- 103 L. 365. — Maréchal (Jean Le Guennec) ; an V, an
VII.
- 103 L. 366. — Maréchal (François Le Maitre) ; an V,
an VII.
- 103 L. 367. — Maréchal (François Le Maitre) ; an V,
an VII.
- 103 L. 368. — Maréchal (Yves Guillou) ; an V,
an VII.
- 103 L. 369. — Maréchal (Jean Le Guillou) ; an
V.
- 103 L. 370. — Maréchal (Guillaume Poulguet) ; an V, an
VII.
- 103 L. 371. — Maréchal (Jean Le Guillou) ; an V,
an VII.
- 103 L. 372. — Maréchal (Jean Le Guillou) ; an V,
an VII.
- 103 L. 373. — Maréchal (Jean Le Guillou) ; an V,
an VII.
- 103 L. 374. — Maréchal (Jean Le Guillou) ; an V,
an VII.
- 103 L. 375. — Maréchal (Jean Le Guillou) ; an V,
an VII.
- 103 L. 376. — Maréchal (Jean Le Guillou) ; an V,
an VII.
- 103 L. 377. — Maréchal (Jean Le Guillou) ; an V,
an VII.

103 L. 378. — Piquien (Jean-Marie Lohé) ; an V.
 103 L. 379. — Pithulé (Jean Le Calvé) ; an VII.
 103 L. 380. — Pilo (François Gégan) ; an V, an VII.
 103 L. 381. — Pisto (Alexis Le Beron) ; an V, an VII.
 103 L. 382. — Pisto (Pierre-René Le Humeur) ; an VII.
 103 L. 383. — Pisto (François Le Claire) ; an V-an VII.
 103 L. 384. — Piémy (Louis-François Merjo) ; an IV.
 103 L. 385. — Piéme (Joseph Guerin) ; an IV-an V.
 103 L. 386. — Piéme (Jean-François Guyomard) ; an V.
 103 L. 387. — Piéme (Laurent Labbe) ; an V.
 103 L. 388. — Piéme (Le Provost) ; an V.
 103 L. 389. — Pissac-Balaison (Jean-François Deinae) ; an V.
 103 L. 390. — Pleslin (Guillaume Gocvel) ; an V, an VII.
 103 L. 391. — Pleslin (Roland-Yves Hier) ; an IV-an VII.
 103 L. 392. — Pleslin (Paul-Marie Michel) ; an V, an VII.
 103 L. 393. — Pleslin (Jean-Marie-Georges Vaden) ; an V, an VII.
 103 L. 394. — Pleslin (Yves Le Briant) ; an V, an VII.
 103 L. 395. — Pleslin (Charles Le Galloué) ; an V, an VII.
 103 L. 396. — Pleslin (Thomas L'Osivier) ; an V, an VII.
 103 L. 397. — Plesland (Olivier Lashée) ; an V, an VII.
 103 L. 398. — Plesland (François-Marie Le Vaillant) ; an V, an VII.
 103 L. 399. — Plesliden (Jean-Pierre Carillet) ; an VII.
 103 L. 400. — Plesliden (Thomas du Chalonge Salmoussis) ; an VII.
 103 L. 401. — Plesliden (Yves-Pierre-Marie Roux) ; an VI-an VII.
 103 L. 402. — Plesneux-Gautier (Charles Corboure) ; an V, an VII.
 103 L. 403. — Plesneux-Gautier (Guy Corboure) ; an V, an VII.
 103 L. 404. — Plesneux-Gautier (Pierre Le Gallenae) ; an VI-an VII.
 103 L. 405. — Plevin (Jean Plevin) ; an V, an VII.
 103 L. 406. — Plevin (Louis-François Rault) ; an V.
 103 L. 407. — Plevin (Jean Hugué) ; an V.
 103 L. 408. — Plevinat (Guillaume Le Penhieu) ; an V, an VII.
 103 L. 409. — Plevinat (François Lambour) ; an V, an VII.
 103 L. 410. — Plevinet (Yves Le Guerson) ; an V, an VII.
 103 L. 411. — Plevinet (Ignace La Luyer) ; an V, an VII.
 103 L. 412. — Plevinet (Yves Le Quinell) ; an V, an VII.
 103 L. 413. — Plevinet (Guillaume Ribouay, puis Guillaume-François Ribouay) ; an V.
 103 L. 414. — Plevineux (Jean Tasse) ; an V, an VII.
 103 L. 415. — Plevin (François Richard) ; an V.
 103 L. 416. — Plevin (Pierre-Guillaume Guérou) ; an VI.
 103 L. 417. — Plevin (Le Triquet) ; an V, an VII.

103 L. 418. — Plevin (Yves-Marie Marce) ; an V, an VII.
 103 L. 419. — Plevin (Joseph-Thomas Le Prieur) ; an V.
 103 L. 420. — Plevin (Joseph Quere'hdu) ; an V.
 103 L. 421. — Plevin (Louis Houdé) ; an V-an VII.
 103 L. 422. — Plevin (Charles-François Depagne) ; an V.
 103 L. 423. — Plevin (Guillaume Adam) ; an V-an VII.
 103 L. 424. — Plevin (Yves-Jean Guérou) ; an V, an VII.
 103 L. 425. — Plevin (Mathurin Lariven) ; an V, an VII.
 103 L. 426. — Plevin (René Le Pape) ; an V, an VII.
 103 L. 427. — Plevin (Yves Perrot) ; an V, an VII.
 103 L. 428. — Plevin (Jacques-François Le Guern) ; an VII.
 103 L. 429. — Plevin (Laurent-Toussaint Le Secouret) ; an V, an VII.
 103 L. 430. — Plevin (Richard) ; an V, an VII.
 103 L. 431. — Plevin (Prigent-Marie Richard) ; an IV.
 103 L. 432. — Plevin (Joseph-Marie Gohier) ; an V.
 103 L. 433. — Plevin (Jean Le Clech) ; an IV-an V.
 103 L. 434. — Plevin (Yves Rémond) ; an VII.
 103 L. 435. — Plevin (Christophe Liard) ; an V, an VII.
 103 L. 436. — Plevin (Yves-Marie Carré) ; an V, an VII.
 103 L. 437. — Plevin (Yves) ; an V.
 103 L. 438. — Plevin (Antoine Plevin) ; an V.
 103 L. 439. — Plevin (Joseph-Marie Sanlier) ; an V.
 103 L. 440. — Plevin (Joseph Baron) ; an V, an VII.
 103 L. 441. — Plevin (Olivier Chérel) ; an V-an VII.
 103 L. 442. — Plevin (Pierre Duclou) ; an VII.
 103 L. 443. — Plevin (Pierre Guillaume) ; an V-an VII.
 103 L. 444. — Plevin (François Chou) ; an V.
 103 L. 445. — Plevin (Guillaume-Marie Le Rubier) ; an V.
 103 L. 446. — Plevin (Jean Le Parc) ; an V, an VII.
 103 L. 447. — Plevin (Yves Cadeu) ; an V.
 103 L. 448. — Plevin (Yves-Gilles Mazé) ; an V.
 103 L. 449. — Plevin (Yves-Pierre Daniel) ; an V.
 103 L. 450. — Plevin (Yves Guérou) ; an V.
 103 L. 451. — Plevin (Jean-Baptiste Guérou) ; an V.
 103 L. 452. — Plevin (Jean-Marie) ; an V.
 103 L. 453. — Plevin (Guillaume Lashée) ; an V.
 103 L. 454. — Plevin (Pierre-Marie Le Gall) ; an V.
 103 L. 455. — Plevin (Louis Le Guen) ; an V.
 103 L. 456. — Plevin (Julien Baron) ; an V, an VII.
 103 L. 457. — Plevin (Yves Hamon) ; an V.
 103 L. 458. — Plevin (Louis Nagré) ; an V-an VII.

103 L. 459. — Quemper-Guénec (Gouzo) ; an V.
 103 L. 460. — Quemper (Yves-Emmanuel Le Coz) ; an V-an VII.
 103 L. 461. — Quintin (Jacques Baudouin) ; 1792-an V.
 103 L. 462. — Quintin (Michel Chassin du Guerry) ; 1793-an V.
 103 L. 463. — Quintin (Charles Hervé) ; 1793-an V.
 103 L. 464. — Quintin (Jean-Louis Le Breton) ; 1793-an V.
 103 L. 465. — Quintin (Joseph-Claude Le Cognec) ; 1792-an V.
 103 L. 466. — Quintin (François-Raphaël Perrio) ; 1793-an V.
 103 L. 467. — Quintin (Pierre Pouligo) ; 1793-an V.
 103 L. 468. — La Roche-Derrien (Pierre Connan) ; an V.
 103 L. 469. — La Roche-Derrien (H. Le Cor, nul acte reçu) ; an V-an VI.
 103 L. 470. — La Roche-Derrien (Edouard Le Minda, nul acte reçu) ; an V.
 103 L. 471. — La Roche-Derrien (Jean-François Tignon) ; an V.
 103 L. 472. — Rospey (Yves Allain) ; an V, an VII.
 103 L. 473. — Rostrenen (Dominique-Charles Bigeon) ; an VII.
 103 L. 474. — Rostrenen (Jacques-René Chardel) ; an V, an VII.
 103 L. 475. — Rostrenen (Louis Duclou) ; an V, an VII.
 103 L. 476. — Rostrenen (J.-C. Guedé) ; an V, an VII.
 103 L. 477. — Rostrenen (Guillaume Hamon) ; an V, an VII.
 103 L. 478. — Rostrenen (François Le Botanic) ; an V, an VII.
 103 L. 479. — Rostrenen (Jean-Joseph Le Duclou) ; an V, an VII.
 103 L. 480. — Rostrenen (Guillaume Leclay) ; an V, an VII.
 103 L. 481. — Rostrenen (Alexis Ropers) ; an V.
 103 L. 482. — Rostrenen (Yves-Marie Sainclair) ; an V, an VII.
 103 L. 483. — Roman (Jean Le Nazaret) ; an V.
 103 L. 484. — Saint-Adrien (Joseph-Marie Le Boudier) ; an V.
 103 L. 485. — Saint-Alban (Maurice-Joseph Jehanne) ; an V, an VII.
 103 L. 486. — Saint-Brieuc (Mathurin Baschal) ; an V.
 103 L. 487. — Saint-Brieuc (Jean Chevalier) ; an V, an VII.
 103 L. 488. — Saint-Brieuc (Marie-Hippolyte Conan) ; an V, an VII.
 103 L. 489. — Saint-Brieuc (Yves-Célestin Darnat) ; an V, an VII.
 103 L. 490. — Saint-Brieuc (Jean-Charles Guimaré) ; an V, an VII.
 103 L. 491. — Saint-Brieuc (Jean-François Jamet) ; an V, an VII.
 103 L. 492. — Saint-Brieuc (François Léard) ; an V, an VII.
 103 L. 493. — Saint-Brieuc (Jean-Louis Le Breton) ; an VII.

103 L. 494. — Saint-Brieuc (Louis-François Le Meur) ; an V.
 103 L. 495. — Saint-Brieuc (Toussaint Le Normand) ; an V.
 103 L. 496. — Saint-Brieuc (Yves-Guillaume Morel) ; an V, an VII.
 103 L. 497. — Saint-Brieuc (Yves Nicolas) ; an VII.
 103 L. 498. — Saint-Brieuc (Julien Partenay) ; an V, an VII.
 103 L. 499. — Saint-Brieuc (Jacques-Félix Tanguy) ; an V, an VII.
 103 L. 500. — Saint-Caradec (Joseph Guimard) ; an V-an VII.
 103 L. 501. — Saint-Caradec (Yves-François Le Moel) ; an V-an VII.
 103 L. 502. — Saint-Cast (Hartrand Sanson) ; an V.
 103 L. 503. — Saint-Coman (Joseph-Julien Beherre) ; an V, an VII.
 103 L. 504. — Saint-Coman (Yves Galopin) ; an V, an VII.
 103 L. 505. — Saint-Dolphe (Guillem Le Bricon) ; an V.
 103 L. 506. — Saint-Jacut, canton de Plozevet (Yves-Daguen) ; an V.
 103 L. 507. — Saint-Jacut, canton de Plozevet (Jean-Louis Hervé) ; an V.
 103 L. 508. — Saint-Jouan-de-Belle-Robert) ; an VII.
 103 L. 509. — Saint-Mayeux (Joseph-Marie Menegu) ; an V, an VII.
 103 L. 510. — Saint-Ony, canton d'Abbadie (Le Gall) ; an V.
 103 L. 511. — Saint-Ony (François-Olivier Gaudier) ; an V-an VII.
 103 L. 512. — Saint-Théles (Joseph Bonh) ; an V-an VII.
 103 L. 513. — Saint-Théles (Guillaume Boudier) ; an V, an VII.
 103 L. 514. — Savenay (Théodore) ; an V, an VII.
 103 L. 515. — Savenay (Yves Loyer) ; an V, an VII.
 103 L. 516. — Savenay (Georges-Mathurin Le Clere) ; an V, an VII.
 103 L. 517. — Tonquedec (Pierre-Joseph-Marie Le Guillou) ; 1793, an III-an IV, an VII.
 103 L. 518. — Tonquedec (Joseph Nicolas, puis Pierre Nicolas) ; 1793-an IV.
 103 L. 519. — Trebevan (Yves-Guillaume Le Hec) ; an V, an VII.
 103 L. 520. — Trebevan (François Goussier) ; an V.
 103 L. 521. — Trebevan (Julien Goussier) ; an V-an VII.
 103 L. 522. — Trebevan (Yves Guérou) ; an V.
 103 L. 523. — Trebevan (Marie Nicolas) ; an V.
 103 L. 524. — Trebevan (Philippe de Bonna) ; an V, an VII.
 103 L. 525. — Trebevan (François-Marie Goussier) ; an V-an VII.
 103 L. 526. — Trebevan (Blaise Labbé) ; an V-an VII.
 103 L. 527. — Trebevan (Yves-Marie Labbé) ; an V-an VII.
 103 L. 528. — Trebevan (François Lashée) ; an V-an VII.
 103 L. 529. — Trebevan (Yves Laviant) ; an V.

- 103 L. 330. — Tréguier (Yves Le Perche) ; an V, an VII.
- 103 L. 331. — Trévéren (Pierre Péron) ; an V, an VII.
- 103 L. 332. — Tréviran (François Pource) ; an VI-an VII.
- 103 L. 333. — Tréméven (Charles Floury) ; an V, an VII.
- 103 L. 334. — Trémouët (Guillaume Gilles) ; an V.
- 103 L. 335. — Tréogan (Louis Hervy) ; an V.
- 103 L. 336. — Trépassant (Gilles-Guillaume Artory) ; an V, an VII.
- 103 L. 337. — Trépassant (René Thomas) ; an V, an VII.
- 103 L. 338. — Trévé (François Hambarde) ; an IV-an V, an VII.
- 103 L. 339. — Trévon-Tréveugen (Holland Pasquon) ; an V-an VII.
- 103 L. 340. — Uzel (Mathurin-Louis Collin) ; an V, an VII.
- 103 L. 341. — Uzel (Yves-Marie Dostall) ; an VII.
- 103 L. 342. — Uzel (Joseph Rabell) ; an V.
- 103 L. 343. — Uzel (Pierre Raffray) ; an V, an VII.
- 103 L. 344. — Le Vieux-Bourg (Guillaume Bony) ; 1793-an V.
- 103 L. 345. — Le Vieux-Bourg (Louis Le Corvé) ; 1793-an V.
- 103 L. 346. — Le Vieux-Bourg (Louis Le Teno) ; 1793-an V.
- 103 L. 347. — Vildé-Guingalan (René Reico) ; an VI-an VII.
- 103 L. 348. — Yvienc (Honoré-Laurent-Jacques Picquet) ; an V.

TRIBUNAL DE DISTRICT DE BROONS

Transcription des lois et décrets présentés par le commissaire du Roi

- 104 L. 1. — Audiences du 20 décembre 1790 au 28 mars 1791.
- 104 L. 2. — Audiences du 30 mars au 4 mai 1791.
- 104 L. 3. — Audiences du 6 mai au 22 juin 1791.

Audiences civiles.

- 104 L. 4. — 7 décembre 1790 - 4 mai 1791.
- 104 L. 5. — 4 mai - 13 juillet 1791.
- 104 L. 6. — 15 juillet 1791 - 2 mars 1792.
- 104 L. 7. — 5 mars - 24 août 1792.
- 104 L. 8. — 27 août - 7 décembre 1792.
- 104 L. 9. — 10 décembre 1792 - 2 août 1793.
- 104 L. 10. — 2 août 1793 - 23 brumaire an II.
- 104 L. 11. — 30 brumaire - 1^{er} floréal an II.
- 104 L. 12. — 1^{er} floréal - 28 thermidor an II.
- 104 L. 13. — 28 thermidor an II - 19 germinal an III.
- 104 L. 14. — 21 germinal an III - 11 brumaire an IV.

Procédures soulevées au jury d'accusation (1).

- 104 L. 15. — 2 janvier - 8 mars, 23 mai 1792.
- 104 L. 16. — 28 mars - 6 novembre 1792.
- 104 L. 17. — 29 décembre 1792 - 16 brumaire an II.
- 104 L. 18. — 26 brumaire - 1^{er} germinal an II.
- 104 L. 19. — 7 prairial an II - 19 pluviose an III.
- 104 L. 20. — 10 ventôse an III - 19 brumaire an IV.

Jugements rendus par le président pour composer les tribunaux de famille.

- 104 L. 21. — 25 août 1793 - 11 fructidor an III.

Défauts.

- 104 L. 32. — 25 juillet - 11 novembre 1791.
- 104 L. 33. — 18 novembre 1791 - 28 novembre 1792.
- 104 L. 34. — 11 décembre 1792 - 3 avril 1793.
- 104 L. 35. — 22 avril 1793 - 25 vendémiaire an II.

Présentations des demandeurs.

- 104 L. 22. — 20 juillet - 15 novembre 1791.
- 104 L. 23. — 16 novembre 1791 - 1^{er} décembre 1792.
- 104 L. 24. — 11 décembre 1792 - 21 avril 1793.
- 104 L. 25. — 22 avril 1793 - 9 brumaire an II.

Présentations des défendeurs.

- 104 L. 36. — 20 juillet - 14 novembre 1791.
- 104 L. 37. — 1^{er} décembre 1791 - 22 novembre 1792.
- 104 L. 38. — 15 décembre 1792 - 21 avril 1793.
- 104 L. 39. — 8 mai 1793 - 27 vendémiaire an II.

Enquêtes sommaires.

- 104 L. 40. — 1^{er} avril 1791 - 11 juin 1792.
- 104 L. 41. — 11 juin - 21 septembre 1792.

(1) Dépôt de procès-verbaux et de plaintes, interrogatoires, dépositions de témoins, décisions du directeur du jury et actes du jury.

- 104 L. 30. — 21 septembre - 7 décembre 1792.
- 104 L. 31. — 21 décembre 1792 - 11 brumaire an IV.
- 104 L. 32. — 11 brumaire an IV.

Actes d'exclusion des tribunaux d'appel.

- 104 L. 33. — 20 vendémiaire an II - 29 germinal an III (1).

Maholécotes, renoncations et autres nullités d'office.

- 104 L. 42. — 31 janvier - 18 mai 1791.
- 104 L. 43. — 24 mai 1791 - 11 avril 1792.
- 104 L. 44. — 11 avril - 6 décembre 1792.
- 104 L. 45. — 28 décembre 1792 - 9 brumaire an IV.

Déclarations de grossesses.

- 104 L. 46. — 28 juin 1791 - 7 novembre 1792 (2).

Affirmations de voyage.

- 104 L. 47. — 11 mai 1791 - 21 mai 1792.
- 104 L. 48. — 21 mai - 28 novembre 1792.
- 104 L. 49. — 4 juin 1793 - 9 germinal an III.

Adjudications, cautionnements, enregistrements et publications de testaments, donations et substitutions.

- 104 L. 50. — 12 mars 1793 - 10 germinal an II.

Renoncations et Dépôts au criminel.

- 104 L. 51. — 14 décembre 1790 - 23 septembre 1791.
- 104 L. 52. — 27 septembre 1791 - 28 février 1792.

Dépôts au civil.

- 104 L. 53. — 10 décembre 1790 - 21 novembre 1792 (actes d'exclusion des tribunaux d'appel, 2-11 juin 1792).
- 104 L. 54. — 11 décembre 1792 - 10 brumaire an IV (sans en acte de dépôt au greffe du tribunal de district, 21 même an IV).

Procédures civiles.

- 104 L. 55. — Jugements du 7 décembre 1790 au 29 octobre 1792, enregistrés dans 104 L. 4 à 8 ; 1770-1792.

- 104 L. 54. — Jugements du 17 décembre 1792 au 11 thermidor an II, enregistrés dans 104 L. 9 à 12 ; 1790-an II.

- 104 L. 56. — Jugements du 26 thermidor an II au 19 germinal an III, enregistrés dans 104 L. 13 à 17 ; an IV.

- 104 L. 58. — Jugements du 28 germinal an III au 11 brumaire an IV, enregistrés dans 104 L. 14 à 17 ; an IV.

- 104 L. 57. — Procédures jugées au chambre du conseil, non jugées ou dont les jugements n'ont pas été retrouvés ; 1787-an II.

- 104 L. 59. — Procédures déposées par le greffe des cours et forêts de la grande de Broques ; sans suite ; 1791.

Procédures criminelles jugées en dernier ressort.

- 104 L. 59. — 14 octobre 1791 (1). Vol à Meurignac (Giffard, ancien à Maroué) ; trois ans de galères.

- 104 L. 60. — 21 décembre 1791. Tentative d'assassinat à Saint-Jean (Villemou, abbé) ; six mois d'emprisonnement.

- 104 L. 61. — 17 septembre 1792. Coupe et brisures à Lagomès, Tarpot et Bonchou, le bourgeois ; six mois d'emprisonnement ; 1791-1792.

- 104 L. 62. — 28 septembre 1792. Vol d'outils à Savigone (Desran et Horvats, laboureurs) ; six années six mois d'emprisonnement ; 1791-1792.

- 104 L. 63. — 9 octobre 1793. Absence sans justification (Goussier et Trémeur du Goutay, cultivateurs du jury d'accusation).

- 104 L. 64. — 23 pluviose an II. Complicité de débaucherie (Glaun, notaire à Mézières) ; six mois d'emprisonnement.

Procédures criminelles classées par l'amnistie.

- 104 L. 65. — 23 septembre 1791 (2). Procès anticonstitutionnel à Meurignac (Pissot, jardinier).

- 104 L. 66. — 9 juillet 1791. Projets séditieux à Savigone (Prest de Chabrières, ancien professeur au collège de Broons).

Procédures criminelles soulevées au jury d'accusation et classées par une déclaration négative des jurés.

- 104 L. 67. — 26 juin 1792 (3). Vol à Pléne.

(1) La date qui suit la date est celle du jugement. Les dates extrêmes ne sont indiquées que lorsqu'elles varient de la date du jugement.

(2) La date qui suit la date est la plus récente du dossier.

(3) La date qui suit la date est celle de la déclaration des jurés.

(1) Voir aussi 104 L. 51.

(2) Depuis le 6 mars 1793, les déclarations de grossesses sont enregistrées dans 104 L. 49.

- 104 L. 64. — 21 août 1792. Coupe et blessures à Rouillac.
 - 104 L. 65. — 27 messidor an II. Vols au Gouray.
 - 104 L. 70. — 27 thermidor an III. Embauchage pour les charrues à Broons (Le Clerc, docteur).
 - 104 L. 71. — 27 vendémiaire an IV. Choannazie (Martin, dit Dauphin, menuisier à Plessais, an III).
- Procédures criminelles renvoyées devant le tribunal criminel en suite d'une déclaration affirmative des jurés.*
- 104 L. 72. — Déclarations des jurés du 5 juin 1792 au 27 vendémiaire an IV.
- Procédures criminelles soulevées à l'Assemblée nationale (Protestations contre la constitution civile du clergé).*
- 104 L. 73. — 17 mai 1791 (H. Chartier, vicaire à Broons; 1790-1791).
 - 104 L. 74. — 16 juin 1791. Piconas, prêtre à Broons.
 - 104 L. 75. — 11 août 1791. Resnard, vicaire à Sévignac.
 - 104 L. 76. — 18 août 1791. Patrel, curé de Méillac.
- Procédures criminelles renvoyées devant diverses juridictions.*
- 104 L. 77. — 18 février 1793 (H. Propos séditieux à Cautous (Chastelet); renvoyé devant le juge de paix de Cautous).
 - 104 L. 78. — 10 avril 1793. Colportage d'écrits séditieux (Maidnachitz); renvoyé devant le tribunal de district de Lamballe.
 - 104 L. 79. — 8 février an III. Propos contre-révolutionnaires à Langouris (Lescouët); renvoyé devant le tribunal révolutionnaire).
- Procédures criminelles sans suite ou dont on ignore la suite.*
- 104 L. 80. — 11 février 1791 (H. Pillage des archives de l'abbaye de Beaulieu).
 - 104 L. 81. — 1^{er} août 1791. Mort suspecte d'une femme inconnue à Lanreola.
 - 104 L. 82. — 19 octobre 1791. Bris de clôture à la ferme de Broons.
 - 104 L. 83. — 21 novembre 1791. Meurtre de Charles Dumas dans la forêt de la Haridonais en Saint-Lourens.
 - 104 L. 84. — 5 décembre 1791. Vols dans l'église de Mégrit.

- 104 L. 85. — 9 décembre 1791. Vols dans l'église de Trédias.
- 104 L. 86. — 19 décembre 1791. Mort suspecte de Joachim Le Feuvre à Broons.
- 104 L. 87. — 28 décembre 1791. Vols dans l'église d'Éréc.
- 104 L. 88. — 3 janvier 1792. Coupe et blessures; 1791-1792.
- 104 L. 89. — 3 janvier 1792. Coupe et blessures à Cautous; 1791-1792.
- 104 L. 90. — 8 mars 1792. Vol à Broons.
- 104 L. 91. — 11 juin 1792. Vols dans l'église de Trémain.
- 104 L. 92. — 23 juin 1792. Vol chez Maury, prêtre à Lanreola; 1791-1792.
- 104 L. 93. — 27 juillet 1792. Vols dans l'église de Trémoré; 1791-1792.
- 104 L. 94. — 27 juillet 1792. Vols dans l'église de la Chapelle-Blanche.
- 104 L. 95. — 15 octobre 1792. Coupe et blessures à Trémoré.
- 104 L. 96. — 1^{er} mai 1793. Défaut de passeport.
- 104 L. 97. — 2 mai 1793. Meurtre d'Amateur Duval au Lescouët.
- 104 L. 98. — 1^{er} novembre 1793. Défaut de passeport à Merdrignac.
- 104 L. 99. — 9 plusieurs an II. Recel de grains à Sévignac.
- 104 L. 100. — 1^{er} germinal an II. Propos séditieux à Cautous; 1793 - an II.
- 104 L. 101. — 20 germinal an II. Vol à Saint-Rieuc.
- 104 L. 102. — 1^{er} germinal an II. Vols dans l'église de Trémoré.
- 104 L. 103. — 5 thermidor an II. Coupe et blessures à Dolé.
- 104 L. 104. — 28 thermidor an II. Rixe avec le greffier de la municipalité de Piessala.
- 104 L. 105. — 8 vendémiaire an III. Complicité d'évasion.
- 104 L. 106. — 25 frimaire an III. Mort suspecte dans la forêt de Merdrignac de Louis Delan, commissaire du district pour le transport des lois.
- 104 L. 107. — 11 germinal an III. Abatage d'arbre de la Liberté à Mégrit.
- 104 L. 108. — 29 brumaire an III. Vol au presbytère de Broons.
- 104 L. 109. — 24 messidor an III. Vols dans l'église du Lescouët; an II - an III.
- 104 L. 110. — Bruyons de jugements de malice, ventes de successions et de renonciation à succession, notes et tableaux généalogiques à l'appui des demandes de malice; 1791 - an III.
- 104 L. 111. — Bruyons de comptes rendus idéologiques au comité de législation et à la commission des administrations civiles, police et tribunaux; 21-30 fructidor an II, 11 vendémiaire-30 brumaire, 11-20 frimaire, 1^{er}-19 pluviôse an III, 1^{er}-20 vendémiaire an IV.

- 104 L. 112. — Inventaire des archives des juridictions de Lanmay-Betton, le Châtelier et Goubier, en Eréac, et des archives de la juridiction du Lou, en Jugon (1); février-mars 1791.
- 104 L. 113. — Résolution d'investiture des dossiers de procédures déposés par le greffier de la justice de paix de Pléneuf (1790-1792).
- 104 L. 114. — Règlement de la police intérieure du tribunal.
- 104 L. 115. — Travail hebdomadaire, juin décadaire des juges, 15 décembre 1791-1^{er} germinal an III.
- 104 L. 116. — États des jugements rendus du 7 décembre 1790 au 30 mars 1792; état des procédures criminelles; juillet 1792.
- 104 L. 117. — Liste des mandats du tribunal; décembre 1792.
- 104 L. 118. — État des juges forains au tribunal criminel par les tribunaux de district de janvier 1792 à ventose an II.
- 104 L. 119. — Nomination de Jacques-Dominique Bihault par le conseil général du district comme commissaire provincial près le tribunal; septembre 1792.
- 104 L. 120. — Investigations par le directeur du district d'experts de biens nationaux devant porter secours devant le tribunal; novembre 1790-juin 1791.
- 104 L. 121. — Fixation par le directeur du département du tableau des tribunaux d'appel des districts; février 1791.
- 104 L. 122. — Liste tripartite des trente citoyens destinés à former le jury d'accusation (1792, avril-juin 1793) et des seize citoyens destinés à former le jury spécial (juin-mars 1793, germinal an III).
- 104 L. 123. — Liste tripartite des trente-sept citoyens destinés à former le jury d'accusation et de jugement (décret du 2 nivôse an IV); pluviôse-germinal an II, an III-an IV.
- 104 L. 124. — État des avances et vacations dues aux présidents, juges et commissaires du roi pour les descentes en justice de janvier à octobre 1791; juillet 1792.
- 104 L. 125. — Règlement des avances et vacations dues à Gerbain-Jules-Pierre Gaudichet, commissaire public provisoire; novembre 1791.
- 104 L. 126. — Procès-verbaux des assemblées primaires cantonales pour la nomination des juges de paix, de jurés assesseurs et de leurs greffiers; Broons, octobre 1790, décembre 1792; Caut-

- ous, idem; le Gouray, décembre 1790, décembre 1792, Langouris, octobre 1790, décembre 1792; Mégrit, idem; Merdrignac, idem, mai 1793; Piconas, décembre 1792; Pléneuf, octobre 1790, décembre 1792; Trémoré, idem.
- 104 L. 127. — Circulaires, correspondances; 1790-an IV.
- 104 L. 128. — Inventaires, jugements, convocations d'acteurs et autres actes déposés au greffe; 1791-an IV.
- 104 L. 129. — Sentences arbitrales; 1792-an IV.

Bureau de poste établi près le tribunal de district de Broons.

104 L. 130. — Election des membres d'élaboration de la municipalité de Broons du 12-16 ventose 1796.

Instructions des mandats extra-juris (Bureau établi près le tribunal de district de Broons).

- 104 L. 131*. — 8 février 8 avril 1791.
- 104 L. 132*. — 9 mars-29 juillet 1792.
- 104 L. 133*. — 5 mai 1790-12 nivôse an II.
- 104 L. 134*. — 11 ventose an II.

TRIBUNAL DE DISTRICT DE DINAN

- 105 L. 1. — Transcription des lois et décrets présentés aux audiences du 15 décembre 1790 au 1^{er} avril 1791.
 - 105 L. 2. — Transcription, puis enregistrement (1) des lois et décrets présentés aux audiences du 15 avril 1791 au 29 brumaire an IV.
- Audiences civiles.
- 105 L. 3. — 20 août-10 octobre 1791.
 - 105 L. 4. — 14 octobre 1791-27 août 1792 (transcription des communications de mandats et communications des grains nos 2, 12 passés; 17 septembre 1792).
 - 105 L. 5. — 22 germinal an III-29 messidor an III.
 - 105 L. 6. — 29 messidor an III-20 brumaire an IV.
 - 105 L. 7. — Procédure sommaire de jury d'accusation, 2 janvier 1790-12 brumaire an IV.

(1) Juges ressortissant au district de Lamballe, mais les archives de la juridiction du Lou étaient conservées chez l'ancien greffier, à Dolé, canton de Pléneuf.

(*) La date qui suit la cote est la plus récente du dossier.

(*) La transcription des lois et décrets s'a de fait que jusqu'à l'audience du 15 mai 1791. A partir de l'audience du 20 mai 1791, les actes sont seulement analysés.

- 105 L. 8. — Présentations des demandeurs et des défendeurs, débats, affirmations de voyages, 26 décembre 1790-10 octobre 1791.
 - 105 L. 9. — Débats, 12 octobre 1791-12 brumaire an II.
 - 105 L. 10. — Affirmations de voyages, 14 octobre 1791-15 brumaire an II.
 - 105 L. 11. — Affirmations de voyages, 11 fructidor an II-12 brumaire an IV.
 - 105 L. 12. — Enquêtes, à genouil, 21 fructidor an III.
 - 105 L. 13. — Enquêtes, 15-18 brumaire an IV.
 - 105 L. 14. — Délibérations du tribunal, discours et travail journalier des juges, 9 décembre 1790-17 brumaire an III.
 - 105 L. 15. — Travail journalier des juges, 30 brumaire an III-29 brumaire an IV.
 - 105 L. 16. — Déclarations des avoués désirant exercer dans le ressort du tribunal, 14 mars-28 mai 1791.
 - 105 L. 17. — Dépôts au criminel, 26 janvier 1791-15 brumaire an III.
 - 105 L. 18. — Dépôts au civil, renonciations à communauté et à succession, 11 décembre 1790-28 brumaire an IV.
- Procédures civiles.*
- 105 L. 19. — Jugements du 21 décembre 1790 au 13 mai 1791.
 - 105 L. 20. — Jugements du 19 août 1791 au 24 août 1792, enregistrés dans 105 L. 5^e et 4^e; 1791-1792.
 - 105 L. 21. — Jugements du 5 juillet 1791 au 30 juillet 1792, non enregistrés.
 - 105 L. 22. — Jugements du 24 septembre 1792 au 13 septembre 1793; 1791-1793.
 - 105 L. 23. — Jugements du 24 brumaire an III au 4 vendémiaire an IV, enregistrés dans 105 L. 5^e et 4^e.
 - 105 L. 24. — Jugements du 27 germinal au 27 messidor an III, non enregistrés.
 - 105 L. 25. — Procédures non jugées ou pour lesquelles il n'a pas été trouvé trace de jugement; 1791.
 - 105 L. 26. — Remissions, lettres et décrets de mariage dans le canton de Ploubalay en l'absence du juge de paix; décembre 1790-juliet 1791.
 - 105 L. 27. — Procès-verbaux du greffe des eaux et forêts du bois de Léhon, sans suite; avril 1791-décembre 1792.
- Procédures criminelles jugées au dernier ressort.*
- 105 L. 28. — 15 juin 1791 (1). Vol à Dinan, Le Puellic, maçon et cordier; 1791-1792.

- 105 L. 29. — 16 juin 1792. Vol à Dinan (Bussière, chetier; mis hors d'accusation; 1791-1792).
 - 105 L. 30. — 16 juin 1792. Vols à Ploere, Boursoul et Ploubalay (Laurence Garbot, veuve Gatiné, reprise de justice; dix ans de travaux forcés; 1790-1792).
 - 105 L. 31. — 17 août 1792. Vol à Dinan (Gouverne, perruquier; 1791-1792).
- Procédure criminelle soumise au jury d'accusation et clos par une déclaration négative des jurés.*
- 105 L. 32. — Déclaration des jurés du 1^{er} juin 1792. Corps et blessures à Dinan.
- Procédures criminelles renvoyées devant le tribunal criminel.*
- 105 L. 33. — Déclarations affirmatives des jurés du 16 mai 1792 au 5 fructidor an III; 1792 an II.
 - 105 L. 34. — Procédures non soumises au jury d'accusation; criminel an II, frimaire an III.
- Procédures criminelles renvoyées devant divers juridictions.*
- 105 L. 35. — 16 mars 1792 (1). Fausse monnaie (Boudard, débiteur à Dinan, et sa femme; renvoyés devant le juge de paix de la ville).
 - 105 L. 36. — 2 avril 1792. Vols de bois à Corseul et à Crobien (cinq prévenus renvoyés devant le juge de paix de Corseul).
 - 105 L. 37. — 23 mai 1792. Désertion (Houin, cultivateur en paille à Boursoul; renvoyé devant la juridiction militaire).
 - 105 L. 38. — 15 juin 1792. Vol dans l'église Saint-Malo de Dinan (de névante renvoyée devant le juge de paix de la ville; 1791-1792).
 - 105 L. 39. — 27 boreal an II. Réquisition de cidres et de bestiaux à Pimlano (Puer; renvoyé devant le juge de paix de Plancoët).
- Procédures criminelles sans suite.*
- 105 L. 40. — 23 juin 1792 (2). Vols dans l'église de Trévern.
 - 105 L. 41. — 3 août 1792. Mort suspecte de deux enfants noyés dans la Blance à Evran.
 - 105 L. 42. — 17 novembre 1792. Mort suspecte du sieur Morquill à Dinan.

(1) La date qui suit la cote est celle du jugement.
 (2) La date qui suit la cote est la plus récente du dossier.

- 105 L. 43. — 11 mars 1793. Mort suspecte de Louis Henry A Pédan-le-Petit.
 - 105 L. 44. — 3 juin 1793. Vol à Evran.
 - 105 L. 45. — 3 juillet 1793. Vol à Evran.
 - 105 L. 46. — 15 prairial an III. Invasion de soixante choux chez le juge de paix d'Evran.
- Maintenues de succession.*
- 105 L. 47. — Jugements du 3 janvier 1791 au 9 septembre 1792 (1787-1793).
 - 105 L. 48. — Jugements du 26 vendémiaire an III au 17 brumaire an IV.
- Renonciations à succession et à communauté; règlements de trousseau; 1791-1792, an II-an III.*
- 105 L. 49. — Renonciations à succession et à communauté; règlements de trousseau; 1791-1792, an II-an III.
 - 105 L. 50. — Apposition et scellement à la Communauté, en Dinan, chez Richard Gervaise et Benjamin Pill, sujets anglais, par ordre du Comité de salut public et du tribunal criminel; 1790-an III.
 - 105 L. 51. — Dépôt d'empreintes des nouveaux timbres (loi du 11 février 1791); avril 1791.
 - 105 L. 52. — Nominations d'archivistes par le président du tribunal; révoqué an III-brumaire an IV.
 - 105 L. 53. — Breuvillons d'inventaire des archives du tribunal de district déposés au greffe du tribunal civil (30 brumaire an IV).
 - 105 L. 54. — Inventaire des archives de la juridiction du Guillo, au Créhen (novembre 1791).
 - 105 L. 55. — Règlement de la police intérieure du tribunal; août-septembre 1791.
 - 105 L. 56. — Etat des procédures criminelles en instance relatives aux troubles contre-révolutionnaires; septembre 1791.
 - 105 L. 57. — Fixation par le directeur du département du tableau des tribunaux d'appel des districts; février 1791.
 - 105 L. 58. — Procès-verbaux des assemblées primaires cantonales pour la nomination des juges de paix, de leurs assessors et de leurs greffiers (Dinan *intra-muros* et *extra-muros*, décembre 1792, Evran, Plancoët, *idem*, Pimlano, mars, décembre 1792, Ploubalay, juillet 1791, décembre 1792, Ploere, décembre 1792, Plamadon, Savel-Mohor, Trézel, *idem*).
 - 105 L. 59. — Prestation de serment du juge de paix de Pimlano; mars 1792.
 - 105 L. 60. — Circulaires, correspondance; 1792, an III.

- Inventaires et autres actes déposés au greffe.*
- 105 L. 61. — 1790-1792.
 - 105 L. 62. — An III.
- Dossiers d'arbitrage.*
- 105 L. 63. — Sentences du 28 février 1791 au 2 août 1793.
 - 105 L. 64. — Sentence du 29 germinal an II.
 - 105 L. 65. — Sentences du 21 brumaire au 26 floral an III.
 - 105 L. 66. — Sentences du 3 prairial au 1^{er} jour complémentaire an III (an III-an IV).
 - 105 L. 67. — Sentences du 2 vendémiaire au 27 brumaire an IV (an III-an IV).
- Insolvations des donations entre vifs (Bureau établi près le tribunal de district de Dinan).*
- 105 L. 68. — 8 février - 11 novembre 1791.
- TRIBUNAL DE DISTRICT DE GUINGAMP**
- 106 L. 1. — Transcription des lets et décrets aux audiences du 18 décembre 1790 au 8 janvier 1791.
 - 106 L. 2. — Enregistrement des lets et décrets aux audiences du 30 nivôse au 27 thermidor an III.
- Audiences civiles.*
- 106 L. 3. — 6 décembre 1790-12 février 1791.
 - 106 L. 4. — 12 février-13 avril 1791.
 - 106 L. 5. — 13 avril-27 juin 1791.
 - 106 L. 6. — 2 juillet-19 août 1791.
 - 106 L. 7. — 18 décembre 1790-juin 1791.
- Présentations des demandeurs et défendeurs.*
- 106 L. 8. — 21 novembre 1791-19 avril 1792.
 - 106 L. 9. — 23 avril 1792-15 brumaire an II (demandeurs).
 - 106 L. 10. — 28 avril 1792-14 brumaire an II (défendeurs).
- Affirmations de voyages.*
- 106 L. 11. — 26 juin-19 novembre 1791.

(1) La date qui suit la cote est celle du jugement.

Adjudications, cautionnements, affirmations de coupes et appropriations (1).

- 106 L. 12* — 5 décembre 1791-10 janvier 1793.
- 106 L. 13* — 10 janvier 1792-25 germinal an II.
- 106 L. 14* — 21 germinal-28 décembre an II.
- 106 L. 15* — 28 décembre an II-9 brumaire an IV.

Dépôts au criminel et au civil.

- 106 L. 16* — 1^{er} fructidor an III-19 brumaire an IV.

Procédures civiles.

- 106 L. 17 — Jugements du 18 décembre 1790 au 5 février 1791, enregistrés dans 106 L. 17* ; 1790-1792.
- 106 L. 18 — Jugements du 10 février au 13 avril 1791, enregistrés dans 106 L. 18* ; 1791-1792.
- 106 L. 19 — Jugements du 14 avril au 18 juin 1791, enregistrés dans 106 L. 19* ; 1787-1791.
- 106 L. 20 — Jugements du 2 juillet au 6 août 1791, enregistrés dans 106 L. 19*.
- 106 L. 21 — Jugements du 31 décembre 1790 au 9 août 1791, non enregistrés.
- 106 L. 22 — Jugements du 11 août au 29 septembre 1791 ; 1791-1792.
- 106 L. 23 — Jugements du 1^{er} octobre au 29 novembre 1791 ; 1791-1792.
- 106 L. 24 — Jugements du 3 décembre 1791 au 31 décembre 1792 ; 1791-1793.
- 106 L. 25 — Jugements du 4 février au 28 avril 1792 ; 1791-1792.
- 106 L. 26 — Jugements du 3 au 26 mai 1792 ; 1790-1792.
- 106 L. 27 — Jugements du 2 juin au 28 juillet 1792 ; 1712-1793.
- 106 L. 28 — Jugements du 3 août au 27 octobre 1792 ; 1778-1792.
- 106 L. 29 — Jugements du 5 novembre 1792 au 28 février 1793 ; 1729-1793.
- 106 L. 30 — Jugements du 2 mars au 27 juillet 1793 ; 1741-an II.
- 106 L. 31 — Jugements du 2 août 1793 au 29 novembre an II ; 1791-an III.
- 106 L. 32 — Jugements du 8 nivôse an III ; 1791-an IV.
- 106 L. 33 — Jugements du 7 ventôse an III ; 1791-an IV.
- 106 L. 34 — Jugements du 7 vendémiaire an 27 floreal an III ; 1791-an III.
- 106 L. 35 — Jugements du 7 prairial an 29 thermidor an III ; 1790-an III.
- 106 L. 36 — Jugements du 7 fructidor an III au 9 brumaire an IV ; 1784-an IV.
- 106 L. 37 — Jugements non datés.

- 106 L. 38 — Procédures non jugées ou pour lesquelles il n'a pas été trouvé trace de jugement ; 1643-an III.
- 106 L. 39 — Procès-verbaux dressés par les gardes des vaux et forêts ; sans suite ; 1790-an III.

Procédures criminelles jugées en dernier ressort.

- 106 L. 40 — 8 octobre 1791 (1. Inverse à l'audience (arrêt de Plouargat).
- 106 L. 41 — 3 décembre 1791. Outrages au juge de paix de Bouctoue (Tugain, Mengon, Le Gars).
- 106 L. 42 — 3 mai 1792. Meurtre suspect de Tugain (Festou à Guingamp (Larnet) ; mis hors d'accusation).
- 106 L. 43 — 3 août 1792. Propos séditieux à Guingamp (contre Le Paray ; acquitté).
- 106 L. 44 — 20 juillet 1793. Délit de passeport (Le Gaudin, menuisier à Saint-Denan ; mis en liberté sous caution ; 1780-1793).
- 106 L. 45 — 19 ventôse an II. Vol de bulles de plomb à Guingamp (Jean et Pierre Le Mercier ; mis en liberté pour servir dans la marine).
- 106 L. 46 — 27 thermidor an III. Injures au juge de paix de Belle-Ile et à ses assesseurs (Colin, directeur des forges de Coatanou).
- 106 L. 47 — 13 vendémiaire an IV. Dénonciation calomnieuse contre le juge de paix de Guingamp (Le Cadarnec, notaire à Bourbren ; mis hors d'accusation).

Procédures criminelles classées par la loi d'amnistie du 13 septembre 1793.

- 106 L. 48 — 10 septembre 1791 (2). Protestation contre la constitution civile du clergé (Le Minier, évêque de Treguier ; continué).

Procédures criminelles soulevées au jury d'accusation et classées par une déclaration négative des jurés.

- 106 L. 49 — 20 août 1793 (3). Echange d'assignats avec du numéraire.

(1) La date qui suit la cote est celle du jugement. Les dates extrêmes du dossier ou sont indiquées que lorsqu'elles excèdent l'année du jugement.
 (2) Jugement de défaut.
 (3) La date qui suit la cote, si elle est imprimée en italiques, indique celle de la déclaration des jurés ; sinon elle représente la date la plus récente du dossier.

(*) Les appropriations ne sont passés que jusqu'au 28 vendémiaire an II.

- 106 L. 50 — 28 vendémiaire an II. Vol à Guingamp (1793-an II).
- 106 L. 51 — 46 frimaire an II. Vol à Plouisy.
- 106 L. 52 — 1^{er} messidor an II. Achat d'avoine et d'effets appartenant à la République (Dollo, aubergiste à Guingamp).
- 106 L. 53 — 14 messidor an II. Accaparement de marchandises (Le Cioch, loueur de chevaux à Guingamp).
- 106 L. 54 — 41 thermidor an III. Vol à Guingamp (1792-an III).
- 106 L. 55 — 19 fructidor an III. Vol à Grâces.

Procédures criminelles renvoyées devant le tribunal criminel en suite d'une déclaration affirmative des jurés.

- 106 L. 56 — Déclarations des jurés du 9 mars au 28 décembre 1792 (1792-an III).

Procédures criminelles renvoyées devant divers juridictions.

- 106 L. 57 — Jugements du 16 décembre 1791 au 3 septembre 1792 (renvoyés devant le tribunal de district de Lannion, les juges de paix de Plouargat et de Guingamp extra-muros ; 1792).

Procédures criminelles sans suite ou dont on ignore la suite.

- 106 L. 58 — 19 décembre 1790 (1). Tentative d'assassinat de Jean Le Sage, sergent à Guingamp.
- 106 L. 59 — 28 mars 1791. Vols à Plouisy.
- 106 L. 60 — 25 février 1792. Vol à la chapelle Sain-Léonard, près Guingamp.
- 106 L. 61 — 24 juillet 1792. Vol au manoir des Argouilles de Guingamp.
- 106 L. 62 — 25 mars 1793. Vol chez le régisseur de la forêt de Coatanou, en Louargat.
- 106 L. 63 — 30 mars 1793. Coup de fusil ayant entraîné la blessure d'un voleur de bois, lors le cas de légitime défense (Le Catanz, régisseur des bois de Coatanou et de Coatanou).
- 106 L. 64 — 24 nivôse an II. Vol d'une cloche à la maison des Ursulines de Treguier.
- 106 L. 65 — 1^{er} thermidor an II. Meurtre suspect de Luc-Marie Le Ribon, à Larodoc.
- 106 L. 66 — 3 frimaire an III. Vol de bois au Bois de la Roche, en Coadout.
- 106 L. 67 — 28 ventôse an III. Tentative d'assassinat, à Louargat, de Jean-Baptiste Chevalier, tisserand à Saint-Martin-de-Maillec (Calvados).

(1) La date qui suit la cote est la plus récente du dossier.

- 106 L. 68 — 22 germinal an III. Faux passeport (Colemap, diacre à Quimper ; 1792-an III).
- 106 L. 69 — 12 fructidor an III. Appel contre jugement de la justice de paix de Guingamp (Rouland, menuisier ; an III).

Demandaes d'application des arrêtés des représentants du peuple des 25 et 29 nivôse an III, proclamant l'austérité (an III).

- 106 L. 70 — Demandes d'application des arrêtés des représentants du peuple des 25 et 29 nivôse an III, proclamant l'austérité (an III).
- 106 L. 71 — Escorte de prisonniers condamnés de Guingamp près du commissaire ordinaire des guerres à Saint-Brieuc, pour les faire servir dans la marine à Brest (parés-nivôse an III).
- 106 L. 72 — Maintièves de succession. Jugements du 26 janvier 1791 au 28 germinal an III.
- 106 L. 73 — Renonciations à succession et à communauté ; 1791-an III.
- 106 L. 74 — Dépôt au civil et recus décernés au greffier ; 1792, an II, an IV.
- 106 L. 75 — Établissement par la municipalité de Guingamp des inventaires des archives des anciens greffes ; décembre 1790-janvier 1791.
- 106 L. 76 — Inventaire des archives de la justice de paix de la ville de Guingamp déposées au tribunal de district (1790-1792).

- 106 L. 77 — Indemnités allouées aux échoués corvées du district du département du 5 mars 1792 ; appointements de l'accusateur public (déclaration au conseil général du 23 juillet 1792).
- 106 L. 78 — Installation des jurés, commissaire national et greffier (1^{er} décembre 1792 et 4 messidor an III).
- 106 L. 79 — Prestation de serment de quatre juges suppléants (juin 1791).
- 106 L. 80 — Nomination d'un syndic, greffier, et cautionnement fourni pour lui (décembre 1790).
- 106 L. 81 — Non-traitement préalable de sept indultiers (décembre 1790).
- 106 L. 82 — Liste trimestrielle des treize citoyens destinés à former le jury d'accusation ; juillet-septembre 1792, 1793, nivôse an II.
- 106 L. 83 — Liste des assignats en circulation destinés à former le jury d'accusation et de jugement (arrêt du 2 nivôse an II) ; nivôse-ventôse an II.
- 106 L. 84 — Liste trimestrielle des onze citoyens destinés à former le jury spécial et recus de conviction ; juillet-septembre 1792, nivôse an II.
- 106 L. 85 — Réparations au tribunal (juillet-août 1791, brumaire an III).
- 106 L. 86 — Nomination procureur et prestation de serment de Jean Thoreval, juge de paix de Guingamp (décembre-fructidor an II).

- 106 L. 87. — Nominations et prestation de serment du greffier de la justice de paix de Gournay vendémiaire an III.
- 106 L. 88. — Lois, décrets, circulaires, correspondance (1793-an III).
- 106 L. 89. — Délibération de la municipalité de Bellefleur-en-Terre portant règlement de police (février 1791).

Procédures, pragmes et autres actes déposés au greffe.

- 106 L. 90. — 1790-aout 1790.
- 106 L. 91. — Vente au III-an IV.

Dossiers d'arbitrage.

- 106 L. 92. — Sentence du 5 février 1791.
- 106 L. 93. — Sentence du 2 avril au 4 octobre 1792 (1791-1792).
- 106 L. 94. — Sentence du 14 janvier 1791 au 24 fructidor an II (1791-an II).
- 106 L. 95. — Sentence du 27 vendémiaire au 24 prairial an III (1792-an III).
- 106 L. 96. — Sentence du 12 messidor au 14 fructidor an III (1793-an III).
- 106 L. 97. — Sentence du 2 vendémiaire au 6 brumaire an IV (1791-an IV).
- 106 L. 98. — Dossiers pour lesquels il n'a pas été tenu compte de sentence. Jugements de nomination d'offices ou d'homologation de choix d'arbitres du 19 février 1791 au 9 brumaire an IV.

Bureau de paix établi près le tribunal de district de Guingamp.

- 106 L. 99. — Délibération fixant l'horaire des séances (mai 1791).

TRIBUNAL DE DISTRICT DE LAMBALLE

Audiences civiles.

- 107 L. 1. — 21 décembre 1793-21 mai 1791.
- 107 L. 2. — 21 mars 5 décembre 1791.
- 107 L. 3. — 6 décembre 1791-29 janvier 1793.
- 107 L. 4. — 5 février 1793-29 pluviose an II.
- 107 L. 5. — 3 ventôse an II-19 brumaire an IV.

Multiples d'office.

- 107 L. 6. — 7 janvier 1791-25 fructidor an II.

Appropriements, baux et adjudications.

- 107 L. 7. — 9 décembre 1791-13 floréal an III.
- 107 L. 8. — 12 Brumaire an III-13 brumaire an IV.
- 107 L. 9. — Actes d'installation et de réception (1. 15 décembre 1790-13 brumaire an IV.
- 107 L. 10. — Déclarations, 19 août 1791-20 ventôse an III.
- 107 L. 11. — Présences aux audiences, 14 décembre 1790-6 brumaire an III.

Dénonciations et déclarations faites à l'accusateur public.

- 107 L. 12. — 15 décembre 1790-27 brumaire an III; 13 brumaire an IV.
- 107 L. 13. — 20 prairial an III-6 vendémiaire an IV.

Dépôts au civil.

- 107 L. 14. — 24 décembre 1790-18 brumaire an IV.

Procédures civiles.

- 107 L. 15. — Jugements du 26 juillet 1791 au 27 septembre 1791, enregistrés dans 107 L. 2^e et 4^e.
- 107 L. 16. — Jugements des 9 mars et 17 avril 1792, non enregistrés.

Procédures criminelles jugées en dernier ressort.

- 107 L. 17. — 18 février 1791 (2). Vol à Langourla (Briand, laboureur; mis hors d'accusation).
- 107 L. 18. — 5 mars 1791. Tentative d'empoisonnement de Julien Dussart, au Geocry (Beneé Auffray, sa femme; mise hors d'accusation).
- 107 L. 19. — 5 mai 1791. Propos séditieux à Saint-Alban (André, entrepreneur survenant; mis hors d'accusation).
- 107 L. 20. — 6 mai 1791. Propos contre-révolutionnaires et instances de mort à Pluzun de la Métaze; mis hors d'accusation).
- 107 L. 21. — 7 juillet 1791. Résistance à main armée à une descente régulière (Légasse et

(1) En tête du registre, procès-verbal de l'Assemblée électorale tenue le 20 octobre 1790 pour la formation du tribunal.
 (2) La date qui suit la cote est celle du jugement. Les dates extérieures ne sont indiquées que lorsqu'elles excèdent l'année du jugement.

- 107 L. 22. — 9 juillet 1791. Vol du bourgeois de la messagerie royale de Saint-Malo à Lorient (Le Provost, dit « Net de chiens, coureur de chevaux à Lamballe; mis hors d'accusation, mais arrêté à nouveau sous présomption de vol de sabots).
- 107 L. 23. — 27 juillet 1791. Vol dans la ville et bourg de Lamballe (Auffray, dit « Pont », charpentier à Saint-Marlin, Denis, charpentier à Lamballe; mis hors d'accusation).
- 107 L. 24. — 29 juillet 1791. Circulation d'un placet demandant le maintien des circonscriptions de Lamballe et de Pannetier (Françoise Ruuxel, lingère à Lamballe, Chapelain, laboureur à Pannetier, « Françoise Guyonard, femme Le Crahe, Jeanne Gloes, vendeuse Hanon, Marie Elie, femme Mahé, de Lamballe; mis hors d'accusation; les deux premiers condamnés aux dépens).
- 107 L. 25. — 30 juillet 1791. Vol à Moncontour (Ercot, laboureur à Saint-Jacut-du-Moë; mis hors d'accusation).
- 107 L. 26. — 11 août 1791. Escroquerie à Lamballe (Fresser, contre-maître dans la mine royale, de Saint-Pierre-d'Olléon; condamné aux dépens).
- 107 L. 27. — 20 août 1791. Propos séditieux (Méléan, vinteur à Trédaniel; mis hors d'accusation).
- 107 L. 28. — 2 septembre 1791. Propos séditieux (Méné, curé de Plédéac; déchu de sa qualité de citoyen actif et privé de son traitement).
- 107 L. 29. — 3 septembre 1791. Corps et blessures ayant occasionné la mort de Pierre Gehen à Saint-Barnaud (Le Desport, capitaine de la garde nationale; mis hors d'accusation; 1789-1791).
- 107 L. 30. — 4 octobre 1791. Propos contre-révolutionnaires, nées à Lamballe (De Rohorel; mis hors d'accusation).
- 107 L. 31. — 4 octobre 1791. Propos séditieux (Tadoul, juge de paix d'André; mis hors d'accusation).
- 107 L. 32. — 2 décembre 1791. Vol à la Police (Peccevoit, laboureur; un mois de détention).
- 107 L. 33. — 4 mai 1792. Vol aux halles de Lamballe (Tories, cantinier; douze ans de fers; 1791-1792).
- 107 L. 34. — 29 juillet 1792. Propos insurrectionnels à la suite du refus de serment du curé de Notre-Dame-Saint-Jean (Suzanne du Boëlle; mise hors d'accusation).
- 107 L. 35. — 27 août 1792. Tentative de vol aux Angulus de Lamballe (Ruret, saif-

laire, de Villéden, Manche; mise hors d'accusation; 1791-1792).

Procédures criminelles soumises au jury d'accusation et choisis par une déclaration négative des jurés.

- 107 L. 36. — 29 février 1791 (1). Rébellion contre des fonctionnaires des douanes qui s'opposaient à la contrabande de tabac de tabac, le 4 janvier 1791, à Saint-Cast (Julien, officier municipal, Jeanne Simon, sa femme, Louis et Pélage Rochet, François Jossel, et ses fils François et Jean, Durand, Cochard, Piérel).
- 107 L. 37. — 21 pluviose an II. Contravention à la loi du 9 septembre 1791 sur l'achat et le transport des farines (Prudent, officier municipal, Macé, secrétaire de la municipalité de Malguén).
- 107 L. 38. — 11 ventôse an II. Infamie à Malguén (Jeanne Corbanta, femme Michot).

Procédures criminelles retrouvées devant le tribunal criminel en suite d'une déclaration affirmative des jurés.

- 107 L. 39. — Déclarations des jurés du 2 octobre 1791 au 15 vendémiaire an III.

Procédures criminelles envoyées à l'Assemblée nationale.

- 107 L. 40. — 8 janvier 1791 (2). Correspondance au « Les bourgeois Guérolle Le Ricvers, entrepreneur, de Guingamp, arrivés à Mauconlaur.
- 107 L. 41. — 7 juillet 1791. Protestation contre la nomination civile de charge (Le Parr, recteur de Saint-Brev).
- 107 L. 42. — 15 juin 1792. Refus de reconnaître les actes constitutionnels à André Gilles Glais, huissier, Henriot, procureur de la commune, Bred et Gaudier, officiers municipaux, Martin, Louis, Cabaret, Pierre Gloes, soldats, Jean Gloes, Jehan, Barye, sermons, Guillet, négociant, Navenot, diacres; 1791, 1792.

(1) La date qui suit la cote est celle de la déclaration des jurés.
 (2) La date qui suit la cote est celle du jugement de l'Assemblée nationale.

Procédures estimées sans suite ou dont on ignore la suite.

107 L. 43. — 22 décembre 1790 (1). Mort suspecte de Guillaume Thomas à Gostevaux.

107 L. 44. — 26 février 1791. Propos séditieux au profit de Saint-Martin de Lamballe (Broust, vers l'événement de bois à Saint-Donnat).

107 L. 45. — 4 mars 1791. Evénement de bois à Saint-Donnat.

107 L. 46. — 16 mars 1791. Mort suspecte de François Le Roux, à Bréhand.

107 L. 47. — 15 avril 1791. Voie à Lamballe.

107 L. 48. — 29 avril 1791. Violation de domicile à Lamballe.

107 L. 49. — 23 mai 1791. Injure de titre à Lorges-ec, en Saint-Iphème.

107 L. 50. — 1^{er} juillet 1791. Propos inciviles (Le Provost, juge de paix de Landélan).

107 L. 51. — 12 août 1791. Circulation d'un tarif du pape contre la constitution civile du clergé (poursuites faites à la requête du directeur du département adressée aux notabilités publiques près les tribunaux des neuf districts).

107 L. 52. — 12 août 1791. Circulation d'une lettre adressée par les curés insermentés du diocèse à l'évêque Jacob.

107 L. 53. — 18 août 1791. Injures envers la municipalité de Lamballe.

107 L. 54. — 25 septembre 1791. Voie à Lamballe.

107 L. 55. — 30 septembre 1791. Tentative d'assassinat à Saint-Jacques-Méné d'un fonctionnaire de l'épiscopat de Dinan.

107 L. 56. — 26 octobre 1791. Coup de fusil tiré à l'insu du presbytère d'Hénoual.

107 L. 57. — 17 décembre 1791. Vol au four banal de Jagon (1790-1791).

107 L. 58. — 27 décembre 1791. Vol à Lamballe.

107 L. 59. — 28 décembre 1791. Distribution dans les campagnes d'un catéchisme anticatholique.

107 L. 60. — 28 décembre 1791. Vol à Pléneuf (1790-1791).

107 L. 61. — 31 décembre 1791. Effraction chez les Augustins de Lamballe.

107 L. 62. — 24 janvier 1792. Voie dans la chambre du sieur Verre, ex-prévôt des Augustins de Lamballe.

107 L. 63. — 6 mars 1792. Rachèvement légal de grains au port de Dabouet, en Pléneuf.

107 L. 64. — 21 juin 1792. Meurtre de Mathurin Bault, à Saint-Glen.

107 L. 65. — 1^{er} août 1792. Attrochement au Paroisse-les-Bois, en Pléneuf, pour empêcher un embaumement de grains destinés à la Gironde, le 11 octobre 1791 (1791-1792).

107 L. 66. — 3 août 1792. Effraction à Tramin (1790-1792).

107 L. 67. — 4 août 1792. Effraction à Planguenoual (1791-1792).

107 L. 68. — 13 brumaire an III. Inhumation clandestine d'un enfant mort-né à Plébeuf.

107 L. 69. — 27 nivôse an III. Vol à la caserne des ci-devant Augustins à Lamballe (1791-an III).

107 L. 70. — Manières de succession. Jugements du 22 mars 1792 au 13 germinal an III (1791-an III).

107 L. 71. — Manière des avances dues à l'accusateur public, au greffier, aux chirurgiens et huissiers (mai 1791).

107 L. 72. — Liste des terre ribevaux destinés à former le jury spécial (brumaire an II).

107 L. 73. — Sommations adressées aux jurés d'accusation (juin 1792).

107 L. 74. — Circulaires, correspondance (1792-an II).

107 L. 75. — Accusés en réception du bulletin des lois par les juges de paix d'Hémantilles, Jagon et Planguenoual (nivôse, pluviose an III).

107 L. 76. — Délibérations de conseils de famille, procurations et autres actes déposés au greffe (1792-an III).

Dossiers d'arbitrage.

107 L. 77. — Sentences du 19 janvier au 2 août 1792.

107 L. 78. — Dossiers pour lesquels il n'a pas été trouvé trace de sentences. Jugements de monitions d'office et d'homologation de chefs d'articles des 20 et 25 ventose an II.

Insultations des donateurs entre eux (Bureau établi près le tribunal de Lamballe).

107 L. 79. — 1^{er} vendémiaire-20 nivôse an IV.

TRIBUNAL DE DISTRICT DE LANNION

Transcription des lois et décrets pénaux par le commissaire du Roi.

108 L. 1^{er}. — Audiences des 24 et 30 décembre 1790.

108 L. 2^{es}. — Audiences du 30 décembre 1790 au 10 février 1791.

108 L. 3^{es}. — Audiences du 10 février au 10 mars 1791.

108 L. 4^{es}. — Audiences du 10 au 31 mars 1791.

108 L. 5^{es}. — Audiences du 31 mars au 11 avril 1791.

108 L. 6^{es}. — Audiences du 11 avril 1791.

108 L. 7^{es}. — Audiences du 21 avril 1791.

108 L. 8^{es}. — Audiences du 28 avril 1791.

108 L. 9^{es}. — Audiences du 5 mai 1791.

108 L. 10^{es}. — Audiences du 6 mai 1791.

108 L. 11^{es}. — Audiences du 12 mai 1791.

108 L. 12^{es}. — Audiences du 19 mai 1791.

108 L. 13^{es}. — Audiences du 20 mai 1791.

108 L. 14^{es}. — Audiences des 26 et 27 mai 1791.

108 L. 15^{es}. — Audiences du 3 juin 1791.

108 L. 16^{es}. — Audiences du 9 juin 1791.

108 L. 17^{es}. — Audiences du 16 juin 1791.

108 L. 18^{es}. — Audiences du 25 juin 1791.

108 L. 19^{es}. — Audiences du 30 juin au 7 juillet 1791.

108 L. 20^{es}. — Audiences du 8 juillet 1791.

108 L. 21^{es}. — Audiences du 15 juillet 1791.

108 L. 22^{es}. — Audiences des 16 et 25 juin, 8, 15 et 23 juillet 1791.

108 L. 23^{es}. — Audiences du 21 juillet 1791.

108 L. 24^{es}. — Audiences du 22 juillet 1791.

108 L. 25^{es}. — Audiences du 28 juillet 1791.

108 L. 26^{es}. — Audiences des 1^{er} et 5 août 1791.

108 L. 27^{es}. — Audiences du 29 août 1791.

108 L. 28^{es}. — Audiences du 1^{er} septembre 1791.

108 L. 29^{es}. — Audiences du 16 septembre 1791.

108 L. 30^{es}. — Audiences du 29 septembre 1791.

108 L. 31^{es}. — Audiences du 6 octobre 1791.

108 L. 32^{es}. — Audiences du 7 octobre 1791.

108 L. 33^{es}. — Audiences du 13 octobre 1791.

108 L. 34^{es}. — Audiences du 20 octobre 1791.

108 L. 35^{es}. — Audiences du 27 octobre 1791 au 19 juillet 1792.

Enregistrement des lois et décrets.

108 L. 36^{es}. — Audiences du 28 février au 4 juillet 1791.

108 L. 37^{es}. — Audiences du 4 juillet au 29 septembre 1791.

108 L. 38^{es}. — Audiences du 2 brumaire au 12 prairial an III.

108 L. 39^{es}. — Audiences du 12 prairial an III au 12 brumaire an IV.

Audiences civiles.

108 L. 40^{es}. — 24 décembre 1790-3 mars 1791.

108 L. 41^{es}. — 3 mars-4 mai 1791.

108 L. 42^{es}. — 5 mai-17 juin 1791.

108 L. 43^{es}. — 17 juin-18 août 1791.

108 L. 44^{es}. — 25 août-1^{er} décembre 1791.

108 L. 45^{es}. — 2 décembre 1791-30 mars 1792.

108 L. 46^{es}. — 31 mars 1792-10 janvier 1792.

108 L. 47^{es}. — 17 janvier-3 octobre 1792.

108 L. 48^{es}. — 3 octobre 1792-31 germinal an II.

108 L. 49^{es}. — 21 germinal-8 thermidor an II.

108 L. 50^{es}. — 8 thermidor an II-1^{er} vendémiaire an III.

108 L. 51^{es}. — 1^{er} vendémiaire-26 nivôse an III.

108 L. 52^{es}. — 25 nivôse-12 ventose an III.

108 L. 53^{es}. — 12 ventose-2 brumaire an III.

108 L. 54^{es}. — 2 brumaire-6 messidor an III.

108 L. 55^{es}. — 6 messidor an III-16 vendémiaire an IV.

108 L. 56^{es}. — 16 vendémiaire-12 brumaire an IV.

Audiences des causes d'appel.

108 L. 57^{es}. — 8 octobre 1791-21 août 1792.

108 L. 58^{es}. — 24 août 1792-7 brumaire an IV.

108 L. 59^{es}. — 8 janvier 1791-23 juin 1792 (réclamations en matière d'impôt indirect).

Enregistrement de toutes les causes d'audiences.

108 L. 60^{es}. — 21 juin 1792-12 brumaire an IV.

Procédures soulevées au sujet d'assurances (1).

108 L. 61^{es}. — 3 février-15 octobre 1792.

108 L. 62^{es}. — 19 octobre 1792-28 frimaire an II.

108 L. 63^{es}. — 30 frimaire-3 prairial an II.

108 L. 64^{es}. — 1 prairial an II-1^{er} brumaire an IV.

Jugements rendus sur délibéré.

108 L. 65^{es}. — 19 nivôse an III-18 vendémiaire an IV.

Dépôts et arrêts.

108 L. 66^{es}. — 11 avril-18 juillet 1791.

108 L. 67^{es}. — 19 juillet 1791-1^{er} février 1792.

108 L. 68^{es}. — 3 février-29 août 1792.

108 L. 69^{es}. — 23 août 1792-23 octobre 1792.

Présentations des demandeurs.

108 L. 70^{es}. — 3 avril-25 juin 1791.

108 L. 71^{es}. — 25 juin-29 septembre 1791.

108 L. 72^{es}. — 1 février-16 mai 1792.

108 L. 73^{es}. — 18 mai-3 septembre 1792.

108 L. 74^{es}. — 5 septembre 1792-29 août 1793.

108 L. 75^{es}. — 31 mai-6 novembre 1793.

Présentations des défendeurs.

108 L. 76^{es}. — 6 avril-18 août 1791.

108 L. 77^{es}. — 18 août 1791-1^{er} février 1792.

108 L. 78^{es}. — 12 août-21 novembre 1792.

Enquêtes sommaires.

108 L. 79^{es}. — 28 thermidor an II-15 brumaire an III.

108 L. 80^{es}. — 22 brumaire an III-22 vendémiaire an IV.

Manières, correspondances et autres matières d'office.

108 L. 81^{es}. — 31 décembre 1790-15 septembre 1791.

108 L. 82^{es}. — 15 septembre-26 novembre 1791.

108 L. 83^{es}. — 10 janvier-7 février 1792.

(1) La date qui suit la voie est la plus récente du dossier.

(1) Dépôts de mandats-recevoirs et de plans, documents de direction du jury et actes de jury.

- 108 L. 84. — 11 février-25 septembre 1792.
 - 108 L. 85. — 19 octobre 1792-14 octobre 1793.
 - 108 L. 86. — 14 octobre 1793-27 pluviose an II.
 - 108 L. 87. — 29 pluviose-25 germinal an II.
 - 108 L. 88. — 28 germinal-14 fructidor an II.
 - 108 L. 89. — 4 jour complémentaire an II-4 pluviose an III.
 - 108 L. 90. — 5 pluviose an III-2 brumaire an IV.
 - 108 L. 91. — 23 brumaire an IV.
- Proclama-tions de serment des jurés, aux douanes.*
- 108 L. 92. — 28 février 1792-26 brumaire an III.
 - 108 L. 93. — 28 brumaire-11 nivôse an III.
- Déclarations de grossesse.*
- 108 L. 94. — 27 décembre 1792-30 décembre 1792.
- Affirmations de coupes.*
- 108 L. 95. — 3 février-26 avril 1792.
 - 108 L. 96. — 26 avril-24 mai 1792.
 - 108 L. 97. — 23 mai-22 novembre 1792.
 - 108 L. 98. — 13 février-25 mai 1793.
 - 108 L. 99. — 29 mai-30 août 1793.
 - 108 L. 100. — 31 août 1793-25 nivôse an II.
 - 108 L. 101. — 2 pluviose an II-16 brumaire an III.
 - 108 L. 102. — 18 brumaire an III-16 brumaire an IV.
- Adjudications et substitutions d'immeubles.*
- 108 L. 103. — 26 juillet 1792-29 germinal an III.
- Appréciements.*
- 108 L. 104. — 25 janvier-30 juin 1791.
 - 108 L. 105. — 6 octobre 1791.
 - 108 L. 106. — 21 janvier-11 octobre 1792.
 - 108 L. 107. — 11 octobre 1792-12 pluviose an III.
 - 108 L. 108. — 12 nivôse an III-12 brumaire an IV.
- Distribution des procès civils entre les magistrats.*
- 108 L. 109. — 30 août 1791-27 avril 1792.
- Dépôts au criminel.*
- 108 L. 110. — 24 décembre 1788-13 août 1792.
 - 108 L. 111. — 12 août 1792-16 juin 1793.
- Dépôts au civil.*
- 108 L. 112. — 25 décembre 1790-28 octobre 1791.
 - 108 L. 113. — 28 octobre 1791-22 août 1792.

- 108 L. 114. — 23 août 1792-18 fructidor an II.
 - 108 L. 115. — 18 fructidor an III-6 prairial an III.
 - 108 L. 116. — 8 prairial an III-7 brumaire an IV.
- Procédures civiles.*
- 108 L. 117. — Jugements du 7 janvier au 17 juin 1791, enregistrés dans 108 L. 49¹ à 42¹; 1790-1792 (1).
 - 108 L. 118. — Jugements du 17 juin au 1^{er} décembre 1791, enregistrés dans 108 L. 43¹ et 44¹; 1790-1792.
 - 108 L. 119. — Jugements du 2 décembre 1791 au 30 mars 1792, enregistrés dans 108 L. 45¹.
 - 108 L. 120. — Jugements du 19 avril au 26 juillet 1792, enregistrés dans 108 L. 46¹; 1790-1792.
 - 108 L. 121. — Jugements du 2 août 1792 au 10 janvier 1793, enregistrés dans 108 L. 46¹; 1790-1792.
 - 108 L. 122. — Jugements du 17 janvier 1793 au 18 germinal an II, enregistrés dans 108 L. 47¹ et 48¹; 1791-an II.
 - 108 L. 123. — Jugements du 22 germinal an II au 1^{er} vendémiaire an III, enregistrés dans 108 L. 49¹ et 50¹; 1791-an III.
 - 108 L. 124. — Jugements du 3 vendémiaire an III au 22 vendémiaire an IV, enregistrés dans 108 L. 51¹ à 56¹; 1792-an IV.
 - 108 L. 125. — Jugements rendus sur appels du 15 octobre 1791 au 7 brumaire an IV, enregistrés dans 108 L. 57¹ à 58¹.
 - 108 L. 126. — Jugements du 16 décembre 1790 au 29 mai 1792, non enregistrés; 1787-1792.
 - 108 L. 127. — Jugements du 4 juin 1792 au 9 brumaire an IV, non enregistrés 1791-an IV.
 - 108 L. 128. — Procédures non jugées ou pour lesquelles il n'a pas été tenu trace de jugement; 1788-an II.
 - 108 L. 129. — Procès-verbaux dressés par les jurés, sans douanes; sans suite; 1791-1792.
 - 108 L. 130. — Règlement de frais taxés par sentences rendues devant diverses juridictions de l'ancien régime; 1791-1792.
- Procédures criminelles jugées en dernier ressort.*
- 108 L. 131. — 10 février 1791 (2). Tribunaux et missions pures des officiers municipaux à Brétévois (Louis et Adèle Kergeron); mis hors d'accusation.

(1) Les dates extrêmes ne sont indiquées que lorsqu'elles excèdent les années des jugements.
 (2) La date qui suit la note est celle du jugement. Les dates extrêmes ne sont indiquées que lorsqu'elles excèdent l'année du jugement.

- 108 L. 132. — 6 avril 1791. Vol à Logny-Poignas (Le Hénaff; chargé comme ayant déjà subi une détention de cinq semaines).
- 108 L. 133. — 6 avril 1791. Vol à Brélevans (Le Jours, Bassevard à Plouganon; chargé comme ayant déjà subi une détention de sept mois; 1790-1791).
- 108 L. 134. — 4 août 1791. Vol et menaces de mort à Plouisy (Guillaume, laboureur à Saint-Michel; Le Prieux laboureur à Saint-Sauveur de Guingamp; condamné, le 3 juin 1791, à cinq ans de galères par le tribunal de district de Guingamp; sur appel, mis hors d'accusation; 1790-1791).
- 108 L. 135. — 21 décembre 1791. Vols dérobés à Plozoual et à Léandrieux (Harvé; condamné, le 13 juillet 1791, par le tribunal de district de Pontreux, à huit ans de galères; peine réduite à deux ans, sur appel; voir 119 L. 7).
- 108 L. 136. — 21 décembre 1791. Vols à Quempier (Gouzenne (Le Naires, laboureur à Squiffé; condamné le 1^{er} juillet 1791, par le tribunal de district de Pontreux, à trois ans de galères; peine réduite à un an de prison, sur appel; 1791-1792; voir 119 L. 6).
- 108 L. 137. — 23 décembre 1791. Vols de robes d'habilles à Ploëze, Ploëmel et dans les environs (Le Guin, laboureur à Ploëze, Allain, domestique à Ploëze; condamné, le 2 septembre 1791, par le tribunal de district de Pontreux, respectivement à quatre ans et à un an de galères; peines réduites à un an et six mois, sur appel; 1791-1792; voir 119 L. 8).
- 108 L. 138. — 18 janvier 1792. Vol à Couanecen (Trichel, charbon; quatre ans de galères; 1791-1792).
- 108 L. 139. — 1^{er} février 1792. Vols à Tréveur-Trégnagac (Kerlavanis et Olivier, instituteurs à Yvias; dix ans de galères; 1791-1792).
- 108 L. 140. — 18 avril 1792. Vols à Carvez (Le Neun, laboureur à Tréveur); condamné, le 21 décembre 1790, par la sénéchaussée royale de Lannion, à trois ans de galères; procédure nulle, le 3 juillet 1791, par le tribunal de district de Saint-Brieuc; sur appel, avec renvoi de la procédure à Lannion; huit ans de fer; 1790-1792.
- 108 L. 141. — 4 juin 1792. Vols à Morlaix et dans les environs (André, amendier à Bédouel; condamné, le 31 août 1791, par le tribunal de district de Morlaix, à trois ans de galères; peine réduite à deux ans de détention, sur appel; 1791-1792).

- 108 L. 142. — 4 juin 1792 (1). Fabrication de fausse monnaie (Madot, fondateur de métaux à Huel, arrêté à Morlaix; condamné, le 13 août 1791, par le tribunal de district de Morlaix, à cinq ans de galères; 1791-1792).
 - 108 L. 143. — 3 juin 1792. Vols à Ploumilliau (Le Calvez, journalier; condamné, le 10 septembre 1791, par le tribunal de district de Morlaix, à cinq ans de galères; peine réduite à un an de prison et deux ans de détention, sur appel; 1791-1792).
 - 108 L. 144. — 16 juin 1792. Vols de troques dans l'église Notre-Françoise-Min, à Morlaix et dans la chapelle du Calot, en Carvez (Le Drissot, portefaix à Morlaix; condamné, le 16 septembre 1791, par le tribunal de district de Morlaix, à trois ans de galères; sur appel, mis hors d'accusation; 1790-1792).
 - 108 L. 145. — 16 octobre 1792. Demandes involontaires de Noël Parion, à Larcion (Mignon, volontaire de la 2^e compagnie des grenadiers et chasseurs; mis hors d'accusation).
 - 108 L. 146. — 25 octobre 1792 (1). Menaces d'inceste (Guilleux et Anne Le Chese, sa femme, marchands à Bolestret; condamné, le 28 septembre 1792, par le tribunal de district de Morlaix à quatre ans de fer).
 - 108 L. 147. — 1^{er} avril 1793. Abus de pouvoir (Le Gu, juge du pair de Logny-Poignas; mis hors d'accusation; 1792-1793).
- Procédures criminelles concernant des requêtes de décrets tendant à leur mise en liberté.*
- 108 L. 148. — 28 mai 1791 (2). Simon, ancien conseiller du Roi et greffier au chef de l'élection de Valognes condamné à l'emprisonnement pour dettes, par sentence consistante en septembre 1790.
 - 108 L. 149. — 9 ventôse an III (2). François Le Goff, fermier Boche, Le Goff et Le Bourdonnais condamné le 23 nivôse an II, par le tribunal criminel, à propos des insurrections de Plouhaic.
 - 108 L. 150. — 4 messidor an III (3). Calvez, ex-jurés d'un tribunal de membres du conseil de district de Lannion; Morlaix.

(1) Date de la dernière pièce au dossier, le jugement rendu sur appel n'ayant pu être antérieur.
 (2) Date du jugement accordant la mise en liberté.
 (3) Arrêté du Comité de législation ordonnant la mise en liberté.

van, ex-camerier du comté de sur-veillances de Loguivy fondamens le 19 messidor an II, par le tribunal révolutionnaire de Brest, à dire sans de faux, comme présence d'avoir suspendu les arrêtés des représentants du peuple.

108 L. 151. — 21 thermidor an III (1). Guillaume, prêtre, demandé de transfert de la prison à l'hôpital de Lannion.

Procédure criminelle close par l'absence du 15 septembre 1791

108 L. 152. — 29 août 1791 (2). Délit de manquement Le Guec, capitaine de la barque le « Saint-Benoit », en lade de Perron, époux : Marzin, Jaouan, Brien, marchande à Lannion; Annette Le Bail, épouse à Perron-Guirec.

Procédure criminelle soumise au jury d'accusation et close par une déclaration négative des jurés.

108 L. 153. — 3 brachet an II (2). Concession Nicolas, chef du bureau des écrivains du district.

108 L. 154. — 22 fructidor an II. Commerce illégal de faux réquisitionnés, saisi à Pluzunet d'écrou, carabinier à Quempes-ven; Thomas, laveur à Loguivy-Plougras.

108 L. 155. — 20 messidor an III. Déposition d'assais (Anna Melguy, femme Hervé, à Lannion; an III.

Procédure criminelle renvoyée devant le tribunal criminel.

108 L. 156. — Déclarations affirmatives des jurés du 30 janvier 1793 au 22 brumaire an III.

108 L. 157. — Procédure non soumise au jury d'accusation; 1791-an III.

Procédure criminelle renvoyée devant diverses juridictions.

108 L. 158. — 20 avril 1791 (1). Vol de la maille et du soucier de Paris-Frost et tentative d'assassinat du postillon, près de

Lanvéision (Cathelmaux, comme acté devenu à Lannion; Bevon, marchand de vin, commandant la garde nationale du canton de Plestin; Baron, couturier; renvoyés devant le tribunal de district de Lanvéision, sans acquittement).

108 L. 159. — 10 novembre 1791. M. aucc et violeuse Le Doussanger; renvoyé devant le juge de paix de Loguivy-Plougras.

108 L. 160. — Mars 1792. Meurtre de mari Le Gouez, cultivateur à Houpet, Marie Martin, sa femme, et leurs enfants; appel de la condamnation porté devant le tribunal de district de Morlaix; 1791-1792.

108 L. 161. — 26 mars 1792. Meurtre et injures envers le curé constitutionnel de Lanvéision (Pompée Le Meur, femme Le Fleu, Françoise Le Tacot; renvoyés devant le juge de paix de Tréguier extra-muros; 1791-1792.

108 L. 162. — 12 avril 1792. Vol à Tompageac (Ollivier; renvoyé devant le juge de paix de Prat, qui condamne le prévenu, le 12 mai 1792, à deux ans de détention).

108 L. 163. — 4 ventôse an III. Désertion Menguy, volontaire de la compagnie française des ardeurs; renvoyé devant l'autorité militaire.

108 L. 164. — 2 messidor an III. Faux procès-verbal (Domet, chapel, officiers municipaux de Lannion; jugement du tribunal de cassation du 21 vendémiaire an IV, annulant le jugement déclarant qu'il n'y a lieu à informer et renvoyant la procédure devant le tribunal de district de Pontriou).

108 L. 165. — 29 vendémiaire an IV. Robes de serment (Géron, prêtre à Plouvez-Madec; renvoyé devant la Convention nationale; 1793.

Procédure criminelle sans suite ou dont on ignore la suite.

108 L. 166. — 21 janvier 1791 (1). Vol à Trémeur.

108 L. 167. — 31 janvier 1791. Vol à Trébréder.

108 L. 168. — 3 février 1791. Mort suspecte de Jean Le Guesho, à Tréguier.

108 L. 169. — 5 février 1791. Protestation contre la constitution civile du clergé (du Larzer, recteur de Plouvez-Madec).

108 L. 170. — 12 février 1791. Protestation contre la constitution civile du clergé (L-

Minier, évêque de Tréguier, Doholou, recteur de Ploudech, Moriz, recteur de Ploumilliau; 1790-1791).

108 L. 171. — 4 mars 1791. Mort suspecte de Jean Le Québec, à Lannion.

108 L. 172. — 21 mars 1791. Vol des archives de la paroisse de Lannion.

108 L. 173. — 2 avril 1791. Mort suspecte de François Berthou, à Pluzunet.

108 L. 174. — 8 mai 1791. Vol à la foire de Pluzunet.

108 L. 175. — 12 mai 1791. Mort suspecte d'Yves Le Guillarme, à Tréguier.

108 L. 176. — 29 juin 1791. Protestation contre la constitution civile du clergé (Pierre, curé de Plouvez-Madec).

108 L. 177. — 6 juillet 1791. Outrages à la pudeur, à Trébréder.

108 L. 178. — 14 juillet 1791. Mort suspecte de François Le Borgne, enfant noyé à Tonquédec.

108 L. 179. — 9 août 1791. Incendie à Trébréder.

108 L. 180. — 17 août 1791. Lecture au prône d'une bulle contre la constitution civile du clergé (Lambert, vicaire à Plougras).

108 L. 181. — 17 août 1791. Vol à Contascorn.

108 L. 182. — 12 septembre 1791. Rébellion contre des officiers ministériels à Loguivy-Plougras.

108 L. 183. — 16 septembre 1791. Mort suspecte de François Kerellou, à Plouaret.

108 L. 184. — 26 septembre 1791. Mort suspecte de Nicolas Godineu, curé de Ploubezec.

108 L. 185. — 11 octobre 1791. Incendie à Pluzunet.

108 L. 186. — 14 octobre 1791. Vol de bois à Plougras.

108 L. 187. — 19 octobre 1791. Suite de Claude Le Gall, à Plouvez-Madec.

108 L. 188. — 31 octobre 1791. Mort suspecte de Le Penez, à Trébréder.

108 L. 189. — 16 novembre 1791. Mort suspecte d'Yves Le Gal, à Gouvenec.

108 L. 190. — 5 décembre 1791. Vol à Lannion.

108 L. 191. — 25 décembre 1791. Vol à Lannion.

108 L. 192. — 1791. Protestation contre la constitution civile du clergé (Arzet, Laigues, prêtres de Lannion).

108 L. 193. — 1791. Vol à Saint-Michel-Grec.

108 L. 194. — 25 juin 1792. Meurtre de mort, à Ploubezec (1791-1792).

108 L. 195. — 16 brumaire an III. Mulversations, à Tréguier.

108 L. 196. — 25 brumaire an IV. Meurtre d'Yves Paniel, à Ploubezec (1790-an IV).

108 L. 197. — Mainlevée de successions, renoncations à succession et à communauté, Jugement du 31 décembre 1790 au 20 vendémiaire an IV (1791-an IV).

108 L. 198. — Affirmation de voyage (mai 1790).

108 L. 199. — Appropriation. Jugement du 30 juin 1791 au 12 brumaire an IV; enregistrés dans 108 L. 101 à 107.

108 L. 200. — Recus déjérés au greffier (fructidor an III, vendémiaire an IV).

108 L. 201. — Dépôts de rubans au greffe (plouvez, bréol an II).

Inventaires d'anciennes archives déposés au greffe du tribunal de district, dressés par les municipalités.

108 L. 202. — Juridictions de Chef-du-Pont, en Lanvéision, de Chef-du-Bois, en Plozevet-Landry, de Cozevedec, de Gouvenec-Gouvenec, et de l'Église en Lanvéision (Langol, mai 1791-juin 1792).

108 L. 203. — Juridictions de Barack, en Lannion, de Costrec, en Ploubezec, de Costrec et auzeux, en Trébréder (Lannion, juillet-août 1791).

108 L. 204. — Juridictions de Kerduh, Crochalec et le Foul, en Plouezec-Douan, de Lanvéision, de Plouezec, de Boignézeux, en Lannion, de Kermaria-an-Droun, en Lannion, de Cosque-Gouvenec, en Gouvenec, de Lécœur, en Ploudech, de Kerplouez, en Ploubezec, de Gouvenec-Kerplouez, en Gouvenec, de Kerplouez-Trébréder et la Gouvenec, en Loguivy-la-Lannion, et de Kerplouez, en Tréguier (Lannion, septembre 1791).

108 L. 205. — Sénéchaussée royale de Tréguier, au siège de Lannion (Lannion, décembre 1790-décembre 1791).

108 L. 206. — Juridictions de Rosbais, en Lannion, de Kermaria, en Plouezec, et de Kerplouez, en Lanvéision (Lannion, avril 1791).

108 L. 207. — Juridictions de Lannion et de la Roche-Keruz, en Plouezec (Lannion, janvier-mars 1790).

108 L. 208. — Juridictions de Gouvenec, Kermaria et auzeux, en Plouezec, et de Trébréder (Plouezec, novembre 1790-novembre 1791 (1)).

108 L. 209. — Juridictions de Gouvenec, Costrec et auzeux, en Prat (Prat, mai 1791).

108 L. 210. — Inventaire des archives des juridictions de Gouvenec et de la Roche-Keruz, en Plouezec; des sièges de Pierre Nicolas, G. Le Duc, Le Person, René et Jean-Baptiste Prigent, notaires de la paroisse, près du Vieux-Madec, et de différents notaires, déposés au greffe du tribunal de district par Yves Prigent de Kerduh, officier de santé à Plouezec (Lannion, an III).

(1) Date du jugement, renvoyant le prisonnier devant la municipalité de Lannion.

(2) La date qui suit la cote est la plus récente du dossier.

(3) La date qui suit la cote est celle de la déclaration des jurés.

(1) La date qui suit la cote est la plus récente du dossier.

(1) Il n'y a dans le dossier que le procès-verbal des actés.

- 108 L. 211. — Procès-verbaux de sequestres apposés sur les biens des émigrés (mars-avril 1792).
- 108 L. 212. — États, mémoires, correspondance relative au séquestre des biens des émigrés (décembre 1792).
- 108 L. 213. — Mémoires des frais et répanditions de la maîtrise de Cresollet, en Brétévous (février) an II.
- 108 L. 214. — Démission de sommes-pair (brumaire an IV).
- 108 L. 215. — Projet de création d'un bureau de course exclusive entre les basses-Loires (février 1791).
- 108 L. 216. — Règlement sur avances remboursées à l'assesseur public (juillet 1791).
- 108 L. 217. — Rials des instances remises à différents évènements (mars-avril 1792).
- 108 L. 218. — Tableaux des procédures criminelles, closes sous l'ancien régime et déposés au greffe du tribunal ordre alphabétique des condamnés ; mesurier an II.
- 108 L. 219. — Fixation par le directeur du département du tableau des tribunaux d'appel des districts (février 1791).
- 108 L. 220. — Liste trimestrielle des trente citoyens destinés à former le jury d'accusation (septembre-décembre 1792).
- 108 L. 221. — Tableau des huit jurés d'accusation tirés au sort (avril-ventôse an II).
- 108 L. 222. — Remplacement de jurés et prestation de serment des jurés d'accusation (décembre an II).
- 108 L. 223. — Somination adressée à un juré (janvier 1792).
- 108 L. 224. — Procès-verbaux des assemblées primaires cantonales pour la nomination des jurés de paix, de leurs assesseurs et de leurs greffiers (Lathion, extra-muros, Saint-Michel-en-Gêve, Tréguier intra-muros, décembre 1792).
- 108 L. 225. — Nomination par le directeur de district d'un juge de paix provisoire du canton du Vieux-Marché (messidor an II).
- 108 L. 226. — Créancier, correspondance (1792, an II).
- 108 L. 227. — Délibérations du directeur de district (mars 1791-ventôse an II).
- 108 L. 228. — Requêtes de mémoires présentés par la ville de Tréguier aux administrateurs du district et à l'évêque du département au sujet de la célébration du culte depuis novembre 1790, septembre 1791.
- 108 L. 229. — Suppression des armoires existant sur les églises et communes de la ville de Tréguier (juillet 1791).

Instances, péages, portages, transactions, ventes, baux, procurations et autres actes déposés au greffe.

- 108 L. 230. — 1791.
- 108 L. 231. — 1792.
- 108 L. 232. — 1793-an II.
- 108 L. 233. — An III.
- 108 L. 234. — An IV.

Instances d'arbitrage.

- 108 L. 235. — Sentences du 11 janvier 1791 au 30 juin 1792 (1790-1792).
- 108 L. 236. — Sentences du 6 juillet 1792 au 26 fructidor an II.
- 108 L. 237. — Sentences du 4 septembre an II (février) an III (1792-an IV).
- 108 L. 238. — Sentences du 1^{er} prairial an III au 21 vendémiaire an IV.
- 108 L. 239. — Dernière pour laquelle il n'a pas été trouvé trace de sentence (mai 1791-prairial an III).

Bureau de paix établi près le tribunal de district de Lannion.

Procédures civiles.

- 108 L. 240. — Jugements du 9 février 1792 au 7 brumaire an IV.
- 108 L. 241. — Douzième pour lesquels il n'a pas été trouvé trace de jugement (1790, an III).

Insulations des donations entre vifs (Bureau établi près le tribunal de district de Lannion).

- 108 L. 242. — 15 février-12 septembre 1792.
- 108 L. 243. — 12 février 1793-9 nivôse an II.
- 108 L. 244. — 27 phévrier-14 fructidor an II.
- 108 L. 245. — 23 frimaire-12 thermidor an III.

TRIBUNAL DE DISTRICT DE LOUDEAC

Transcriptions, puis enregistrements des lois et décrets.

- 108 L. 1. — Audiences du 21 décembre 1790 au 15 avril 1791.
- 108 L. 2. — Audiences du 15 avril au 8 juillet 1791.
- 108 L. 3. — Audiences du 19 juillet au 5 août 1791.
- 108 L. 4. — Audiences du 5 août 1791 au 26 vendémiaire an III (1).

(1) La transcription des lois et décrets n'a eu lieu que jusqu'à l'audience du 27 septembre 1791. A partir de l'audience du 30 septembre 1791, les actes sont seulement analysés.

- 108 L. 5. — Audiences du 29 vendémiaire an III au 19 brumaire an IV (1).
- 108 L. 6. — Audiences du 12 décembre 1790 au 3 messidor an II (décrets relatifs à l'ordre judiciaire) (2).

Audiences civiles.

- 108 L. 7. — 9-24 décembre 1790.
- 108 L. 8. — 28 décembre 1790-1^{er} mars 1792.
- 108 L. 9. — 1^{er} mars 1792-21 pluviôse an II ; 30 pluviôse-1 vendôme ; 10 vendôme ; 11-14 vendôme ; 15-21 vendôme ; 24-28 vendôme ; 3 germinal ; 16 germinal ; 26 germinal an II.
- 108 L. 10. — 23 pluviôse an II ; 3 vendôme ; 11-13 vendôme ; 11 vendôme ; 21 vendôme ; 25 vendôme ; 5-16 germinal ; 19-26 germinal ; 29 germinal an II ; 23 brumaire an III ; 3-9 frimaire ; 19 frimaire-29 pluviôse ; 6 vendôme (prairial) ; 13 prairial ; 18 prairial ; 19 messidor ; 23 messidor-11 fructidor ; 25-26 fructidor ; 29 fructidor an III ; 1^{er} vendémiaire an IV ; 2 vendémiaire-19 brumaire an IV.
- 108 L. 11. — 28 brumaire an III ; 16 frimaire ; 3 vendôme ; 9 prairial ; 17 prairial ; 19 messidor ; 19-20 fructidor an IV.
- 108 L. 12. — 4 février 1791-16 messidor an III (closes d'impôt).
- 108 L. 13. — 29 avril 1792-11 janvier 1793 (analyses d'impôts) (3).
- 108 L. 14. — Procédures soumises au jury d'accusation (1) : 15 janvier 1792-16 brumaire an IV (6).
- 108 L. 15. — Décrets, 24 novembre 1791- 5 novembre 1793.

(1) L'enregistrement des lois et décrets a été commencé sur le même registre, pour le tribunal correctionnel de Loudeac, aux audiences du 23 frumaire an IV au 12 floral an VIII, puis, pour le tribunal de première instance de Loudeac, aux audiences du 28 prairial an VIII au 27 nivôse an IX.
 (2) La transcription des décrets n'a eu lieu que jusqu'à l'audience du 14 octobre 1791. A partir de l'audience du 15 octobre 1791, les actes sont seulement analysés.
 (3) A la suite, ont été enregistrées les audiences de rétors du tribunal de première instance de Loudeac du 16 mars 1807 au 11 décembre 1810.
 (4) Décrets de procès-verbaux et de plaintes, dictés sous la direction du jury et actes du jury.
 (5) Le registre a été continué, pour le tribunal correctionnel de Loudeac, du 30 frumaire an IV au 2 fructidor an VII, puis, pour le tribunal de première instance de Loudeac, du 26 messidor an VIII au 15 mars 1807.

Présentations des demandeurs.

- 108 L. 16. — 26 juillet-23 novembre 1791.
- 108 L. 17. — 23 novembre 1791-19 novembre 1793 (1).

Présentations des défendeurs.

- 108 L. 18. — 26 juillet-28 novembre 1791 (2).
- 108 L. 19. — 25 novembre 1791-13 novembre 1793.
- 108 L. 20. — Répertoire des sommes dues au greffe (ordre alphabétique des demandeurs et des défendeurs, 9 mai 1791-11 octobre 1792).
- 108 L. 21. — Enquêtes sommaires, 28 janvier 1791-23 germinal an II.
- 108 L. 22. — Affranchions de voyages, 6 mai 1791-19 frumaire an II.
- 108 L. 23. — Présences aux audiences, 14 décembre 1790-19 brumaire an IV (3).
- 108 L. 24. — Dépôts au criminal, 24 décembre 1790-27 floral an II.
- 108 L. 25. — Dépôts au civil, 2 avril 1791-29 frimaire an IV.

Procédures civiles.

- 108 L. 26. — Jugements du 24 décembre 1790 au 4 février 1792, enregistrés dans 108 L. 7 et 8 ; 1790-an III (4).
- 108 L. 27. — Jugements du 2 mars 1792 au 5 pluviôse an II, enregistrés dans 108 L. 9 ; 1791-an II.
- 108 L. 28. — Jugements du 5 germinal an II au 19 floral an III, enregistrés dans 108 L. 10 ; 1790, an III.
- 108 L. 29. — Jugement du 9 prairial an III, enregistré dans 108 L. 11.
- 108 L. 30. — Jugements rendus sur appels du 8 février 1791 au 12 août 1793, enregistrés dans 108 L. 12 ; 1791-1792.
- 108 L. 31. — Jugements du 18 janvier 1791 au 10 fructidor an III, non enregistrés.
- 108 L. 32. — Procédures non parties ou pour lesquelles il n'a pas été trouvé trace de jugement ; 1791-1792.

(1) Le début de ce registre fut double employé avec le fin du précédent.
 (2) Le registre a été continué, pour le tribunal de première instance de Loudeac, du 1 frumaire an IX au 5 ventôse an XII.
 (3) Le registre a été continué, pour le tribunal de première instance de Loudeac, du 1^{er} vendémiaire an X au 26 messidor an XII, puis du 4 juin 1808 au 26 juin 1821.
 (4) Les dates extrêmes ne sont indiquées que lorsqu'elles excèdent les années des registres.

- 100 L. 33. — Procès-verbaux dressés par les gardes des bois : sans suite : 1792-an II.
 - 100 L. 34. — Pénalités des coupes évouées dans les communes du 3 décembre 1790 au 11 janvier 1792.
- Procédures criminelles tenues devant le tribunal de district de Saint-Hervé.*
- 100 L. 35. — 12 octobre 1792 (I). Vol d'objets provenant de l'église de Plofragan, saisis à Ploëry.
- Procédures criminelles sans suite ou dont on ignore la suite.*
- 100 L. 36. — 25 juillet 1791 (2). Vol à l'église de Saint-Hervé.
 - 100 L. 37. — 16 août 1791. Evaston avec effraction de la prison de Loudéac (Du Couëdic, de Loudéac, et Le Moine, de Mohon, observateurs du 1^{er} bataillon).
 - 100 L. 38. — 25 frimaire an III. Feux assignés.
 - 100 L. 39. — 12 ventôse an III. Eviction de feux assignés à Loudéac (Picard, Sorial, Picquel, Michel, dragons au 10^e régiment).
 - 100 L. 40. — 11 thermidor an III. Soustraction et dégradation d'objets provenant des écoles et confiés à sa garde, attentats à la liberté individuelle (Duyot, envoyé par le représentant du peuple pour travailler révolutionnairement le pays).
- Minuteries de successions.*
- 100 L. 41. — Jugements du 8 janvier 1791 au 31 décembre 1792.
 - 100 L. 42. — Jugements du 3 janvier 1793 au 28 brumaire an II (1792-an II) (3).
 - 100 L. 43. — Procès-verbal d'opposition de scellés sur les archives de la juridiction de Moréac (octobre 1790).
 - 100 L. 44. — Inventaires des minutes et sentences arbitrales de l'église de Jacques Ollivier, notaire à Créac'h, déposées au greffe du tribunal (division an III).
 - 100 L. 45. — Quittances délivrées par le receveur du district à Hyacinthe Blanchard, ac-

- qureur de domaines nationaux en Saint-Caradec et Trévé (juin 1792-fructidor an III).
- 100 L. 46. — Dépot d'imprimés des nouveaux timbres (loi du 11 février 1791).
- 100 L. 47. — Procès-verbal d'installation des juges ; direction par la municipalité de Loudéac de notables comme adjoints aux juges pour les procès criminels (décembre 1790).
- 100 L. 48. — Procès-verbaux d'élection et d'installation des juges (novembre 1792).
- 100 L. 49. — Nomination par le directeur de district de Guillaume-Abel Hervé, comme commissaire provisoire du pouvoir exécutif près le tribunal (septembre 1792).
- 100 L. 50. — Fixation par le directoire du département du tableau des tribunaux d'appel des districts (février 1791).
- 100 L. 51. — Procès-verbaux des assemblées primaires cantonales pour la nomination des juges de paix, de leurs assesseurs et de leurs greffiers (Le Clézio, octobre 1790 ; Créac'h, octobre 1790, janvier 1793 ; Loudéac, Mor et Pénét, octobre 1790, décembre 1792 ; Ploëry, mai 1791 ; Ploëguenat, Saint-Caradec et Trévé, octobre 1790, décembre 1792).
- 100 L. 52. — Prestation de serment du juge de paix de Mor (décembre 1790).
- 100 L. 53. — Prestations de serments des notaires et assesseurs reçus par les juges de paix de la Côte (germain an II et du receveur des droits d'entreposément du bureau de Créac'h (germain an III).
- 100 L. 54. — Prestations de serments d'un officier de santé de la Côte (germain an II) et du receveur des droits d'entreposément du bureau de Créac'h (germain an III).
- 100 L. 55. — Certificats de civisme octroyés à des notaires, avocats, huissiers et autres honorés de loi (novembre 1792-fructidor an III).
- 100 L. 56. — Loi, circulaires ; 1791-1793.
- 100 L. 57. — Procès-verbaux de vérification du poids des farines à Loudéac (août 1791, juin 1792).
- 100 L. 58. — Appréciés des marchés de Loudéac (septembre 1792-avril 1793).
- 100 L. 59. — Nominations de gardes de la forêt de Loudéac, par le directoire et par le bureau des douges (du district germain-an III).
- 100 L. 60. — Arrêtés du conseil général d'Uxel pour réprimer l'agiotage (ventôse an II, brumaire an III).
- 100 L. 61. — Nomination par la municipalité de Tréguenat de deux commissaires chargés de reconnaître et de prendre en charge « les effets de l'église parois-siale », déposés au greffe du tribunal de district de Loudéac (octobre 1792).

(1) Date du verbal de la procédure.
 (2) La date qui suit la cote est la plus récente du dossier.
 (3) Du 29 frimaire an II au 9 brumaire an IV, les jugements de ministères sont enregistrés dans 109 L. 9 et 10.

- 100 L. 62. — Bail et ventes déposés au greffe ; 1791, an IV.

Dossiers d'arbitrage.

- 100 L. 63. — Sentences du 15 mai 1791 au 12 nivôse an II (1791-an III).
- 100 L. 64. — Sentences du 3 pluviôse an II au 12 ventôse an IV (1791-an IV).
- 100 L. 65. — Dossiers pour lesquels il n'a pas été trouvé trace de sentence (1791-1792, an III).

Insinuations des déclarations entre vifs (Bureau établi près le tribunal de district de Loudéac).

- 100 L. 66. — 14 janvier 1791-13 septembre 1792.
- 100 L. 67. — 21 décembre 1792-26 brumaire an II.

TRIBUNAL DE DISTRICT DE PONTREUX

- 110 L. 1^{er}. — Audiences civiles, 23 dorsal-1^{er} fructidor an III.
- 110 L. 2^e. — Entretien des causes d'audiences, pour servir à l'établissement des comptes-rendus décennaux adressés au Conseil exécutif, 18 nivôse an II, 12 nivôse an III.
- 110 L. 3^e. — Déclaratives de grossesse, 20 décembre 1793-1^{er} brumaire an IV.

Procédures civiles.

- 110 L. 4. — Jugements des 30 septembre 1793 et 4 avril 1795 (1788-1793).
- 110 L. 5. — Procédure pour laquelle il n'a pas été trouvé trace de jugement, 1788-1792.

Procédures criminelles (I) tenues devant le tribunal de district de Lannion, sur copie des précédents.

- 110 L. 6. — 1^{er} juillet 1791-12. Vols à Quimper-Guézennec (Le Nauves, labourer à Scaiffec ; voir 108 L. 136).
- 110 L. 7. — 13 juillet 1791. Vols domestiques à Ploëguenat et à Lézardrieux Herve ; voir 108 L. 135).

(1) Les dossiers 110 L. 6 à 35 ne comprennent que des assignations à comparaître et à récoigner.
 (2) La date qui suit la cote est celle du jugement rendu à Pontreux.

- 110 L. 8. — 2 septembre 1791. Vols de caches d'habilles à Ploëry, Ploëmel et dans les environs (Olivier Le Guen, labourer à Ploëry, Manier, labourer à Ruman, Alain, domestique à Ploëmel, Etienne Le Guen, labourer à Saint-Clet ; Mandez, notaire d'assignation ; Etienne Le Guen, mis en liberté sans caution jusqu'à plus ample information ; pour Olivier Le Guen et Alain, voir 108 L. 137).

Procédures criminelles sans suite ou dont on ignore la suite.

- 110 L. 9. — 3 mars 1791 (1). Mari suspecté de Pierre Le Cardinal, à Ploëmel.
- 110 L. 10. — 8 mars 1791. Vols avec effraction, à Ploëmel.
- 110 L. 11. — 10 avril 1791. Vol à Ploëmel (230 L. 179).
- 110 L. 12. — 19 avril 1791. Tentative d'insurrection à Ploëmel.
- 110 L. 13. — 20 avril 1791. Vols avec effraction à Ploëry.
- 110 L. 14. — 1 mai 1791. Troubles à Bompot, Trégusky et Ploëmel (Larlandes, receveur de Bompot (2), Piquenot, notaire de Trégusky).
- 110 L. 15. — 1 mai 1791. Vol avec effraction dans le sacristie de Ploëry.
- 110 L. 16. — 25 mai 1791. Fabrication et circulation de fausses monnaies (Ploëry, capitaine de navire « l'Éléphant », en décharge à Ploëry).
- 110 L. 17. — 1^{er} juin 1791. Meurtre de Gilles Derron, au Morer.
- 110 L. 18. — 2 juin 1791. Meurtre de Jean Crochet, au Morer.
- 110 L. 19. — 17 juin 1791. Protestation contre la constitution civile du clergé (Rannou, vicaire à Ploëmel).
- 110 L. 20. — 29 juin 1791. Meurtre d'Yves Le Gall, à Ploëmel-Jauny.
- 110 L. 21. — 2 juillet 1791. Vol de marchandises, saisis à Lannion.
- 110 L. 22. — 31 juillet 1791. Vol domestique à Ploëmel-Jauny.
- 110 L. 23. — 8 août 1791. Mari suspecté à Ruman.
- 110 L. 24. — 9 août 1791. Meurtre de Pierre de Trélong de Ruman, à Bompot.
- 110 L. 25. — 16 août 1791. Vol avec effraction à la Roche-Berret.
- 110 L. 26. — 19 août 1791. Protestation contre la constitution civile du clergé (De Lespignans, vicaire et Le Guéhen, curé de Ploëmel-Vieux).

(1) La date qui suit la cote est la plus récente du dossier.
 (2) Voir annal 102 L. 136.

- 110 L. 27. — 29 septembre 1791. Vol à Pontreux.
- 110 L. 28. — Mandat de succession. Jugement du 29 décembre 1790.
- 110 L. 29. — Procès-verbaux des assemblés à primaires cantonales pour la nomination des juges de paix, de leurs assesseurs et de leurs greffiers (Lanvollon et Lézardrieux, octobre et décembre 1790; Paimpol, novembre 1790; Ploëha, décembre 1790; Pontmercy-le-Vicomte, Pontreux, la Roche-Berrien, Saint-Gilles-le-Vicomte et Yvias, octobre 1790).
- 110 L. 30. — Présentation de serment du juge de paix de la Roche-Berrien décembre 1790.
- 110 L. 31. — Cleveraire, décembre 1791.
- 110 L. 32. — Inventaire déposé au greffe, avril 1792.
- 110 L. 33. — Douaire d'arbitrage. Sentence du 8 février an III.

Bureau de paix établi près le tribunal de district de Pontreux.

- 110 L. 41. — Conciliations, 16 juin 1791-29 brumaire an II.
- 110 L. 45. — Comparutions, non-comparutions et non-conciliations, 23 décembre 1790-25 août 1791.
- 110 L. 50. — Comparutions, non-comparutions et non-conciliations, 25 août-13 septembre 1791.
- 110 L. 57. — Comparutions, non-comparutions et non-conciliations, 15 septembre-29 octobre 1791.
- 110 L. 58. — Comparutions, non-comparutions et non-conciliations, 23 octobre-29 novembre 1791.
- 110 L. 70. — Comparutions, non-comparutions et non-conciliations, 29 novembre 1791-17 mars 1792.
- 110 L. 60. — Comparutions, non-comparutions et non-conciliations, 23 juin-30 août 1792.
- 110 L. 47. — Comparutions, non-comparutions et non-conciliations, 6 septembre 1792-8 janvier 1793.
- 110 L. 42. — Comparutions, non-comparutions et non-conciliations, 12 janvier-19 juin 1793.
- 110 L. 44. — Comparutions, non-comparutions et non-conciliations, 22 juin-17 septembre 1793.
- 110 L. 44. — Comparutions, non-comparutions et non-conciliations, 21 septembre 1793-22 frimair an II.
- 110 L. 45. — Procuration, août 1792.

TRIBUNAL DE DISTRICT DE ROSTREHEN

- 111 L. 1. — Audiences civiles, 14-juin-22 novembre 1791.
- 111 L. 2. — Défauts, 4 mai 1792-5 octobre 1793.
- 111 L. 3. — Appropriements, 1^{er} mars 1791-1^{er} frimair an III.

Procédures civiles

- 111 L. 4. — Jugements du 21 décembre 1790 au 29 août 1792.
- 111 L. 5. — Procédures non jugées ou pour lesquelles il n'a pas été trouvé trace de jugement; 1791-1792.
- 111 L. 6. — Procès-verbal du garde des bois et forêts de Trandren, sans suite; 6 décembre 1792.

Procédures criminelles sans suite.

- 111 L. 7. — 22 décembre 1790 (I). Mort suspecte d'Yves Méhu, à Muel-Pestivien.
- 111 L. 8. — 12 février 1791. Mort suspecte de Roland Le Du, à Kergrist-Moignon (1790-1791).
- 111 L. 9. — 27 décembre 1791. Mort suspecte à Planguénével.
- 111 L. 10. — Mandats de successions. Jugements des 2 octobre 1792 et 8 juillet 1793.

Dossiers d'arbitrage.

- 111 L. 11. — Sentence du 16 fiscal an III.
- 111 L. 12. — Dossier pour lequel il n'a pas été trouvé trace de sentence; 1789-1792.

TRIBUNAL DE DISTRICT DE SAINT-BRIEUC

Enregistrement des lois et décrets.

- 112 L. 1. — Audiences du 21 décembre 1790 au 19 avril 1793 (2).
- 112 L. 2. — Audiences du 22 avril 1793 au 18 brumair an IV (3).

(1) La date qui suit la cote est la plus récente du dossier.
 (2) La loi du 14 octobre 1790 sur les religieux et la Constitution du 11 septembre 1791 ont seules été transcrites.
 (3) L'enregistrement des lois et décrets a été continué sur le même registre, pour le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc, aux audiences du 25 brumair an IV au 21 fiscal an VIII et pour le tribunal de première instance de Saint-Brieuc, du 21 germinal an VIII au 7 frimair an IX.

Audiences civiles.

- 112 L. 3. — 6 décembre 1790-6 mai 1791.
- 112 L. 4. — 6 mai-11 juillet 1791.
- 112 L. 5. — 11 juillet 1791-19 novembre 1792.
- 112 L. 6. — 19 novembre 1792-20 brumair an IV.
- 112 L. 7. — Procédures soumises au jury d'accusation (1), 12 janvier 1792-30 brumair an IV (2).
- 112 L. 8. — Présentations des demandeurs, 23 août 1791-10 frimair an II.
- 112 L. 9. — Présentations des défendeurs, 23 août 1791-2 brumair an II.
- 112 L. 10. — Enquêtes sommatives, 21 novembre 1791-13 ventôse an III.
- 112 L. 11. — Déclarations d'appel et renoncations à succession, 19 janvier 1791-11 vendémair an IV.
- 112 L. 12. — Affiliations de voyages, 16 avril 1791-2 mai 1792.
- 112 L. 13. — Appropriements, 31 janvier 1791-5 fructidor an III.
- 112 L. 14. — Médications, 6 décembre 1790-30 brumair an IV.

Dépôts au criminel et au civil.

- 112 L. 15. — 9 décembre 1790-1^{er} juillet 1793.
- 112 L. 16. — 15 juillet 1793-18 vendémair an IV.

Procédures civiles.

- 112 L. 17. — Jugements du 18 juin 1792 au 20 vendémair an IV, enregistrés sous 112 L. 5^o et 6^o (1791-an IV) (3).
- 112 L. 18. — Jugements du 17 janvier 1791 au 1^{er} nivôse an III, non enregistrés.
- 112 L. 19. — Procédures non jugées ou pour lesquelles il n'a pas été trouvé trace de jugement (1791-1792).

Procédures criminelles jugées au dernier ressort.

- 112 L. 20. — 11 janvier 1791 (4). Contumace ou déni de justice du 19 juin 1791 sur la citation.

(1) Dépôts de procès-verbaux et de plaintes, décisions du directeur du jury et actes de jury.
 (2) Le registre n. 616 continué, pour le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc, du 21 brumair an IV au 21 frimair an IV.
 (3) Les dates extrêmes ne sont indiquées que lorsqu'elles existent l'année du jugement.
 (4) La date qui suit la cote est celle du jugement. Les dates extrêmes ne sont indiquées que lorsqu'elles existent l'année du jugement.

Don des actes de l'état-civil (Hillion, vicairie à Saint-Brieuc; 1789-1791).

- 112 L. 21. — 19 mars 1791. Propos injurieux envers l'Assemblée nationale, la municipalité et la garde nationale de Saint-Brieuc (Vireux, brigadier dans les fermes du bailli; 7 nivôse an II).
- 112 L. 22. — 11 mai 1791. Vol à Saint-Brandan (Marie Grosvallet, détenue d'entre-de-vie; Margie sous caution jusqu'à plus ample informé); (1789-1791).
- 112 L. 23. — 28 mai 1791. Propos injurieux contre l'évêque du département Collet, fugé en la Guesne; continué à retracer ses propos à Lantivy.
- 112 L. 24. — 18 juin 1791. Vol dans la sacristie de l'église de Lantivy (Bardoulet, le bouvier à Plourhan, les fers d'accusation; Fricaut, laboureur à Lantivy; condamné à retracer les propos calomnieux par les pieds à avoir fait multiplier Dandoulet; 1790-1791).
- 112 L. 25. — 28 juillet 1791. Processions et pèlerinages nocturnes aux chapelles de Sainte-Anne-de-Houlès, en Plaine-Roude, de Sainte-Marie, en Trigoux et de Saint-Nicolas de Croffaut, en Piébran (Hillion, journalier, Guério, cultivateur en pierres, Vimeud, charronnier; François, Hémeit, femme Guério, Pédicou, laboureur, Cellard, portefaix, tous de Saint-Brieuc; pour les quatre accusés, huit jours de prison; pour Pédicou, quatre jours; Cellard, six jours d'accusation; voir aussi 112 L. 31).
- 112 L. 26. — 1 août 1791. Processions à la chapelle Saint-Maurice, en Piébran (Bouët, laboureur; huit jours de prison; Le Proust, cultivateur; huit prisonniers mis hors d'accusation).
- 112 L. 27. — 2 septembre 1791. Lantivy au pèlerin d'une bulle ordonnance royale, à Piébran (Dumet, cultivateur, Biban et Corlay, pebbiers; pour les deux premiers, amende de 24 et 6 livres; le dernier mis hors d'accusation).
- 112 L. 28. — 2 septembre 1791. Tentative de meurtre dans ses fonctions le sieur Pédicou, receveur insubordonné de Plaine-Haute (Pied, homme de loi à Saint-Brieuc; six jours d'accusation).
- 112 L. 29. — 10 septembre 1791. Rébellion d'un noble (Bégal, Lasser et La Croisette, seigneurs à Châteaurenau; subordonnés).
- 112 L. 30. — 14 décembre 1791. Vol à Lantivy (Frochet, d'Étables; continué).
- 112 L. 31. — 15 décembre 1791. Assaut de Jean Le Corre, à Roches (1). Marguerite Jégou, sa femme; suppléant d'in-

(1) Procès commencé à la juridiction de Quélen, puis à la cour royale de Saint-Brieuc.

- formation; Claude et Maurice Le Bourhis, ses beaux-frères, contumax; condamnés à être pendus et étranglés; 1790-1791.
- 112 L. 32. — 16 décembre 1791. Vol avec effraction à Lamballe (Le Provost, dit « Nez de chien », courant de chevaux, condamné, le 3 septembre 1791, par le tribunal de district de Lamballe, à six ans de galères, peine réduite, sur appel, à trois ans de prison; voir aussi 167 L. 22).
- 112 L. 33. — 30 décembre 1791. Vol à la Hermoye (Bernard, garçon menuisier, à Saint-Thélo; mis hors d'accusation).
- 112 L. 34. — 30 décembre 1791. Distribution d'un catéchisme anticonstitutionnel et propos injurieux contre le suré-constitutional de Pléno (Hammon, peître; amende de 50 livres).
- 112 L. 35. — 20 janvier 1792. Vol à la mine, près de Pléno (Huchou, laboureur à Pleugant; mis hors d'accusation; 1791-1792).
- 112 L. 36. — 2 mai 1792. Coups et blessures à Quemperec-Dobeneuc (Séhon, pistolet à Troguéry; condamné, le 21 mars 1792, par le tribunal de district de Poudoux, à dix ans de fers; peine réduite, sur appel, à deux ans de prison; 1791-1792).
- 112 L. 37. — 11 mai 1792. Vol à Trédarzec (Heridon, marin; condamné, le 30 mars 1792, par le tribunal de district de Poudoux, à dix ans de fers; peine réduite, sur appel, à quatre ans de détention; 1791-1792).
- 112 L. 38. — 23 août 1792. Violences ayant entraîné la mort de Toussaint Guichard à Lamball (Andron, contumax; condamnée, le 16 juin 1792, par le tribunal de district de Rostrenen, à dix ans de gêne; peine confirmée, sur appel de l'accusateur public; 1791-1792).
- 112 L. 39. — 23 août 1792. Vol à Lébou (La Poette, marin et cordier; condamné le 15 juin 1792, par le tribunal de district de Dinan, à quatre ans de détention, peine confirmée, sur appel, avec décharge des dépens; 1791-1792; voir 105 L. 28).
- 112 L. 40. — 9 novembre 1792. Homicide d'Yves Kery, à Mac-Carhoix, en cas de légitime défense (Prije, cultivateur, condamné, le 13 août 1791 par le tribunal de district de Rostrenen, à trois ans de galères; acquitté sur appel; 1791-1792).
- 112 L. 41. — 11 janvier 1793. Tentative de suicide (Keevel, tailleur d'habits, à Saint-Brieuc; mis hors d'accusation; 1791-1793).

- 112 L. 42. — 28 nivose an II. Vol à Plainiel (Guyonard, laboureur à Senven-Lehart; mis hors d'accusation; 1790).
- 112 L. 43. — 9 thermidor an II. Accaparement de céréales (Vanno, Le Peart, ménagère à Pléno; mise hors d'accusation).
- 112 L. 44. — 3 jour complémentaire an II. Faux passeport (Reine Quémar, femme Jouin, délatrice à l'Hermoye; mise hors d'accusation).
- 112 L. 45. — 7 nivose an III. Vol à Saint-Brieuc, chez son père (Marie-Thérèse Mérien, femme Mellon, lingère; mise hors d'accusation).
- 112 L. 46. — 9 ventôse an III. Récit de livres appartenant au recteur de la Meaugon (Touyer, charpentier à Plobragan; mis hors d'accusation).

Procédures criminelles soulevées au jury d'accusation et closes par une déclaration négative des jurés.

- 112 L. 47. — 7 nivose an II (1). Accaparement de beurre à Langueux et dans les campagnes voisines (Le Moine, écrier à Saint-Brieuc).
- 112 L. 48. — 1^{re} pluviose an II. Accaparement d'équidés (Le Salmier Hautière, administrateur du département; 1793-an II).
- 112 L. 49. — 11 pluviose an II. Dépréciation d'assujettis (Salmon, marchand de Indes à Pléno, Donatien, de Saint-Brandan).
- 112 L. 50. — 11 pluviose an II. Accaparement de curs (Moussole, dit « Baron », tanneur à Quilbin).
- 112 L. 51. — 1^{re} prairial an II. Dépréciation d'assignats (Dames, bottanger à Saint-Brandan, Marie-Anne Champoin, femme Léchelat, boulière à Quilbin).
- 112 L. 52. — 11 prairial an II. Vol à Saint-Brieuc.
- 112 L. 53. — 20 prairial an II. Vol à Plainiel (1793-an II).
- 112 L. 54. — 1^{re} floridor an II. Déclaration inexacte de marchandes à Quilbin (Marie Le Bourguignon, veuve Audren).
- 112 L. 55. — 21 floridor an II. Vol à Landais (Clason dit « Cadet », laboureur à Saint-Brandan; délégué jusqu'à la paix comme suspect; 1825-an II).
- 112 L. 56. — 11 messidor an III. Vol à Saint-Brieuc (Hélène Merin, vivandière au 2^e bataillon de la 180^e demi-brigade).
- 112 L. 57. — 11 messidor an III. Récit d'écrits à lui appartenant à des chœurs (Aubin, tailleur à Saint-Brandan).

(1) Date de la déclaration des jurés.

- 112 L. 58. — 1^{er} thermidor an III. Insultes à la municipalité de Quintin (Bize, Bessrand au Feu; renvoyé, le 30 prairial an III, par le tribunal criminel, devant le juge de paix de la ville de Quintin, qui retourne la procédure, le 18 messidor an III, devant le tribunal de district).
- 112 L. 59. — 21 thermidor an III. Propos injurieux et menaces contre les acquéreurs de biens d'émigrés (Billet, marchand à Quilbin).
- 112 L. 60. — 11 vendémiaire an IV. Chouannerie (Ragon, de Colmbou; maintenu en détention comme suspect; an III-an IV).
- 112 L. 61. — 11 brumaire an IV. Faux assignats (Stihl, charretier d'artillerie à Saint-Brieuc).

Procédures criminelles renvoyées devant diverses juridictions.

- 112 L. 62. — 12 décembre 1791 (1). Embauchage de soldats du 2^e bataillon du 30^e régiment à Saint-Brieuc (un prévenu dont on ignore le nom; renvoyé devant le ministre de la Justice).
- 112 L. 63. — 29 décembre 1791. Impression et vente d'un acte contraire à la constitution (Proudhomme, imprimeur, Gérard, libraire à Saint-Brieuc; renvoyés devant le juge de paix de la ville).

Procédure criminelle renvoyée par le tribunal de cassation.

- 112 L. 64. — 25 mai 1792 (2). Vol avec effraction à Dinant (Le Quére, laboureur; condamné, le 4 avril 1792, par le tribunal de district de Poudoux, à douze ans de fers; procédure cassée à Saint-Brieuc sur jugement cassé lui-même à Paris, le 1^{er} juin 1793; déclaration affirmative des jurés à Poudoux du 1^{er} pluviose an II). Le Quére, acquitté par le tribunal criminel le 22 ventôse an II; 1294-1792; voir 102 L. 131.

Procédures criminelles sans suite ou dont on ignore la suite.

- 112 L. 65. — 9 décembre 1790 (3). Prostitution char-

- destine aux enfants des concubines de Saint-Brieuc.
- 112 L. 66. — 27 décembre 1790. Coups à Saint-Brieuc.
- 112 L. 67. — 3 janvier 1791. Rédaction, impression et distribution d'une brochure attaquant la vente des biens nationaux et la constitution civile du clergé (1790-1791).
- 112 L. 68. — 15 janvier 1791. Propos contre les decrets de l'Assemblée nationale à Pléno.
- 112 L. 69. — 27 février 1791. Propos contre la municipalité de Troguéry et menaces envers le maire (Auffrey Villabey, de Saint-Brieuc).
- 112 L. 70. — 8 mars 1791. Menaces de Toussaint Bant, à Trémeux.
- 112 L. 71. — 10 mars 1791. Propos contre la constitution civile du clergé (Jary, recteur de Tressignaux).
- 112 L. 72. — 13 mars 1791. Injures envers F. Bachelot, peître assermenté, procureur de la commune de Langueux, ex-pédicataire à Tréguent (plus particuliers de Tréguent).
- 112 L. 73. — 29 mars 1791. Evasion de la prison de Saint-Brieuc (Savain, dit « Cadet », arrêté près d'Orléan, Loire-Inférieure).
- 112 L. 74. — 27 avril 1791. Insultes publiques contre les militaires de Saint-Gervais (Gaudouin, commandant le noyer de Plédran, et autres militaires de Plédran).
- 112 L. 75. — 10 mai 1791. Mort suspecte d'un homme noyé, près de Saint-Brieuc, en Langueux.
- 112 L. 76. — 23 mai 1791. Homicide par un voleur de Louise Le Souder, à Lamballe.
- 112 L. 77. — 30 mai 1791. Distribution, à Pléno, d'une libelle injurieux pour les représentants de la nation, signés : Bachelot au Fresco, ancien procureur-royal des Eclcs de Bretagne.
- 112 L. 78. — 6 juin 1791. Vol à Ploumilliau (La Carter, journalier; condamné le 11 septembre 1793, par la cour criminelle de Morlaix à six années dans les carcéraux de la ville trois jours de marche forcée et à six mois de prison de plus une 1^{re} sur appel du procureur du Roi, jugement du tribunal de district de Rennes, du 9 décembre 1790, renvoyant la procédure devant le tribunal de district de Morlaix; 1790-1791 (1).
- 112 L. 79. — 20 juin 1791. Vol à Saint-Brieuc.

(1) Il s'agit d'un fait, sur lequel le tribunal de district de Saint-Brieuc, l'ont renvoyé jugement rendu à Morlaix.

(1) La date qui suit la date est celle du jugement.
 (2) Date du jugement rendu à Saint-Brieuc.
 (3) La date qui suit la date est la plus récente de dossier.

- 112 L. 80. — 1^{er} juillet 1791. Vol à main armée à Saint-Brieuc (Gelin et Le Cas, fusiliers au 30^e régiment d'infanterie).
 - 112 L. 81. — 4 août 1791. Possessions et pécuniages touchés aux chapelles de Sainte-Marie, en Tréguier, et de Saint-Nicolas de Craffaut, en Ploëran (six habitants de Saint-Brieuc et deux de Ploëran; voir aussi 112 L. 23).
 - 112 L. 82. — 8 septembre 1791. Procès contre la constitution civile du clergé (Le Corvaisier, recteur de Châteaudren).
 - 112 L. 83. — 9 janvier 1792. Maltraitements à Saint-Brieuc.
 - 112 L. 84. — 21 février 1792. Tentative d'assassinat de Joseph Le Gouin, à Lanrivain (Le Flohic, laboureur; renvoyé par la juridiction de Quintin, le 2 juillet 1792, devant le cour royal de Saint-Brieuc; condamné par le tribunal de district, le 12 octobre 1791, aux galères à perpétuité; sur appel, jugement du tribunal de district de Saint-Malo, du 19 janvier 1792, cassant la procédure et renvoyant à nouveau le prévenu devant le tribunal de district de Saint-Brieuc pour y être jugé par d'autres juges; 1790-1792).
 - 112 L. 85. — 31 août 1792. Atteinte à l'incapacité (Prual, laboureur; voir aussi 102 L. 42).
 - 112 L. 86. — 6 février 1793. Ruzigation (Gesta de Bourgeois, né à Saint-Brieuc, domicilié à Bézouan; arrêté à Verdun; jugé par le tribunal militaire de Verdun, le 2 novembre 1792; 1792-1793).
 - 112 L. 87. — 6 avril 1793. Vol à Pierrefeu.
 - 112 L. 88. — 18 germinal an III. Assassinat à Ploëran par des volontaires.
 - 112 L. 89. — 14 brumaire an III. Demandes de mise en liberté (Mariette, Fayeur, tailleur; condamnés, le 18 pluviôse an II, par le tribunal criminel, à dix ans de fers pour attroupement à Saint-Denis; an II-an III).
 - 112 L. 90. — 26 prairial an III. Mort suspects, à Ploëran, de Thomas, bûcheron à Quintin.
 - 112 L. 91. — Arrêtés du directeur du département autorisant le mandatement des sommes dues pour le fonctionnement du tribunal; août 1791, janvier 1792.
 - 112 L. 92. — Lois, circulaires, correspondance; 1791, an II-an III.
 - 112 L. 93. — Ventes, certificat de résidence et autres actes déposés au greffe; 1792-an III.
- Dossiers d'arbitrage.*
- 112 L. 94. — Sentences du 19 avril 1792 ou 27 fructidor an III.

- 112 L. 95. — Dossier pour lequel il n'a pas été trouvé trace de sentence (an II-an III).
- Bureau de paix établi près le tribunal de district de Saint-Brieuc.*
- 112 L. 96^a. — Conciliations, 6 avril-15 octobre 1791.
 - 112 L. 97^a. — Comparutions, non-comparutions et non-conciliations, 24 décembre 1790-24 septembre 1792.
 - 112 L. 98^a. — Comparutions, non-comparutions et non-conciliations, 1 octobre 1792-13 brumaire an IV.
 - 112 L. 99. — Procédures civiles. Jugements du 23 février 1791 au 29 prairial an III, enregistrés dans 112 L. 95^a et 96^a.
 - 112 L. 100. — Procédures civiles pour lesquelles il n'a pas été trouvé trace de jugement; 1792-an III.

Insinuations des donations entre vifs (Bureau établi près le tribunal de district de Saint-Brieuc).

- 112 L. 101^a. — 14 janvier-15 décembre 1792.
- 112 L. 102^a. — 5 pluviôse-12 fructidor an II.
- 112 L. 103^a. — 12 vendémiaire^{5^e} pour complémentaire an III.
- 112 L. 104^a. — 27 vendémiaire an IV (1).

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE DINAN

- 113 L. 1^a. — Enregistrement des lois et décrets, 25 frimaire an IV-8 prairial an VII.
- 113 L. 2^a. — Audiences correctionnelles, 24 frimaire an IV-21 floral an VIII.
- 113 L. 3^a. — Procédures soumises au jury d'accusation, 30 frimaire an IV-30 floral an VIII (2).
- 113 L. 4^a. — Répertoire alphabétique des individus appelés devant le tribunal et le jury d'accusation, 9 nivôse an IV-2 prairial an VIII; comptes des recettes et menues dépenses du greffier (3), 29 nivôse an V-14 floral an VIII (4).

(1) Le registre a été continué, pour le bureau établi près le tribunal civil, du 14 frimaire au 30 fructidor an IV.
 (2) Registre continué, pour le tribunal de première instance de Dinan, du 11 prairial an VIII au 30 messidor an IX.
 (3) De l'autre côté du registre.
 (4) Comptes continués, pour le tribunal de première instance de Dinan, du 23 messidor an VI fructidor an VIII.

- 113 L. 5^a. — Dépôts, 24 frimaire an IV-9 prairial an VIII (1); commissions d'huissiers et de greffier de la justice de paix du canton de Saint-Malo (2), 18 vendémiaire an V-3 pluviôse an VI.

Procédures criminelles closes par une déclaration négligée des jurés.

- 113 L. 6. — 29 messidor an V. (3). Vol à Plesnix-Balazan.
- 113 L. 7. — 20 messidor an V. Vol à Flour.
- 113 L. 8. — 20 messidor an V. Vol dans le bois de Vancouleur, en Tréhan.
- 113 L. 9. — 20 messidor an V. Vois de ferrailles et de cuivrières, à Dinan.

Procédures criminelles renvoyées devant le tribunal criminel.

- 113 L. 10. — Déclarations affirmatives des jurés du 20 messidor an V au 10 vendémiaire an VI (an V).
- 113 L. 11. — Ordonnances de renvoi du directeur du jury des 5 fructidor an IV et 29 messidor an VI (affaires de chouannerie).

Procédure criminelle close par un non-fieu.

- 113 L. 12. — 3 fructidor an V (4). Infanticide à Dinan.

Procédures correctionnelles.

- 113 L. 13. — Jugement des 8 et 9 fructidor an V.
- 113 L. 14. — Procédure sans suite ou dont on ignore la suite (thermidor an V).
- 113 L. 15. — Mémoires, quittances à l'appui des comptes du greffier; nivôse an VII-floral an VIII (voir 113 L. 4^a).
- 113 L. 16. — Sommations adressées aux jurés liés au sort (messidor-thermidor an V).
- 113 L. 17. — Correspondance (thermidor an VI).

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE CUNCOMP

- 114 L. 1^a. — Audiences correctionnelles, 7 messidor an IV-25 pluviôse an V.
- 114 L. 2. — Procédure criminelle présumée devant le tribunal criminel. Déclaration affirmative des jurés du 30 frimaire an IV (an III).

1. Registre continué, pour le tribunal de première instance de Dinan, du 10 prairial an VIII au 30 messidor an XII.
 2. De l'autre côté du registre.
 3. Date de la déclaration des jurés.
 4. Date de la mise en liberté de la prisonnier.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LANNION

- 115 L. 1^a. — Enregistrement des lois et décrets et autres actes intéressant la justice; dépôts et déclarations, 5 frimaire an IV-11 prairial an VIII.
- 115 L. 2^a. — Enregistrement des minutes du président du Conseil des Clergés et des rapports présentés au dit Conseil. Auditions du 7 nivôse au 15 germinal an IV.

Audiences correctionnelles.

- 115 L. 3^a. — Jugements du 22 frimaire an IV au 3 pluviôse an VI.
- 115 L. 4^a. — Jugements du 3 floride an VI au 9 brumaire an VIII.
- 115 L. 5^a. — Jugements du 26 brumaire an III votés an VIII (1).

Procédures soumises au jury d'accusation.

- 115 L. 6^a. — 5 frimaire-29 prairial an IV.
- 115 L. 7^a. — 19 thermidor an IV-26 fructidor an VII.
- 115 L. 8^a. — 25 fructidor an VII-30 floral an VIII.

- 115 L. 9^a. — Répertoire chronologique des individus appelés devant le tribunal et le jury d'accusation, 26 pluviôse an IV, 1^{er} nivôse an VIII (2).
- 115 L. 10^a. — Répertoire des procédures déposées au greffe, 24 nivôse an IV-1^{er} floride an VIII (3).

Procédures criminelles closes par une déclaration négative des jurés.

- 115 L. 11. — 20 pluviôse an IV (4). Prévention inconnue (Dion, agent municipal de Fontgouët).
- 115 L. 12. — 20 prairial an IV. Complicité d'assassin de Kerbarès, petite rétracteur, arrêté à Trégou, Pont, officier municipal, Nicolas, Le Peron.
- 115 L. 13. — 12 vendémiaire an VI. Faux et escroquerie (Le Moig, notaire, Then, cultivateur, à Portman; an V-an VI).

(1) Registre continué, pour le tribunal de première instance de Lannion, du 28 germinal an 8 au 21 nivôse an XI.
 (2) Répertoire continué, pour le tribunal de première instance de Lannion, du 4 messidor an VIII au 25 fructidor an IX.
 (3) Répertoire continué, pour le tribunal de première instance de Lannion, du 22 prairial an VIII au 27 vendémiaire an X.
 (4) Date de la déclaration des jurés. Les dates extrêmes du dossier au cours duquel une procédure criminelle a été jugée par 14 déclarations.

Procédures criminelles renvoyées devant le tribunal criminel.

- 115 L. 14. — Déclarations affirmatives des jurés du 1^{er} niveau au IV au 20 fructidor an VI.
- 115 L. 15. — Déclarations affirmatives des jurés du 2^e ventôse au VII au 10 floréal an VIII (ou VI-an VIII).
- 115 L. 16. — Ordonnance de renvoi du directeur du jury du 30 frimaire an IV au 12 brumaire an V.

Procédures criminelles renvoyées devant diverses juridictions.

- 115 L. 17. — 20 général au IV (1). Désertion (Prudent, marin du navire « l'Éclat », arrêté à Lannion; renvoyé devant l'administration civile de la Marine, à Brest).
- 115 L. 18. — 24 floréal an IV. Maltraitements à Trégoum (Lougues, caporal à la 117^e demi-brigade de la Manche, à Brest; renvoyé devant le conseil militaire à Brest, pour désertion).
- 115 L. 19. — 29 ventôse an V. Vol de bois à Plouguen (La Gélion, Le Millot, Le Lévier, Basconville, Marie-Yvonne, Le Gégou, journalière à Trégoum; renvoyés devant le juge de paix de Trégoum extra-muros).
- 115 L. 20. — 25 messidor an V. Vol à Plouzeur (Laloux, gendarme à Brest; renvoyé devant le conseil militaire à Brest, pour désertion).
- 115 L. 21. — 8 thermidor an V. Vol à Saint-Laurent (Le Calvé, de Saint-Laurent, arrêté à Lannion; renvoyé devant le juge de paix de Saint-Gilles-les-Bois).
- 115 L. 22. — 3 vendémiaire an VI. Vol à Loguivy-les-Lannion (renvoyé devant le juge de paix de la ville de Lannion).
- 115 L. 23. — 11 frimaire an VI. Désertion (Berrien, maître canonier à Brest, arrêté à Trégoum; renvoyé devant le conseil militaire à Brest; voir aussi 115 L. 32).
- 115 L. 24. — 17 pluviose an VI. Meurtre de Pierre Le Tannou, à Pont (renvoyé devant le jury d'accusation de Guingamp).
- 115 L. 25. — 10 ventôse an VI. Meurtre de François Boches, à Plouzeur (Régulier, marchand d'équipage à Lannion, Poënces; renvoyés devant le juge de paix de Saint-Michel-en-Grève; voir aussi 115 L. 30, 31 et 32).
- 115 L. 26. — 12 ventôse an VI. Vol à la sacristie de l'église de Cavan (renvoyé devant le juge de paix de Pral).

- 115 L. 27. — 12 ventôse an VI. Maltraitements à Trégoum (Jeanne Mironet; renvoyée devant le juge de paix du Vieux-Marché).
- 115 L. 28. — 29 floréal an VI. Vol à Camler et à Poyviant (Anne-Laurence Néfélec, filandière à Buhulien; renvoyée devant le juge de paix de Lannion extra-muros).
- 115 L. 29. — 30 floréal an VI. Fraude dans le commerce des chanvres (Bernard, marchand à Lannion; renvoyé devant le juge de paix de Lannion-ville).
- 115 L. 30. — 17 prairial an VI. Vol à Saint-Laurent (Poisson, cultivateur à Lantvérec; renvoyé devant le jury d'accusation de Guingamp).
- 115 L. 31. — 17 prairial an VI. Vol avec effraction à Pommert-Jouy (Bellec, tailleur à Pral; renvoyé devant le jury d'accusation de Guingamp; voir 102 L. 43).
- 115 L. 32. — 2 messidor an VI. Menacité avec menaces (Berrien, cordonnier à Trégoum; renvoyé devant le conseil militaire à Brest, pour désertion; voir HB L. 28).
- 115 L. 33. — 3 messidor an VI. Vagabondage (Marie Guichard, de Plouzeur; renvoyée devant le jury de paix de Pontreux).
- 115 L. 34. — 4 messidor an VI. Vol à Hégoat (Salin, horloger à Trégoum; renvoyé devant le jury d'accusation de Guingamp).
- 115 L. 35. — 10 fructidor an VI. Désertion (La Gaff, marin, de Brest; renvoyé devant le conseil militaire à Brest).
- 115 L. 36. — 2 nivôse an VII. Vol chez Jean-Marie Lannic, curé constitutionnel de Cavan (renvoyé devant le conseil de guerre à Saint-Brieuc).
- 115 L. 37. — 2 nivôse an VII. Assassinat de François Le Guillerm, percepteur des contributions à Loguivy-Plougras (renvoyé devant le conseil de guerre à Saint-Brieuc).
- 115 L. 38. — 18 nivôse an VII. Clonacherie (Le Mal, de Plougras; renvoyé devant le tribunal militaire à Saint-Brieuc).
- 115 L. 39. — 18 nivôse an VII. Vol à main armée à Pral (renvoyé devant le conseil de guerre à Saint-Brieuc).
- 115 L. 40. — 21 nivôse an VII. Meurtre d'Edouard Guillemaut, tambour de la compagnie auxiliaire à Lannion (renvoyé devant le tribunal militaire à Saint-Brieuc).
- 115 L. 41. — 28 nivôse an VII. Vols à Plouzeur et assassinats de Jean Banchet, cordonnier, et de Pierre Huon, juge de paix du Vieux-Marché (Le Corre, au bergeau au Vieux-Marché, Beau, de Plouzeur; renvoyés devant le conseil de guerre à Saint-Brieuc).
- 115 L. 42. — 2 pluviose an VII. Vol chez Guillaume

Martré, curé constitutionnel de Buhulien (Denval, aubergiste, Le Roux, agent de la commune; renvoyés devant le juge de paix de Lannion extra-muros).

- 115 L. 43. — 27 pluviose an VII. Vol à Cavan (Veuve Robin, de Lannion; renvoyée devant le juge de paix de Pral).
- 115 L. 44. — 27 pluviose an VII. Clonacherie (Gourin, cordonnier à Langoat; renvoyé devant le conseil de guerre à Saint-Brieuc).
- 115 L. 45. — 28 pluviose an VII. Vol à main armée à Penvenan (Le Goff, domestique; renvoyé devant le conseil de guerre à Saint-Brieuc).
- 115 L. 46. — 2 ventôse an VII. Vol à main armée à Tonquidoc (renvoyé devant le conseil de guerre à Saint-Brieuc).
- 115 L. 47. — 2 ventôse an VII. Clonacherie et vol à main armée à Trégoum (Yves et Pierre Mironet, Marie-Yvonne, Le Fir, Jeanne Gégou; renvoyés devant le conseil de guerre à Saint-Brieuc).
- 115 L. 48. — 2 ventôse an VII. Vols à Pral (Marie-Joséphine Ulric, de Guédelin, Catherine Mlou et Anne Bourges, de Plouzeur; renvoyés devant le conseil de guerre à Saint-Brieuc).
- 115 L. 49. — 11 ventôse an VII. Injures et maltraitements envers les préposés aux barrières de la banlieue de Lannion, en Loguivy-les-Lannion (Martin, marchand à Dinon; renvoyé devant le juge de paix de Lannion extra-muros).
- 115 L. 50. — 17 ventôse an VII. Clonacherie à Trémeur (Person et Tangy, de Plouguil-Moisan; renvoyés devant le conseil de guerre à Saint-Brieuc).
- 115 L. 51. — 17 ventôse an VII. Vol de genres à Lannion (renvoyé devant le juge de paix de Lannion extra-muros).
- 115 L. 52. — 25 ventôse an VII. Recel à Ploumerin, de peuples réfractaires et de déserteurs (Du Lesby, et Marie-Françoise de Quélan, sa femme; renvoyés devant le juge de paix de Loguivy-Plougras).
- 115 L. 53. — 27 ventôse an VII. Clonacherie (De Kerzezan du Cosquer, de Ploumezeur-Morles; renvoyé devant le conseil de guerre à Saint-Brieuc).
- 115 L. 54. — 28 ventôse an VII. Clonacherie (Goabier, marchand; renvoyé devant le conseil de guerre à Saint-Brieuc).
- 115 L. 55. — 27 thermidor an VII. Cens soldés à Camles (Louise Nestlé, de Bospes; renvoyée devant le juge de paix de Lannion extra-muros).
- 115 L. 56. — 4 frimaire an VII. Non-paiement d'impôts (renvoyés devant le conseil de guerre à Saint-Brieuc).
- 115 L. 57. — 13 fructidor an VII. Vols à Plougras et à Penvenan (Le Roux, menuisier à Plougras; renvoyé devant le conseil de guerre à Saint-Brieuc).
- 115 L. 58. — 3^e jour complémentaire an VII. Attoulement armé à Ploumerin (Nayard; renvoyé devant le conseil de guerre à Saint-Brieuc).
- 115 L. 59. — 3^e jour complémentaire an VII. Vol dans le canton de Pral (Bovilly; renvoyé devant le juge de paix de Pral).

Procédures criminelles sans suite ou dont on ignore la suite.

- 115 L. 60. — 16 ventôse an IV (1). Mort suspecte de Roland Le Guission, à Carantec.
- 115 L. 61. — 23 ventôse an IV. Vente de propriétés contre-révolutionnaires (Tréost, Lohé à Langoat; voir aussi 102 L. 156).
- 115 L. 62. — 3 germinal an IV. Vol chez Jean-Marie Diden, juge de paix de Loguivy-Plougras.
- 115 L. 63. — 10 germinal an IV. Colportage de pamphlets contre-révolutionnaires, à Trégoum (De Créolles-Teillac).
- 115 L. 64. — 30 floréal an IV. Assassinat, à Plougras, de Guillaume Le Cox, président de l'administration du canton de Loguivy-Plougras.
- 115 L. 65. — 3 prairial an IV. Abandon d'un enfant nourri par sa mère à Lannion.
- 115 L. 66. — 23 messidor an IV. Assassinat, à Ploumilliau, d'Yves Riou, président de l'administration du canton de Saint-Michel-en-Grève.
- 115 L. 67. — 29 thermidor an IV. Assassinat de Pierre Roche, cultivateur à Pithou.
- 115 L. 68. — 14 fructidor an IV. Vol chez la veuve Lesq de Trévezet, à Lannion.
- 115 L. 69. — 29 nivôse an V. Vol à Pontreux.
- 115 L. 70. — 12 pluviose an V. Meurtre suspect de Nicolas Jaudy, à Ploumerin.
- 115 L. 71. — 13 pluviose an V. Vol avec effraction à Langoat.
- 115 L. 72. — 28 ventôse an V. Vol au presbytère de Pithou (des deniers provenant des contributions de la commune).
- 115 L. 73. — 23 germinal an V. Vol au Montec.
- 115 L. 74. — 16 messidor an V. Vol avec effraction à Bospes.
- 115 L. 75. — 19 messidor an V. Vol avec effraction de la République chez les citoyens Tranchese de Lannion.
- 115 L. 76. — 11 thermidor an V. Abandon de l'enfant de la Liberté à Lannion.
- 115 L. 77. — 1 fructidor an V. Arrêté contre des soldats à Trébréde.

(1) Date de l'ordonnance de renvoi du directeur du jury.

(2) Date de la dernière poursuite des douanes.

- 115 L. 78. — 22 fructidor an V. Vol à Bospex.
- 115 L. 79. — 2^e jour complémentaire an V. Vol à Plouneur-Bodeu.
- 115 L. 80. — 20 vendémiaire an VI. Mari suspecte de Jean Guilchin, à Brehénvez.
- 115 L. 81. — 7 nivôse an VI. Meurtre de Maudet Le Talant, à Cavan.
- 115 L. 82. — 23 nivôse an VI. Exposition d'un enfant nouveau-né, à Plouard.
- 115 L. 83. — 2 nivôse an VI. Meurtre de François Le Goff, à Plouberré.
- 115 L. 84. — 18 pluviose an VI. Mari suspecte de Guillaume Louchet, à Plouberré.
- 115 L. 85. — 5 ventôse an VI. Mari suspecte de Joseph Gailhou, à Baulieu.
- 115 L. 86. — 1^{er} jour complémentaire an VI. Faux Clech, ancien huissier au tribunal de district. Le Mercet, cultivateur à Langost.

Procédure concernant l'absence de deux jurés.

- 115 L. 87. — Ordonnance du directeur du jury, du 27 pluviose an V, admettant les excuses des jurés.

Procédures correctionnelles jugées en dernier ressort.

- 115 L. 88. — 5 nivôse an IV (1). Vol aux Ursulines de Loudon (Gégoire, charpentier, Le Coffe, bûcheron; un an de prison).
- 115 L. 89. — 6 ventôse an IV. Coups à un caporal de la garde territoriale, à Lannion (Garjün, serrurier, un an de prison).
- 115 L. 90. — 2 germinal an IV. Recel (Peyron, cultivateur à Cavan; mis hors d'accusation; voir aussi 102 L. 56).
- 115 L. 91. — 7 novembre an IV. Vol à Trégulier (Olivier, marchand; un an de prison).
- 115 L. 92. — 9 messidor an IV. Attentat à la pudeur, à Plouguet.
- 115 L. 93. — 10 messidor an IV. Refus de mandats territoriaux (Marsel, huissier, Gouard, tambour, Le Maître, instituteur à Treguier, Le Quise, garçon menuisier à Plouguet; mis hors d'accusation).
- 115 L. 94. — 11 messidor an IV. Refus de mandats territoriaux (Veuve Bérizay, marchande à Lannion; amendes de 25 francs).
- 115 L. 95. — 21 messidor an IV. Vol à Plouard (Marie Bougnant, domestique à Treguier; six mois de prison).
- 115 L. 96. — 2 vendémiaire an V. Vol à Plouard (Bouhant, coiffeur; six mois de prison).

- 115 L. 97. — 5 vendémiaire an V. Vol à Penvenin (Veuve Jaouan, filandière à Plouguet) (1).
- 115 L. 98. — 17 pluviose an V. Vente de marchandises anglaises à Trégulier (La Vézite, marchand forain à Rolland, Canhal; deux jours de prison).
- 115 L. 99. — 23 pluviose an V. Bris de clôture et injures, à Plougonver (Le Goff, journalier, Marie Séphan, femme Collin, ouvrière; quatre mois de prison; an II-an VI (2)).
- 115 L. 100. — 25 germinal an V. Chant de complaintes royalistes (Le Caron, laboureur à Langost; trois mois de prison).
- 115 L. 101. — 28 floréal an V. Vol au Vieux-Marché.
- 115 L. 102. — 26 fructidor an V. Vol avec effraction à P'ouër (Marie-Françoise Le Gouffec, cultivatrice à Lannion; deux ans de prison; an V-an VI).
- 115 L. 103. — 18 vendémiaire an VI. Port d'un costume interdit à Lannion; veste grise-bleu, avec collet de couleur noir et boutons verts (Sébert, de Brehénvez; un an de prison).
- 115 L. 104. — 18 messidor an VI. Soustraction de clôtures à Mandall, en contravention à la loi du 3 ventôse an III (Le Mau, tailleur d'habits au sous de prison).
- 115 L. 105. — 29 thermidor an VI. Non-paiement de droits de barrières, à Lannion (Pérol, marchand de bi à Morlaix; 50 francs d'amende).
- 115 L. 106. — 2 brumaire an VII. Révél d'effets provenant de Lemlun, prêtre ougret, et non-déclaration d'ermes et de mutations (Boulo, cultivateur à Plouberré; trois mois de prison).
- 115 L. 107. — 21 floréal an VII. Recel d'un déserteur, à Plouéchy.
- 115 L. 108. — 22 ventôse an VII. Escroquerie et usurpation de fonctions, à Treguier (Truffaut, subergiste, un chasseur à cheval condamné; 25 francs d'amende).
- 115 L. 109. — 3 vendémiaire an VIII. Vol à Gantiz (Caderet, ochercheur d'étoupe; un an de prison).
- 115 L. 110. — 14 frimair an VIII. Vol à Bospex.
- 115 L. 111. — 12 pluviose an VIII. Vol à la foire du Vieux-Marché (Clech, domestique à Brehénvez; deux ans de prison).
- 115 L. 112. — Procédures dont l'intérêt ne justifie pas l'analyse. Jugement du 11 messidor an IV au 3 thermidor an VII (an III-an VII).

(1) Condamnée pour un nouveau vol, à Bospex, par le tribunal criminel, le 15 prairial an VIII.
 (2) Procédure renvoyée à Lannion par le tribunal criminel, le 12 pluviose an V, sur appel d'un jugement du tribunal correctionnel de cette époque du 23 frimair an V.

(1) Date du jugement.

Procédures correctionnelles renvoyées devant diverses juridictions.

- 115 L. 113. — Jugement de renvoi du 29 brumaire an V au 1^{er} messidor an VII.

Procédures correctionnelles sans suite.

- 115 L. 111. — 20 messidor an IV (1). Querelle au sujet de la perception de l'emprunt forcé (Le Brigand, agent de la commune de Trébeurden, percepteur des contributions; condamné à démissionner).
- 115 L. 115. — 14 ventôse an VI. Banne pour rassemblement à Servel.
- 115 L. 116. — 24 prairial an VI. Non-déclaration d'ermes (Le Boudanger, cultivateur à Treguier; décédé en prison; an V-an VII).
- 115 L. 117. — 13 nivôse an VIII. Vol d'un balais à Lannion.
- 115 L. 118. — Procédures dont l'intérêt ne justifie pas l'analyse (an V-an VIII).
- 115 L. 119. — Certificat de maladie délivré au commissaire près le tribunal; pluviose an IV.
- 115 L. 120. — Honoraires dus à Pierre Clech, huissier; pluviose an V.
- 115 L. 121. — Sommation adressée aux jurés tirés au sort; fiscal an V.
- 115 L. 122. — Correspondance; an V-an VI.
- 115 L. 123. — Arrêté de l'administration centrale du département suspendant de ses fonctions Ombre, agent municipal de Servel; ventôse an VI.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LOUDEAC

- [Enregistrement des lois et décrets. Arrêches du 23 frimair, an IV au 12 floréal an VIII; voir 100 L. 31.]
- 116 L. 1^{er}. — Audiences correctionnelles, 23 frimair an IV-5 prairial an VIII (2).
- [Procédures soumises au jury d'accusation, 30 frimair an IV-2 fructidor an VII; voir 100 L. 147.]
- 116 L. 2^e. — Dépôts, 28 thermidor an VI-6 prairial an VIII (3).

(1) Date de la dernière pièce du dossier.
 (2) Registre continu, pour le tribunal de première instance de Loudéac, du 25 prairial an VIII au 27 prairial an X.
 (3) Registre continu, pour le tribunal de première instance de Loudéac, du 12 prairial an VIII au 25 vendémiaire an XI.

- 116 L. 3. — Procédure criminelle sans suite, 13 messidor an VI (1). Assassinat de François Le Grand, à Plouhaux.
- 116 L. 4. — Procédure correctionnelle. Jugement du 21 germinal an VIII.
- 116 L. 5. — Inventaire de dépôt des lots surélevés au tribunal de district supprimé; ventôse an IV.
- 116 L. 6. — Nomination et installation de Goussier-Vandrain (brumaire an V, nommé an VI) et de Babin (floréal an V), comme présidents du tribunal.
- 116 L. 7. — Compte des recettes et dépenses dépenses du greffier; prairial an VIII.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BRESTRENE

- 117 L. — Division réservée.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE SAINT-BREVEU

[Enregistrement des lois et décrets.

- Audiences du 25 brumaire an IV au 29 floréal an VIII (voir 112 L. 27.)
- 118 L. 1^{er}. — Audiences correctionnelles, 23 brumaire an IV-28 floréal an VIII (2).

Procédures soumises au jury d'accusation.

- [21 frimair-21 floréal an IV, voir 112 L. 87.]
- 118 L. 2^e. — 25 frimair an IV-10 thermidor an VII.
- 118 L. 3^e. — 10 thermidor an VII-30 floréal an VIII (3).
- 118 L. 4^e. — Répertoire alphabétique des individus appelés devant le tribunal et le jury d'accusation, 12 brumaire an IV-10 floréal an VIII (4).
- 118 L. 5^e. — Délibérations, 23 brumaire an IV-27 floréal an VIII.
- 118 L. 6^e. — Décharges au greffe, 4 ventôse an IV-5 vendémiaire an V; correspondances relatives, 23 vendémiaire an V-6 pluviose an VIII.
- 118 L. 7^e. — Vues des réquisitoires de procureurs généraux par le directeur du jury, 18 brumaire an IV-28 floréal an VIII (5).

(1) Date de la pièce la plus récente du dossier.
 (2) Registre continu, pour le tribunal de première instance de Saint-Brevedu, du 15 prairial an IV (sic) au 16 floréal an VIII.
 (3) Registre continu, pour le tribunal de première instance de Saint-Brevedu, du 19 prairial an VIII au 21 mai 1809.
 (4) Répertoire continu, pour le tribunal de première instance de Saint-Brevedu, du 25 prairial an VIII au 26 nivôse an X.
 (5) Registre continu, pour le tribunal de première instance de Saint-Brevedu, du 16 prairial an VIII au 9 floréal an IX.

- 118 L. 8. — Correspondance du directeur du jury d'accusation, 18 brumaire an VII-12 Brumaire an VIII (1).
 - 118 L. 9. — Dépêche, 7 frimaire an IV-2 prairial an VIII (2).
- Procédures criminelles closes par une déclaration négative des jurés.*
- 118 L. 10. — 20 frimaire an IV (3). Faux témoignage dans le procès contre Jean Bonneau: 102 L. 251.
 - 118 L. 11. — 10 messidor an IV. Vol de chevaux à Maël-Carhaix.
 - 118 L. 12. — 30 vendémiaire an V. Vol de vache à Ploëm an IV-an V.
 - 118 L. 13. — 10 ventôse an V. Vol de bois à Equivy, au Pordic.
 - 118 L. 14. — 20 Borsal an V. Vol avec effraction à Pleslan an V-an VI.
 - 118 L. 15. — 1^{er} messidor an V. Refus de remettre au département les papiers qu'il détenait en tant qu'ancien agent de la commune de Pordic (Mintec, laboureur).
 - 118 L. 16. — 30 thermidor an V. Armes d'armes (Girault, journalier à Saint-Brieuc).
 - 118 L. 17. — 30 fructidor an V. Propos injurieux à Quintin.
 - 118 L. 18. — 3 brumaire an VI. Faux (Le Normand, notaire à Trébray; an V-an VI).
 - 118 L. 19. — 10 nivôse an VI. Complicité d'évasion (Bonnaud, maréchal des logis de gendarmerie à Guingamp).
 - 118 L. 20. — 21 nivôse an VI. Entrecousson (Tanguy, percepteur des contributions à Saint-Brendan).
 - 118 L. 21. — 28 nivôse an VI. Assassinat de Jean-Baptiste Bochart, à Pterteuf an V-an VI.
 - 118 L. 22. — 10 pluviose an VI. Complicité d'évasion (Jossel, gendarme à Jugon).
 - 118 L. 23. — 10 germinal an VI. Vol de ferme à l'église de Saint-Bily (Paulouzier, maître d'école).
 - 118 L. 24. — 29 messidor an VI. Complicité d'évasion (Vallée, maréchal des logis de gendarmerie à Saint-Brieuc).
 - 118 L. 25. — 30 thermidor an VI. Inculpation à Boqueno.
 - 118 L. 26. — 30 fructidor an VI. Vol de quatorze fusils à Eppuy.

(1) Registre continué, pour le tribunal de première instance de Saint-Brieuc, du 12 prairial an VIII au 23 brumaire an X.
 (2) Registre continué, pour le tribunal de première instance de Saint-Brieuc, du 26 prairial an VIII au 19 août 1802.
 (3) Date de la déclaration des jurés. Les dates extrêmes des dossiers ne sont indiquées que lorsqu'elles excèdent l'année de la déclaration.

- 118 L. 27. — 20 fructidor an VI. Complicité d'évasion (Teller, gendarme à Jugon).
- 118 L. 28. — 29 fructidor an VI. Maltraitements à Lamballe.
- 118 L. 29. — 29 fructidor an VI. Faux (Chandemerle, notaire à Piantel; 1790-an VII).
- 118 L. 30. — 10 frimaire an VII. Complicité d'évasion (Bisoulin, gendarme à Jugon).
- 118 L. 31. — 12 pluviose an VII. Chouannerie dans le canton de Trémoré (Courrière, grenadier au 9^e bataillon de la 88^e demi-brigade, La Combe, tailleur d'habits à Mordiguac; an VI-an VII).
- 118 L. 32. — 10 germinal an VII. Vol à Perdic.
- 118 L. 33. — 10 germinal an VII. Propos injurieux (Malais, juge de paix de Tréguier; voir aussi 118 L. 131).
- 118 L. 34. — 30 Borsal an VII. Complicité d'évasion (Gavenn et Gayot, gendarmes à Jugon).
- 118 L. 35. — 30 Borsal an VII. Vol à Moncontour.
- 118 L. 36. — 20 thermidor an VII. Vols à Trémoré (2).
- 118 L. 37. — 10 vendémiaire an VIII. Soustraction d'une somme d'argent provenant de la correspondance des douanes, au Port-Aud-Duc, en Piéboulle (Mailguen, receveur des douanes, David, maître des douanes; an VII-an VIII).
- 118 L. 38. — 20 vendémiaire an VIII. Complicité d'évasion d'Hélène Le Moine; voir 102 L. 108 (Gaigot, concierge de la maison d'arrêt de Moncontour).
- 118 L. 39. — 26 nivôse an VIII. Homicide par imprudence de Pierre Huc, apprenti tailleur à Jugon.
- 118 L. 40. — 10 Borsal an VIII. Vols à Pterteuf, Eppuy et Saint-Alban.

Procédures criminelles renvoyées devant le tribunal criminel.

- 118 L. 41. — Déclarations affirmatives des jurés du 16 ventôse an IV au 10 Borsal an VIII.
- 118 L. 42. — Ordonnances de renvoi du directeur du jury du 25 Borsal an VI au 19 fructidor an VII.

(1) Procédure renvoyée par le directeur du jury de Dinan, le 30 thermidor an VII, devant le tribunal criminel qui renvoie les prévenus devant le jury de Saint-Brieuc, le 21 nivôse an VII.
 (2) Procédure renvoyée par le directeur du jury de Rennes, le 25 Borsal an VII, devant le jury de Dinan; déclaration affirmative des jurés du 30 prairial an VII; renvoi de la procédure par le tribunal criminel devant le jury de Saint-Brieuc, le 21 messidor an VII.

Procédures criminelles renvoyées devant les tribunaux criminels du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine (1), en vertu du droit d'option des prévenus.

- 118 L. 43. — 30 pluviose an V (2). Vol avec effraction à Andel (Dubois, de Paris, Girardin, de Bellême, Orne, et Gaffroy, d'Alençon, marins; Boulot, d'Angers, imprimeur).
- 118 L. 44. — 30 thermidor an V. Vols dans le canton d'Étables (Jean, vaurieur à Saint-Quay; voir aussi 102 L. 292).
- 118 L. 45. — 30 frimaire an VI. Vols dans le canton de Jugon (Mérieux et Chotard, d'Roncourt, Calvados, et Godart, de Hayre, marins).
- 118 L. 46. — 10 ventôse an VI. Vols (Briand, laboureur à Langourin).
- 118 L. 47. — 29 ventôse an VI. Vols dans le canton d'Yffiniac (Le Pavois, chautronnier, et Rochard, rassembleur de falènes à Ploërat; voir aussi, pour Rochard, 118 L. 49).
- 118 L. 48. — 22 ventôse an VI. Assassinat de Le Moine, commissaire près la municipalité du canton de Ploërat et de Sébert, juge de paix à Saint-Brieuc (Donnez, Grassacur et Le Dant; voir aussi 102 L. 377 et 102 L. 789).
- 118 L. 49. — 30 prairial an VI. Vols dans le canton de Moncontour (Le Moy, oranger soust de l'hôpital de Saint-Brieuc, et Richard, de Ploërat; voir aussi 118 L. 47).
- 118 L. 50. — 10 messidor an VI. Vol avec effraction à Hénañchen (Bignard).

Procédures criminelles renvoyées devant la commission militaire (3), puis devant le conseil de guerre à Saint-Brieuc.

- 118 L. 51. — 24 germinal an IV (4). Vols au bois de la Selle, en Pléguez (Briand, Le Breton, Landreau).
- 118 L. 52. — 18 Borsal an IV. Vol à Saint-Bily (plusieurs volontaires de la garnison de Quintin).
- 118 L. 53. — 23 germinal an V. Chouannerie dans le canton de Moncontour et désertion (Couscoux).
- 118 L. 54. — 25 Borsal an V. Vols nocturnes dans le canton de Ploërat (Le Beclon).
- 118 L. 55. — 26 Borsal an V. Meurtre d'une marchande, à Boqueno, et tentative d'assassinat de Toussaint Olliv, de Saint-Donan (Le Gal, dit «R-Boqueno»).

(1) Seul le dossier 118 L. 46 a été renvoyé devant le tribunal criminel d'Ille-et-Vilaine.
 (2) Date de la déclaration affirmative des jurés.
 (3) Pour les dossiers 118 L. 51 et 52 seulement.
 (4) Date de l'ordonnance de renvoi du directeur du jury.

- 118 L. 56. — 29 messidor an V. Vol avec effraction à Ploë et désertion (Mayer, laboureur à Babou).
- 118 L. 57. — 18 pluviose an VI. Chouannerie, sous les ordres de Duviquet, dans le canton de Ploërat (Prieu, de Ploërat; voir aussi 118 L. 78).
- 118 L. 58. — 22 ventôse an VI. Vol dans le canton de Moncontour et désertion (Zaderec, de Bysland).
- 118 L. 59. — 25 ventôse an VI. Chouannerie dans le canton de Ploërat et désertion (Goudard).
- 118 L. 60. — 25 ventôse an VI. Non-déclaration d'armes et de poudre à canon (Le Pev-vm, d'Étables).
- 118 L. 61. — 13 germinal an VI. Chouannerie dans le canton de Ploërat (Le Cloué).
- 118 L. 62. — 27 messidor an VI. Tentative d'évasion de la prison de Saint-Brieuc (plusieurs détenus, en prévention de casuel de guerre).
- 118 L. 63. — 17 thermidor an VII. Chouannerie à Moncontour (Le Carré, Gilbert, Buisser, Tervet).
- 118 L. 64. — 18 frimaire an VII. Vol de la diligence sur la route de Saint-Brieuc à Glandevrand (Boulinier, Thérèse Collin, Emmanuelle Le Neveu, Felicité et Célestine Pivoce).
- 118 L. 65. — 10 frimaire an VII. Chouannerie et acte de violence de Saint-Brieuc (Boulinier, Thérèse Collin, Emmanuelle Le Neveu, Felicité et Célestine Pivoce).
- 118 L. 66. — 22 frimaire an VII. Chouannerie dans le canton de Ploërat (Le Gal).
- 118 L. 67. — 16 nivôse an VII. Chouannerie aux environs de Saint-Brieuc (Boulinier, Thérèse Collin, Emmanuelle Le Neveu, Felicité et Célestine Pivoce).
- 118 L. 68. — 3 pluviose an VII. Vol à Saint-Brieuc (Cherrey).
- 118 L. 69. — 3 pluviose an VII. Vols à Quintin (Tanguy).
- 118 L. 70. — 23 pluviose an VII. Chouannerie dans le canton de Ploërat (Le Breton, Bonnaud à Banno).
- 118 L. 71. — 27 pluviose an VII. Vols dans le canton de Bostice et désertion (Le Baric).
- 118 L. 72. — 27 pluviose an VII. Chouannerie dans le canton de Ploërat (Pichon).
- 118 L. 73. — 27 pluviose an VII. Chouannerie à Quessoy (Rouze).
- 118 L. 74. — 2 ventôse an VII. Abandonnement d'armes à Lamballe (Carter, Berquin, Besson, Bonnaud, Guérol).
- 118 L. 75. — 10 ventôse an VII. Chouannerie dans le canton de Callac (Pousses, dit «Alexandre», Le Gall, dit «Carter»).
- 118 L. 76. — 22 ventôse an VII. Vol avec effraction dans le canton d'Étables (Poulain et Guérol).

- 118 L. 77. — 3 germinal an VII. Vol d'une diligence et chouannerie (Duvai et Lirzin, de Plozeur).
- 118 L. 78. — 4 floréal an VII. Chouannerie, sous les ordres de Le Neveu de Carfort, dans la région de Moncontour (Huel, laboureur à Saint-Dennual, Prieu, de Piény, Boinet, laboureur à Hérou, Michel des Noss, de Saint-Briac, Robin, Madréat et Pierre Joann, Routier, Gallais Villanby; voir aussi pour Huel, 102 L. 487 et 118 L. 85, et pour Prieu, 118 L. 57).
- 118 L. 79. — 25 brumaire an VII. Chouannerie et vol de la diligence, en Campénéac (Pécho).
- 118 L. 80. — 7 prairial an VII. Chouannerie dans le canton de Piédran (Harmon).
- 118 L. 81. — 23 prairial an VII. Chouannerie à Piéru (Vilard); voir aussi 102 L. 381.
- 118 L. 82. — 27 prairial an VII. Vol à Lamballe (Dancan et Vivier).
- 118 L. 83. — 29 prairial an VII. Vols avec effraction dans le canton de Piédran (Pierre, Jago, Tréfel, Le Paire).
- 118 L. 84. — 1 vendémiaire an VIII. Chouannerie (Rou, Corbel, Fourrier).
- 118 L. 85. — 17 germinal an VIII. Vol à Lamballe et dérobement (Huel, de Saint-Dennual; voir aussi 102 L. 487 et 118 L. 78).
- 118 L. 86. — 10 germinal an VIII. Chouannerie et dérobement (Pépon, Moy, Le Houérou).
- 118 L. 87. — 19 germinal an VIII. Vol à Lamballe (Vifé, Tarivel, Le Moine).
- 118 L. 88. — 10 idem an VIII. Chouannerie (Buros, laboureur à Piédran).

Procédures criminelles renvoyées devant divers jurés.

- 118 L. 89. — 5 vendémiaire an V (1). Vol d'un passeport à Trévézen (Guillo, de Saint-Gilles, le Visoim; renvoyé devant le jury de Guingamp).
- 118 L. 90. — 30 vendémiaire an V. Faux (Le Maou, de Gurunkou; renvoyé devant le jury de Guingamp).
- 118 L. 91. — 1^{re} vendémiaire an VI. Assassinat de François Bloche, à Poulleth Potéren, le bonneur à Buzep; renvoyé devant le jury de Lannion; voir 115 L. 25).
- 118 L. 92. — 1^{re} prairial an VI. Complicité d'évasion d'un prêtre réfractaire (Le Loure, officier de santé, et Guillart, de Moncontour; renvoyés devant le jury de Vieux de Moncontour).
- 118 L. 93. — 14 vendémiaire an VII. Chouannerie à Lathrenan (Perrin, d'Ériac, et Pongiel, de Ménez; renvoyés devant le jury de Lohéac).

(1) Date de l'ordonnance de renvoi du directeur du jury.

- 118 L. 94. — 15 vendémiaire an VII. Chouannerie (De Kergarion du Cosquer, de Pioné-vo-Moëden; renvoyés devant le jury de Lannion; voir 115 L. 59).
- 118 L. 95. — 18 vendémiaire an VIII. Vol dans le canton de Piéne (Jean Quémar, père et fils, Turbin; renvoyés devant le jury de Dinan (1).

Procédures criminelles sans suite ou classées par une ordonnance de non-lieu.

- 118 L. 96. — 1^{re} vendémiaire an IV (2). Meurtre de René Grosseur, à Plaine-Haute.
- 118 L. 97. — 16 germinal an IV. Incendie à Quintin.
- 118 L. 98. — 26 germinal an IV. Vol à Moncontour.
- 118 L. 99. — 7 prairial an IV. Exposition de cocardes à l'effigie de Marat (Héson, marchand à Saint-Briac).
- 118 L. 100. — 12 prairial an IV. Correspondance avec l'ennemi (Christien de Trévénez, de Trévénez).
- 118 L. 101. — 20 prairial an IV. Vols au bois de Robien, en le Foël.
- 118 L. 102. — 8 thermidor an IV. Vols de chevaux à Saint-Briac.
- 118 L. 103. — 22 vendémiaire an V. Complicité d'évasion, à Saint-Briac, de Palais et de Plumelet, conduits à Brest comme foyards (Jeanne Souvigné, femme Palais, Marie Dougel, femme Plumelet, couturières à Paris).
- 118 L. 104. — 30 nivôse an V. Propos contre-révolutionnaires (Gouvenec, cultivateur à Piédran; an IV-an V).
- 118 L. 105. — 2 vendémiaire an V. Vols dans la forêt de Lorge, en l'Héraultage.
- 118 L. 106. — 22 vendémiaire an V. Vol de vache à Pleslan.
- 118 L. 107. — 14 germinal an V. Vol à Saint-Denn.
- 118 L. 108. — 11 prairial an V. Vol au Leslay.
- 118 L. 109. — 13 fructidor an V. Vol de bois à la Noh-Sèche, en le Foël.
- 118 L. 110. — 16 vendémiaire an VI. Complicité d'évasion à Saint-Briac (Jeanne Fiebert, femme Morin, du Goumy, et Poisson, laboureur à Ploue; an V, an VI).
- 118 L. 111. — 6 brumaire an VI. Installation d'une croix sur le chapelle Saint-Pierre, à Saint-Briac.
- 118 L. 112. — 22 brumaire an VI. Colportage de lettres à Vannes (Prud'homme, imprimeur à Saint-Briac).
- 118 L. 113. — 22 frimaire an VI. Achat de vêtements à Saint-Briac (Rôvin, laboureur à Piédran).

(1) Ordonnance du directeur du jury de Dinan, du 23 brumaire an VIII, renvoyant les prévenus devant le conseil de guerre à Saint-Briac.
(2) Date de la pièce la plus récente du dossier.

- 118 L. 114. — 22 frimaire an VI. Coup de main tiré dans la porte du château de Lorge, en l'Héraultage (Lamas, autorisés).
- 118 L. 115. — 9 pluviose an VI. Faux (Héson, ex-greffier du tribunal civil).
- 118 L. 116. — 8 vendémiaire an VI. Correspondance suspecte adressée à Erzy et saisie sur le navire la « Ville-Hélène » (Gossemer, dièze en chômage à Saint-Servan; an III-an VI).
- 118 L. 117. — 30 vendémiaire an VI. Faux témoignage au conseil de guerre à Saint-Briac (Davoit, laboureur à Quessoy).
- 118 L. 118. — 8 nivôse an VI. Mort suspecte de Mathurin Rouault et de Jacqueline Behilliv, noyés sur la grève à Hillion.
- 118 L. 119. — 13 prairial an VI. Arouchement clandestin à Hincobrien.
- 118 L. 120. — 7 messidor an VI. Espionnage, faux passeport, colportage dans le canton d'Étables d'impériaux, contre-révolutionnaires (Guinny).
- 118 L. 121. — 11 messidor an VI. Recet de bois nationaux dans la com de l'évêché de Saint-Briac (Droguel).
- 118 L. 122. — 12 thermidor an VI. Disparition de Mathurin Prieux, de Matignon.
- 118 L. 123. — 13 fructidor an VI. Vol d'une jumelle à la foire de Vieux-Bourg.
- 118 L. 124. — 14 fructidor an VI. Fausses déclarations de crimes à Yffiniac (Veuve Saint-Ilha, maîtresse de poste à Saint-Briac).
- 118 L. 125. — 15 fructidor an VI. Faux passeport et port d'arme prohibée (Goussémet, journalier à Saint-Carreac; 1792-an VI).
- 118 L. 126. — 27 brumaire an VII. Non-observation de fusil (Bardouin, cultivateur à Saint-Denn, an VI-an VII).
- 118 L. 127. — 27 nivôse an VII. Me suspecte, de Trébrisson, de François Robin, du 1793.
- 118 L. 128. — 4 vendémiaire an VII. Chouannerie, à la Boullie (Damiel, dit « Emmanuel », chef de chouans, de Bourzeul).
- 118 L. 129. — 12 vendémiaire an VII. Vols dans la forêt de la Hincobrye, en Piérolage.
- 118 L. 130. — 15 germinal an VII. Mort suspecte, à Dinard, de Guillaume Aubry Villanby, de Tréguoux; an V-an VII.
- 118 L. 131. — 19 germinal an VII. Non-comparution comme témoins dans l'affaire du jury de Vieux de Tréguoux (118 L. 23) (Le Moiguelier, Orhan, Morice, sa femme et ses filles, laboureurs à Trérolage).
- 118 L. 132. — 5 floréal an VII. Soustraction d'une barrique de vin échouée sur la grève d'Étable.
- 118 L. 133. — 17 brumaire an VII. Enlèvement d'une barrique de vin échouée sur la grève d'Étable.
- 118 L. 134. — 24 prairial an VII. Vol à Saint-Denn.

- 118 L. 135. — 8 thermidor an VII. Soustraction d'une barrique de vin échouée sur la grève à Hincob.
- 118 L. 136. — 4 fructidor an VII. Vols de bois à Saint-Briac.
- 118 L. 137. — 11 brumaire an VIII. Vol à Saint-Briac (Héson, maieur à Lamballe; évadé dans la nuit du 4 au 5 brumaire an VIII, lors de l'invasion des chouans à Saint-Briac; an VII-an VIII).
- 118 L. 138. — 12 pluviose an VIII. Dérobement (Tacois, fusilier de la 2^e compagnie du 2^e bataillon de la 9^e demi-brigade; arrêté à Matignon).
- 118 L. 139. — 29 pluviose an VIII. Faux passeport (Vavign, charbonnier à Hono, Lantel, évadé dans la nuit du 4 au 5 brumaire an VIII, lors de l'invasion des chouans à Saint-Briac; arrêté le 6 brumaire; prisonnier envoyé au directeur du jury d'Avrillé, pour renseignements le 24 nivôse).
- 118 L. 140. — 16 germinal an VIII. Vols au bois de la Salle, en Plozeur (quatre-vingt prévenus de Lamballe, Lavallois, Piégère, Plouha, Plouzeau, Tréguier et Tressignaux; an VI-an VIII).
- 118 L. 141. — 18 germinal an VIII. Vols à Dinard et Saint-Alban.
- 118 L. 142. — 1^{er} floréal an VIII. Vols avec effraction à Esby.

Procédures criminelles concernant des parents de nos, arrêtés dans les Côtes-du-Nord, et renvoyés au bagne à Brest.

- 118 L. 143. — 8 floréal an IV (1). Fleury, marchand à Paris arrêté sous passeport à Saint-Briac; 1795-an IV).
- 118 L. 144. — 6 nivôse an V. Kerdreant, charbonnier, évadé de la fugue de Lorient à Brest et arrêté à Saint-Briac; an V-an VII.

Procédures correctionnelles infligées en dernière ressort.

- 118 L. 145. — 17 vendémiaire an IV (2). Vol à Lamballe (Marie Baudet, femme Fiebel, de Pommeret; arrêtée).
- 118 L. 146. — 24 germinal an IV. Vol à Quintin (Anne Krouis, femme Goussé, journalière; 25 tonnes d'avoine).
- 118 L. 147. — 25 germinal an IV. Vol et production clandestine à Moncontour (Froissard et Marie Chiquet, Marchessou; deux sacs de pain, 400 livres d'avoine; 1795-an IV).

(1) Date de l'ordonnance de renvoi.
(2) Date du jugement.

- 118 L. 148. — 9 forcé au IV. Vol à Saint-Brieuc (Boulay) ; un mois de prison.
- 118 L. 149. — 2 messidor au IV. Vol de bois à Ploéragan (Thébaud, journalier, Locant, laboureur, de Saint-Brieuc) ; douze jours de prison.
- 118 L. 150. — 7 messidor au IV. Vols de bois à Bédan, en le Fort (David, récolteur, Gaudelme, Herpin, Ingery, Flémar, baccard, bois de Venelles) ; trois mois de prison et 50 francs d'amende pour les deux premiers, continus ; 5 francs d'amende pour Flémar.
- 118 L. 151. — 26 fructidor au IV. Vol à Trevennez (Hayon, clouéonnier à Ploëur) ; quatre mois de prison.
- 118 L. 152. — 11 vendémiaire au V. Injures envers l'agent municipal de Malgouët (Hesse, Tédier, femme Tevan, cultivateur) ; six jours de prison ; un IV au V.
- 118 L. 153. — 11 vendémiaire au V. Injures envers l'agent municipal de Malgouët (François, Hubé, femme Le Coq) ; quatre jours de prison ; un IV au V.
- 118 L. 154. — 1^{re} brumaire au V. Vol au magasin de la République chez les ci-devant Ursulines de Saint-Brieuc (Josse, matelassier à Saint-Quay, cambou d'Étiéble, et sa fille) ; acquittés.
- 118 L. 155. — 29 brumaire au V. Souveries de cloches à la cathédrale de Saint-Brieuc (Thomas et Nalouel, gardes-police) ; acquittés ; procédure renvoyée à l'administration des départements pour établir la responsabilité de la municipalité ; voir aussi 118 L. 211.
- 118 L. 156. — 11 brumaire au V. Vols dans la forêt de Lorges, en l'Hermitage (Hollis et Guézy, laboureurs à Saint-Germain) ; quatre jours de prison pour Hollis ; voir, acquitté.
- 118 L. 157. — 1^{re} pluviose au V. Vol à Saint-Brieuc (Aimée, Meurier, femme Lallouard, marchande de café) ; acquittés ; un III au V.
- 118 L. 158. — 15 pluviose au V. Vols de bois au Bois-Bosse, en Saint-Brieuc (Girault, journalier, Guillouet, apprenti menuisier, Baret, laboureur) ; acquittés.
- 118 L. 159. — 15 pluviose au V. Vol de bois au Bois-Bosse, en Saint-Brieuc (Pédron, laboureur) ; acquitté.
- 118 L. 160. — 6 ventôse au V. Peups injurieux contre la République, à Saint-Brieuc (Benoît Blanchard, femme Le Char) ; un mois de prison, 5 francs d'amende.
- 118 L. 161. — 23 ventôse au V. Injures et maltraitances envers un officier municipal de Saint-Brieuc (Vraye, Tanguy, marchand de soie) ; un an de prison, amende égale à dix fois au capital.

- 118 L. 162. — 24 germinal au V. Souveries de cloches à Saint-Michel de Saint-Brieuc (Charles, dit « La Forêt », vicierard de l'époque) ; un mois de prison.
- 118 L. 163. — 24 germinal au V. Vol de bois au Petit-Rohien, en le Fort (Gautin, dit « Condille, maçon à Saint-Briand) ; un mois de prison, 8 francs d'amende.
- 118 L. 164. — 10 forcé au V. Injures envers la municipalité du canton de Pléneuf (Maurice Laforêt, femme Bonjour) ; huit jours de prison.
- 118 L. 165. — 7 prairial au V. Vol à Saint-Brieuc et défaut de passe-port (Venve Le Goudec, de Boreic) ; acquittés.
- 118 L. 166. — 17 prairial au V. Vol dans la forêt de la Hamandaye, en Plédelac (Le Reste, journalier à Saint-Igneuc) ; acquittés.
- 118 L. 167. — 17 prairial au V. Vol à la Malhoure (Le Maître, laboureur) ; deux mois de prison.
- 118 L. 168. — 4 messidor au V. Faux (Le Cudennec, notaire à Guenouët) ; acquitté.
- 118 L. 169. — 16 fructidor au V. Escroquerie à Malgouët (Michel, charpentier à Houdren, et sa femme) ; six mois de prison, 500 francs d'amende.
- 118 L. 170. — 9 fructidor au VI. Vols au bois de Bédan, en le Fort (Le Holbois, fleur de l'Inde, Camen, aubergiste, Le Soulier et Cassin, journaliers, Loyet et Félix, baccards, Royer, cordonnier, bois de Quintin et acquittés.
- 118 L. 171. — 9 fructidor au VI. Injures envers le commissaire de police à Saint-Brieuc (Le Villain, Héry et Le Maux, cultivateurs d'orchards) ; deux jours de prison ; voir aussi 118 L. 176.
- 118 L. 172. — 27 pluviose au VI. Injures envers l'agent municipal de Châteaulin (Le Moignon, maré à Pichérel) ; deux jours de prison.
- 118 L. 173. — 26 ventôse au VI. Refus de service dans la garde nationale (Sainthub, habitier à Langueux) ; acquitté.
- 118 L. 174. — 26 ventôse au VI. Refus de service dans la garde nationale (Bougeart, sauteur à Langueux) ; acquitté.
- 118 L. 175. — 27 ventôse au VI. Refus d'obéissance dans la garde nationale (Léon, boucher à Saint-Brieuc) ; acquitté.
- 118 L. 176. — 18 germinal au VI. Injures envers une sentinelle à Saint-Brieuc (Laf, Hôbler, Pédro, serrurier, Le Villain, cultivateur) ; huit jours de prison pour les deux premiers ; un mois pour L. Villain, cultivateur, voir 118 L. 171).
- 118 L. 177. — 22 prairial au VI. Vols de marchandises au bois à Saint-Quay (Mars-Jeanne, Duchin) ; acquittés.

- 118 L. 178. — 4 messidor au VI. Vols à Jugon (Olivier, baccard à Dinan) ; deux mois de prison.
- 118 L. 179. — 21 messidor au VI. Insultes envers le capitaine rapporteur du conseil de guerre à Saint-Brieuc (Jeanne Gaudier, femme Colandret, soliste à Saint-Aiban) ; quinze jours de prison ; un IV au VI.
- 118 L. 180. — 9 thermidor au VI. Vol au Bédou (Le Rigot, journalier à Quintin, et sa femme) ; le premier acquitté ; trente jours de prison pour la seconde.
- 118 L. 181. — 21 thermidor au VI. Vol à Quintin (Suzo, ostalant) ; deux ans de prison.
- 118 L. 182. — 12 fructidor au VI. Achat de fusil (Sonson, laboureur à Ergivy) ; acquitté.
- 118 L. 183. — 3 frimair au VII. Vol à la foire à Quintin (maître, marchand) ; un an de prison ; voir aussi 118 L. 184 ; un IV au VII.
- 118 L. 184. — 25 frimair au VII. Vol chez le juge de paix de Pléneuf (Gervais, cultivateur d'Orpère) ; un mois de prison.
- 118 L. 185. — 2 ventôse au VII. Vol dans le bois de Rohien, en le Fort (Tibou, journalier à Saint-Briand) ; 5 francs d'amende.
- 118 L. 186. — 5 ventôse au VII. Vol à Plouvara (Kerou, jardinier à Bounebo) ; deux mois de prison.
- 118 L. 187. — 9 ventôse au VII. Insultes envers le commissaire de police de Saint-Brieuc (Davy, cultivateur) ; un an de prison, amende double de sa contribution ; voir aussi 102 L. 476.
- 118 L. 188. — 14 messidor au VII. Vol à Révaudières (Marie-Jeanne, Tilly, filandière à Belle-Isle-en-Terre) ; un an de prison.
- 118 L. 189. — 17 messidor au VII. Vols à Saint-Brieuc (Marie-Yvonne, Bulo, femme Le Bihan, de Brest) ; un an de prison.
- 118 L. 190. — 1^{re} thermidor au VII. Vol à Saint-Brieuc et vendémiaire (Gesson, laboureur à Ploéragan) ; deux ans de prison.
- 118 L. 191. — 2 fructidor au VII. Insultes envers le commissaire de police à Saint-Brieuc (Le Breton, fleurier de bois) ; quatre jours de prison.
- 118 L. 192. — 18 nivôse au VIII. Escroquerie (Bédou, notaire à Pléloc) ; un mois de prison.
- 118 L. 193. — 9 germinal au VIII. Vol de bois à Saint-Brieuc (Béhan, journalier) ; un mois de prison.
- 118 L. 194. — 15 forcé au VIII. Crie séditieux à Quintin (Gaudier, marchand) ; six jours de prison ; voir aussi 118 L. 185.
- 118 L. 195. — 13 forcé au VIII. Refus d'armes (des-

- ques et René Le Baudanger, cultivateurs à Bédou) ; acquittés.
 - 118 L. 196. — 27 forcé au VIII. Vols de vases et tombes dans l'église de Saint-Étienne de Pléneuf (Blanc, laboureur) ; un mois de prison, 50 francs d'amende.
 - 118 L. 197. — Procédure dont l'intérêt ne justifie pas l'analyse. Jugement du 12 nivôse au IX au 22 prairial au V.
 - 118 L. 198. — Procédure dont l'intérêt ne justifie pas l'analyse. Jugement du 5 messidor au V au 10 ventôse au VII.
 - 118 L. 199. — Procédure dont l'intérêt ne justifie pas l'analyse. Jugement du 8 germinal au VII au 13 forcé au VIII.
- Procédure correctionnelle renvoyée devant le tribunal criminel sur appel.*
- 118 L. 200. — 22 messidor et 14 fructidor au V. (1. Maltraitements à Yllanc, Gilles et Jean Le Mée, de Saint-Brieuc) ; acquittés, puis condamnés sur appel des plaignants, à 50 francs de dommages et intérêts.
 - 118 L. 201. — 22 prairial au VI et 14 brumaire au VII. Vols de marchandises appartenant à Jeanne Gève, femme du capitaine de barque Glémet, époux de Saint-Quay) ; huit jours de prison, 100 francs d'amende, réduits sur appel à 52 francs ; un VI au VII.
 - 118 L. 202. — 3 et 14 vendémiaire au VII. Coups à Saint-Brieuc (Hesson) ; acquittés, confirmés sur appel du plaignant.
 - 118 L. 203. — 26 brumaire et 3 nivôse au VII. Refus de débetours (Haubert, cultivateur à Pléneuf) ; un an de prison et 200 francs d'amende ; acquitté sur appel.
 - 118 L. 204. — 27 fructidor au VII et début au VIII. Refus de service dans la garde nationale (Fraude, de Pléneuf) ; acquittés, confirmés sur appel du commissaire du pouvoir exécutif.
- Procédure correctionnelle renvoyée devant divers juges.*
- 118 L. 205. — 17 fructidor au IV (2. Vol de bois à Pontic, Pléneuf, laboureur) ; renvoyé devant le juge de paix d'Étiéble.
 - 118 L. 206. — 12 germinal au V. Vols de bois à Pléneuf (Fraternité, Bédou, Le Bonnet,

1) La première date est celle du jugement du tribunal correctionnel, et la seconde date celle du jugement du tribunal criminel.
 2) Date de l'ordonnance de renvoi du tribunal au 1807.

- Morvan, domestique; Dayot, Derlot, Lhotellier, Haguët, Gouët, Boudard, Mathan; renvoyés devant le juge de paix de Pléneuf.
 - 118 L. 207. — 5 frimaire an VII. Non-paiement des droits de barrière à Saint-Brieuc (envoyés devant la municipalité de Saint-Brieuc).
 - 118 L. 208. — 19 nivôse an VIII. Menaces et injures noturnes à Saint-Brieuc (Briet, Hurlan, Torzé, Bault; renvoyés devant le juge de paix de la ville).
- Procédures correctionnelles sans suite ou closes par une ordonnance de non-lieu.*
- 118 L. 209. — 17 floréal an IV (B. Outrages au directeur de la poste à Belle-Ile-en-Terre (Gohin, directeur des forges de Coalennes; condamné, le 1^{er} nivôse an IV, par le tribunal correctionnel du Gougnon, à six ans de prison; jugement du tribunal criminel du 9 pluviôse an IV cassant, sur appel, la procédure et la renvoyant devant le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc).
 - 118 L. 210. — 24 floréal an IV. Violences contre l'agent municipal de Plessau, à Montevideo (Jacqueline Mitto, femme Peyer; Bischer, notaire à Montevideo).
 - 118 L. 211. — 1^{er} nivôse an V. Arrestation arbitraire de deux gardes-police; voir 102 L. 155 (Baux, huissier au tribunal criminel).
 - 118 L. 212. — 23 ventôse an V. Vol à Saint-Brieuc.
 - 118 L. 213. — 16 floréal an V. Injures envers l'agent municipal de Quintin.
 - 118 L. 214. — 11 prairial an V. Insultes envers le commissaire de police à Saint-Brieuc.
 - 118 L. 215. — 1^{er} floréal an VI. Violation de domicile à Plouvara (Le Rouneur, notaire à Plouvara, Doublin; an IV an VI).
 - 118 L. 216. — 29 floréal an VII. Saisie illégale de marchandises prétendues anglaises, au Lague, en Plezia (Le Mineur, receveur des douanes).
 - 118 L. 217. — 1 ventôse an VIII. Vols à Plainville, Brehan, Maroué et Saint-Brieuc (Pansot, jardinier à Lamballe; renvoyé par le tribunal criminel, le 2 ventôse an VIII, devant le tribunal correctionnel; exécuté dans la nuit du 4 au 5 brumaire an VIII, lors de l'envasement des choux à Saint-Brieuc; an VII an VIII).

- 118 L. 218. — Procédures dont l'intérêt ne justifie pas l'analyse, closes du 2 frimaire an V au 21 pluviôse an VI.
- 118 L. 219. — Procédures dont l'intérêt ne justifie pas l'analyse, closes du 9 floréal an VI au 19 germinal an VIII (an VIII).
- 118 L. 220. — Expositions de jugements du tribunal correctionnel de Loudéac du 12 brumaire au 25 fructidor an VII, concernant des condamnés transférés à la maison d'arrêt de Saint-Brieuc, en raison de l'exiguité de celle de Loudéac.
- 118 L. 221. — Etat des délits commis à Saint-Brieuc; nivôse an VI.
- 118 L. 222. — Excuses de Jean-Etienne Marchix, directeur du jury, malade; brumaire-floréal an VIII.
- 118 L. 223. — Excuses de jurés; pluviôse-germinal an V.
- 118 L. 224. — Présentations par le commissaire près le tribunal de candidats aux fonctions de juge de paix de Planguennal (prairial an IV, et de juge de paix et d'assesseur de Saint-Brieuc (inter-muros) (messidor an IV).
- 118 L. 225. — Listes des juges de paix, greffiers, assesseurs et huissiers de l'arrondissement, classés par canton; brumaire, nivôse an V.
- 118 L. 226. — Correspondances; an V an VI.

ADDITIONS AU TRIBUNAL CRIMINEL

- 102 L. 862. — Altérations de voyage, 12 prairial an VI-12 brumaire an XIV.
- Procédures criminelles ayant donné lieu à mise en accusation.*
- 102 L. 863. — 16 prairial an II. Absence de jurés (Gahane, commandant en second de la garde nationale et fondateur de la société populaire de Saint-Brieuc).
 - 102 L. 864. — 17 pluviôse an III. Assassinat de M. Duvivier Rissot, à Ploemel (Boudin, Villiers, Guillois, Chantoux, « le Breton »; condamnés à mort; Guillotin, impliqué dans un autre assassinat, semble avoir été renvoyé devant le tribunal criminel d'Ille-et-Vilaine; an II an III).
 - 102 L. 865. — 21 brumaire et 11 frimaire an VII. Absence de jurés (Daury, de Dinan; condamné par défaut).
 - 102 L. 866. — 15 pluviôse an VII et 8 messidor an VIII. Absence de jurés (Méheut, de Lamballe, excusé; Kernan, président de l'administration municipale

- du canton de Plouguenver, Bonnier, de Ploer, Hallouët, de Treilhan; condamnation annulée pour Bonnier).
- 102 L. 867. — 15 frimaire et 12 messidor an VIII. Absence de jurés (Viel, de Plouguennat, Le Bihan, de Glomé, Le Collen, de Lannévez, Gérard, de Dinan; condamnation annulée pour Viel).
- 102 L. 868. — 15 nivôse an VIII et 8 mai 1807. Absence de jurés (Péan, de Saint-Cast, Tacon, de Ploësc; condamnation annulée pour Péan).
- 102 L. 869. — 15 germinal an VIII. Absence de jurés (Gallebois, de Plouguernével, Rasil, agent de la commune de Saint-Gilles-Vieux-Marché, excusé).

Procédures criminelles terminées par un non lieu.

- 102 L. 870. — 12 brumaire an II. Insultes à la municipalité de Pairpout (Le Rallon).

- 102 L. 871. — 19 nivôse an III. Désertion (Rouault, de Plémy).
- 102 L. 872. — 8 pluviôse an III. Chouannerie (Nata, agent de la commune de Guesnoy).
- 102 L. 873. — Délibérations relatives à la police intérieure du tribunal, à des questions de procédure et au local (1796-an III).
- 102 L. 874. — Procès-verbal de l'installation des juges (2 janvier 1792).
- 102 L. 875. — Listes des jurés du ressort de chaque district (nivôse-messidor an II).
- 100 L. 876. — Procès-verbaux de tirage au sort des jurés (1792-an III).
- 102 L. 877. — Procès-verbaux de la lecture des noms des jurés et des témoins aux décrets (1792-an III).

1. Date de la pièce la plus récente du dossier.

B. — JUSTICES DE PAIX

CANTON D'ANDEL

119 L. 1. — Minutes de jugements, février-novembre 1791.

119 L. 2. — Minutes extrajudicielles (1), 1791.

CANTON DE BELLE-ISLE-EN-TERRÉ

120 L. 15. — Répertoire, 24 janvier 1792-14 brumaire an II.
120 L. 2. — " 5 fructidor an II-15 fructidor an IV.
120 L. 3. — " 19 vendémiaire-4^e jour complémentaire an V.
120 L. 4. — " 1^{er} vendémiaire-1^{er} fructidor an VI.
120 L. 5. — " 21 vendémiaire an VII-21 thermidor an VIII.
120 L. 6. — " 24 thermidor-1^{er} jour complémentaire an VIII.
120 L. 7. — " 29 fructidor an VIII-2^e jour complémentaire an IX.
120 L. 8. — " 2 vendémiaire-29 fructidor an X.
120 L. 9. — Relevés du répertoire, 19 vendémiaire-4^e jour complémentaire an V.
120 L. 10. — " 1^{er} vendémiaire-4^e jour complémentaire an VI.
120 L. 11. — " 2^e vendémiaire an X-23 frimaires an XI (en première page, déclarations de grossesses, 7 octobre 1800-30 novembre 1810).
120 L. 12. — " Audiences : jugements, 24 décembre 1790-30 mars 1792 sous forme de répertoire depuis le 14 janvier 1791.
120 L. 13. — Conciliations et non-conciliations, 31 janvier 1791-17 septembre 1792.
120 L. 14. — " 24 septembre 1792-21 octobre 1793.
120 L. 15. — " 25 octobre 1793-19 ventôse an III, 8 germinal an III.
120 L. 16. — " 3-6 germinal, 15 floréal an III-27 frimaire an IV.

120 L. 17. — Conciliations et non-conciliations, 30 frimaire an IV-27 nivôse an V.
120 L. 18. — " 8 pluviôse-10 thermidor an V.
120 L. 19. — " 24 thermidor an V-4 frimaire an VI.
120 L. 20. — Actes extrajudiciels, 17 janvier-11 avril 1791.
120 L. 21. — " 15 avril-26 août 1791.
120 L. 22. — " 6 février 1792-1^{er} mars 1793.
120 L. 23. — " 27 mars 1793-25 germinal an II.
120 L. 24. — " 24 messidor an II-22 thermidor an III.
120 L. 25. — " 26 thermidor an III-24 ventôse an IV, 27 messidor, 16 fructidor an IV.
120 L. 26. — " 9-10 messidor, 8 thermidor, 18 fructidor-4^e jour complémentaire an IV.
120 L. 27. — Déclarations et plaintes, 1^{er} mai 1792-17 nivôse an IV.
120 L. 28. — Dépôts et déclarations de grossesses, 9 vendémiaire an VI-15 floréal an VIII.
120 L. 29. — Minutes de jugements, 1791.
120 L. 30. — " 1792.
120 L. 31. — " 1793-an II.
120 L. 32. — " an III.
120 L. 33. — " an IV.
120 L. 34. — Minutes extrajudicielles, 1791.
120 L. 35. — " 1792.
120 L. 36. — " 1793-an II.
120 L. 37. — " an III.
120 L. 38. — " an IV.
120 L. 39. — Minutes (tous actes), an V.
120 L. 40. — " an VI.
120 L. 41. — " an VII.
120 L. 42. — " an VIII.
120 L. 43. — " an IX.
120 L. 44. — " vendémiaire-nivôse an X.
120 L. 45. — Procès-verbaux forestiers, décembre 1792-floréal an III.
120 L. 46. — Procès-verbaux des commis des barrières établies sur la route de Belle-Isle au Pontfroid, cahier des charges, prairial an VIII-nivôse an X.
120 L. 47. — Appositions et levés de scellés sur les archives des municipalités, inventaire des archives de la municipalité du canton de Belle-Isle, floréal an VIII-brumaire an IX.

(1) Les actes extrajudiciels, ou matières d'office, comprennent principalement les tutelles, curatelles, émancipations, appositions et levés de scellés, décrets de mariage.

120 L. 48. — Affaire des forges de Casteloux, brumaire-thermidor an V.
120 L. 49. — Procédures correctionnelles, pluviôse-messidor an VI.
120 L. 50. — Procédures forestières, an V.
120 L. 51. — Election d'un juge de paix, de douze assesseurs et d'un greffier, 2 décembre 1792.
120 L. 52. — Tableau des amendes prononcées, thermidor an II.
120 L. 53. — Circulaire des administrateurs du district de Guingamp : surveillance des cultures, 4 brumaire an II.
120 L. 54. — Correspondance, an VII.
120 L. 55. — Citations, an II, an IV-an VI.
120 L. 56. — Grosses, an II, an IV-an V.
120 L. 57. — Actes déposés (1), 1792-an VIII.

CANTON DE BETHOA

121 L. 1. — Feuilles d'audiences : jugements, 10 brumaire an X.
121 L. 2. — " 25 brumaire, 3 frimaire an X.
121 L. 3. — " 2 frimaire an X.
121 L. 4. — " 9 frimaire an X (suite de 121 L. 2).
121 L. 5. — " 16 frimaires-1^{er} nivôse an X.
121 L. 6. — " 14-30 nivôse an X.
121 L. 7. — Tutelles, curatelles, émancipations, 3^e jour complémentaire an VI-1^{er} pluviôse an VII.
121 L. 8. — Minutes extrajudicielles, brumaire-nivôse an X.

CANTON DE BOURBRIAC

122 L. 1. — Répertoire, 3 vendémiaire-11 thermidor an VII.
122 L. 2. — " 15 pluviôse an VIII-17 thermidor an IX.
122 L. 3. — " e Registra pour la reconnaissance des minutes, sous forme de répertoire, 13 janvier 1792-28 fructidor an V.
122 L. 4. — " 30 vendémiaire an VI-1^{er} brumaire an VII.
122 L. 5. — Audiences : jugements, 15 janvier 28 novembre 1791.
122 L. 6. — Actes extrajudiciels, 13 décembre 1790-24 nivôse an V.
122 L. 7. — Minutes de jugements, janvier-septembre 1791.
122 L. 8. — " 1792.

(1) Parmi les actes déposés aux greffes de justice de paix se trouvent surtout des procès-verbaux de pesage, de mesurage, des procurations et quelques contrats notariés.

122 L. 9. — Minutes extrajudicielles, mai-décembre 1791.
122 L. 10. — " janvier-octobre 1792.
122 L. 11. — Minutes de jugements et non-conciliations, mars, août-octobre 1793, prairial, thermidor an II.
122 L. 12. — Minutes (tous actes), an V.
122 L. 13. — " an VI.
122 L. 14. — " vendémiaire-thermidor an VII.
122 L. 15. — " an VIII.
122 L. 16. — " an IX.
122 L. 17. — " vendémiaire-nivôse an X.
122 L. 18. — Election d'un juge de paix, de huit assesseurs et d'un greffier, 2 décembre 1792.
122 L. 19. — Citations, an IX.
122 L. 20. — Grosse, an VII.
122 L. 21. — Registre des actes passés devant Le Ca. donnec, notaire, parajuré par le juge de paix, 14 février 1792-13 fructidor an VI.
122 L. 22. — Actes déposés, an VII-an IX.

CANTON DE BROONS

123 L. 1. — Minute de dépôt, nivôse an VI.

CANTON DE GALLAD

124 L. 1. — Répertoire, 9 nivôse-2^e jour complémentaire an VII.
124 L. 2. — Audiences : jugements, 13-26 février, 6 juin-14 décembre 1792.
124 L. 3. — " 19 messidor an III-30 vendémiaire an V.
124 L. 4. — " Police correctionnelle, 2 janvier 1793-3 thermidor an II.
124 L. 5. — Conciliations et non-conciliations, 8 messidor an III-9 vendémiaire an IV.
124 L. 6. — Inventaire des minutes de l'an VII, vendémiaire an VIII.
124 L. 7. — Minutes, 1791.
124 L. 8. — " janvier-novembre 1792.
124 L. 9. — " mars 1793.
124 L. 10. — " messidor-fructidor an III.
124 L. 11. — " vendémiaire-brumaire an IV.
124 L. 12. — " germinal an V.
124 L. 13. — " nivôse-fructidor an VI.
124 L. 14. — " an VII.
124 L. 15. — " an VIII.
124 L. 16. — " an IX.
124 L. 17. — " vendémiaire-nivôse an X.
124 L. 18. — Banquets de soulers, 1790-1792.
124 L. 19. — Prestation de serment des assesseurs et du greffier, 8 messidor an III.

- 124 L. 20. — Etat nominatif des défendeurs de la Paix fournis par la commune de Plesquelles, 2 fructidor an VII.
- 124 L. 21. — Correspondance, listes de conseils de famille, 1791-an V.
- 124 L. 22. — Citations, 1791-1792, an VII.
- 124 L. 23. — Grosses, 1791.
- 124 L. 24. — Actes déposés, 1791-1793, an III, an V, an VIII.

CANTON DE CARNOËT

- 125 L. 1. — Minutes extrajudiciales, 1795-an II.
- 125 L. 2. — " vendémiaire-nivôse an III.

CANTON DE CAULNES

- 126 L. 1. — Citations, 1791.

CANTON DE CHATELAUDREN

- 127 L. 1. — Actes extrajudiciales, 30 nivôse an III-22 frimaire an IV.
- 127 L. 2. — " 28 nivôse an IV-24 brumaire an V.
- 127 L. 3. — " 24 brumaire-4 prairial an V.
- 127 L. 4. — " 18 prairial an V-3 pluviôse an VI.
- 127 L. 5. — Conciliations et non-conciliations, 6 février-11 juin 1792.
- 127 L. 6. — " 17 janvier-25 juillet 1793.
- 127 L. 7. — " 4 pluviôse-15 messidor an II.
- 127 L. 8. — " 23 nivôse-5^e jour complémentaire an III.
- 127 L. 9. — " 3^e jour complémentaire an III-7 nivôse an IV.
- 127 L. 10. — " 24 nivôse-2 messidor an IV.
- 127 L. 11. — " 2 messidor an IV-26 vendémiaire an V.
- 127 L. 12. — " 26 vendémiaire-24 ventôse an V.
- 127 L. 13. — " 30 ventôse-14 thermidor an V.
- 127 L. 14. — " 21 thermidor an V-23 brumaire an VI.
- 127 L. 15. — " 24 brumaire-3 pluviôse an VI.
- 127 L. 16. — Matrices de police correctionnelle et de sûreté, 6-16 pluviôse an IV.
- 127 L. 17. — Affirmations de voyages et autres actes de pacelle nature, 30 novembre 1791-15 brumaire an VI.
- 127 L. 18. — Dépôts, 28 nivôse an IV-15 brumaire an VI.
- 127 L. 19. — Minutes extrajudiciales, août-novembre 1791.
- 127 L. 20. — " juin-décembre 1792.
- 127 L. 21. — " brumaire-fructidor an III.
- 127 L. 22. — Minutes (tous actes), an IV.
- 127 L. 23. — " an V.
- 127 L. 24. — " an VI.

- 127 L. 25. — Minutes (tous actes), an VII.
- 127 L. 26. — " an VIII.
- 127 L. 27. — " frimaire, pluviôse - fructidor an IX.
- 127 L. 28. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 127 L. 29. — Mandats d'amener et d'arrêt an VI-an VII.
- 127 L. 30. — Citations, an II-an VIII.
- 127 L. 31. — Grosses, 1791-1792, an III-an V.
- 127 L. 32. — Actes déposés, 1791-1792, an III-an X.

CANTON DE LA CHEZE

- 128 L. 1. — Répertoire, 20 frimaire an III-4 fructidor an V.
- 128 L. 2. — " 22 frimaire-13 fructidor an VI.
- 128 L. 3. — " 4 vendémiaire-23 fructidor an VII.
- 128 L. 4. — " 6 vendémiaire-27 fructidor an IX.
- 128 L. 5. — " 15 frimaire-8 fructidor an X.
- 128 L. 6. — Audiences : jugements, 11 vendémiaire-15 fructidor an IX.
- 128 L. 7. — Minutes de jugements, an IV.
- 128 L. 8. — Minutes extrajudiciales, frimaire-3^e jour complémentaire an III.
- 128 L. 9. — " an IV.
- 128 L. 10. — " an V.
- 128 L. 11. — " frimaire-fructidor an VI.
- 128 L. 12. — " an VII.
- 128 L. 13. — " an VIII.
- 128 L. 14. — " an IX.
- 128 L. 15. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 128 L. 16. — Dépôt des archives de la justice de paix à la commune de la Cheze, 1^{er} vendémiaire an IX.
- 128 L. 17. — Dénonciation contre le fils de Joseph Sanson, de la Ferrière, 4 août 1793.
- 128 L. 18. — Citations, an III-an IX.
- 128 L. 19. — Actes déposés, an IV-an V, an VII-an IX.

CANTON DE CORLAY

- 129 L. 1. — Répertoire, 16 brumaire-3 pluviôse an IV.
- 129 L. 2. — " autre exemplaire.
- 129 L. 3. — " 9 pluviôse-29 fructidor an IV.
- 129 L. 4. — " autre exemplaire.
- 129 L. 5. — " 2 vendémiaire-2^e jour complémentaire an V.
- 129 L. 6. — " autre exemplaire.
- 129 L. 7. — " 3 vendémiaire-4^e jour complémentaire an VI.
- 129 L. 8. — " 7 vendémiaire-18 fructidor an VII.
- 129 L. 9. — " 7 vendémiaire-15 nivôse an VII (double emploi avec 129 L. 8).
- 129 L. 10. — " 17 nivôse-18 fructidor an VII (3^e).
- 129 L. 11. — " 2 germinal-29 prairial an VII (triple emploi avec 129 L. 8 et 10).

- 129 L. 12. — Répertoire, 19 fructidor an VII-4^e jour complémentaire an VIII.
- 129 L. 13. — " 7 vendémiaire-3^e jour complémentaire an IX.
- 129 L. 14. — " 2 vendémiaire-2^e jour complémentaire an X.
- 129 L. 15. — Répertoire des inventaires et ventes, 22 vendémiaire-4^e jour complémentaire an V (double exemplaire).
- 129 L. 16. — " 4 vendémiaire-1^{er} jour complémentaire an VI.
- 129 L. 17. — " 5 vendémiaire-3 messidor an VII.
- 129 L. 18. — " 7 vendémiaire-3 ventôse an VII (double emploi avec 129 L. 17).
- 129 L. 19. — " 6 germinal-5 messidor an VII (3^e).
- 129 L. 20. — " 19 fructidor an VII-3 messidor an VIII.
- 129 L. 21. — Police correctionnelle, 23 fructidor an III-19 nivôse an V.
- 129 L. 22. — " 3 ventôse-29 messidor an V.
- 129 L. 23. — " 6 germinal an VII.
- 129 L. 24. — Audiences : jugements et conciliations, 16 nivôse-8 messidor an III.
- 129 L. 25. — " 24 fructidor an III-18 pluviôse an V.
- 129 L. 26. — " 21 pluviôse an V-11 vendémiaire an VI.
- 129 L. 27. — Conciliations et non-conciliations, 29 messidor an IV-23 thermidor an V.
- 129 L. 28. — " 23 thermidor-2^e jour complémentaire an V.
- 129 L. 29. — " 7-21 vendémiaire an VI.
- 129 L. 30. — " 19 brumaire-23 pluviôse an VI.
- 129 L. 31. — " 27 pluviose-29 germinal an VI.
- 129 L. 32. — " 7-28 floral an VII.
- 129 L. 33. — " 12 prairial-2 thermidor an VI.
- 129 L. 34. — " 3 thermidor-2^e fructidor an VI.
- 129 L. 35. — " 3 fructidor an VI-13 vendémiaire an VII.
- 129 L. 36. — " 13 vendémiaire-2 frimaire an VII.
- 129 L. 37. — " 24 nivôse-27 ventôse an VII.
- 129 L. 38. — " 2 germinal-3 floral an VII.
- 129 L. 39. — " 9 floral-25 messidor an VII.
- 129 L. 40. — " 5 thermidor an VII-8 vendémiaire an VIII.
- 129 L. 41. — " 6 vendémiaire-7 brumaire an VIII.
- 129 L. 42. — " 7 brumaire-25 frimaire an VIII.
- 129 L. 43. — " 2 nivôse-15 ventôse an VIII.
- 129 L. 44. — " 16 ventôse-1 floral an VIII.
- 129 L. 45. — " 11 floral-8 thermidor an VIII.
- 129 L. 46. — " 19 thermidor an VIII-38 frimaire an IX.
- 129 L. 47. — " 5 nivôse-1^{er} germinal an IX.
- 129 L. 48. — " 13 floral-1^{er} thermidor an IX.

- 129 L. 49. — Conciliations et non-conciliations, 8 thermidor an IX-19 brumaire an X.
- 129 L. 50. — " 28 brumaire-3 nivôse an X.
- 129 L. 51. — Actes extrajudiciales, 11 nivôse an III-2 floral an IV.
- 129 L. 52. — " 4 floral an IV-1^{er} floral an V.
- 129 L. 53. — " 9 floral-24 messidor an V.
- 129 L. 54. — " 3-21 vendémiaire an VI.
- 129 L. 55. — Inventaires annexes, an VII-an X.
- 129 L. 56. — Minutes (tous actes, jugements, fructidor an III).
- 129 L. 57. — Minutes : actes et autres actes relatifs au déplacement de luge de paix, brumaire-fructidor an IV.
- 129 L. 58. — " an V.
- 129 L. 59. — Minutes (tous actes), an VI.
- 129 L. 60. — Minutes extrajudiciales, an VII.
- 129 L. 61. — " an VIII.
- 129 L. 62. — " vendémiaire-nivôse an IX.
- 129 L. 63. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 129 L. 64. — Circulaires administratives, an VI-an VII.
- 129 L. 65. — Citations, an V, an X.
- 129 L. 66. — Grosses, an VII-an VIII.
- 129 L. 67. — Actes déposés, an III-an IV, an VIII-an X.

CANTON DE DORSEUL

- 130 L. 1. — Causes d'audience, 12 décembre 1790-9 novembre 1792.
- 130 L. 2. — Conciliations et non-conciliations, 1^{er} janvier-8 novembre 1791.
- 130 L. 3. — " 11 thermidor an V-4 thermidor an VI.
- 130 L. 4. — Minutes de jugements, décembre 1790, an VI.
- 130 L. 5. — " 1791.
- 130 L. 6. — " 1792.
- 130 L. 7. — Minutes extrajudiciales, décembre 1790.
- 130 L. 8. — " 1791.
- 130 L. 9. — " 1792.
- 130 L. 10. — Minutes (tous actes), 1790-an II.
- 130 L. 11. — " an III.
- 130 L. 12. — " an IV.
- 130 L. 13. — " an V.
- 130 L. 14. — " an VI.
- 130 L. 15. — Procès-verbal de capture, arrêté de la Cour de Cassation, 20 août 1793, par l'Amirauté, préfecture d'administration pour l'arrondissement de Choisy-le-Roi, par Bouchard, 3 germinal an III.
- 130 L. 16. — Déclarations de grossesse, an II-an III.
- 130 L. 17. — Recensement de déportés à l'usage des archives de la justice de paix, an V, an VIII.
- 130 L. 18. — Nominations de vingt-quatre assesseurs, 14 nivôse an III.
- 130 L. 19. — Recensement et listes, sans date.
- 130 L. 20. — Correspondances.

- 130 L. 21. — Citations, 1791, 1793-an II, an V.
- 130 L. 22. — Grosses, 1792.
- 130 L. 23. — Actes déposés, 1790-an VI.

CANTON DE DINAH
(intra-muros)

- 131 L. 1^{er}. — Audiences : jugements, 7 janvier-19 mai 1792.
- 131 L. 2. — Minute : seules, janvier 1792.
- 131 L. 3. — Jugement, juillet 1793.
- 131 L. 4. — Intelle, thermidor an VIII.
- 131 L. 5. — Election d'un assesseur, 28 pluviôse an IX.
- 131 L. 6. — Correspondances, 1792.
- 131 L. 7. — Citations, 1792.
- 131 L. 8. — Actes déposés, 1790, 1792, an VIII.

CANTON DE DINAH
(extra-muros)

- 132 L. 1. — Minutes : police correctionnelle, frimaire an IX.

CANTON DE DUVAULT

- 133 L. 1^{er}. — Répertoire, 8 avril 1791-22 avril 1792.
- 133 L. 2^o. — " 22 avril 1792-25 messidor an II.
- 133 L. 3^o. — " 30 messidor an II-25 fructidor an IV.
- 133 L. 4^o. — " 4 vendémiaire-23 thermidor an V.
- 133 L. 5^o. — " 7 brumaire-29 fructidor an VI.
- 133 L. 6^o. — " 1^{er} vendémiaire-29 pluviôse an VII.
- 133 L. 7^o. — " 1^{er} ventôse-4 jour complémentaire an VII.
- 133 L. 8^o. — " 3 vendémiaire-21 fructidor an VIII.
- 133 L. 9^o. — " 8 vendémiaire-5 jour complémentaire an IX.
- 133 L. 10^o. — " 9 vendémiaire-29 nivôse an X.
- 133 L. 11^o. — Conciliations et transactions, 12 ventôse-13 messidor an III.
- 133 L. 12^o. — " 18 messidor an III-5 nivôse an IV.
- 133 L. 13^o. — " 5 nivôse-5 floréal an IV.
- 133 L. 14^o. — " 23 prairial-25 fructidor an IV.
- 133 L. 15^o. — " 4 vendémiaire-22 floréal an V.
- 133 L. 16^o. — " 13 prairial-9 thermidor an V.
- 133 L. 17^o. — " 30 thermidor an V-24 frimaire, 24 nivôse an VI.
- 133 L. 18^o. — " 17-18 nivôse, 31 pluviôse-14 fructidor an VI.
- 133 L. 19^o. — Non-conciliations, 11 ventôse-4 messidor an III.
- 133 L. 20^o. — " 13 vendémiaire-11 germinal an IV.

- 133 L. 21^o. — Non-conciliations, 11 germinal an IV-13 brumaire an V.
- 133 L. 22^o. — " 25 frimaire-16 thermidor an V.
- 133 L. 23^o. — " 23 thermidor an V.
- 133 L. 24^o. — " 7 fructidor an V-24 vendémiaire an VI.
- 133 L. 25^o. — " 19 brumaire-9 germinal an VI.
- 133 L. 26^o. — Jugements préparatoires et définitifs, 8 brumaire-11 floréal an VI.
- 133 L. 27^o. — " 11 floréal-15 messidor an VI.
- 133 L. 28^o. — Plaintes, informations et déclarations de grossesses, 15 floréal an III.
- 133 L. 29^o. — " 20 brumaire-II floréal an IV.
- 133 L. 30. — Minutes de jugements, an III.
- 133 L. 31. — " vendémiaire-floréal an IV.
- 133 L. 32. — Minutes extrajudiciaires, an III.
- 133 L. 33. — " an IV.
- 133 L. 34. — Minutes (sous actes), an V.
- 133 L. 35. — Minutes de jugements, prairial-fructidor an VI.
- 133 L. 36. — Minutes extrajudiciaires, an VI.
- 133 L. 37. — Minutes (sous actes), an VII.
- 133 L. 38. — " an VIII.
- 133 L. 39. — " an IX.
- 133 L. 40. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 133 L. 41. — Grosse, an VII.
- 133 L. 42. — Actes déposés, an IV, an VI.

CANTON D'ETABLES

- 134 L. 1^{er}. — Répertoire, 6 vendémiaire-3^o jour complémentaire an V.
- 134 L. 2^o. — " 5 vendémiaire-6 jour complémentaire an VII.
- 134 L. 3^o. — Conciliations et non-conciliations, 7 janvier-20 septembre 1793.
- 134 L. 4^o. — " 8 ventôse-1793-9 vendémiaire an III.
- 134 L. 5^o. — " 9 vendémiaire-13 prairial an III.
- 134 L. 6^o. — " 18 messidor an III-21 frimaire an IV.
- 134 L. 7^o. — Actes extrajudiciaires, 28 mars-1^{er} septembre 1791.
- 134 L. 8^o. — " 2 septembre 1791-26 novembre 1792.
- 134 L. 9^o. — Intelles et curatelles, 10 avril 1793-7 ventôse an II.
- 134 L. 10^o. — Actes extrajudiciaires autres que les tutelles et curatelles, 11 janvier-23 septembre 1793.
- 134 L. 11^o. — " 24 septembre 1793-1^{er} pluviôse an II.
- 134 L. 12^o. — " 1^{er} pluviôse-5 messidor an II.
- 134 L. 13^o. — " 19 messidor an II-11 frimaire an III.
- 134 L. 14^o. — " 11 frimaire-11 messidor an III.
- 134 L. 15^o. — " 19 messidor-16 thermidor an III.
- 134 L. 16^o. — " 16 thermidor an III-7 nivôse an IV.
- 134 L. 17^o. — Déclarations de grossesses, 26 juillet 1791-4 février 1792.

- 134 L. 18^o. — Actes de francisation des bâtiments, 22 pluviôse an II-19 fructidor an V.
- 134 L. 19^o. — Serments de capitaines des bâtiments dont ils dépendent la francisation, 15 prairial an III-7 fructidor an IV.
- 134 L. 20^o. — Dépôts, 31 mai 1791-26 novembre 1792.
- 134 L. 21. — Minutes, avril-décembre 1791.
- 134 L. 22. — " février-décembre 1792.
- 134 L. 23. — " 1793-an II.
- 134 L. 24. — " an III.
- 134 L. 25. — " an IV.
- 134 L. 26. — " an V.
- 134 L. 27. — " an VI.
- 134 L. 28. — " an VII.
- 134 L. 29. — " an VIII.
- 134 L. 30. — " an IX.
- 134 L. 31. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 134 L. 32. — Embargo sur le navire dans le port de Bône : état des frais judiciaires, pluviôse an VII.
- 134 L. 33. — Mandats d'amener et d'arrêter, an V-an VII.
- 134 L. 34. — Citations, an IV-an VII, an IX.
- 134 L. 35. — Grosse, 1793.
- 134 L. 36. — Actes déposés, 1791-an V, an VIII-an IX.

CANTON D'EVRAIN

- 135 L. 1^{er}. — Répertoire (sous actes), 12 vendémiaire-26 fructidor an VI.
- 135 L. 2^o. — " 5 vendémiaire-27 nivôse an X.
- 135 L. 3^o. — Répertoire (affaires civiles), 10 janvier-7 avril 1791.
- 135 L. 4^o. — " 11 avril 1791-21 décembre 1792.
- 135 L. 5^o. — " 3 fructidor an III-19 brumaire an IV.
- 135 L. 6^o. — Audiences : police correctionnelle, 2 janvier-3 juillet 1793 ; rapports (affaires civiles), 4 juillet 1793.
- 135 L. 7^o. — Conciliations et non-conciliations, 31 janvier 1791-II août 1792.
- 135 L. 8^o. — " 16 mars 1793.
- 135 L. 9^o. — " 12 avril 1793-21 fructidor an III.
- 135 L. 10^o. — " 30 germinal-10 messidor an V.
- 135 L. 11^o. — " 26 messidor-25 fructidor an V.
- 135 L. 12^o. — " 3^o jour complémentaire an V-1^{er} nivôse an IX.
- 135 L. 13^o. — Plaintes et déclarations, 30 décembre 1792-22 thermidor an II.
- 135 L. 14^o. — " 9-10 vendémiaire an III.
- 135 L. 15^o. — Mandats d'amener et d'arrêter, 3 février 1793-12 ventôse an III.
- 135 L. 16^o. — " 12-22 ventôse an III.
- 135 L. 17. — Inventaires des archives de la justice de paix déposés au greffe du tribunal de Dinah, 1792, an III-an IV.

- 135 L. 18. — Minutes de jugements, 1791.
- 135 L. 19. — " 1792.
- 135 L. 20. — " 1793-an II.
- 135 L. 21. — " an III.
- 135 L. 22. — " an IV.
- 135 L. 23. — " an V.
- 135 L. 24. — Minutes extrajudiciaires, 1791.
- 135 L. 25. — " 1792.
- 135 L. 26. — " 1793-an II.
- 135 L. 27. — " an III.
- 135 L. 28. — " an IV.
- 135 L. 29. — " an V.
- 135 L. 30. — Minutes (sous actes), an VI.
- 135 L. 31. — " an VII.
- 135 L. 32. — " vendémiaire-brumaire an VIII.
- 135 L. 33. — " pluviôse-4^o jour complémentaire an IX.
- 135 L. 34. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 135 L. 35. — Dossier de procédure correctionnelle : Catherine Brindejean femme Le Mée, accusée d'accouchement et destruction de deux enfants, avril-mai 1792.
- 135 L. 36. — " vol commis dans l'église de Saint-Solen, mai-juin 1792.
- 135 L. 37. — " Injure prévenue de violence contre Lenois, garde national, septembre 1792.
- 135 L. 38. — Déclarations de grossesses, an V.
- 135 L. 39. — Correspondances, an IV.
- 135 L. 40. — Citations, 1791, an II, an IV, an VII.
- 135 L. 41. — Grosse, 1791, an VI, an X.
- 135 L. 42. — Actes déposés, 1791-an VII, an IX-an X.

CANTON DU GOURAY

- 136 L. 1^{er}. — Audiences : police correctionnelle et affaires civiles, 7 décembre 1790-7 juillet 1791.
- 136 L. 2^o. — Conciliations et non-conciliations, 17 mars 1791-30 août 1792.
- 136 L. 3^o. — Actes extrajudiciaires, 28 décembre 1790-30 décembre 1791.
- 136 L. 4^o. — " 2 janvier-28 décembre 1792.
- 136 L. 5^o. — Dépôts, 7-15 avril 1791.
- 136 L. 6. — Inventaire des archives de la justice de paix qui doivent être transférées au greffe du tribunal civil, an III.
- 136 L. 7. — Minutes de jugements, juillet-décembre 1791.
- 136 L. 8. — " 1792.
- 136 L. 9. — Minutes extrajudiciaires, décembre 1790.
- 136 L. 10. — " janvier-août 1791.
- 136 L. 11. — " juillet-décembre 1792.
- 136 L. 12. — " messidor an IX.
- 136 L. 13. — Correspondances, 1791.
- 136 L. 14. — Citations, 1792.
- 136 L. 15. — Actes déposés, 1790-1791.

CANTON DE GUINGAMP
(intra-muros)

- 137 L. 1'. — Répertoire, 1^{er} ventôse an VII-29 nivôse an X (continué pour la justice de paix du canton de Guingamp, 6 pluviôse-22 ventôse an X).
- 137 L. 2'. — Audiences (tous actes), 10 décembre 1790-5 janvier 1791, puis répertoire, 5 janvier 1791-22 brumaire an III.
- 137 L. 3'. — Conciliations et non-conciliations, 3 janvier 1791-1^{er} floréal an III.
- 137 L. 4'. — Enregistrement des lois, 5 pluviôse an II-30 brumaire an III.
- 137 L. 5. — Minutes, mars-décembre 1791.
- 137 L. 6. — " janvier-novembre 1792.
- 137 L. 7. — " an III.
- 137 L. 8. — " an IV.
- 137 L. 9. — " an V.
- 137 L. 10. — " an VI.
- 137 L. 11. — " an VII.
- 137 L. 12. — " an VIII.
- 137 L. 13. — " an IX.
- 137 L. 14. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 137 L. 15. — Nomination d'assesseurs, 12 pluviôse an VI.
- 137 L. 16. — Diminution du juge de paix, 14 fructidor an VIII.
- 137 L. 17. — Nominations de dix préposés provisoires et de cinq préposés titulaires à la recette de la contribution aux barrières, prairial an VI.
- 137 L. 18. — Prestation de serment de préposés aux barrières, brumaire sans date.
- 137 L. 19. — Plaintes, 1792 et sans date.
- 137 L. 20. — Mandats d'arrêt, an III.
- 137 L. 21. — Citations, 1791, an III-an IX.
- 137 L. 22. — Notes non signées pour servir de conclusions, an II et sans date.
- 137 L. 23'. — Répertoire de Pavan, notaires, 7 ventôse-7 prairial an VII.
- 137 L. 24. — Actes déposés, 1791-1793, an III-an X.

CANTON DE GUINGAMP
(extra-muros)

- 138 L. 1. — Minutes: prestation de serment tutelles et autres avis de parents, non-juin, décembre 1791.
- 138 L. 2. — Minutes: successions, tutelles et autres avis de parents, février-mars, octobre, décembre 1792.
- 138 L. 3. — Minutes (tous actes), février, avril-juin, juillet, septembre, 1793-mars, fructidor an II.
- 138 L. 4. — " an III.

- 138 L. 5. — Minutes (tous actes), prairial-thermidor an IV.
- 138 L. 6. — " vendémiaire, pluviôse an V.
- 138 L. 7. — " an VI.
- 138 L. 8. — Minutes de jugements, an VII.
- 138 L. 9. — " an VIII.
- 138 L. 10. — " an IX.
- 138 L. 11. — Minutes extra-judiciales, an VII.
- 138 L. 12. — " an VIII.
- 138 L. 13. — " an IX.
- 138 L. 14. — Minutes (tous actes), vendémiaire-nivôse an X.
- 138 L. 15. — Election d'un juge de paix, de quatre assesseurs et d'un greffier, 2 décembre 1792.
- 138 L. 16. — Mandat d'amener, 1793.
- 138 L. 17. — Citations, 1793-an II, an V, an IX.
- 138 L. 18. — Grosses, 1793.
- 138 L. 19. — Actes déposés, an II-an X.

CANTON DE GURUNHUEL

- 139 L. 1'. — Conciliations et non-conciliations, 1^{er} février 1791-25 floréal an VI.
- 139 L. 2. — Minutes (tous actes), 1791.
- 139 L. 3. — " janvier, avril-octobre 1792.
- 139 L. 4. — " janvier-septembre 1793, trimestre-nivôse, germinal-fructidor an II.
- 139 L. 5. — Minute de non-conciliation, germinal an III.
- 139 L. 6. — Minutes (tous actes), prairial, thermidor an IV.
- 139 L. 7. — Minutes de jugements, frimaire-ventôse, assesseur an V.
- 139 L. 8. — " brumaire, nivôse - pluviôse an VI.
- 139 L. 9. — Election d'un juge de paix, de quatre assesseurs et d'un greffier, 8-décembre 1792.
- 139 L. 10. — Dossier concernant Bernard Le Maou, ancien juge de paix, prévenu de faux, an VI-an VII.
- 139 L. 11. — Mandat d'amener, 1793.
- 139 L. 12. — Brouillon de minute, liste de conseil de famille, correspondance, 1791-an V.
- 139 L. 13. — Citations, 1791-1792, an II, an IV-an VI.
- 139 L. 14. — Grosses, 1791, 1793, an VI.
- 139 L. 15. — Actes déposés, 1791-an II, an V.

CANTON D'HENANBIZEN

- 140 L. 1'. — Conciliations et non-conciliations, 29 frimaire-17 ventôse an V.
- 140 L. 2. — Minutes extra-judiciales, octobre 1791.
- 140 L. 3. — " frimaire-novembre 1792.
- 140 L. 4. — " 1792-an II.
- 140 L. 5. — Minute: loi de culture, nivôse an IV.

CANTON DE LANFAINS

- 145 L. 1. — Minute de jugement, nivôse an V.

CANTON DE LANGOURLA

- 146 L. 1'. — Répertoire, 2 germinal an VII-6 nivôse an VII.
- 146 L. 2'. — " 15 nivôse an VII-29 prairial an VIII.
- 146 L. 3'. — " 1^{er} messidor-25 fructidor an VIII.
- 146 L. 4'. — " 15 vendémiaire-1^{er} jour complémentaire an IX.
- 146 L. 5. — Inventaires des minutes déposées au greffe du tribunal de district de Broons, 1793, an III, an VIII.
- 146 L. 6. — Minutes, décembre 1793.
- 146 L. 7. — " 1794.
- 146 L. 8. — " 1795.
- 146 L. 9. — " 1793-an II.
- 146 L. 10. — " germinal-fructidor an VI.
- 146 L. 11. — " an VII.
- 146 L. 12. — " an VIII.
- 146 L. 13. — " an IX.
- 146 L. 14. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 146 L. 15. — Brouillons de minutes, sans date.
- 146 L. 16. — Déclaration de grossesse, an VII.
- 146 L. 17. — Election d'un juge de paix, de vingt assesseurs et du président de l'administration cantonale, 1^{er} germinal an VI.
- 146 L. 18. — Mémoire des sommes dues au greffier: successions Pibergé, sans date.
- 146 L. 19. — Citations, an VI, an VIII-an IX.
- 146 L. 20. — Grosses, an VI-an VII, an IX-an X.
- 146 L. 21. — Actes déposés, 1791-1793, an III-an IV, an VI-an X.

CANTON DE LANISDAT

- 147 L. — Division réservée.

CANTON DE LANNON
(intra-muros)

- 148 L. 1'. — Répertoire, 1^{er} vendémiaire-25 fructidor an VI.
- 148 L. 2'. — " 2 vendémiaire-29 fructidor an VII.
- 148 L. 3'. — " 5 vendémiaire an VIII-9 vendémiaire an IX.
- 148 L. 4'. — " 11 complémentaire an IX-29 nivôse an X (continué pour la justice de paix du canton de Lannion, 2 pluviôse-29 germinal an X).

- 149 L. 6. — Minutes (tous actes), floréal-2^o jour complémentaire an V.
- 149 L. 7. — " an VI.
- 149 L. 8. — " an VII.
- 149 L. 9. — " vendémiaire-thermidor an VIII.
- 149 L. 10. — " an IX.
- 149 L. 11. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 149 L. 12. — Mandats d'arrêt, an VI.
- 149 L. 13. — Citation, an VII.
- 149 L. 14. — Grosses, an V.
- 149 L. 15. — Actes déposés, 1791, 1793, an VI-an IX.

CANTON DE JUGON

- 141 L. 1. — Minutes : police correctionnelle, vendémiaire-an V.
- 141 L. 2. — " prairial, thermidor-fructidor an VI.
- 141 L. 3. — " ventôse an VII.
- 141 L. 4. — " frimaire an VIII.
- 141 L. 5. — Déclarations de grossesses, 14 brumaire an VIII, 13 novembre 1819.
- 141 L. 6. — Mandats d'amener et d'arrêt, an VI, an VIII.
- 141 L. 7. — Circulaire du ministère de l'Intérieur pour l'exercice du ministère public près les tribunaux de police, 21 germinal an IX.
- 141 L. 8. — Citations, an V-an VIII.
- 141 L. 9. — Prilage déposé, an III.

CANTON DE LAMBALLE
(intra-muros)

- 142 L. 1. — Minutes de jugements, janvier-juin 1792.
- 142 L. 2. — " juillet-décembre 1792.
- 142 L. 3. — Minutes : testés, frimaire-nivôse, thermidor an IV.
- 142 L. 4. — Minutes : conciliations, prairial an V.
- 142 L. 5. — Minute de jugement, frimaire an IX.
- 142 L. 6. — Brouillons de minutes de jugements, 1792.
- 142 L. 7. — Citations, 1792, an II-an IV.
- 142 L. 8. — Grosse, 1792.
- 142 L. 9. — Actes déposés, 1792, an III-an IV.

CANTON DE LAMBALLE
(extra-muros)

- 143 L. 1. — Minutes de jugements, mars-décembre 1792.
- 143 L. 2. — Citations, 1792.

CANTON DE LANDEHEN

- 144 L. 1. — Minute: émancipation, vendémiaire an IV.
- 144 L. 2. — Citation, 1792.
- 144 L. 3. — Actes déposés, 1791-1792, an IV.

- 148 L. 57. — Audiences : police correctionnelle, 18 octobre 1790-14 octobre 1791.
- 148 L. 60. — " 18 octobre-17 décembre 1791.
- 148 L. 75. — " 4 janvier-21 mai 1792.
- 148 L. 85. — " 22 mai-15 septembre 1792.
- 148 L. 95. — " 8 mai-6 juillet 1793.
- 148 L. 107. — " 21 juillet 1793-2 Borial an II, 28-29 messidor, 27 thermidor, 8, 16, 23-24 fructidor an II.
- 148 L. 117. — " 12 messidor an II, 14-27 thermidor, 24, 15, 18-23 fructidor, 27 fructidor an II-3 vendémiaire an III.
- 148 L. 127. — " 7 vendémiaire-7 messidor an III.
- 148 L. 137. — " 11 messidor an III-8 brumaire an IV.
- 148 L. 147. — " 14 brumaire an IV-19 vendémiaire an V.
- [Jugements de simple police, 1^{er} ventôse an V-1^{er} floréal an IX, voir 149 L. 277.]
- 148 L. 127. — Conciliations et non-conciliations, 19 février-17 décembre 1791.
- 148 L. 207. — " 8 vendémiaire an III-7 brumaire an IV.
- 148 L. 177. — " 21 brumaire-16 pluviose an IV.
- 148 L. 187. — " 16 pluviose-15 messidor an IV.
- 148 L. 197. — " 16 messidor an IV-25 brumaire an V.
- 148 L. 207. — Actes extrajudiciaires, 29 décembre 1790-26 juillet 1791.
- 148 L. 217. — " 2 août-4 novembre 1791.
- 148 L. 227. — " 4 vendémiaire an III-18 brumaire an IV.
- 148 L. 237. — " 8 frimaire an IV-12 floréal an V.
- 148 L. 247. — Déclarations des bâtiments français, 29 pluviose an II-11 thermidor an V.
- 148 L. 257. — Dépôts, 8 octobre 1790-2 vendémiaire an III.
- 148 L. 267. — " 7 vendémiaire an III-26 pluviose an IV.
- 148 L. 277. — " 27 pluviose an IV-2 pluviose an VIII.
- 148 L. 28. — Inventaire des minutes déposées au greffe du tribunal de première instance de Lannion, an IX.
- 148 L. 29. — Minutes de jugements, décembre 1791.
- 148 L. 30. — Minutes : police correctionnelle, avril-mai 1792.
- 148 L. 31. — Minute : scellé, décembre 1790.
- 148 L. 32. — Minutes extrajudiciaires, janvier-octobre 1791.
- 148 L. 33. — " janvier-novembre 1792.
- 148 L. 34. — Minutes (tous actes), 1783-an II.
- 148 L. 35. — " an III.
- 148 L. 36. — " frimaire-thermidor an IV.
- 148 L. 37. — " an V.
- 148 L. 38. — " vendémiaire-pluviose, floréal-fructidor an VI.

- 148 L. 39. — Minutes (tous actes), an VII.
- 148 L. 40. — " an VIII.
- 148 L. 41. — " an IX.
- 148 L. 42. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 148 L. 43. — Election de trois assesseurs, 2 germinal an V.
- 148 L. 44. — Vente d'épave provenant du bateau naufragé le « François », du Havre, 1792.
- 148 L. 45. — Prise et vente des navires anglais le « Fantasy » et le « Harriot », an VI.
- 148 L. 46. — Lois, circulaires, instructions, 1790-1792, an II-an X.
- 148 L. 47. — Correspondance, 1792, an II, an IV-an X.
- 148 L. 48. — Liste des nobles de l'arrondissement de Lannion pour les élections communales de l'an IX.
- 148 L. 49. — Citations, 1792, an IV, an VI.
- 148 L. 50. — Grosses, 1792.
- 148 L. 51. — Actes déposés, 1791-an X.

CANTON DE LANNION (extra-muros)

- 149 L. 17. — Répertoire, 6 frimaire-17 thermidor an VI.
- 149 L. 27. — " 1^{er} fructidor-5^{or} jour complémentaire an VI.
- 149 L. 37. — " 4 vendémiaire-28 nivôse an VII.
- 149 L. 47. — " 2 ventôse-3^{or} jour complémentaire an VII.
- 149 L. 57. — " 3 vendémiaire-29 frimaire an VIII.
- 149 L. 67. — " 2 vendémiaire-19 germinal an IX.
- 149 L. 77. — " 19 germinal-29 fructidor an IX.
- 149 L. 87. — " 3 vendémiaire-29 nivôse an X.
- 149 L. 97. — Audiences : police correctionnelle, 30 décembre 1790-17 mars 1791.
- 149 L. 107. — " 18 août 1791-20 janvier 1792.
- 149 L. 117. — " 30 janvier-13 juillet 1792.
- 149 L. 127. — Audiences (tous actes), 13 nivôse-28 germinal an II.
- 149 L. 137. — " 2 Borial-21 fructidor an II.
- 149 L. 147. — " 23-27 fructidor an II.
- 149 L. 157. — " 1 vendémiaire-29 brumaire an III.
- 149 L. 167. — " 29 brumaire-25 ventôse an III.
- 149 L. 177. — " 29 ventôse-10 Borial an III.
- 149 L. 187. — " 0 Borial-5 prairial an III.
- 149 L. 197. — Conciliations, 1^{er} prairial-1^{er} fructidor an II (double emploi avec 148 L. 127).
- 149 L. 207. — Audiences : conciliations et jugements civils, 7 prairial-24 messidor an III.

- 149 L. 217. — Audiences : conciliations et jugements civils, 25 messidor-4 fructidor an III.
- 149 L. 227. — " 6 fructidor an III-30 vendémiaire an IV.
- 149 L. 237. — " 3 brumaire-10 nivôse an IV.
- 149 L. 247. — " 2 ventôse-1^{er} floréal an IV.
- 149 L. 257. — " 11 frimaire an V-14 vendémiaire an VI.
- 149 L. 267. — Tutelles, curatelles, émancipations, nominations d'arbitres, 24 ventôse an IV-9 vendémiaire an V.
- 149 L. 277. — Jugements de simple police, nivôse an V-1^{er} pluviose an IX (utilisé en même temps pour la justice de paix du canton intra-muros du 1^{er} ventôse an V au 1^{er} floréal an IX, puis continué pour la justice de paix du canton de Lannion, 29 pluviose an X-17 brumaire an XII).
- 149 L. 287. — Dépôts, 22 août-4 décembre 1793.
- 149 L. 297. — Dépôts et matrices de police correctionnelle et de sûreté (mandats d'arrêt, déclarations de grossesse, etc.), 7 prairial an III-12 brumaire an V.
- 149 L. 307. — Dépôts, 28 frimaire-2 fructidor an VI, 13 nivôse-29 germinal an VII, 18 prairial-31 jour complémentaire an VII.
- 149 L. 317. — " 6 fructidor an VI-6 nivôse an VII, 6 vendémiaire an VIII.
- 148 L. 327. — " 6 brumaire-11 ventôse an VIII.
- 149 L. 337. — Inventaires des archives de la justice paix, an V-an VII, an IX.
- 149 L. 347. — Minutes extrajudiciaires, février-avril, août-octobre 1791.
- 149 L. 357. — Minutes (tous actes), juillet 1791, germinal an II.
- 149 L. 367. — " ventôse-fructidor an III.
- 149 L. 377. — Minutes : police correctionnelle, vendémiaire, messidor, an IV.
- 149 L. 387. — Minutes (tous actes), vendémiaire-floréal, messidor, fructidor an V.
- 149 L. 397. — " an VI.
- 149 L. 407. — " an VII.
- 149 L. 417. — " an VIII.
- 149 L. 427. — " an IX.
- 149 L. 437. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 149 L. 447. — Mandat de perquisition adressé par le directeur du jury d'accusation de Lannion, pluviose an V.
- 149 L. 457. — Transmission de pièces du procédures au directeur du jury d'accusation : bordereaux et copies, an V-an X.
- 149 L. 467. — Certificats d'écrou, an V, an VII-an IX.

- 149 L. 477. — Arrêté du Comité de législation : envoi en fin de mois par les juges de paix de l'analyse de leurs jugements, 22 fructidor an II.
- 149 L. 487. — Citations, an V-an VI, an IX-an X.
- 149 L. 497. — Grosses, 1790, an III, an VII.
- 149 L. 507. — Actes déposés, 1791-an III.
- 149 L. 517. — " an V-an X.

CANTON DE LANVOLLON

- 150 L. 17. — Conciliations et non conciliations, 9 janvier-10 avril 1791.
- 150 L. 27. — " 8 mai-30 décembre 1791.
- 150 L. 37. — " 3 février 1792-25 janvier 1793.
- 150 L. 47. — Actes extrajudiciaires, 16 décembre 1790-5 juillet 1791.
- 150 L. 57. — " 15 juillet 1791-11 janvier 1792.
- 150 L. 67. — Minutes de jugements, décembre 1790.
- 150 L. 77. — " 1791.
- 150 L. 87. — " janvier-octobre 1792.
- 150 L. 97. — Minutes extrajudiciaires, avril-décembre 1791.
- 150 L. 107. — " janvier-novembre 1792.
- 150 L. 117. — Minutes (tous actes), février 1792-an II.
- 150 L. 127. — Minutes : police correctionnelle, post-rémissior an VI.
- 150 L. 137. — Inventaire de la procédure instruite contre les auteurs des déportations communales au Bois de la Salle, en Piquion, et/ou des frais dus au Juge de paix et au greffier pour descente audit lieu, messidor an VI.

CANTON DE LEZARDRIEUX

- 151 L. 17. — Répertoire (tous actes), 4 janvier 1791-9 messidor an II.
- 151 L. 27. — " 12 messidor an II-29 brumaire an V.
- 151 L. 37. — " 21 brumaire-13 nivôse an VII.
- 151 L. 47. — " 4 vendémiaire an VIII-13 vendémiaire an IX.
- 151 L. 57. — " 18 vendémiaire-25 jour complémentaire an IX.
- 151 L. 67. — " 4 vendémiaire-6 jour complémentaire an X.
- 151 L. 77. — Répertoire : police correctionnelle, 1^{er} nivôse an IV-22 ventôse an V.
- 151 L. 87. — Audiences (tous actes, sauf tutelles, curatelles, émancipations et autres actes de famille), 30 vendémiaire-29 brumaire an VI.

- 151 L. 9. — Audiences (sous actes, sauf tutelles, curatelles, émancipations et autres avis de famille), 5 frimaire-27 nivôse an VI.
- 151 L. 10. — " 27 nivôse-4 germinal an VI.
- 151 L. 11. — " 11 germinal-25 fructidor an VI.
- 151 L. 12. — Emancipations, tutelles, oppositions et levés de scellés et assemblées de parents, 18 pluviôse-21 ventôse an VI.
- 151 L. 13. — " 21 ventôse-21 floral an VI.
- 151 L. 14. — " 25 floréal-9 prairial an VI.
- 151 L. 15. — Déclarations des bâtiments et bateaux français, 9 germinal an II-4 fructidor an VI.
- 151 L. 16. — Enregistrement des lois, 18 germinal an IV-7 germinal an VI.
- 151 L. 17. — " 13 germinal-4 fructidor an VI.
- 151 L. 18. — Dépôts, 16 prairial an VIII-1^{er} thermidor an IX.
- 151 L. 19. — " 1^{er} thermidor-29 fructidor an IX.
- 151 L. 20. — " 3^e jour complémentaire an IX-18 brumaire an X.
- 151 L. 21. — Minute de jugement, fructidor an III.
- 151 L. 22. — Minutes (sous actes), an IV.
- 151 L. 23. — " an V.
- 151 L. 24. — " an VI.
- 151 L. 25. — " an VII.
- 151 L. 26. — " an VIII.
- 151 L. 27. — " an IX.
- 151 L. 28. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 151 L. 29. — Brouillon de jugement, an VIII.
- 151 L. 30. — Circulaires, correspondances et dossiers préliminaires adressés au juge de paix, an VIII-an IX.
- 151 L. 31. — Citations, an VI, an X.
- 151 L. 32. — Actes déposés, an III-an VI, an VIII-an IX.

CANTON DE LOGUIVY-PLUGRAS

- 152 L. 1. — Répertoire : jugements, 16 février 1791-5 messidor an III.
- 152 L. 2. — Audiences : jugements, 16 brumaire an IV-21 vendémiaire an V.
- 152 L. 3. — " 4 brumaire-29 germinal an V.
- 152 L. 4. — Conciliations et non-conciliations, 30 février 1791-16 nivôse an II.
- 152 L. 5. — " 21 pluviôse an II-11 prairial an III.
- 152 L. 6. — " 21 prairial an III-1^{er} vendémiaire an IV.
- 152 L. 7. — " 5 vendémiaire-14 messidor an IV.
- 152 L. 8. — " 21 messidor an IV-9 frimaire an V.
- 152 L. 9. — " 14 frimaire-8 prairial an V.
- 152 L. 10. — Actes extrajudiciels, 31 janvier-8 mai 1791.
- 152 L. 11. — " 16 mai-30 octobre 1791.
- 152 L. 12. — " 6 novembre 1791-8 juillet 1792.
- 152 L. 13. — " 9 juillet 1792-3 novembre 1793.

- 152 L. 14. — Actes extrajudiciels, 4 frimaire an II-7 vendémiaire an III.
- 152 L. 15. — " 5 brumaire-9 messidor an III.
- 152 L. 16. — Minutes (sous actes), février, juin, décembre 1791.
- 152 L. 17. — " janvier-février, juin, août, décembre 1792.
- 152 L. 18. — " janvier, avril-mai, juillet 1793.
- 152 L. 19. — Minutes de jugements, nivôse-thermidor an II.
- 152 L. 20. — " vendémiaire-prairial an III.
- 152 L. 21. — " vendémiaire, frimaire - pluviôse, germinal, prairial an IV.
- 152 L. 22. — Minutes extrajudicielles, floral-fructidor an II.
- 152 L. 23. — " an III.
- 152 L. 24. — " brumaire-fructidor an IV.
- 152 L. 25. — Minutes (sous actes), an V.
- 152 L. 26. — " an VI.
- 152 L. 27. — " an VII.
- 152 L. 28. — " an VIII.
- 152 L. 29. — " an IX.
- 152 L. 30. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 152 L. 31. — Nomination de quatre gardes champêtres, 9 messidor an X.
- 152 L. 32. — Citations, 1792, an IV.
- 152 L. 33. — Grosse, an IV.
- 152 L. 34. — Actes déposés, 1791-an VI, an X.

CANTON DE LOUDEAC

- 153 L. 1. — Répertoire, 16 ventôse an III-3^e jour complémentaire an V.
- 153 L. 2. — Actes extrajudiciels, 14 décembre 1790-1^{er} décembre 1791.
- 153 L. 3. — Minutes, février-décembre 1791.
- 153 L. 4. — " 1792.
- 153 L. 5. — " 1793-an II.
- 153 L. 6. — " an III.
- 153 L. 7. — " an IV.
- 153 L. 8. — " an V.
- 153 L. 9. — Brouillons de minutes, 1792 et sans date.
- 153 L. 10. — Citations, 1791-an III.
- 153 L. 11. — Grosses, 1791, 1793-an V.
- 153 L. 12. — Actes déposés, 1792-an V.

CANTON DE LOUDEAC (intra-muros)

- 154 L. 1. — Répertoire, 1^{er} vendémiaire-25 thermidor an VII.
- 154 L. 2. — " 8 vendémiaire-29 nivôse an X (continue pour la justice de paix du canton de Loudeac, 8 pluviôse-25 fructidor an X).
- 154 L. 3. — Répertoire de Phussier, 4 vendémiaire-28 nivôse an X (continue pour la justice de paix de Loudeac, 3 pluviôse-3^e jour complémentaire an X).

- 154 L. 4. — Minutes, an VI.
- 154 L. 5. — " vendémiaire - thermidor an VII.
- 154 L. 6. — " an VIII.
- 154 L. 7. — " an IX.
- 154 L. 8. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 154 L. 9. — Brouillon de prestation de serment du juge de paix et de ses assesseurs, sans date.
- 154 L. 10. — Citations, an VI-an VII.
- 154 L. 11. — Grosse, an VI.
- 154 L. 12. — Actes déposés, an VI-an IX.

CANTON DE LOUDEAC (extra-muros) ou DE LA MOTTE

- 155 L. 1. — Répertoire, 2 vendémiaire-29 fructidor an VII.
- 155 L. 2. — " 7 vendémiaire an VIII-19 frimaire an X.
- 155 L. 3. — Audiences (sous actes), 11 nivôse-3 pluviôse an VI.
- 155 L. 4. — Tutelles et curatelles, 30 nivôse an VI.
- 155 L. 5. — Minutes, nivôse-fructidor an VI.
- 155 L. 6. — " an VII.
- 155 L. 7. — " an VIII.
- 155 L. 8. — " an IX.
- 155 L. 9. — " vendémiaire-frimaire an X.

CANTON DE MAEL-GARHAIX

- 156 L. 1. — Répertoire, 3 janvier 1793-10 fructidor an II.
- 156 L. 2. — Inventaire des archives de la justice de paix déposées au profit du tribunal de district de Houteven, 1792.
- 156 L. 3. — Minutes (sous actes, y compris citations), 1791.
- 156 L. 4. — " 1792.
- 156 L. 5. — Minutes de paperonts, 1793-an II.
- 156 L. 6. — Minutes extrajudicielles, 1793-an III.
- 156 L. 7. — " vendémiaire-brumaire an III.
- 156 L. 8. — Brouillons de minutes, 1791, 1793-an II.
- 156 L. 9. — Citations, 1793-an II.
- 156 L. 10. — Grosse, 1793.
- 156 L. 11. — Actes déposés, 1791, 1793-an II.

CANTON DE MAGOAR

- 157 L. 1. — Minutes de jugements, 1791.
- 157 L. 2. — " janvier - février, mai - juillet, octobre-décembre 1792.
- 157 L. 3. — " février-novembre 1793.

CANTON DE MATHIGNON

- 158 L. 1. — Répertoire : police correctionnelle, 2 avril-25 septembre 1792.

- 158 L. 2. — Audiences : jugements, 24 décembre 1790-15 juin 1791.
- 158 L. 3. — " 18 juil.-27 juillet 1791 (continue pour l'inscription des causes civiles, 28 juillet 1791-28 octobre 1792).
- 158 L. 4. — Conciliations et non-conciliations, 19 nivôse an II-19 prairial an III.
- 158 L. 5. — " 22 prairial an III-8 févraire an IV.
- 158 L. 6. — " 18 févraire an IV-15 nivôse an V.
- 158 L. 7. — " 22 nivôse an V-16 pluviôse an VI.
- 158 L. 8. — " 14 ventôse-21 floral an VI.
- 158 L. 9. — " 1^{er} prairial an VI-4 frimaire an VIII.
- 158 L. 10. — " 4 germinal an VIII-4 ventôse an IX.
- 158 L. 11. — " 9 ventôse an IX-4 brumaire an X.
- 158 L. 12. — Dépôts, 7 novembre 1792-8 pluviôse an IV.
- 158 L. 13. — Inventaires des archives de la justice de paix, an IV-an VII.
- 158 L. 14. — Minute : prestation de serment, mai 1791.
- 158 L. 15. — Minutes : tutelles, janvier, août 1793.
- 158 L. 16. — Minutes de jugements, an III.
- 158 L. 17. — " an IV.
- 158 L. 18. — " an V.
- 158 L. 19. — " vendémiaire-frimaire an VI.
- 158 L. 20. — Minutes extrajudicielles, an III.
- 158 L. 21. — " an IV.
- 158 L. 22. — " an V.
- 158 L. 23. — " an VI.
- 158 L. 24. — Minutes (sous actes), an VII.
- 158 L. 25. — " an VIII.
- 158 L. 26. — " vendémiaire-messidor an IX.
- 158 L. 27. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 158 L. 28. — Dossier de vente publique des effets provenant du navire le " Saint-Aubert ", naufragé à Sables-Cant, an VII.
- 158 L. 29. — Mandats d'arrêt, an VII-an VIII.
- 158 L. 30. — Citations, an III, an VIII-an VII.
- 158 L. 31. — Grosse, an IV.
- 158 L. 32. — Actes déposés, 1793-an IX.

CANTON DE MEDRIT

- 159 L. — Division réservée.

CANTON DE MELLIGNOIS

- 160 L. 1. — Répertoire, 15 floréal-24 fructidor an VI.
- 160 L. 2. — " 21 vendémiaire-21 fructidor an VII.
- 160 L. 3. — " 15 vendémiaire - 2^e jour complémentaire an VIII.
- 160 L. 4. — Conciliations et non-conciliations, 15 floréal-3 fructidor an VI.

- 100 L. 5. — Bordereau des minutes civiles déposées à la municipalité de Gonarec, an X.
- 100 L. 6. — Minutes, an VII.
- 100 L. 7. — " an VIII.
- 100 L. 8. — " vendémiaire-thermidor an IX.
- 100 L. 9. — " vendémiaire-civiles an X.
- 100 L. 10. — Actes déposés, an VII-an IX.

CANTON DE MERDRIGNAC

- 161 L. 1. — Actes déposés, 1791-an II.

CANTON DE MONCOUTOUR

- 162 L. 1. — Minutes : jugements civils, février-avril 1791.
- 162 L. 2. — Minutes : police correctionnelle, floréal-prairial an VII.
- 162 L. 3. — Minutes extrajudiciaires, nivôse-ventôse, prairial-thermidor an VI.
- 162 L. 4. — " vendémiaire, nivôse-pluviôse, prairial-messidor, fructidor an VII.
- 162 L. 5. — " brumaire-ventôse, prairial-fructidor an VIII.
- 162 L. 6. — " ventôse, brumaire, messidor an IX.
- 162 L. 7. — Nomination du juge de paix, 11 frimaire an VI.
- 162 L. 8. — Mandats d'amener et d'arrêt, an VII.
- 162 L. 9. — Correspondance, an VI.
- 162 L. 10. — Citations, an VII.
- 162 L. 11. — Actes déposés, an X.

CANTON DE MONCOUTOUR

(intra-muros)

- 163 L. 1. — Tutelles, curatelles, émancipations, décrets de mariages et autres avis de parents, 18 juin-4 novembre 1792 (continué pour la justice de paix du canton extra-muros, 25 février 1793-19 prairial an II).
- 164 L. 2. — Minutes : jugements civils, octobre-novembre 1792.
- 164 L. 3. — Mandat d'amener, an II.
- 164 L. 4. — Actes déposés, 1792.

CANTON DE MONCOUTOUR

(extra-muros)

- 164 L. — Division réservée (Tutelles, curatelles, émancipations, décrets de mariages et autres avis de parents, 25 février 1793-19 prairial an II, voir 164 L. 1.)

CANTON DE MUR

- 165 L. 1. — Répertoire : affaires civiles et actes extrajudiciaires, 6 vendémiaire-29 fructidor an V.
- 165 L. 2. — " 1^{er} vendémiaire-5^e jour complémentaire an VI.
- 165 L. 3. — " 6 vendémiaire-4^e jour complémentaire an VII.
- 165 L. 4. — " 15 vendémiaire-2^e jour complémentaire an VIII.
- 165 L. 5. — " 4 vendémiaire - 9 fructidor an IX.
- 165 L. 6. — " 2 vendémiaire - 20 fructidor an X.
- 165 L. 7. — Relevés de répertoire : conciliations, jugements civils, liets de cadavres, 23 vendémiaire an V-6 brumaire an VI (extrait de 165 L. 1^{er} et 2^e).
- 165 L. 8. — Causes d'instances, 2 janvier-31 décembre 1793.
- 165 L. 9. — Audiences : police correctionnelle et conciliations, 21 prairial-15 fructidor an V.
- 165 L. 10. — Actes extrajudiciaires, 2 février 1791-29 pluviose an II.
- 165 L. 11. — Bordereau des archives de la justice de paix déposées au district de Loudon, frimaire an IV.
- 165 L. 12. — Minutes de jugements et conciliations, mai-juin 1793, nivôse, ventôse, messidor-thermidor an II.
- 165 L. 13. — " vendémiaire, germinal an III.
- 165 L. 14. — " prairial, fructidor-2^e jour complémentaire an IV.
- 165 L. 15. — " vendémiaire-prairial an V (la suite se trouve dans 165 L. 9^e).
- 165 L. 16. — Minutes : tutelles, messidor an III, brumaire an IV.
- 165 L. 17. — Minutes : scellés, mars-décembre 1791.
- 165 L. 18. — " janvier-novembre 1792.
- 165 L. 19. — " janvier-juillet 1793, germinal-fructidor an II.
- 165 L. 20. — " vendémiaire-thermidor an III.
- 165 L. 21. — " vendémiaire-thermidor an IV.
- 165 L. 22. — " vendémiaire-thermidor an V.
- 165 L. 23. — Minutes (sans actes), an VI.
- 165 L. 24. — " vendémiaire - thermidor an VII.
- 165 L. 25. — " an VIII.
- 165 L. 26. — " an IX.
- 165 L. 27. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 165 L. 28. — Circulaires, an VIII.
- 165 L. 29. — Traitement du greffier, bouillon de mandat an VIII.
- 165 L. 30. — Quittances délivrées au greffier, an IV, an VI-an VII.
- 165 L. 31. — Citations, 1793-an IV, an VI.
- 165 L. 32. — Grosses, an IX.
- 165 L. 33. — Actes déposés, 1793, an IV-an VII.

CANTON DE PAIMPOL

- 166 L. 1. — Répertoire : jugements, 13 pluviose-4^e jour complémentaire an V.
- 166 L. 2. — " 2 vendémiaire-20 germinal an VI.
- 166 L. 3. — " 9 brumaire-3^e jour complémentaire an VI.
- 166 L. 4. — " 18 vendémiaire-28 ventôse an VII.
- 166 L. 5. — Répertoire : actes extrajudiciaires, 3 pluviose-2^e jour complémentaire an V.
- 166 L. 6. — " 14 vendémiaire-25 germinal an VI.
- 166 L. 7. — " 7 brumaire-5^e jour complémentaire an VI.
- 166 L. 8. — " 15 vendémiaire-3 germinal an VII.
- 166 L. 9. — Répertoire (sans actes), 18 germinal an VII-2 messidor an VIII.
- 166 L. 10. — " 13 messidor an VIII-27 nivôse an X.
- 166 L. 11. — Conciliations, non-conciliations et décrets, 19 février 1791-21 mai 1792.
- 166 L. 12. — Conciliations et non-conciliations, 23 mai 1792-6 germinal an IV.
- 166 L. 13. — " 8 brumaire-5^e jour complémentaire an IV.
- 166 L. 14. — " 2^e jour complémentaire an IV-29 brumaire an VI.
- 166 L. 15. — " 25 frimaire an VI-26 messidor an VIII.
- 166 L. 16. — " 24 brumaire an IX-21 fructidor an X.
- 166 L. 17. — Actes extrajudiciaires, 12 février-30 avril 1791.
- 166 L. 18. — " 2 mai-28 décembre 1791.
- 166 L. 19. — Déclarations et prestations de serment des propriétaires de navires, 29 nivôse-13 germinal an II.
- 166 L. 20. — " 13 germinal-19 messidor an II.
- 166 L. 21. — " 19 messidor-2 fructidor an II.
- 166 L. 22. — " 28 vendémiaire an III-26 frimaire an IV.
- 166 L. 23. — " 6 nivôse an IV-7 messidor an V.
- 166 L. 24. — " 29 thermidor an V-15 frimaire an VI.
- 166 L. 25. — " 21 pluviose-5 prairial an VI.
- 166 L. 26. — " 13 nivôse-5^e jour complémentaire an VI.
- 166 L. 27. — " 12 frimaire an VII.
- 166 L. 28. — " 27 germinal-19 prairial an VII.
- 166 L. 29. — " 24 thermidor an VIII-9 nivôse an VIII.
- 166 L. 30. — " 16 pluviose-13 prairial an VIII.
- 166 L. 31. — " 19 prairial an VIII-19 brumaire an X.

- 166 L. 32. — Bureautage des lois, 23 juin 1793-29 prairial an III.
- 166 L. 33. — " 29 prairial an III-19 thermidor an IV.
- 166 L. 34. — " 19 thermidor an IV-22 germinal an V.
- 166 L. 35. — Dépôts, 25 juin 1793-25 novembre 1793.
- 166 L. 36. — " 17 germinal an IV-7 thermidor an V.
- 166 L. 37. — " 10 thermidor an V-20 brumaire an VI.
- 166 L. 38. — " 5-23 frimaire an VI.
- 166 L. 39. — " 13 nivôse-22 germinal an VI.
- 166 L. 40. — " 2 brumaire an VI-29 messidor an VII.
- 166 L. 41. — Minutes (sans actes), 1791.
- 166 L. 42. — " " 1792.
- 166 L. 43. — " " 1793-an II.
- 166 L. 44. — Minutes extrajudiciaires, an III.
- 166 L. 45. — Minutes (sans actes), an IV.
- 166 L. 46. — Minutes de jugements, an V.
- 166 L. 47. — Minutes extrajudiciaires, an V.
- 166 L. 48. — Minutes (sans actes), an VI.
- 166 L. 49. — Minutes de jugements, vendémiaire-ventôse an VII.
- 166 L. 50. — Minutes extrajudiciaires, an VIII.
- 166 L. 51. — Minutes (sans actes), an VIII.
- 166 L. 52. — " " an IX.
- 166 L. 53. — " vendémiaire-civiles an X.
- 166 L. 54. — Mandats d'amener et d'arrêt, an III.
- 166 L. 55. — Démarches pour vol, an IX.
- 166 L. 56. — Correspondance, an VIII an VI.
- 166 L. 57. — Citations, 1793, an VIII.
- 166 L. 58. — Dossiers de prises de navires anglais, juin 1793-prairial an VII.
- 166 L. 59. — Actes déposés, 1790-an VIII.

CANTON DE PEDERNEC

- 167 L. 1. — Minutes de jugements, janvier-juillet 1791.
- 167 L. 2. — " février-décembre 1792.
- 167 L. 3. — " germinal-thermidor an II.
- 167 L. 4. — Minutes (sans actes), ventôse, germinal, thermidor-fructidor an III.
- 167 L. 5. — Minutes extrajudiciaires, thermidor-2^e jour complémentaire an IV.
- 167 L. 6. — Minutes (sans actes), vendémiaire-messidor an V.
- 167 L. 7. — " an VI.
- 167 L. 8. — " an VII.
- 167 L. 9. — " brumaire-4^e jour complémentaire an VIII.
- 167 L. 10. — " an IX.
- 167 L. 11. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 167 L. 12. — Mandat d'arrêt, 1793.
- 167 L. 13. — Correspondance, an VIII.
- 167 L. 14. — Citations, an VIII an VII, an IX.
- 167 L. 15. — Grosses, an VIII.
- 167 L. 16. — Actes déposés, an III-an X.

CANTON DE PENVENAN

- 168 L. 1. — Minute : police correctionnelle, prairial an IV.
- 168 L. 2. — Minutes : police correctionnelle, nivôse an VI.
- 168 L. 3. — " nivôse an VIII.
- 168 L. 4. — " ventôse an IX.
- 168 L. 5. — Nomination provisoire du juge de paix, du greffier et des assessseurs, floréal an III.

CANTON DE PERROS-GUIREC

- 169 L. 1^{er}. — Répertoire, 9 janvier-7 décembre 1792.
- 169 L. 2^e. — " 29 janvier 1792-29 jour complémentaire an II.
- 169 L. 3^e. — " 6 vendémiaire-3 thermidor an III.
- 169 L. 4^e. — " 15 brumaire-5^e jour complémentaire an IV.
- 169 L. 5^e. — " 29 vendémiaire-9 thermidor an V.
- 169 L. 6^e. — " 12 brumaire-5^e jour complémentaire an VI.
- 169 L. 7^e. — " 2 vendémiaire-4^e jour complémentaire an VII.
- 169 L. 8^e. — " 1^{er} vendémiaire-29 fructidor an VIII.
- 169 L. 9^e. — " 6 vendémiaire-5^e jour complémentaire an IX.
- 169 L. 10^e. — " 4 vendémiaire-9 jour complémentaire an X.
- 169 L. 11^e. — Audiences : jugements, 15 floréal an III-2 thermidor an IV.
- 169 L. 12^e. — " 7 thermidor an IV-18 nivôse an VI.
- 169 L. 13^e. — Tutelles, curatelles, émancipations et consentements à mariages, 12 janvier-31 décembre 1792.
- 169 L. 14^e. — " 2 mars-25 décembre 1793.
- 169 L. 15^e. — " 22 nivôse an II-1^{er} pluviôse an III.
- 169 L. 16^e. — " 6 pluviôse an III-5 vendémiaire an IV.
- 169 L. 17^e. — " 1^{er} brumaire an V-28 brumaire an VI.
- 169 L. 18. — Minute de jugement, mars 1791.
- 169 L. 19. — Minutes sous actes, janvier, mars-décembre 1792.
- 169 L. 20. — " 1791-an II.
- 169 L. 21. — " vendémiaire-thermidor an III.
- 169 L. 22. — " brumaire-fructidor an IV.
- 169 L. 23. — " brumaire-2^e jour complémentaire an V.
- 169 L. 24. — " brumaire-5^e jour complémentaire an VI.
- 169 L. 25. — " an VII.
- 169 L. 26. — " an VIII.
- 169 L. 27. — " an IX.
- 169 L. 28. — " vendémiaire-nivôse an X.

- 169 L. 29. — Inventaire des pièces de procédure correctionnelle déposées au greffe du tribunal correctionnel de Lanion, an IV.
- 169 L. 30. — Nomination de tuteur, brumaire, an III.
- 169 L. 31. — Grosses, 1791, an VI.
- 169 L. 32. — Actes déposés, 1792, an IV-an X.

CANTON DE PESTIVIEN

- 170 L. 1^{er}. — Conciliations et non-conciliations, 26 mars 1792-18 mars 1793.
- 170 L. 2^e. — " 29 juillet 1793-14 nivôse an IV.
- 170 L. 3^e. — " 30 prairial-29 thermidor an IV.
- 170 L. 4. — Minutes, 1791.
- 170 L. 5. — " avri-décembre 1792.
- 170 L. 6. — " 1793-an II.
- 170 L. 7. — " an III.
- 170 L. 8. — " brumaire-fructidor an IV.
- 170 L. 9. — " brumaire-fructidor an V.
- 170 L. 10. — Election du juge de paix, de quatre assesseurs et du greffier, 2 décembre 1792.
- 170 L. 11. — Citation, an V.
- 170 L. 12. — Actes déposés, 1792, an V.

CANTON DE PLANCOET

- 171 L. 1^{er}. — Répertoire : jugements, 3 vendémiaire an VI-germinal an VII.
- 171 L. 2^e. — " 1^{er} brumaire-11 messidor an VII, 21 messidor-1^{er} jour complémentaire an VII.
- 171 L. 3^e. — Répertoire : actes extrajudiciaires, 2 vendémiaire an VI-23 fructidor an VII.
- 171 L. 4^e. — Conciliations et non-conciliations, 5 messidor-11 thermidor an VI.
- 171 L. 5^e. — " 1^{er}-11 fructidor an VI.
- 171 L. 6. — Minutes de jugements, 1791.
- 171 L. 7. — " 1792.
- 171 L. 8. — " 1793-pluviôse an II.
- 171 L. 9. — " frimaire-3^e jour complémentaire an IV.
- 171 L. 10. — " an V.
- 171 L. 11. — " an VI.
- 171 L. 12. — " an VII.
- 171 L. 13. — Minutes extrajudiciaires, an V.
- 171 L. 14. — " an VI.
- 171 L. 15. — " an VII.
- 171 L. 16. — Minutes (sous actes), an VIII.
- 171 L. 17. — " an IX.
- 171 L. 18. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 171 L. 19. — Prestation de serment du greffier, an V.
- 171 L. 20. — Citation, an II.
- 171 L. 21. — Grosses, 1792.
- 171 L. 22. — Actes déposés an V-an VI, an VIII-an X.

CANTON DE PLANGUENOUAL

- 172 L. 1. — Minutes : police correctionnelle, floréal an VI.
- 172 L. 2. — " frimaire an VII.
- 172 L. 3. — " messidor an VIII.
- 172 L. 4. — Minute : conciliation, pluviôse an IX.

CANTON DE PLEDELIAO

- 173 L. 1. — Minute : police correctionnelle, prairial an V.
- 173 L. 2. — Citation, an V.

CANTON DE PLEDRAN

- 174 L. 1^{er}. — Répertoire : jugements, 26 frimaire an IV-21 fructidor an V.
- 174 L. 2^e. — " 14 vendémiaire-24 messidor an VI.
- 174 L. 3^e. — Répertoire : conciliations et non-conciliations, 14 vendémiaire-4^e jour complémentaire an VI.
- 174 L. 4^e. — Répertoire : appositions et liets de scellés, 27 frimaire-22 pluviôse an IV.
- 174 L. 5^e. — Répertoire : actes extrajudiciaires antérieurs aux scellés, 11 décembre 1790-27 juillet 1792.
- 174 L. 6^e. — " 16 frimaire an IV-19 thermidor an V.
- 174 L. 7^e. — " 19 vendémiaire-3^e jour complémentaire an VI.
- 174 L. 8^e. — Répertoire (sous actes), 11 vendémiaire-11 fructidor an VII.
- 174 L. 9^e. — Audiences : jugements civils, 3 janvier 1791-14 frimaire an III.
- 174 L. 10^e. — Audiences : jugements de police correctionnelle, 19 juillet 1792-14 frimaire an III.
- 174 L. 11^e. — Audiences (sous jugements), 14 vendémiaire-25 floréal an VI.
- 174 L. 12^e. — " 25 brumaire-12 fructidor an VII.
- 174 L. 13^e. — " 4 vendémiaire an VIII.
- 174 L. 14^e. — Conciliations et non-conciliations, 29 nivôse-12 prairial an VI.
- 174 L. 15^e. — " 28 brumaire-15 thermidor an VI.
- 174 L. 16^e. — " 29 thermidor-13 fructidor an VI.
- 174 L. 17^e. — " 27 fructidor-4^e jour complémentaire an VI.
- 174 L. 18^e. — " 11 vendémiaire-25 brumaire an VII.
- 174 L. 19^e. — " 25 frimaire-29 germinal an VII.
- 174 L. 20^e. — " 14 floréal-23 messidor an VII.
- 174 L. 21^e. — " 29 occasidor-21 thermidor an VII.
- 174 L. 22^e. — " 21 thermidor-27 fructidor an VII.

- 174 L. 23^e. — Actes extrajudiciaires, 29 juillet 1792-18 messidor an II.
- 174 L. 24^e. — " 27 messidor an II-26 brumaire an III.
- 174 L. 25^e. — Matières de police et de sûreté, 30 germinal an IV.
- 174 L. 26^e. — Dépôts, 27 pluviôse an VI-28 ventôse an VII.
- 174 L. 27. — Inventaires des archives de la justice de paix, an III-an IV, an VI-an VII.
- 174 L. 28. — Minutes extrajudiciaires, décembre 1790.
- 174 L. 29. — " 1791.
- 174 L. 30. — Minutes : police correctionnelle et notes extrajudiciaires, janvier-juliet, septembre 1792.
- 174 L. 31. — Minutes : police correctionnelle, mars, octobre 1793, prairial, thermidor an II.
- 174 L. 32. — " nivôse-germinal an V.
- 174 L. 33. — Minutes extrajudiciaires, vendémiaire-pluviôse, 5^e jour complémentaire an IV.
- 174 L. 34. — " pluviôse-thermidor an V.
- 174 L. 35. — Minutes (sous actes), nivôse-ventôse an VI.
- 174 L. 36. — " vendémiaire-thermidor an VII.
- 174 L. 37. — " an VIII.
- 174 L. 38. — " an IX.
- 174 L. 39. — " vendémiaire-2 pluviôse an X.
- 174 L. 40. — Dépot des archives de la justice de paix à la municipalité de canton, an VI.
- 174 L. 41. — Brouillons de minutes, an V, an VII.
- 174 L. 42. — Instance de Jean Vénicy contre divers habitants de Saint-Germain procureurs d'avoir mis l'édit de Pléssis à exécution pour s'emparer du possesso, pluviôse-germinal an II.
- 174 L. 43. — Député fait à la maison de Pléssis, appartenant d'abord à Jean-Marie Ploot, émigré, dossier de procédure pour subvention d'Arkes, 1791-1793 : assignation par le juge de paix, séquestre de l'édit de Pléssis, des débits faits au mobilier et aux armoires par un débiteur, avant le départ des troupes républicaines le 21 germinal, par une estime mobile au commencement à Quessoy, le 27 germinal, par un autre débiteur, le 28 germinal an IV.
- 174 L. 44. — Requêtes, 1791-an IV.
- 174 L. 45. — Certificats de civisme délivrés au juge de paix, 1793, an III.
- 174 L. 46. — Mandats d'amener et d'arrêt, an VI.
- 174 L. 47. — Correspondance et notes au juge de paix, 1791, an II-an VIII.

174 L. 48. — Citations, 1790-an III, an V-an VIII.
174 L. 49. — Grosses, 1790-1791, an IV-an VIII.
174 L. 50. — Actes déposés, 1791-an IX.

CANTON DE PLELO

175 L. 1. — Actes extrajudiciels, 27 décembre 1790.
175 L. 2. — Minutes extrajudicielles, mars-juillet 1791.
175 L. 3. — Minutes (tous actes), heréal-fructidor an VI.
175 L. 4. — " " an VII.
175 L. 5. — " brumaire-fructidor an VIII.
175 L. 6. — " an IX.
175 L. 7. — " vendémiaire-nivôse an X.
175 L. 8. — Citations, an VII, an IX.
175 L. 9. — Grosses, 1791.
175 L. 10. — Actes déposés, 1791, an VI-an IX.

CANTON DE PLEMET

176 L. — Division réservée.

CANTON DE PLEMY

177 L. 1. — Citations, an IV.
177 L. 2. — Acte déposé constatant d'un homme de loi sur un acte de tutelle, an IV.

CANTON DE PLENEE

178 L. 1. — Répertoire, 4 ventôse 4^e jour complémentaire an VI.
178 L. 2. — " 7 nivôse an VII-28 ventôse an VIII.
178 L. 3. — " 28 ventôse an VIII-25 ventôse an IX.
178 L. 4. — " 1^{er} germinal an IX-29 nivôse an X.
178 L. 5. — Minutes de jugements, janvier-octobre 1791.
178 L. 6. — " novembre-octobre 1792.
178 L. 7. — Minutes extrajudicielles, décembre 1790.
178 L. 8. — " 1791.
178 L. 9. — " 1792.
178 L. 10. — Minutes (tous actes), pluviôse-4^e jour complémentaire an VI.
178 L. 11. — " an VII.
178 L. 12. — " an VIII.
178 L. 13. — " an IX.
178 L. 14. — " brumaire-nivôse an X.
178 L. 15. — Citations, 1791, an VI-an VII, an IX.
178 L. 16. — Actes déposés, 1790-1792, an VII, an IX.

CANTON DE PLENEUP

179 L. 1. — Répertoire, 8 ventôse an VIII-7 vendémiaire an X.
179 L. 2. — " 13 vendémiaire-an X-16 nivôse an XI.

179 L. 3. — Conciliations et non-conciliations, 5 prairial an III.
179 L. 4. — Minutes : police correctionnelle, janvier 1792.
179 L. 5. — Minutes (tous actes), germinal-4^e jour complémentaire an III.
179 L. 6. — Minutes de jugements, frimaire-fructidor an IV.
179 L. 7. — " an V.
179 L. 8. — " an VI.
179 L. 9. — Minutes extrajudicielles, an IV.
179 L. 10. — " an V.
179 L. 11. — " brumaire-nivôse an VI.
179 L. 12. — Minutes : jugements et actes extrajudiciels, an VII.
179 L. 13. — " vendémiaire-thermidor an VIII.
179 L. 14. — Minutes : police correctionnelle, nivôse, ventôse an V.
179 L. 15. — " thermidor-fructidor an VI.
179 L. 16. — " nivôse, prairial-messidor an VII.
179 L. 17. — " ventôse-heréal, messidor an VIII.
179 L. 18. — Minutes (tous actes), an IX.
179 L. 19. — " vendémiaire-nivôse an X.
179 L. 20. — Mandats d'amener et d'arrêt, an VII-an VIII.
179 L. 21. — Citations, an IV-an VIII.
179 L. 22. — Actes déposés, an III-an VII.

CANTON DE PLESTIN

180 L. 1. — Répertoire, 6 vendémiaire-16 nivôse an VIII.
180 L. 2. — " 24 nivôse-11 germinal an VIII.
180 L. 3. — " 5 germinal-26 thermidor an VIII.
180 L. 4. — " 26 thermidor-4^e jour complémentaire an VIII.
180 L. 5. — " 2 vendémiaire-23 germinal an IX.
180 L. 6. — " 23 germinal-29 fructidor an IX.
180 L. 7. — " 3 vendémiaire-23 nivôse an X.
180 L. 8. — Audiences (tous actes), 1^{er} janvier-4 avril 1791.
180 L. 9. — " 6 avril-1^{er} septembre 1791.
180 L. 10. — " 8 février 1792-18 floréal an II.
180 L. 11. — Audiences : jugements, dépôts et déclarations de grossesses, 29 brumaire-5 thermidor an V.
180 L. 12. — " 7 thermidor an VI, 21 brumaire an VI.
180 L. 13. — " 27 vendémiaire-14 brumaire an VI, 25 brumaire-29 brumaire an VI.
180 L. 14. — Tutelles, curatelles, émancipations, décrets de mariages, déclarations de grossesses, 5 avril 1791-30 mars 1792.

180 L. 15. — Tutelles, curatelles, émancipations, décrets de mariages, déclarations de grossesses, 11 avril 1792-27 mars 1793.
180 L. 16. — Dépôts, 11 prairial an III-23 brumaire an IV.
180 L. 17. — " 28 fructidor an VIII-3 brumaire an X.
180 L. 18. — Minute : apposition de scellés, janvier 1793.
180 L. 19. — Minutes extrajudicielles, thermidor-1^{er} jour complémentaire an III.
180 L. 20. — Minutes (tous actes), an IV.
180 L. 21. — " vendémiaire-prairial, thermidor-fructidor an V.
180 L. 22. — " nivôse-fructidor an VI.
180 L. 23. — " an VIII.
180 L. 24. — " an VIII.
180 L. 25. — " an IX.
180 L. 26. — " vendémiaire-nivôse an X.
180 L. 27. — Elections et prestation de serment du juge de paix, de quatre assureurs et du greffier, 1790, 1792.
180 L. 28. — Citations, 1790-1791.
180 L. 29. — Grosses, 1791.
180 L. 30. — Actes déposés, an IV, an VIII-an IX.

CANTON DE PLEUDINEN

181 L. 1. — Causes d'audiences, 4 avril-30 décembre 1792.
181 L. 2. — Minutes de jugements correctionnels, avril-novembre 1792.
181 L. 3. — Minutes de jugements civils, conciliations et non-conciliations, janvier, mars-juillet, septembre-décembre 1792.
181 L. 4. — Minutes de jugements, conciliations et non-conciliations, 1792-pluviôse, thermidor an II.
181 L. 5. — Minutes extrajudicielles, janvier, mars-mai, octobre-novembre 1792.
181 L. 6. — " mars-mai, septembre 1793.
181 L. 7. — " nivôse, heréal-prairial an III.
181 L. 8. — Minutes (tous actes), frimaire-5^e jour complémentaire an IV.
181 L. 9. — " an V.
181 L. 10. — " an VI.
181 L. 11. — " an VII.
181 L. 12. — " an VIII.
181 L. 13. — " an IX.
181 L. 14. — " vendémiaire-nivôse an X.
181 L. 15. — Brumaires de minutes, 1792-an II.
181 L. 16. — Mandats d'amener et d'arrêt, 1792-1793.
181 L. 17. — Circulaires, correspondances et notes diverses, 1792-1793.
181 L. 18. — Citations, 1792-an II.
181 L. 19. — Grosses, 1792-an II, an VII.
181 L. 20. — Actes déposés, 1791-an II.
181 L. 21. — " an III-an V, an VII-an VIII.

CANTON DE PLEUD

182 L. 1. — Audiences : jugements, 8 thermidor an VI-7 nivôse an VII.
182 L. 2. — " 5 germinal-5 messidor an VII.
182 L. 3. — Conciliations et non-conciliations, 3 janvier 1793-9 ventôse an II.
182 L. 4. — Minute : police correctionnelle, 66-coté 1792.
182 L. 5. — Minutes extrajudicielles, 1793-an II.
182 L. 6. — " an III.
182 L. 7. — " frimaire-1^{er} jour complémentaire an IV.
182 L. 8. — " an V.
182 L. 9. — " an VI.
182 L. 10. — " an VII.
182 L. 11. — Brumaire de minutes, 1793.
182 L. 12. — Citations, an IV.
182 L. 13. — Grosses, 1793-an IV.
182 L. 14. — Actes déposés, 1793-an IV.

CANTON DE PLOUAGAT

183 L. 1. — Répertoire : affaires civiles, 2 vendémiaire-9 nivôse an IV.
183 L. 2. — " 9 nivôse-5^e jour complémentaire an IV.
183 L. 3. — " 4 vendémiaire-1^{er} jour complémentaire an V.
183 L. 4. — " 21 nivôse-23 fructidor an VII.
183 L. 5. — " 23 fructidor-5^e jour complémentaire an VII.
183 L. 6. — " 3 vendémiaire-1^{er} prairial an VIII.
183 L. 7. — " 2 prairial-29 fructidor an VIII.
183 L. 8. — " 2 vendémiaire-5^e jour complémentaire an IX.
183 L. 9. — " 2 vendémiaire-5^e jour complémentaire an X.
183 L. 10. — Répertoire : actes extrajudiciels, 18 prairial an VI-4 nivôse an VII.
183 L. 11. — " 23 nivôse-2^e jour complémentaire an VII.
183 L. 12. — Minutes de jugements, an III.
183 L. 13. — " an IV.
183 L. 14. — " an V.
183 L. 15. — " an VI.
183 L. 16. — " an VII.
183 L. 17. — Minutes extrajudicielles, 1791.
183 L. 18. — " 1792.
183 L. 19. — " février 1793-an II.
183 L. 20. — " an III.
183 L. 21. — " an IV.
183 L. 22. — " an V.
183 L. 23. — " an VI.
183 L. 24. — " an VII.
183 L. 25. — Minutes (tous actes), an VIII.
183 L. 26. — " an IX.
183 L. 27. — " vendémiaire-nivôse an X.
183 L. 28. — Brumaire de minutes, 3790, an III.
183 L. 29. — Citations, an VI.
183 L. 30. — Actes déposés, 1791-1792, an III-an VI, an VIII-an IX.

CANTON DE PLOUBALAY

- 184 L. 1. - Causes d'audiences civiles, 20 août 1791-3 décembre 1792.
- 184 L. 2. - Conciliations et non-conciliations, 7 septembre 1791-3 décembre 1792.
- 184 L. 3. - Tutelles, nominations, décrets de mariages et autres avis de parents, 1^{er} août 1791-2 mai 1792.
- 184 L. 4. - " 7 mai 1792.
- 184 L. 5. - Inventaire des archives de la justice de paix déposées au tribunal de district de Dinan, 1792.
- 184 L. 6. - Minutes de jugements, août-décembre 1791.
- 184 L. 7. - " 1792.
- 184 L. 8. - Minutes extrajudicelles, janvier, avril-septembre 1792.
- 184 L. 9. - " frimaire-thermidor an III.
- 184 L. 10. - " vendémiaire-germinal an IV.
- 184 L. 11. - Actes déposés, 1791-1792.

CANTON DE PLOUER

- 185 L. 1. - Conciliations et non-conciliations, 23 mai 1791-21 mai 1792.
- 185 L. 2. - Inventaires des archives de la justice de paix déposées au tribunal de district de Dinan, an II-an III.
- 185 L. 3. - Minutes de jugements, janvier-octobre 1791.
- 185 L. 4. - " janvier-juin 1792.
- 185 L. 5. - " janvier-juin 1793.
- 185 L. 6. - Minutes extrajudicelles, janvier-novembre 1791.
- 185 L. 7. - " 1792.
- 185 L. 8. - " 1793-an II.
- 185 L. 9. - Actes déposés, 1791-1792.

CANTON DE PLOUOZNEV

- 186 L. 1. - Minutes de jugements, 1793-an II.
- 186 L. 2. - " frimaire-prairial an V.
- 186 L. 3. - Minutes extrajudicelles, mars 1793-nivôse, ventôse, floréal, fructidor an II.
- 186 L. 4. - Minutes : police correctionnelle et non-conciliation, pluviose-germinal an III.
- 186 L. 5. - Minute : police correctionnelle, frimaire an IV.
- 186 L. 6. - Minutes : police correctionnelle, frimaire an V.
- 186 L. 7. - Minute : curatelle, vendémiaire an VII.
- 186 L. 8. - Grosses, an III.

CANTON DE PLOUQUEHAST

- 187 L. - Division censuelle.

CANTON DE PLOUHA

- 188 L. 1. - Audiences : jugements, conciliations et non-conciliations, 29 nivôse an IV-5 pluviose an V.
- 188 L. 2. - Audiences : jugements, 26 vendémiaire-3 nivôse an VI.
- 188 L. 3. - Conciliations et non-conciliations, 14 thermidor an V-19 vendémiaire an VI.
- 188 L. 4. - " 3 brumaire-23 floréal an VI.
- 188 L. 5. - " 2 prairial-4 fructidor, 2^e jour complémentaire an VI.
- 188 L. 6. - " 14 fructidor an VI, 4-29 vendémiaire an VII.
- 188 L. 7. - " 29 vendémiaire-17 brumaire an VII.
- 188 L. 8. - Actes extrajudicelles, 7 thermidor an III-17 messidor an IV.
- 188 L. 9. - " 1^{er} prairial an VI-14 floréal an VII.
- 188 L. 10. - " 15 prairial an VII.
- 188 L. 11. - Minutes, nivôse-1^{er} jour complémentaire an IV.
- 188 L. 12. - " germinal-3^e jour complémentaire an V.
- 188 L. 13. - " brumaire-fructidor an VI.
- 188 L. 14. - " an VII.
- 188 L. 15. - " an VIII.
- 188 L. 16. - " an IX.
- 188 L. 17. - " vendémiaire-nivôse an X.
- 188 L. 18. - Brouillon de minute, an IV.
- 188 L. 19. - Plainte, an II.
- 188 L. 20. - Citations, an V-an VIII.
- 188 L. 21. - Grosses, an II, an IV, an VI-an VII, an X.
- 188 L. 22. - Actes déposés, an IV, an VI-an VII, an IX-an X.

CANTON DE PLOUVARA

- 189 L. 1. - Police correctionnelle, 20 mai-27 septembre 1792.
- 189 L. 2. - Minutes : lieu de cadavre, apposition de scellés, décembre 1791.
- 189 L. 3. - Minute : lieu de cadavre, janvier 1792.
- 189 L. 4. - Minutes : police correctionnelle, fructidor-2^e jour complémentaire an VII.
- 189 L. 5. - Mandat d'arrêt, an VII.
- 189 L. 6. - Actes déposés, 1790-1792.

CANTON DE PLUMAUDAN

- 190 L. 1. - Minutes de jugements, janvier-octobre 1791.
- 190 L. 2. - " juin-octobre 1792.
- 190 L. 3. - Minutes extrajudicelles, décembre 1790.
- 190 L. 4. - " 1791.
- 190 L. 5. - " janvier-novembre 1792.
- 190 L. 6. - " 1793-an II.

- 190 L. 7. - Minute : émancipation, nivôse an X.
- 190 L. 8. - Actes déposés, 1791-1793.

CANTON DE PLUMAUGAT

- 191 L. 1. - Minutes extrajudicelles, janvier-février, avril-juin, août, novembre-décembre 1791.
- 191 L. 2. - " janvier, mars-avril, septembre-octobre 1792.
- 191 L. 3. - " janvier, mars-avril 1793, vendémiaire-germinal, messidor, fructidor an II.
- 191 L. 4. - " vendémiaire, frimaire-pluviose, messidor an III.
- 191 L. 5. - Autorisation d'émancipation déposée, 1791.

CANTON DE POMMERIT-LES-BOIS

- 192 L. 1. - Répertoire, 1^{er} janvier 1793-27 nivôse an II.
- 192 L. 2. - Audiences : jugements, conciliations et non-conciliations, 5 mai-28 juillet 1791.
- 192 L. 3. - " 11 août-24 novembre 1791.
- 192 L. 4. - " 1^{er} décembre 1791-21 juin 1792.
- 192 L. 5. - " 22 novembre-27 décembre 1792.
- 192 L. 6. - " 3 janvier-25 avril 1793.
- 192 L. 7. - " 30 avril-8 octobre 1793.
- 192 L. 8. - " 15 octobre 1793-14 ventôse an II.
- 192 L. 9. - " 23 ventôse-21 prairial an II.
- 192 L. 10. - " 24 pluviose-29 fructidor an IV.
- 192 L. 11. - " 29 fructidor-an IV-7 pluviose an V.
- 192 L. 12. - " 7 pluviose-8 floréal an V.
- 192 L. 13. - Actes extrajudicelles, 18 décembre 1790-2 juin 1791.
- 192 L. 14. - " 7 juin-4 août 1791.
- 192 L. 15. - " 24 mai-2 novembre 1792.
- 192 L. 16. - Dépôt, 15 messidor an II-29 ventôse an V.
- 192 L. 17. - " 3 brumaire an IX-2 vendémiaire an X.
- 192 L. 18. - " 2-4 vendémiaire an X.
- 192 L. 19. - Minute : composition de scellés, décembre 1790.
- 192 L. 20. - Minutes (Actes), 1791.
- 192 L. 21. - " 1792.
- 192 L. 22. - " 1793-an II.
- 192 L. 23. - " an III.
- 192 L. 24. - " an IV.
- 192 L. 25. - " an V.
- 192 L. 26. - " an VI.
- 192 L. 27. - " an VII.
- 192 L. 28. - " an VIII.
- 192 L. 29. - " an IX.
- 192 L. 30. - " vendémiaire-nivôse an X.
- 192 L. 31. - Installation du juge de paix, an IV.
- 192 L. 32. - Citations, an IV-an IX.
- 192 L. 33. - Grosses, 1790-an IV, an VI, an IX.
- 192 L. 34. - Actes déposés, 1793-an IX.

CANTON DE PONTREUX

- 193 L. 1. - Dépôt, 27 fructidor an VII-3^e jour complémentaire an VIII.
- 193 L. 2. - " 2 vendémiaire-16 thermidor an IX.
- 193 L. 3. - Minutes de jugements, an IV.
- 193 L. 4. - " an V.
- 193 L. 5. - " an VI.
- 193 L. 6. - Minutes extrajudicelles, an IV.
- 193 L. 7. - " an V.
- 193 L. 8. - " brumaire-thermidor an VI.
- 193 L. 9. - Minutes (Actes), an VII.
- 193 L. 10. - " an VIII.
- 193 L. 11. - " vendémiaire-prairial an IX.
- 193 L. 12. - " messidor-3^e jour complémentaire an IX.
- 193 L. 13. - " vendémiaire-ventôse an X.
- 193 L. 14. - Brouillon de minute, an V.
- 193 L. 15. - Citations, an IV-an VI.
- 193 L. 16. - Grosses, an VIII.
- 193 L. 17. - Actes déposés, an II-an X.

CANTON DE PRAT

- 194 L. 1. - Audiences (Actes), 19 décembre 1792-12 février 1793.
- 194 L. 2. - " 18 février-3 juin 1793.
- 194 L. 3. - " 10 juin-19 août 1793.
- 194 L. 4. - " 26 août-1793-22 pluviose an II.
- 194 L. 5. - " 23 pluviose-29 fructidor an II.
- 194 L. 6. - " 6 fructidor an II-16 pluviose an III.
- 194 L. 7. - " 27 prairial an III-17 pluviose an IV.
- 194 L. 8. - " 12 prairial-10 fructidor an V.
- 194 L. 9. - " 19 fructidor an V-3 brumaire an VI.
- 194 L. 10. - Actes extrajudicelles, 2 janvier-15 avril 1793.
- 194 L. 11. - " 4 prairial an V-12 frimaire an VI.
- 194 L. 12. - Minutes, décembre 1792.
- 194 L. 13. - " 1793-an II.
- 194 L. 14. - " an III.
- 194 L. 15. - " an IV.
- 194 L. 16. - " brumaire-thermidor an V.
- 194 L. 17. - " an VI.
- 194 L. 18. - " an VII.
- 194 L. 19. - " an VIII.
- 194 L. 20. - " an IX.
- 194 L. 21. - " vendémiaire-nivôse an X.
- 194 L. 22. - Dossier de procédure correctionnelle : instance du procureur de la commune de Plouguénès contre le curé constitutionnel de cette commune, septembre 1793.
- 194 L. 23. - Citations, an II, an IX.
- 194 L. 24. - Actes déposés, 1793-an X.

CANTON DE QUINTIN
(extra-muros)

186 L. 1. - Règlement de police de la ville, 1^{er} mars 1792.

CANTON DE QUINTIN
(extra-muros)

- 186 L. 1. P. - Conclusions, choix de prisonniers et prestations de serment, 10 avril 1791-25 octobre 1792.
- 186 L. 2. - " 16 novembre 1792-11 juin 1793.
- 186 L. 3. P. - Non-conciliations et installation du juge de paix, 4 janvier-6 décembre 1791.
- 186 L. 4. - Non-conciliations, 27 décembre 1791-29 prairial, 12 fructidor an II.
- 186 L. 5. P. - " 5 fructidor an II, 14 brumaire-4 pluviose an III.
- 186 L. 6. - Police correctionnelle, 14 mai 1792-16 avril, 18 juin 1793.
- 186 L. 7. P. - " 16 avril-18 juin, 28 juin, 11 octobre 1793-18 brumaire an II.
- 186 L. 8. - " 28-22 juin, 5 juillet, 27 août 1791.
- 186 L. 9. P. - " 28 août-29 septembre 1793, 23 février-5 nivôse, 7 ventôse an II.
- 186 L. 10. P. - " 23 nivôse-3 ventôse, 10 ventôse-10 floréal an II.
- 186 L. 11. P. - " 18 floréal an II-3 nivôse an III.
- 186 L. 12. P. - " 8 pluviose an III-5 brumaire an IV.
- 186 L. 13. P. - Actes extrajudiciables, 26 décembre 1790-5 avril 1791.
- 186 L. 14. P. - " 12 avril-2 août 1791.
- 186 L. 15. P. - " 26 août 1791-14 janvier 1792.
- 186 L. 16. P. - " 16 janvier-21 septembre 1792.
- 186 L. 17. P. - " 22 septembre 1792-9 avril 1793.
- 186 L. 18. P. - " 9 avril-27 septembre 1793.
- 186 L. 19. P. - " 2 pluviose-15 germinal, 16 messidor, 16 fructidor an II, 96 vendémiaire an III.
- 186 L. 20. P. - " 1. germinal-25 prairial, 14 fructidor, 21 fructidor an II, 19 vendémiaire an III, 3 brumaire-15 nivôse an III.
- 186 L. 21. P. - Dépôts, 23 décembre 1793-2 octobre 1792.
- 186 L. 22. P. - " 4 octobre 1793-7 août 1793.
- 186 L. 23. P. - " 19 août 1793-4 pluviose an II.
- 186 L. 24. P. - Inventaires des archives de la justice de paix, 1792, an III.
- 186 L. 25. Minutes de jugements, décembre 1793.
- 186 L. 26. P. - " 1791.
- 186 L. 27. P. - " 1792.
- 186 L. 28. P. - " 1793-an II.
- 186 L. 29. P. - Conciliations-nivôse an III.
- 186 L. 30. Minutes extrajudiciables, décembre 1791.
- 186 L. 31. Minutes d'appositions de scellés, 1791.
- 186 L. 32. P. - " 1792.

- 186 L. 33. - Minutes : appositions de scellés, 1793-an II.
- 186 L. 34. - " frimaire-nivôse an III.
- 186 L. 35. - Minutes : liés de scellés, mars-décembre 1791.
- 186 L. 36. - " janvier-octobre 1792.
- 186 L. 37. - " 1792-an II.
- 186 L. 38. - " vendémiaire-nivôse an III.
- 186 L. 39. - Minutes : inventaires, ventes, descentes, enquêtes, liés de cadavres et autres actes nécessitant le déplacement du juge de paix, janvier-novembre 1791.
- 186 L. 40. - " mai-décembre 1792.
- 186 L. 41. - " janvier, avril 1793, germinal, fructidor an II.
- 186 L. 42. - " vendémiaire, frimaire, pluviose an III.
- 186 L. 43. - Procès-verbaux forestiers, avril 1791-ventôse an III.
- 186 L. 44. - Citations, 1792.
- 186 L. 45. - Grosses, an III.
- 186 L. 46. - Actes déposés, 1791-an III.

CANTON DE QUINTIN

- 187 L. 1. P. - Audiences : conciliations, non-conciliations, prestations de serment, nominations d'arbitres et police correctionnelle, 2 nivôse-28 germinal an VI.
- 187 L. 2. P. - " 1^{er} floréal an VI-7 pluviose an VII.
- 187 L. 3. P. - " 12 pluviose-27 germinal an VII.
- 187 L. 4. P. - " 2 nivôse-23 thermidor an VII.
- 187 L. 5. P. - " 24 thermidor an VII-14 frimaire an VIII.
- 187 L. 6. P. - " 22 frimaire-7 germinal an VIII.
- 187 L. 7. P. - " 12 germinal-12 floréal an VIII.
- 187 L. 8. P. - " 12 floréal-17 prairial an VIII.
- 187 L. 9. P. - " 17 prairial-22 messidor an VIII.
- 187 L. 10. P. - " 2 thermidor-9 fructidor an VIII.
- 187 L. 11. P. - Minutes, 23 floréal an VII-22 floréal an VIII.
- 187 L. 12. - Minutes de jugements, nivôse, ventôse, prairial, fructidor an VI.
- 187 L. 13. - " vendémiaire, frimaire-pluviose an VII.
- 187 L. 14. - Minutes : police correctionnelle, pluviose-prairial an IV.
- 187 L. 15. - " nivôse, ventôse-prairial, thermidor-fructidor an V.
- 187 L. 16. - " frimaire-nivôse, messidor-thermidor an VI.
- 187 L. 17. - " vendémiaire - brumaire, pluviose, messidor-fructidor an VII.

- 187 L. 18. - Minutes extrajudiciables, nivôse-fructidor an VI.
- 187 L. 19. - " brumaire-fructidor an VII.
- 187 L. 20. - Minutes (sans actes), an VIII.
- 187 L. 21. - " an IX.
- 187 L. 22. - " vendémiaire-nivôse an X.
- 187 L. 23. - Brouillon de minute, an VI.
- 187 L. 24. - Mandats d'amener et d'arrêt, an V-an VII.
- 187 L. 25. - Démission et nomination d'un juge de paix, floréal an VI.
- 187 L. 26. - Citations, an VI.
- 187 L. 27. - Grosses, an VI.
- 187 L. 28. - Actes déposés, an VI-an X.

CANTON DE LA ROCHE-DERRIEN

- 188 L. 1. P. - Conciliations et non conciliations, 2^e floréal-16 messidor an III.
- 188 L. 2. P. - " 16 messidor an III-9 thermidor an IV.
- 188 L. 3. P. - " 25 germinal an V-14 brumaire an VI.
- 188 L. 4. - Minute : liés de cadavres, ventôse an II.
- 188 L. 5. - Minutes de jugements, vendémiaire-pluviose an IV.
- 188 L. 6. - Minutes extrajudiciables, vendémiaire-pluviose an IV.
- 188 L. 7. - Minutes (sans actes) déposées pour complémentaires an IV.
- 188 L. 8. - " an V.
- 188 L. 9. - " an VI.
- 188 L. 10. - " an VII.
- 188 L. 11. - " an VIII.
- 188 L. 12. - " an IX.
- 188 L. 13. - " vendémiaire-nivôse an X.
- 188 L. 14. - Prestation de serment de l'huissier, des assesseurs et des notaires du canton, février an VIII.
- 188 L. 15. - Actes déposés, 1792, an II-an X.

CANTON DE ROSTREHEN

- 189 L. 1. P. - Répertoire, 21 janvier 1792-28 frimaire an II.
- 189 L. 2. P. - " 29 germinal an VI-24 pluviose an VII.
- 189 L. 3. P. - " 24 pluviose-29 prairial an VII.
- 189 L. 4. P. - " 18 germinal an VII-1^{er} prairial an VIII.
- 189 L. 5. P. - " 4 prairial-1^{er} pour complémentaires an VIII.
- 189 L. 6. P. - " 2 vendémiaire-29 fructidor an IX.
- 189 L. 7. P. - " 2 vendémiaire-1^{er} pour complémentaires an X.
- 189 L. 8. P. - Audiences : jugements de simple police, 9 nivôse an V-9 ventôse an VI.
- 189 L. 9. P. - " 23 prairial an VI-16 brumaire an VII, 29 germinal an VIII.
- 189 L. 10. P. - " 26 brumaire-18 messidor an VII.

- 189 L. 11. P. - Audiences : jugements de simple police, 2 floréal an VIII-6 nivôse an XI.
- 189 L. 12. P. - Conciliations, 6 germinal-12 floréal an III.
- 189 L. 13. P. - " 16 brumaire-18 prairial an IV.
- 189 L. 14. P. - " 21 messidor-11 fructidor an IV.
- 189 L. 15. P. - " 3-17 vendémiaire an V.
- 189 L. 16. P. - " 25 vendémiaire-12 ventôse an V.
- 189 L. 17. P. - " 17 ventôse-16 messidor an V.
- 189 L. 18. P. - " 7 thermidor an V-14 frimaire an VI.
- 189 L. 19. P. - " 2^e frimaire-13 messidor an VI.
- 189 L. 20. P. - Non-conciliations et non-conciliations au bureau de paix, 7 février 1792-1^{er} octobre 1793.
- 189 L. 21. P. - " 9 nivôse an II-16 brumaire an III.
- 189 L. 22. P. - Non-conciliations, 22 ventôse an III-25 brumaire an IV.
- 189 L. 23. P. - " 16 brumaire an IV-17 messidor an V.
- 189 L. 24. P. - " 12 messidor an V-13 brumaire an VI.
- 189 L. 25. P. - " 12 nivôse-22 floréal an VI.
- 189 L. 26. P. - " 1 mars-16 fructidor an VI.
- 189 L. 27. P. - " 2-23 vendémiaire an VII.
- 189 L. 28. P. - Conciliations et non conciliations, 29 vendémiaire-13 ventôse an VII.
- 189 L. 29. P. - " 5 germinal-29 messidor an VII.
- 189 L. 30. P. - " 19 thermidor an VII-7 vendémiaire an VIII.
- 189 L. 31. P. - " 19 vendémiaire-1^{er} floréal an VIII.
- 189 L. 32. P. - " 2 floréal-29 thermidor an VIII.
- 189 L. 33. P. - " 29 thermidor-24 fructidor an VIII.
- 189 L. 34. P. - " 1^{er} jour complémentaires an VIII.
- 189 L. 35. P. - " 2-24 vendémiaire an IX.
- 189 L. 36. P. - " 21 vendémiaire-14 brumaire an IX.
- 189 L. 37. P. - " 24 brumaire-3 pluviose an IX.
- 189 L. 38. P. - " 8 nivôse-1 nivôse an IX.
- 189 L. 39. P. - " 9 messidor-4 fructidor an IX.
- 189 L. 40. P. - " 5 fructidor an IX-10 vendémiaire an X.
- 189 L. 41. P. - " 21 vendémiaire-26 brumaire an X.
- 189 L. 42. P. - " 11 brumaire-12 germinal an X.
- 189 L. 43. P. - Actes extrajudiciables, 31 décembre 1790-7 juin 1791.
- 189 L. 44. P. - " 21 juin 1792-21 mai 1793.
- 189 L. 45. P. - Dépôts, 5 mars 1792-18 juin 1793.
- 189 L. 46. P. - Minutes extrajudiciables, décembre 1790-1791.
- 189 L. 48. P. - " septembre 1790-fructidor an II an III.

- 189 L. 20. — Minutes (tous actes), an IV.
- 190 L. 51. — " an V.
- 191 L. 22. — " an VI.
- 192 L. 32. — " an VII.
- 193 L. 54. — " brumaire-1^{er} jour complémentaire an VIII.
- 194 L. 55. — " an IX.
- 195 L. 76. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 196 L. 57. — Procès-verbaux familiaux, pluriès an VI.
- 197 L. 58. — Citations, 1791-an IV.
- 198 L. 10. — Actes déposés, 1790-1791, 1793- an II, an IV-an X.

CANTON DE SAINT-BRIEUC
(extra-muros)

- 200 L. 1^{er}. — Audiences : police correctionnelle, 7 décembre 1791-23 février an II.
- 201 L. 2^e. — " 28 février an II-3 lecteur an IV.
- 202 L. 3. — Inventaire des archives de la justice de paix déposées au tribunal correctionnel de Saint-Brieuc, frimaire an IV.
- 203 L. 4. — Minutes : police correctionnelle, février-juin, novembre 1792.
- 204 L. 5. — " janvier-mars, mai-septembre 1791, frimaire-nivôse, ventôse-prairial, thermidor-fructidor an II.
- 205 L. 6. — " vendémiaire, pluviôse-ventôse, prairial-fructidor an III.
- 206 L. 7. — " vendémiaire-brumaire, nivôse-germinal, prairial-messidor an IV.
- 207 L. 8. — " vendémiaire, frimaire, pluviôse-thermidor an V.
- 208 L. 9. — " vendémiaire, frimaire-messidor, fructidor an VI.
- 209 L. 10. — " vendémiaire-frimaire, pluviôse-fructidor an VII.
- 210 L. 11. — " vendémiaire, frimaire, ventôse-2^e jour complémentaire an VIII.
- 211 L. 12. — " frimaire-floreal an IX.
- 212 L. 13. — Minutes extrajudiciaires, brumaire-pluviôse, prairial, fructidor-1^{er} jour complémentaire an VIII.
- 213 L. 14. — " an IX.
- 214 L. 15. — " vendémiaire-frimaire an X.
- 215 L. 16. — Mandats d'amener et d'arrêt, 1792-an VIII.
- 216 L. 17. — Correspondances, 1792-an V.
- 217 L. 18. — Citations, 1792-an V, an VII-an VIII.
- 218 L. 19. — Grosses, an IV, an VIII-an X.
- 219 L. 20. — Actes déposés, 1792-an V, an X.

CANTON DE SAINT-BRIEUC
(extra-muros)

- 201 L. 1^{er}. — Mandats d'arrêt, 9 juillet-13 octobre 1792.
- 202 L. 2. — Minutes de jugements, conciliations, faillites-décembre 1791.
- 203 L. 3. — " janvier-novembre 1792.
- 204 L. 4. — Minutes : liets de scellés, juin 1791, juin-juillet 1792.
- 205 L. 5. — Minutes (tous actes), janvier-mars, mai-juillet, octobre 1793, ventôse-prairial an II.
- 206 L. 6. — " vendémiaire, frimaire, ventôse-floreal, messidor-thermidor an III.
- 207 L. 7. — " nivôse, ventôse-messidor, fructidor-2^e jour complémentaire an IV.
- 208 L. 8. — " vendémiaire-frimaire, pluviôse-ventôse, floreal-thermidor an V.
- 209 L. 9. — " vendémiaire, ventôse, floreal an VI.
- 210 L. 10. — " pluviôse, floreal, messidor-4^e jour complémentaire an VII.
- 211 L. 11. — " nivôse, germinal, messidor an VIII.
- 212 L. 12. — " vendémiaire, frimaire-nivôse, prairial-messidor an IX.
- 213 L. 13. — " vendémiaire-frimaire an X.
- 214 L. 14. — Mandats d'amener et d'arrêt, 1792, an IV-an VI.
- 215 L. 15. — Correspondances, 1792.
- 216 L. 16. — Citations, 1792, an VI.
- 217 L. 17. — Actes déposés, 1792-1793, an III-an IV, an X.

CANTON DE SAINT-DARÉDEC

- 202 L. — Division réservée.

CANTON DE SAINT-GILLES-LES-BOIS

- 203 L. — Division réservée.

CANTON DE SAINT-GILLES-PLICEAUX

- 204 L. 1^{er}. — Conciliations, 2 pluviôse an III-6 prairial an IV.
- 205 L. 2^e. — " 16 frimaire an VI.
- 206 L. 3^e. — Actes extrajudiciaires, 23 décembre 1790-8 floreal an IV.
- 207 L. 4^e. — " 28 floreal an IV-19 frimaire an VI.
- 208 L. 5. — Minutes de jugements, février-décembre 1791.
- 209 L. 6. — " juin-juillet 1792.
- 210 L. 7. — Minutes (tous actes), frimaire-fructidor an VI.
- 211 L. 8. — " an VII.

- 204 L. 9. — Minutes (tous actes), an VIII.
- 204 L. 10. — " an IX.
- 204 L. 11. — " vendémiaire-nivôse an X.

CANTON DE SAINT-MELOIR

- 205 L. 1. — Minutes : police correctionnelle, juin, août 1792.
- 206 L. 2. — Minute : liet de cadavre, mai 1793.
- 206 L. 3. — Acte déposé, 1792.

CANTON DE SAINT-MICHEL-EN-GREVE

- 206 L. 1^{er}. — Tutelles, curatelles, émancipations et décrets de mariages, 12 pluviôse-18 germinal, floreal-4^e jour complémentaire an V.
- 206 L. 2^e. — Prestations de serment des gardes forestiers et déclarations de grosses, 15 fructidor an V-8 ventôse an VI.
- 206 L. 3. — Minute : police correctionnelle, prairial an IV.
- 206 L. 4. — Minutes : police correctionnelle, brumaire, germinal an V.
- 206 L. 5. — " germinal an VI.
- 206 L. 6. — " ventôse, germinal, thermidor an IX.

CANTON DE TRÉFUMEL

- 205 L. 1^{er}. — Répertoire, 26 janvier 1791-14 ventôse an II.
- 207 L. 2^e. — Conciliations et non-conciliations, 6 mars 1793-1 nivôse an II.
- 207 L. 3^e. — " 15 nivôse an II.
- 207 L. 4^e. — " 28 frimaire an V-16 vendémiaire an VI.
- 207 L. 5. — Mandats d'amener et d'arrêt, 7-13 frimaire an II.
- 207 L. 6. — Inventaire des archives de la justice de paix déposées au tribunal de district de Dinan, germinal an III.
- 207 L. 7. — Minutes (tous actes), décembre 1790.
- 207 L. 8. — Minutes de jugements, 1791.
- 207 L. 9. — " janvier, mars-novembre 1792.
- 207 L. 10. — " février-ventôse an II.
- 207 L. 11. — " finimars-fructidor an III.
- 207 L. 12. — " vendémiaire-floreal an VI.
- 207 L. 13. — Minutes de non-conciliations et non-conciliations, brumaire-thermidor an VI.
- 207 L. 14. — Minutes extrajudiciaires, 1791.
- 207 L. 15. — " 1792.
- 207 L. 16. — " 1793-floreal an II.
- 207 L. 17. — " frimaire-fructidor an V.
- 207 L. 18. — " an VI.
- 207 L. 19. — Minutes (tous actes), an VII.
- 207 L. 20. — " an VIII.

- 207 L. 21. — Minutes (tous actes), an IX.
- 207 L. 22. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 207 L. 23. — Citations, 1791 an II.
- 207 L. 24. — Actes déposés, 1791-1792, an V-an IX.

CANTON DE TRÉGOMEUR

- 208 L. 1. — Minute : police correctionnelle, ventôse an VII.
- 208 L. 2. — Minutes : police correctionnelle, vendémiaire-pluviôse an IX.
- 208 L. 3. — Acte déposé, an VI.

CANTON DE TRÉQUIER
(extra-muros)

- 209 L. 1^{er}. — Répertoire, 8 janvier-24 novembre 1791.
- 209 L. 2^e. — Audiences : jugements, conciliations et non-conciliations, 25 janvier 1793-8 ventôse an II.
- 209 L. 3^e. — " 13 ventôse an II-13 ventôse an III.
- 209 L. 4^e. — Conciliations, 13 frimaire an II.
- 209 L. 5. — Tutelles, curatelles et décrets de mariages, 10 février 1791-6 août 1792.
- 209 L. 6. — Minutes : jugements et conciliations, 1791.
- 209 L. 7. — " juillet, octobre 1792.
- 209 L. 8. — Minutes de jugements, janvier 1793.
- 209 L. 9. — Minutes : appointments et liets de scellés, janvier, juillet 1791.
- 209 L. 10. — " février-mars, juin-juillet 1792.
- 209 L. 11. — Minute : tutelle, thermidor an II.
- 209 L. 12. — Minutes : police correctionnelle, prairial-messidor an IV.
- 209 L. 13. — " pluviôse, germinal, thermidor an V.
- 209 L. 14. — " floreal an IX.
- 209 L. 15. — Brochure de routine de jugement, nivôse an II.
- 209 L. 16. — Citation, 1793.

CANTON DE TRÉQUIER
(extra-muros)

- 210 L. 1^{er}. — Répertoire, 2 vendémiaire-2^e jour complémentaire an VIII.
- 210 L. 2^e. — " 3 vendémiaire-17 germinal an IX.
- 210 L. 3^e. — " 17 germinal an IX-7 ventôse an X.
- 210 L. 4^e. — " 8 vendémiaire-22 nivôse an X (continué pour la justice de paix du canton de Tréquier, 3 pluviôse an X-12 brumaire an XI).
- 210 L. 5. — Décrets, 7 messidor an IX-15 brumaire an X (continué pour la justice de paix du canton de Tréquier, 16 pluviôse-21 fructidor an X).

- 210 L. 6. — Minutes de jugements, février-novembre 1791.
- 210 L. 7. — Minutes : police correctionnelle, floréal-germinal an IV.
- 210 L. 8. — " vendémiaire, pluviôse-germinal an V.
- 210 L. 9. — " brumaire, ventôse, messidor an VI.
- 210 L. 10. — " thermidor an VII.
- 210 L. 11. — Inventaire des minutes déposées au greffe du tribunal de district de Lannion, mars 1792.
- 210 L. 12. — Citations, an V.
- 210 L. 13. — Grasse, an VII.
- 210 L. 14. — Actes déposés, an VIII-an IX.

CANTON DE TREMOREL

- 211 L. 1. — Inventaire des archives de la justice de paix déposées au tribunal de district de Broons, mars 1792.
- 211 L. 2. — Minutes de jugements, 1791.
- 211 L. 3. — " mars-novembre 1792.
- 211 L. 4. — Minutes, scellés, décembre 1790.
- 211 L. 5. — Minutes extrajudiciaires, 1791.
- 211 L. 6. — " 1792.
- 211 L. 7. — Minutes : police correctionnelle, fructidor an VI.
- 211 L. 8. — " brumaire an VII.
- 211 L. 9. — Minute d'annuler et d'écarter, an VII.
- 211 L. 10. — Procurations déposées, 1790-1791.

CANTON DE TROEGAN

- 212 L. — Division réservée

CANTON D'UZEL

- 213 L. 1°. — Répertoire des jugements, conciliations et non-conciliations, police correctionnelle, 21 frimaire an IV-4^e jour complémentaire an VI.
- 213 L. 2°. — " 9 vendémiaire an VII-19 frimaire an IX.
- 213 L. 3°. — " 19 frimaire an IX-31 pluviôse an XI (actes extrajudiciaires, depuis le 4 vendémiaire an XI).
- 213 L. 4°. — Répertoire des actes extrajudiciaires, 11 frimaire an IV-31 fructidor an VII.
- 213 L. 5°. — " 2 vendémiaire an VIII-29 fructidor an X.
- 213 L. 6°. — Audiences : jugements, 16 décembre 1790-25 mars 1791.
- 213 L. 7°. — " 24 mars 1791-23 janvier 1792.
- 213 L. 8°. — " 23 janvier-22 novembre 1792.

- 213 L. 9°. — Audiences : jugements, 22 novembre 1792-3 janvier 1793.
- 213 L. 10°. — " 3 janvier-16 octobre 1793.
- 213 L. 11°. — " 25 octobre 1793-5 frimaire an IV.
- 213 L. 12°. — " 11 frimaire an IV-9 germinal an V.
- 213 L. 13°. — " 16 germinal an V-25 pluviôse an VI.
- 213 L. 14°. — " 24 ventôse-24 messidor an VI.
- 213 L. 15°. — " 2 thermidor an VI-29 vendémiaire an VII.
- 213 L. 16°. — " 29 vendémiaire an VII-24 vendémiaire an VIII.
- 213 L. 17°. — " 29 vendémiaire-14 floréal an VIII.
- 213 L. 18°. — " 14 floréal an VIII-9 prairial an IX.
- 213 L. 19°. — " 11 prairial an IX-14 brumaire an X.
- 213 L. 20°. — " 29 brumaire-29 prairial an X.
- 213 L. 21°. — Audiences : police correctionnelle, 2 juin 1792-30 mars 1793.
- 213 L. 22°. — Audiences : simple police, 5 thermidor an V-11 ventôse an VI.
- 213 L. 23°. — " 5 prairial an VI-23 thermidor an X.
- 213 L. 24°. — Conciliations et non-conciliations, 6 janvier 1791-13 février 1792.
- 213 L. 25°. — " 17 février 1792-16 ventôse an IV.
- 213 L. 26°. — " 23 ventôse an IV-25 brumaire an V.
- 213 L. 27°. — " 25 brumaire-8 pluviôse an V.
- 213 L. 28°. — " 8 pluviôse-14 germinal an V.
- 213 L. 29°. — " 14 germinal-22 thermidor an V.
- 213 L. 30°. — " 23 thermidor an V-25 frimaire an VI.
- 213 L. 31°. — " 25 frimaire-2 ventôse an VI.
- 213 L. 32°. — " 3 ventôse-5 floréal an VI.
- 213 L. 33°. — " 13 floréal an VI-19 frimaire an VII.
- 213 L. 34°. — " 24 frimaire - 24 messidor an VII.
- 213 L. 35°. — " 29 messidor an VII-4 pluviôse an VIII.
- 213 L. 36°. — " 14-19 ventôse an VIII (1).
- 213 L. 37°. — " 24 ventôse-29 prairial, 11 messidor-4 thermidor an VIII.
- 213 L. 38°. — " 29 prairial an VIII (1).
- 213 L. 39°. — " 4 thermidor an VIII-9 vendémiaire an IX.
- 213 L. 40°. — " 15 vendémiaire an IX (1).
- 213 L. 41°. — " 19 vendémiaire - 29 nivôse an IX.
- 213 L. 42°. — " 29 nivôse-25 floréal an IX.
- 213 L. 43°. — " 29 floréal-9 thermidor an IX.
- 213 L. 44°. — " 9 thermidor an IX-19 vendémiaire an X.

(1) Minutes non enregistrées.

CANTON DU VIEUX-MARDRE

- 213 L. 45°. — Conciliations et non-conciliations, 19 vendémiaire-19 pluviôse an X.
- 213 L. 46°. — Tutelles, curatelles, émancipations et autres avis de parents, prestations de serments, 18 décembre 1790-10 avril 1791.
- 213 L. 47°. — " 14 avril 1791-8 février 1792.
- 213 L. 48°. — " 13 février 1792-4 mars 1793.
- 213 L. 49°. — " 4 mars 1793-9 vendémiaire an IV.
- 213 L. 50°. — " 6 nivôse an IV-30 brumaire an V.
- 213 L. 51°. — " 1^{er} frimaire-27 ventôse an V.
- 213 L. 52°. — " 27 ventôse an V-4 brumaire an VI.
- 213 L. 53°. — " 12 brumaire-29 ventôse an VI.
- 213 L. 54°. — " 11 ventôse-29 germinal an VI.
- 213 L. 55°. — " 3 floréal an VI-2 vendémiaire an VII.
- 213 L. 56°. — " 9 vendémiaire-14 pluviôse an VII.
- 213 L. 57°. — " 19 pluviôse-15 fructidor an VII.
- 213 L. 58°. — " 22 fructidor an VII-4 germinal an VIII.
- 213 L. 59°. — " 9 germinal an VIII-7 nivôse an IX.
- 213 L. 60°. — " 29 nivôse-24 germinal an IX.
- 213 L. 61°. — " 24 germinal an IX-4 brumaire an X.
- 213 L. 62°. — " 14 brumaire-4 germinal an X.
- 213 L. 63°. — Dépôts, 5 pluviôse an IV-13 vendémiaire an XII.
- 213 L. 64. — Minutes : oppositions et lifts de scellés, inventaires, ventes, lifts de cadavres, procès-verbaux divers, police correctionnelle, mars, septembre, novembre-décembre 1792.
- 213 L. 65. — " février 1793 - frimaire an II, ventôse-prairial, thermidor-fructidor an II.
- 213 L. 66. — " vendémiaire - messidor, pluviôse-fructidor an III.
- 213 L. 67. — " frimaire - floréal, messidor - fructidor an IV.
- 213 L. 68. — " an V.
- 213 L. 69. — " an VI.
- 213 L. 70. — " vendémiaire-messidor, fructidor an VII.
- 213 L. 71. — " an VIII.
- 213 L. 72. — " vendémiaire-messidor, fructidor an IX.
- 213 L. 73. — " vendémiaire an X.
- 213 L. 74. — Citations, an VI.
- 213 L. 75. — Actes déposés, an II - an III, an VII, an IX.

- 214 L. 1°. — Répertoire des jugements, conciliations et non-conciliations, 6 vendémiaire an VI-1^{er} jour complémentaire an VII.
- 214 L. 2°. — " 2 vendémiaire an VIII-31 frimaire an IX.
- 214 L. 3°. — " 11 frimaire-21 fructidor an IX.
- 214 L. 4°. — " 27 fructidor an IX-26 nivôse an X.
- 214 L. 5°. — Audiences : jugements et non-conciliations, 17 germinal-8 thermidor an IV.
- 214 L. 6°. — " 8 thermidor an IV-24 ventôse an V.
- 214 L. 7°. — " 24 ventôse an V-19 vendémiaire an VI.
- 214 L. 8°. — Audiences : conciliations, 17 germinal an IV-27 vendémiaire an VI.
- 214 L. 9°. — Audiences : jugements, conciliations et non-conciliations, 23 vendémiaire-8 frimaire an VI.
- 214 L. 10°. — Tutelles et autres avis de parents, 18 thermidor an IV-5 prairial an V.
- 214 L. 11°. — Plaintes, acceptations et renonciations de successions, déclarations de grossesse, dépôts, 16 juin 1792-14 ventôse an IV.
- 214 L. 12°. — " 21 germinal an IV-2 vendémiaire an VI.
- 214 L. 13°. — " 19 brumaire an VI-23 brumaire an VIII.
- 214 L. 14°. — " 20 brumaire an VIII-21 nivôse an X.
- 214 L. 15. — Inventaires des archives de la justice de paix, déposés à la municipalité de ce canton, 30 X, an VII.
- 214 L. 16. — Minutes de jugements, nivôse-germinal, prairial, thermidor an IV.
- 214 L. 17. — " frimaire-fructidor an VI.
- 214 L. 18. — " an VII.
- 214 L. 19. — " an VIII.
- 214 L. 20. — " an IX.
- 214 L. 21. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 214 L. 22. — Minute : police correctionnelle, thermidor an II.
- 214 L. 23. — " prairial an IV.
- 214 L. 24. — Minutes : police correctionnelle, ventôse an V.
- 214 L. 25. — " messidor an VII.
- 214 L. 26. — " brumaire, nivôse-pluviôse, floréal an IX.
- 214 L. 27. — Minutes extrajudiciaires, nivôse-fructidor an IV.
- 214 L. 28. — " an V.
- 214 L. 29. — " an VI.
- 214 L. 30. — " an VII.
- 214 L. 31. — " an VIII.
- 214 L. 32. — " an IX.
- 214 L. 33. — " vendémiaire-thermidor an X.

- 214 L. 34. — Prestation de serment du juge de paix, 1790.
- 214 L. 35. — Dossier de procédure correctionnelle : vol, germinal an IX.
- 214 L. 36. — Citations, an III-an IV, an IX.
- 214 L. 37. — Grosse, an IV.
- 214 L. 38. — Actes déposés, an IV-an X.

CANTON D'YFFINIAC

- 215 L. 1°. — Répertoire, 1 vendémiaire-5^e jour complémentaire an VII.
- 215 L. 2°. — " 2 vendémiaire an VIII-4 messidor an IX.
- 215 L. 3°. — Conciliations et non-conciliations, 22 nivôse an IV.
- 215 L. 4°. — " 6 messidor-30 fructidor an IV.
- 215 L. 5°. — " 2 vendémiaire-29 pluviôse an V.
- 215 L. 6°. — " 30 ventôse-3 thermidor an V.
- 215 L. 7°. — " 7 thermidor an V-1^{er} floréal an VI.
- 215 L. 8°. — " 19 floréal an VI-4 vendémiaire an VII.
- 215 L. 9°. — " 4 vendémiaire-28 messidor an VII.
- 215 L. 10°. — " 28 messidor an VII-2 vendémiaire an VIII.
- 215 L. 11°. — " 19 vendémiaire-1^{er} fructidor an VIII.
- 215 L. 12°. — " 20 fructidor an VIII-29 floréal an IX.
- 215 L. 13°. — " 21 messidor an IX-9 nivôse an X.
- 215 L. 14°. — Tutelles et autres avis de parents, 28 brumaire-17 pluviôse an IV.
- 215 L. 15°. — " 10 ventôse-25 fructidor an IV.
- 215 L. 16°. — " 12 vendémiaire-4 messidor an V.
- 215 L. 17°. — " 26 thermidor an V-14 pluviôse an VI.
- 215 L. 18°. — " 14 ventôse-15 floréal an VI.
- 215 L. 19°. — " 17 floréal an VI-29 vendémiaire an VII.
- 215 L. 20°. — " 21 brumaire-1^{er} fructidor an VII.
- 215 L. 21°. — " 5^e jour complémentaire an VII-14 pluviôse an VIII.
- 215 L. 22°. — " 15 germinal an VIII-29 brumaire an IX.
- 215 L. 23°. — " 9 nivôse-26 floréal an IX.
- 215 L. 24°. — " 9 messidor an IX-9 nivôse an X.
- 215 L. 25. — Minute de jugement, frimaire an VII.
- 215 L. 26. — Minute : police correctionnelle, 1792.
- 215 L. 27. — " floréal an IV.
- 215 L. 28. — Minutes : police correctionnelle, brumaire, pluviôse-ventôse, prairial, thermidor an VI.
- 215 L. 29. — " brumaire, pluviôse an VI.
- 215 L. 30. — " frimaire an VIII.
- 215 L. 31. — " pluviôse an IX.

- 215 L. 32. — Minutes de conciliations et non-conciliations, vendémiaire an VIII, messidor an IX.
- 215 L. 33. — Minutes : prestations de serments, tutelles et autres avis de parents, 1791.
- 215 L. 34. — Minutes : scellés, nivôse-pluviôse an IV.
- 215 L. 35. — Minutes : scellés, inventaires, ventes, floréal 1^{er} jour complémentaire an V.
- 215 L. 36. — " vendémiaire-pluviôse, fructidor an VI.
- 215 L. 37. — " vendémiaire-nivôse, ventôse, germinal, thermidor an VII.
- 215 L. 38. — Minutes : scellés, prairial-thermidor an VIII.
- 215 L. 39. — " vendémiaire an IX.
- 215 L. 40. — Minutes : scellés, inventaire, brumaire, frimaire an X.
- 215 L. 41. — Mandats d'arrêt, an VI.
- 215 L. 42. — Actes déposés, an IV, an VI.

CANTON D'YVIAS

- 216 L. 1°. — Répertoire, 6 vendémiaire-29 ventôse an VII.
- 216 L. 2°. — " 1^{er} germinal-29 prairial an VII.
- 216 L. 3°. — " 8 messidor an VII-27 frimaire an VIII.
- 216 L. 4°. — " 15 nivôse-25 ventôse an VIII.
- 216 L. 5°. — " 5 germinal-21 prairial an VIII.
- 216 L. 6°. — " 9 messidor-19 fructidor an VIII.
- 216 L. 7°. — " 2 vendémiaire-25 frimaire an IX.
- 216 L. 8°. — Audiences : simple police, 27 ventôse an V-24 messidor an VI, 20 floréal an VII-3 floréal an VIII.
- 216 L. 9°. — " 5-9 ventôse an VII.
- 216 L. 10°. — Conciliations et non-conciliations, 27 janvier-29 mars 1791, 8 mars-25 août 1792.
- 216 L. 11°. — " 10 mai 1791-4 février 1792.
- 216 L. 12°. — " 29 décembre 1792-9 floréal an II.
- 216 L. 13°. — " 12 prairial an II-23 messidor an III.
- 216 L. 14°. — " 15 fructidor an III-14 prairial an IV.
- 216 L. 15°. — " 26 prairial an IV-20 brumaire an V.
- 216 L. 16°. — " 30 brumaire-8 floréal an V.
- 216 L. 17°. — " 15 floréal an V-7 nivôse an VI, 18 ventôse, 22 germinal-19 floréal an VI.
- 216 L. 18°. — " 29 nivôse-29 pluviôse, 26 ventôse-17 germinal an VI.
- 216 L. 19°. — " 29 floréal an VI-25 thermidor an VII.
- 216 L. 20°. — Actes extrajudiciaires, 17 février-17 mai 1791.
- 216 L. 21°. — " 17 mai-2 juillet 1791.

- 216 L. 22°. — Actes extrajudiciaires, 16 juillet-22 septembre 1791.
- 216 L. 23°. — " 22 septembre-31 décembre 1791.
- 216 L. 24°. — " 12 mai-19 juillet 1792.
- 216 L. 25°. — " 15 floréal-29 prairial an VI.
- 216 L. 26°. — " 27 prairial an VI-11 vendémiaire an VII.
- 216 L. 27°. — " 12 vendémiaire-7 ventôse an VII.
- 216 L. 28°. — " 14 ventôse-13 germinal an VII.
- 216 L. 29°. — " 28 floréal-13 prairial an VII.
- 216 L. 30°. — " 18 prairial-18 messidor an VII.
- 216 L. 31°. — " 27 messidor-7 thermidor an VII.
- 216 L. 32°. — Dépôts, 28 messidor-8 fructidor an IX.
- 216 L. 33°. — " 18 fructidor an IX.

- 216 L. 34. — Minutes, janvier, avril-novembre 1791.
- 216 L. 35. — " janvier-novembre 1792.
- 216 L. 36. — " janvier-juillet, septembre 1790-fructidor an II.
- 216 L. 37. — " vendémiaire-frimaire, pluviôse, germinal-5^e jour complémentaire an III.
- 216 L. 38. — " vendémiaire, nivôse-fructidor an IV.
- 216 L. 39. — " an V.
- 216 L. 40. — " vendémiaire-floréal an VI.
- 216 L. 41. — " nivôse-fructidor an VII.
- 216 L. 42. — " an VIII.
- 216 L. 43. — " an IX.
- 216 L. 44. — " vendémiaire-nivôse an X.
- 216 L. 45. — Copie de plainte, sans date.
- 216 L. 46. — Actes de réception de l'abbé des foies, an III.
- 216 L. 47. — Citations, 1792, an IV-an V, an VII.
- 216 L. 48. — Actes déposés, 1791-an IX.



C. — JURIDICTIONS D'EXCEPTION

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PAIMPOL

217 L. 1^{er} — Enregistrement des lois et décrets, 10 mars 1792-3 pluviose an IX.

Audiences.

217 L. 2^e — 11 février 1792-12 germinal an VI.
217 L. 2^e — 25 trimestre an VII-16 floréal an X.
217 L. 4^e — 1 nivose an VII (1).

Plaintifs d'audiences.

217 L. 3^e — 23 thermidor an V-28 germinal an VII.
217 L. 4^e — 8 floréal an VII-16 floréal an XII.
217 L. 7^e — Déclaration de propriété des navires, 16 avril-27 septembre 1790.
217 L. 8^e — Départs et congés, 25 février-10 mai 1792.
217 L. 9^e — Répartition du greffier, 11 nivose an VII-17 fructidor an VIII.

Journal du greffier.

217 L. 10^e — 21 germinal an VII-29 nivose an VIII.
217 L. 11^e — 1^{er} pluviose an VIII-17 fructidor an XIII.

Dépôts.

217 L. 12^e — 21 mars 1792-15 pluviose an VI.
217 L. 12^e — 12 pluviose an VII-3 pluviose an VII.
217 L. 14^e — 12 pluviose germinal an VII.
217 L. 15^e — 8 germinal-26 germinal an VII.
217 L. 10^e — 1 thermidor an VII-3 nivose an VIII.
217 L. 17^e — 7 nivose an VIII-11 pluviose an X.

Prises de navires répétés successifs.

217 L. 18^e — 27 trimestre an V, 2^e Paimpol (La « Laine », Angleterre ; an III-an V) (1).
217 L. 18^e — 11 germinal an V, Paimpol (La « Caprice », Angleterre).
217 L. 26^e — 7 germinal an V, Paimpol (La « Bonne Victoire des Arts », Angleterre).

217 L. 21^e — 23 prairial an V, Perros-Guirec (La « Young Mary », Angleterre ; an III-an V).
217 L. 22^e — 23 prairial an V, Paimpol (La « Peggy », Angleterre).
217 L. 23^e — 27 messidor an V, Perros-Guirec (La « Kingy », Angleterre).
217 L. 24^e — 5 thermidor an V, Paimpol (La « Saint-Patrick », Angleterre ; 1790-an V).
217 L. 25^e — 8 thermidor an V, Paimpol (La « Caroline », Angleterre).
217 L. 26^e — 19 thermidor an V, Paimpol (La « Carolina », Angleterre ; an IV-an V).
217 L. 27^e — 27 thermidor an V, Paimpol (La « Free Macon », Etats-Unis d'Amérique).
217 L. 28^e — 16 vendémiaire an VI, Paimpol (La « Henry », Angleterre ; 1788-an VII).
217 L. 29^e — 21 vendémiaire an VI, Paimpol (La « Héros », Angleterre).
217 L. 30^e — 27 vendémiaire an VI, Paimpol (La « Queen », Angleterre ; 1795-an VI).
217 L. 31^e — 27 vendémiaire an VI, Paimpol (La « Hope », Angleterre ; an V-an VII).
217 L. 32^e — 28 vendémiaire an VI, Paimpol (La « Vengeance », Angleterre ; an V-an VI).
217 L. 33^e — 12 brumaire an VI, Lanion (La « Fantasy », Angleterre ; 1787-an VI).
217 L. 51^e — 25 brumaire an VI, Paimpol (La « Indicateur », Angleterre ; an IV-an VI).
217 L. 25^e — 13 nivose an VI, Paimpol (La « Wilhelmine », Danemark).
217 L. 36^e — 22 nivose an VI, Tréguier (La « Aeth », Angleterre ; an V-an VI).
217 L. 37^e — 2 pluviose an VI, Paimpol (La « Stamp and Goo », Angleterre).
217 L. 38^e — 7 pluviose an VI, Perros-Guirec (La « Dauphin », Angleterre).
217 L. 39^e — 8 pluviose an VI, Perros-Guirec (La « Elio », Danemark).
217 L. 30^e — 10 pluviose an VI, Tréguier (La « Barry », Angleterre ; an V-an VI).
217 L. 41^e — 2 ventose an VI, Perros-Guirec (La « Favorite », Angleterre ; an IV-an VI).
217 L. 52^e — 9 ventose an VI, Paimpol (La « Fanny and Betsy », Etats-Unis d'Amérique ; an III-an VI).
217 L. 43^e — 19 ventose an VI, Paimpol (La « Experiment », Etats-Unis d'Amérique ; an V-an VI).
217 L. 53^e — 5 germinal an VI, Perros-Guirec (La « Providence », Angleterre ; an III-an VI).

(1) Double copie avec le registre précédent.
2. Date du jugement prononçant la validité de la prise.
3. Port où a été conduit le navire capturé.
4. Les dates extrêmes du dossier des trois instances par lesquelles s'est déroulé le jugement.

217 L. 45^e — 3 germinal an VI, Perros-Guirec (La « Diligent », Angleterre).
217 L. 46^e — 12 germinal an VI, Paimpol (La « Entreprise », Angleterre ; an IV-an VI).
217 L. 47^e — 12 germinal an VI, Paimpol (La « Portland », Angleterre).
217 L. 48^e — 13 germinal an VI, Paimpol (La « Leeds Packet », Etats-Unis d'Amérique).
217 L. 49^e — Germinal an VI, Perros-Guirec (La « History », Angleterre).
217 L. 50^e — Germinal an VI, Perros-Guirec (La « A. L. », Angleterre ; 1796-an VI).
217 L. 51^e — 11 floréal an VI, Paimpol (La « Hankin Sindy », Danemark).
217 L. 52^e — 19 nivose an VII, Perros-Guirec (La « Unity », Angleterre).
217 L. 53^e — 3 pluviose an VII, Perros-Guirec (La « Superior », Angleterre).
217 L. 54^e — 15 germinal an VII, Paimpol (La « Thomas », Etats-Unis d'Amérique ; an V-an VII).
217 L. 55^e — 16 germinal an VII, Paimpol (La « Caroline », Etats-Unis d'Amérique ; an IV-an VII).
217 L. 56^e — 28 germinal an VII, Perros-Guirec (La « Navarin Souza », Espagne ; an V-an VII).
217 L. 57^e — 3 prairial an VII, Perros-Guirec (La « Mary », Angleterre ; an V-an VIII).
217 L. 58^e — 19 prairial an VII (1), Perros-Guirec (La « Indempter », Angleterre).
217 L. 59^e — 25 prairial an VII, Perros-Guirec (La « Stefan », Etats-Unis d'Amérique).
217 L. 60^e — 19 brumaire an VIII, Perros-Guirec (La « Indulgent », Angleterre ; an VII-an VIII).
217 L. 61^e — 19 brumaire an VIII, Perros-Guirec (La « Marie », Angleterre ; an VII-an VIII).
217 L. 62^e — 19 brumaire an VIII, Perros-Guirec (La « Experiment », Angleterre ; an VII-an VIII).
217 L. 63^e — 19 brumaire an VIII, Paimpol (La « Princesse Reine », Angleterre ; an VII-an VIII).
217 L. 64^e — 21 brumaire an VIII, Saint-Malo (La « Bonne Fides », nationale hollandaise).
217 L. 65^e — 1 nivose an VIII, Perros-Guirec (La « Anath », Danemark ; an VII-an VIII).
217 L. 66^e — 3 ventose an VIII (1), Perros-Guirec (La « Merveille », Espagne ; 1790-an VIII).
217 L. 67^e — 5 pluviose an VIII, Perros-Guirec (La « Dauphin », Etats-Unis d'Amérique).
217 L. 68^e — 7 pluviose an VIII, Perros-Guirec (La « Merveille », ville libre de Danemark ; 1780-an VIII).
217 L. 69^e — 8 pluviose an VIII, Paimpol (La « Polix », Angleterre ; an V-an VIII).

(1) Merveille prise et Abrite parvenue à Paimpol par jugement de capture du 9 brumaire an VII.

217 L. 70^e — 2 ventose an VIII (1), Tréguier (La « Saint-Hermand », Danemark ; an II-an IX).
217 L. 71^e — 3 ventose an VIII, Perros-Guirec (La « Bénédict », Angleterre).
217 L. 72^e — 1^{er} germinal an VIII, Perros-Guirec (La « Indulgent-Frédéric », Etats-Unis d'Amérique).
217 L. 73^e — Décret de l'Assemblée nationale portant création du tribunal (25 septembre 1790).
217 L. 74^e — Lors du transfert du cours et des procès aux Tribunaux (Journal an IV-thermidor an VIII).

TRIBUNAL DE COMMERCE DE QUINCY

217 L. 3^e — Audiences, 31 mars 1792-11 prairial an X.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-BRIEUC

217 L. 1^{er} — Enregistrement des lois et décrets, 27 février 1792-15 germinal an II.
217 L. 2^e — Audiences, 27 février 1792, 15 ventose an VIII.
217 L. 3^e — Enregistrement des prises d'audiences, 16 germinal an VII-28 pluviose an X.
217 L. 4^e — Préscriptions des décrets nos. 29 mars 1792-6 nivose an XII.
217 L. 5^e — Affranchissements de voyages, 9 mai 1792-27 mai 1802.
217 L. 4^e — Départs, 25 mai 1792-30 brumaire an VI.
217 L. 7^e — Prises de navires anglais, le « Prince » conduit au Goulet, an V-an VIII. Jugement du 4 ventose an VII.
217 L. 8^e — Prises de navires anglais, le « Mercurius », conduit au Port-Biais, an IV-thermidor an VIII.
217 L. 9^e — Prises de navires anglais, le « Prince » conduit au Goulet, an V-an VIII.
217 L. 10^e — Prises de navires anglais, le « Prince » conduit au Goulet, an V-an VIII.

JURISDICTIONS MILITAIRES ANTERIEURES A L'APPLICATION DE LA LOI DU 10 BRUMAIRE AN V

217 L. — Diverses instances.

CONSEIL DE GUERRE ETABLI A SAINT-BRIEUC PAR APPLICATION DE LA LOI DU 10 BRUMAIRE AN V

217 L. — Diverses instances.

(1) Merveille prise.
2. Abrite prise à Saint-Brieuc en vertu de décret des jours de Paimpol.

197, 199 à 191, 193, 195, 196, 198, 201, 210, 214, 217, 220, 224; 230 L. 3; voir aussi : CESSON — ARHON. — DISSEMENT. 102 L. 845. — BARRIÈRES : 119 L. 507. — CANTON EXTRA-MURS : 230 L. 1 à 27. — CANTON INTRA-MURS : 230 L. 1 à 27. — CA-SIÈNES : 112 L. 65. — CATHÉDRALE : 119 L. 155. — COMMISSION MILITAIRE : 102 L. 271, 629; 105 L. 37; 115 L. 31, 52. — CONSEIL DE GUERRE : 115 L. 30 à 31, 44 à 45, 50, 52, 54, 57, 58; 118 L. 33 à 38, 95 (1916), 117, 129; 230 L. 2. — COUR ROYALE : 112 L. 31 (1916), 34. — ENVIVONS : 118 L. 67. — EVECHE : 118 L. 121. — GARDIEN : 102 L. 860. — HOPITAL : 118 L. 49. — HOPITAL MILITAIRE DES GALEUX : 102 L. 304. — PRISON : 102 L. 378, 388; 112 L. 73; 118 L. 24, 82, 100, 119, 127, 130, 375, 230 L. 1 à 3. — TRIBUNAL CORRECTIONNEL : 118 L. 1 à 226; 230 L. 3. — TRIBUNAL DE COMMERCE : 215 L. 1 à 10 et addi-tions, 31 à 43 (page 146). — TRIBUNAL DE DIS-TRICT : 102 L. 140; 109 L. 37, 112 L. 1 à 704. — URSULINES : 118 L. 124.

Saint-CARADEC, chef-lieu de canton, district de Lan-gueux (1) : 102 L. 113; 103 L. 500, 501; 109 L. 45. — CANTON : 102 L. 190; 109 L. 31.

Saint-Carné, canton de Plomondon.

Saint-Carreux, canton de Ploëran : 102 L. 714; 119 L. 74, 119 L. 123, 126, 131 L. 42; voir aussi : FLEISSIS (LE).

Saint-Cast, canton de Matheron : 102 L. 80 (additions); 102 L. 82; 107 L. 96, 119 L. 112; 116 L. 28.

Saint-Challes (Tour), à Dinan : 102 L. 231.

Saint-Ciel, canton de Pontivy : 102 L. 52; 109 L. 183; 110 L. 8.

Saint-Coman, canton de Saint-Gilles-Pligouaux : 102 L. 503, 504.

Saint-Comès, canton de Mir : 102 L. 353.

Saint-Gerentin, canton de Carnoët, réuni à Carnoët en 1926. Voir : CARNOËT.

Saint-Denis, canton de Ploëmel : 107 L. 29, 45; 119 L. 55, 58.

Saint-Denan, canton de Ploërc'h : 102 L. 397, 407, 422, 741, 769, 792; 106 L. 41; 112 L. 89; 118 L. 33, 107, 116, 134.

Sainte-Anne (Chapelle), en Laguy-les-Laitons : 102 L. 213.

Sainte-Anne-du-Bollin (Chapelle), en Plaine-Haute : 102 L. 174; 112 L. 25.

Sainte-Anne-du-Bois, en Guingamp : 102 L. 578.

Sainte-Marie (Chapelle), en Trégnoux : 112 L. 25, 31.

Saint-Etienne-de-Cas-de-Tile, canton de La Chapelle : 102 L. 423.

Sainte-Tréphine, canton de Boëtus : 102 L. 105, 278; 103 L. 50.

Sainte-Vierge, canton de Megriz; commune réunie à Tréguier en 1919.

Saint-Fiacre, canton de Ploëzat (2) : 102 L. 350.

(1) Le canton comprenait : Bégannec, Saint-Cast, Saint-Thé, Tredon.
(2) Le canton de Saint-Fiacre a été détaché de Saint-Pierre en 1792.

Saint-Gelven, canton de Laniscat; réuni en 1792 à Laniscat; commune rétablie en 1950 : 102 L. 729; voir aussi : LANISCAT.

Saint-Georges (Abbaye), à Rennes : 102 L. 169.

Saint-Gildas, canton de Quintin : 102 L. 250, 437, 715.

Saint-Gilles-du-Mené, canton de Langouria : 102 L. 271, 703.

Saint-Gilles-les-Bois, chef-lieu de canton, district de Guingamp (2) : 102 L. 38, 642, 430. — CANTON : 102 L. 1 à 11.

Saint-Gilles-Vieux-Marché, canton de Corlay : 102 L. 240, 259, 309 (additions).

Saint-Glen, canton de Landéven : 102 L. 328; 107 L. 64.

Saint-Gobgon (Morbihan) : 102 L. 778.

Saint-Goueno, canton du Gouray : 102 L. 120, 433, 571.

Saint-Guen, canton de Mir.

Saint-Gueno (Chapelle), en Plouguel : 102 L. 31.

Saint-Helen, canton de Ploëur, puis de Ploëmel : 102 L. 396, 391, 503, 508, 600; voir aussi : CHETOUEN.

Saint-Hervé, canton d'Inch : 102 L. 219, 242; 103, 303, 327, 705. — EGLISE : 109 L. 36.

Saint-Hilaire (Morbihan); aujourd'hui, Saint-Hilaire-du-Harouët : 102 L. 22.

Saint-Ignac, canton de Jugo : 107 L. 49; 118 L. 166.

Saint-Jehan, en Langueux : 112 L. 75.

Saint-Jacut, canton de Plouhal, aujourd'hui : Saint-Jacut-de-la-Mer : 102 L. 506, 507.

Saint-Jacut-de-la-Mer. Voir : SAINT-JACUT.

Saint-Jacut-du-Mené, canton de Langouria : 102 L. 411; 104 L. 69; 107 L. 25, 31.

Saint-Jean-Kerdaniel, canton de Ploëzat : 102 L. 306, 356.

Saint-Jouan-de-l'Isle, canton de Gaudin : 102 L. 750, 773; 103 L. 308.

Saint-Jouan-des-Guérêts (Ille-et-Vilaine) : 102 L. 254.

Saint-Judec, canton d'Evran : 102 L. 740.

Saint-Julien, canton de Ploëran : 102 L. 377.

Saint-Julien (Chapelle), en Ploëmel : 102 L. 92.

Saint-Juvat, canton de Trébréval : 102 L. 723.

Saint-Launeuc, canton de Ploëmel : 104 L. 82.

Saint-Laurent, canton de Saint-Gilles-les-Bois : 102 L. 373, 401, 465, 523; 113 L. 21, 30.

Saint-Léon, en Megriz : 109 L. 256.

Saint-Léonard (Chapelle), en Guingamp : 102 L. 31; 105 L. 60.

Saint-Lormel, canton de Ploëzat.

(1) Le canton comprenait : Kervadec, Landéven, Saint-Gilles, les Bois (département de Saint-Gilles-de-Foreville), Saint-Léon, Saint-Nicolas, les Bois (département de Bégannec), Saint-Pierre, Saint-Sauveur, les Bois (département de Bégannec), et partie du canton de Ploëmel, les Bois (département de Bégannec) et partie du canton de Ploëmel.

(2) Le canton comprenait : Kervadec, Saint-Guen, Saint-Gilles-Pligouaux.

Saint-Maden, canton de Tréflamel : 102 L. 636.

Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) : 102 L. 216, 507, 732; 107 L. 21; 117 L. 64. — Tribunal de district : 112 L. 94.

Saint-Malo (Eglise), à Dinan : 105 L. 38.

Saint-Martin, en Lamballe : 107 L. 23, 44.

Saint-Martin-de-Maillo (Calvados) : 106 L. 67.

Saint-Martin-des-Prés, canton de Corlay : 102 L. 115, 309.

Saint-Maudan, canton de Landéven : 112 L. 389.

Saint-Naudet, canton de Corlay : 102 L. 235.

Saint-Maurice (Chapelle), en Ploëran : 118 L. 28.

Saint-Mayeux, canton de Corlay : 102 L. 555; 103 L. 509.

Saint-Méen (Ille-et-Vilaine) : 102 L. 113.

Saint-Meloir, chef-lieu de canton, district de Dinan (1). CANTON : 102 L. 17; 105 L. 18; 113 L. 5; 230 L. 1 à 3.

Saint-Michel (Morbihan), en Duceil : 102 L. 630.

Saint-Michel, ancienne paroisse de Pléniry, canton de Guingamp extra-muros (2) : 102 L. 33, 823; 108 L. 124; voir aussi : GRACES, GUINGAMP.

Saint-Michel-de-Clémel, canton de Rostrenen, réuni à Guérol en 1792. Voir : GLOMEL.

Saint-Michel-de-Guingamp. Voir : GUINGAMP.

Saint-Michel, ancienne paroisse de Pléniry.

Saint-Michel-de-Plelan, canton de Saint-Meloir : 102 L. 363, 730, 540.

Saint-Michel-en-Greve, chef-lieu de canton, district de Lantron (3) : 108 L. 493. — CANTON : 104 L. 224; 113 L. 25, 66; 230 L. 1 à 6.

Saint-Nicodème, canton de Duceil; réuni à Duceil en 1792; commune rétablie en 1950. Voir : DUCEIL.

Saint-Nicolas-de-Griffault (Chapelle), en Ploëran : 112 L. 95, 31.

Saint-Nicolas-du-Pélem, en Boëtus; nouvelle dénomination de la commune de Boëtus depuis 1896. Voir : BOËTUS.

Saint-Nordant (Chapelle), en Rennes : 102 L. 601.

Saint-Orvez, canton de Saint-Gilles-les-Bois; puis finalement réuni à Evran en 1792 : 102 L. 401. Voir aussi : DE-GARD.

Saint-Péver, en Saint-Fiacre; puis commune créée en 1792, canton de Ploëzat. Voir : SAINT-FIACRE.

Saint-Pierre (Chapelle), en Saint-Brieuc : 119 L. 111.

Saint-Pierre-d'OLERON (Charente-Inférieure) : 107 L. 85.

Saint-Pol-de-Léon (Finistère) : 102 L. 408.

Saint-Polten, canton de Ploëzat (4) : 102 L. 43, 414; 219 L. 7.

(1) Le canton comprenait : Bédell, Lanou, Ploëmel, Ploëur, Ploëur, Saint-Malo, Saint-Michel-de-Griffault, Saint-Nicolas, les Bois (département de Bégannec), et partie du canton de Ploëmel, les Bois (département de Bégannec).

(2) Le canton comprenait : Kervadec, Saint-Guen, Saint-Gilles, les Bois (département de Bégannec), et partie du canton de Ploëmel, les Bois (département de Bégannec).

(3) Le canton comprenait : Kervadec, Saint-Guen, Saint-Gilles, les Bois (département de Bégannec), et partie du canton de Ploëmel, les Bois (département de Bégannec).

(4) Le canton de Saint-Polten a été détaché en 1802 de Saint-Pierre.

Saint-Quay, canton d'Etalles; aujourd'hui Saint-Quay-Portrieux : 102 L. 202, 421, 430, 682; 103 L. 210; 119 L. 4, 154, 177, 201; voir aussi : PORTRIEUX (LES).

Saint-Quay, canton de Perros-Guirec; aujourd'hui : Saint-Quay-Perros : 102 L. 157.

Saint-Quay-Perros. Voir : SAINT-QUAY, canton de Perros-Guirec.

Saint-Quay-Portrieux. Voir : SAINT-QUAY, canton d'Etalles.

Saint-Quibout (Château de), en Ploëmel : 102 L. 401.

Saint-Rieul, canton de Landéven : 102 L. 91, 230, 701; 107 L. 41.

Saint-Samson, canton de Ploëur : 102 L. 261, 305.

Saint-Sauveur, en Guingamp : 108 L. 181.

Saint-Servais, en Burellet; commune réunie à Duceil en 1792; commune créée sur l'ancien territoire de Burellet en 1888. Voir : BURELLET-DUCEIL.

Saint-Servan (Ille-et-Vilaine) : 102 L. 41; 119 L. 116.

Saint-Solen, canton d'Evran, puis de Ploëmel : 102 L. 381; 103 L. 511. — EGLISE : 102 L. 93; 135 L. 30.

Saint-Trégonnec (Finistère) : 102 L. 805, 899.

Saint-Théa, canton de Saint-Caradec : 102 L. 482, 555; 103 L. 312, 313; 113 L. 49.

Saint-Théal (Ille-et-Vilaine) : 102 L. 800.

Saint-Trimoël, canton de Landéven : 102 L. 378, 607.

Saint-Yehan. Voir : SAINT-YVEAN.

Saint-Yvan, canton de Mentréac; aujourd'hui, Saint-Yvan : 102 L. 79.

Saint-Yvreaux, canton de Laniscat; réuni en 1792 à Laniscat; commune rétablie en 1950. Voir : LANISCAT.

Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) : 102 L. 654.

Saône-Haute. Voir : JUSSET.

Saône-et-Loire. 102 L. 37.

SARDIA (Calvados) (1) : 102 L. 26.

SARNE-ET-OSK. Voir : MOSTFORT-L'AMAUVE.

SEINE-INFÉRIEURE. Voir : HAVRE (LE), ROUEN.

Senven-Lehart, canton de Ploëzat : 102 L. 288, 528; 103 L. 314, 315; 112 L. 42.

Servez, canton de Lantron extra-muros : 102 L. 58, 73, 119, 482; 113 L. 111, 113.

Séviac, canton de Rennes : 102 L. 51, 171, 180, 335; 103 L. 216; 104 L. 62, 68, 75, 90.

SOUTHAMPTON (Angleterre) : 102 L. 361.

Squibec, canton de Saint-Gilles-les-Bois : 102 L. 301, 106 L. 134; 119 L. 6.

SUEDE. 217 L. 86.

Taden, canton de Ploëur : 102 L. 278, 289, 345, 351, 417, 428.

THAUMATZ (Château de), en Saint-Maden : 102 L. 225.

Tanquétus, canton de Prat : 102 L. 78, 250, 265, 316, 321, 337, 459, 703; 103 L. 317, 318; 104 L. 102, 175; 113 L. 11, 16; 114 L. 22. — JURIDICTION : 109 L. 608.

TOUSSAINTS (Paroisse de), à Rennes : 102 L. 93.

Tramain, canton de Ploëmel : 102 L. 66. — EGLISE : 103 L. 91.

(1) Cette localité n'a pu être identifiée.

Tredéan, canton de Planaudan: 102 L 538.
Tredernien, canton de Perros-Guirec: 102 L 140; 115 L 114; 217 L 40.
Tredrihan, canton de Maël-Carhaix: 102 L 536; 103 L 519.
Trebray, canton de Moncontour: 102 L 248, 505, 600, 648; 118 L 18.
Tredaniel, canton de Moncontour: 102 L 690; 107 L 27.
Tredarzac, canton de la Roche-Berrien: 102 L 137, 139, 162, 236, 330, 406, 517; 103 L 109; 112 L 47.
Tredias, canton de Megril (1): EGLISE: 104 L 85.
Tredra, canton de Saint-Michel-en-Guyon (2): 102 L 537; 108 L 203.
Treduder, canton de Plestin: 102 L 107; 115 L 56, 77.
Tredrin, canton de Maël-Carhaix.
TREFUMEL, chef-lieu de canton, district de Dinan (3): 102 L 307; 103 L 301. — CANTON: 103 L 377; 105 L 36; 207 L 1 à 24.
Tregeret, canton de Perros-Guirec: 102 L 451; 103 L 522.
Tregerettes, canton de Landéhen: commune réunie à Meslin en 1823: 102 L 65, 203, 609.
Tregramac, canton de Belle-Ile-en-Terre: 102 L 65, 240, 438, 629.
Tregramar, canton de Landéhen: 102 L 477.
TREGOMEUR, chef-lieu de canton, district de Saint-Brieuc (4): 118 L 23, 131. — CANTON: 208 L 1 à 3.
Treigon, canton de Ploubalay: 102 L 260.
Treignann, canton de Pédernec: 102 L 356, 424.
Treignann, canton de Brestreux: réuni à Glomel en 1793. Voir: GLOMEL.
Treigrem, canton du Vieux-Marché: 102 L 523; 108 L 168, 170, 301; 115 L 12, 19, 27, 34, 47, 95, 116.
Treignaux, canton de Saint-Brieuc extra-muros: 102 L 292, 647; 115 L 25, 69, 74, 81; 118 L 130.
Treiguidel, canton de Trepoignant: 109 L 61; 118 L 140.
TREQUIER, chef-lieu de canton, district de Lannion (5): 107 L 21, 55, 88, 89, 133, 135, 167, 172, 179, 209, 309, 392, 469, 491, 491, 523, 562; 103 L 177, 582, 584 à 630; 106 L 48; 108 L 106, 170, 195, 224, 228, 259; 115 L 19, 23, 32, 61, 91, 94, 96, 108; 217 L 36, 70. — CANTON EXTRA-MURS: 108 L 161; 115 L 19; 210 L 1 à 14. CANTON EXTRA-MURS: 202 L 1 à 16. — CATHÉDRALE: 102 L 159. — HOSPITALIERS: 102 L 79. — SEMINAIRE: 102 L 214. — SENECHAUSSEE ROYALE AU SIEGE DE LANNION: 106 L 140, 205. — URSULINES: 102 L 143; 106 L 64.
Treizevaux, canton de Pervennec: 102 L 561; 103 L 531.
Treilian, canton de Dinan extra-muros: 102 L 584, 606 (additions); 103 L 532; 113 L 8.

Tremargat, canton de Bothon: réuni en 1793 à Ploüsnevez-Quintin; commune rétablie en 1854. Voir: PLOUSNEVEZ-QUINTIN.
Tremel, canton de Plestin: réuni à Plestin en l'an III; commune rétablie en 1836: 115 L 59; voir aussi: PLESTIN.
Tremélat, canton de Trepoignant: 102 L 639; 115 L 131.
Tremereuc, canton de Ploubalay: 102 L 260.
Tremeur, canton de Megril: 102 L 299, 654, 655. — EGLISE: 104 L 105.
Tremeyon, canton de Lanvollon: 102 L 297, 315, 501; 103 L 539; 118 L 99.
TREMORTEL, chef-lieu de canton, district de Broons (1): 102 L 337, 370, 603; 103 L 334; 104 L 95; 118 L 36. — CANTON: 103 L 177; 104 L 135; 118 L 31; 211 L 1 à 16. — EGLISE: 102 L 63; 104 L 93.
Tremuson, canton de Saint-Brieuc extra-muros: 102 L 85, 731; 112 L 79; 115 L 127.
TREOGAN, chef-lieu de canton, district de Brestreux (2): 103 L 525.
Tressaint, canton de Dinan extra-muros.
Tressignaux, canton de Châteaunden: 102 L 64, 292; 103 L 536, 537; 118 L 71; 119 L 140.
Treuvé, canton de Saint-Caradec: 102 L 353, 513, 535, 746; 103 L 538; 109 L 45.
Treveneuc, canton d'Étables: 102 L 154, 292; 118 L 100, 151.
Trevers, canton de Pommery-les-Bois: 102 L 140, 500.
Trevoü-Treguignec, canton de Pervennec: 103 L 539; 108 L 130.
Trevoü, canton de Trepoignant: 102 L 404, 449. — EGLISE: 104 L 49.
Trezihan, canton de Saint-Gilles-les-Bois: réuni à Begard en 1793. Voir: BEGARD.
Trezoüy, canton de Pervennec: 108 L 188.
Trigavou, canton de Coeseul: 102 L 939, 980, 725, 734, 754.
TRINITE (Chapelle de la, en Perros-Hamon): 102 L 491.
Trequeury, canton de la Roche-Berrien: 102 L 98, 167, 301; 119 L 147; 115 L 36.
OZEL, chef-lieu de canton, district de Loudéac (3): 102 L 31, 856, 963, 969; 103 L 640 à 643; 109 L 60. — CANTON: 103 L 180; 109 L 31, 53; 213 L 1 à 75.
VALOGNES (Manche): 106 L 148.
VANNES (Morbihan): 102 L 601; 118 L 111.
VAUBLANC (Forges du), en Plémet: 102 L 614.
VAUCOULEUX (Bois de), en Trevoü: 115 L 8.
VERDUN (Meuse): 111 L 56.
VICOMTE-SUR-RANCE (Ile), en Pleudihen: commune créée en 1877. Voir: PLEUDIHEN.
Vieux-Bourg (L.), canton de Quintin: 102 L 276, 715; 103 L 544 à 546. — FOIRE: 118 L à 123.
VIEUX-MARCHE (Ile), en Ploüsret; commune créée en

1866: 115 L 41, 201; voir aussi: PLOUMET. — Canton, chef-lieu: Ploüsret: 102 L 295; 115 L 27; 214 L 1 à 38. — FOIRE: 115 L 211. — Jurisdiction: 108 L 219.
Vide-Goingalan, canton de Saint-Nicolas: 102 L 319; 103 L 547.
VILLAIGES (LES), en Saint-Brieuc: 102 L 172.
VILLEDIEU (Manche); aujourd'hui: Villodieu-les-Poëles: 107 L 35.
VILLEBRIANT (Ile), en Quessoy: 102 L 300.
VILLE-JOSSE (Ile), en Bénédictin: 102 L 620, 643. — Chapelle: 102 L 101.
VILLOUET (Ile), en Broliand: 102 L 509.
VILMAÏN (Ile), en Saint-Quay, canton d'Étables: 102 L 652.

YFFINIAC, chef-lieu de canton, district de Saint-Brieuc (1): 102 L 47, 199, 291, 302; 119 L 134, 560. — CANTON: 103 L 137, 178, 182; 118 L 47; 210 L 1 à 42.
YONNE. Voir: AUXERRE.
YVIAS, chef-lieu de canton, district de Pontivy (2): 102 L 296, 551, 563, 641; 108 L 130. — CANTON: 102 L 102; 110 L 29; 210 L 1 à 40.
Yveignac, canton de Planaudan: 102 L 500, 731, 599; 103 L 548.

(1) Le canton comprenait: Biliac, Pommery, Quessoy, Yffiniac. (2) Le canton comprenait: de Ploüsret, Brois, Ploüsret, Yveignac. — La commune de Brois a été en 1890 rattachée à Yveignac.

(1) Le canton de Saint-Gilles a été réuni en 1803 à Treilian. (2) Acte de l'épiscopat en 1793. (3) Le canton comprenait: Broons, Gaudin, Ploüsret, Saint-Juvat, Saint-Malo, Treilian, Trevoü.

(1) Le canton comprenait: Lannion, Trepoignant, Trepoignant, Trepoignant. (2) Le canton comprenait: Lannion, Trepoignant, Trepoignant. (3) Le canton comprenait: Lannion, Trepoignant, Trepoignant.

TABLE DES NOMS DE PERSONNES

Pour chaque patronyme, le classement est établi par commune, étant donné que le prénom est le plus souvent omis dans le répertoire.

- ADAM (Marie), de PLOUËZEC, voir : FURTY. — (Guillaume), notaire à PLOUËZEC : 103 L 403.
- AGAT, sabotier à HÉRE : 103 L 384.
- AGHE, née Glorienne (Catherine), merciers à PLOÛZÉ : 102 L 138.
- ALEXANDRE, de GUÉMAMP : 102 L 530.
- ALLAIN (Jean et Joseph) : 102 L 375. — domestique à PLOÛZÉ : 103 L 137 ; 110 L 8. — (Yves), notaire à HOSKÉ : 103 L 472.
- ALLAINMAY,isserand à PLOUËZEC : 102 L 313.
- ALLÉE, concierge des prisons de CHATELAIKÉ : 102 L 380. — cultivateur à PLOÛZÉ : 102 L 782.
- ALLENY, père et fils, laboureurs à SAINT-DONAN : 102 L 237.
- ALLO (Jacques), assesseur à PLOÛZÉ : 102 L 257.
- AMET (Amaury), chouan : 130 L 15.
- AMETTE, laboureur à SAINT-HÉLÈVE : 102 L 309.
- AMIGEL (Anne), Rùgère à LASSAT : 102 L 367, 783.
- AMOY, marchand, tonnelier à DINA : 102 L 344.
- ANDRÉ, colporteur surverrou : 102 L 19. — aubainier à BOTSCHÉ : 102 L 141. — notaire à GUÉMAMP : 103 L 388. — née Rielay (Thérèse), marchande à GUÉMAMP : 102 L 529. — (Guy-Marie), notaire à GUÉMAMP : 103 L 399. — (Guillaume), me à Coatlogon, en PLOUËZEC : 102 L 118.
- ANDRIEU (Veuve), blanchère à PLAIN-HAUTE : 102 L 184.
- ANDROUET, ex-vicair de MÈGAC : 102 L 143.
- ANGER, laboureur à MENAC-MORVAN : 102 L 396.
- ANSUËR (Roland), notaire à PLOÛZEC : 102 L 363.
- APVRI, née Conseil (Pierre, veuve), de PLESSIS : 102 L 189. — chapelain au Bois-de-la-Motte, en TRÉVIER : 102 L 190.
- ARSEL, moulinier au MICHY : 102 L 44.
- ARTUIS, de GOMÈS : 102 L 618. — (Gilles-Guillaume), notaire à TRÉVIER : 102 L 536.
- ARZUR, prêtre à LANNON : 102 L 192. — de SERVE : 102 L 348.
- AUBIN, maillander à SAINT-BRAS : 112 L 57.
- AUDGER, laboureur à SAINT-GONCEN : 102 L 779.
- AUDOUARD (Yves-François), notaire à LAMBALLE : 103 L 320.
- AUDREN : 112 L 38. — cultivateur à Saint-Gelven, en LANNAT : 102 L 529. — laboureur à PLAIN-HAUTE : 102 L 382. — tessier à PLOUËZEC : 102 L 399. — née Le Bourguignon (Marie, veuve), marchande à QUÉVER : 112 L 54.
- AUFFRAY, ex-administrateur du district de DINAN : 102 L 673. — (Renée), du GOURAY, voir : PLESSIS. — dit « Pont », cabaretier à Saint-Martin, en LAMBALLE : 102 L 23. — cultivateur à PLESSIS : 102 L 772. — domestique au Château-Biv, en PLOÛZÉ : 102 L 682. — laboureur à SAINT-AUBIN : 102 L 797.
- AUFFRAY VILLAUDRY, de SAINT-BRIEUC : 112 L 89. — (Guillaume), de TADÉVIA, notaire à Platard : 112 L 180.
- AUFFRET (Anne), domestique à CAVAN : 102 L 450. — (Thérèse-Henri), notaire à CORDAY : 102 L 236. — poète à PLOÛZÉ : 102 L 135.
- AVRIL (Thérèse), agent de madame Poullin de Mauny, à BRÉHAN : 102 L 644. — (Amateur-Philippe), notaire à LAMBALLE : 102 L 291. — (Guillaume), journalier à PLESSIS : 102 L 317. — (Vincent), journalier à TRÉVIER : 102 L 417.
- BACHELARD, élève en chirurgie à Méziouan : 102 L 137.
- BACHELOT, domestique à MATHON : 102 L 13.
- BAHEZHE (Joseph-Jules), notaire à SAINT-GONCEN : 103 L 393.
- BALCOU, laboureur à PLOÛZÉ : 102 L 139.
- BALLAY, menuisier à QUÉVER : 102 L 666.
- BARIL, laboureur à BRÉHAN : 102 L 188.
- BARDON : 102 L 158. — (Rodolphe-Joseph), de Méziouan : 102 L 29, 127. — (Joseph), notaire à PLOUËZEC : 102 L 440.
- BATHONNET (Malo), chef de charrue : 102 L 735.
- BAYROT (François), typographe à DINAN : 102 L 364.
- BASSET, notaire à BRÉHAN : 102 L 184. — laboureur à SAINT-HÉLÈVE : 102 L 342.
- BEASTARD, président du comité de surveillance de Plessis : 102 L 630.
- BAUDE, émigré : 102 L 657.
- BAUDET, cultivateur à PLESSIS : 112 L 306. — (Marie), de PLOÛZÉ, voir : BUIH.
- BAUDOUIN, notaire à QUÉVER : 102 L 401. — cultivateur à SAINT-DONAN : 112 L 136.
- BAUTHÉMONT, docteur à TRÉVIER : 102 L 782.
- BAYOT, charbonnier à PLOÛZÉ : 102 L 581 ; 112 L 411.
- BEAUCHESSÉ, voir : GUY-DE-COÛZÉ.
- BEAUFORTIN, laboureur à ALLÈVE : 102 L 23.
- BÈCHE : 102 L 223. — homme de loi à BRÉHAN : 102 L 718.
- BEDEAU (Jacques-Marie), agent à CHATELAIKÉ : 102 L 222. — notaire à PLOÛZÉ : 112 L 192.

BEUCE DE LA BOUETARDAIS (DE) (Madame), de COR-
 101 L. 427.
 BELLAMY (Mathurin), de PLOMBIEN, voir : CARO.
 BELLANGER (Eugène), né à TRÉBOU : 102 L. 454.
 BELLEDON (Mathurin), né à CAENAN : 102 L. 49.
 BELLES, manager à LANGUY, et sa femme, née ANNE
 Le Gall, épouseuse : 102 L. 820. — tailleur à
 PUIS : 102 L. 479, 115 L. 21. — maçon à TRÉBOU :
 102 L. 63.
 BELLENGE (DE), voir : LA GOURAYE DE BELLENGE (DE).
 BENSHEIT (Jean), cordonnier à PLOMBIEN, assassiné :
 115 L. 41.
 BENSYS : 102 L. 375.
 BEQUET, laboureur à SAINT-POL : 102 L. 414.
 BERGÉY (Verné), marchand à LANGUY : 115 L. 94.
 BERNARD, marchand à LANGUY : 115 L. 29. — garçon
 menuisier à SAINT-DENIS : 115 L. 31.
 BERRÉ, tannier à YVIGNAC, chef de choriste : 102 L. 790.
 BERRIENS, maître d'écuyer à BREST : 115 L. 23. — cor-
 donnier à TRÉBOU : 115 L. 32.
 BERTHELOT (Charles-Benoît), notaire à GUINGAMP :
 102 L. 276. — laboureur à HENIS : 102 L. 103. — (F.),
 préfet-assistant, procureur de la commune de
 LANGUY, en prédilection à TRÉBOU : 112 L. 72.
 BERTHO, menuisier à LANGUY : 102 L. 729. — ex-capucin,
 démissionnaire à PLEINE-HAUTE : 102 L. 230. — cultivateur
 à PLOMBIEN : 102 L. 279.
 BERTHO (François), mari à PLEINEY : 102 L. 173.
 BERTIN, notaire à SAISON-PROVÈNE : 102 L. 634.
 BERTAY (Julien), notaire à CALOIGNON : 102 L. 218. —
 (François), notaire à DINAN : 102 L. 215.
 BISSARD (Julienne), journalière à DINAN : 102 L. 158. —
 dessinateur à PLOMBIEN : 102 L. 200. — dessinateur au
 VIEUX-BORG : 102 L. 225.
 BEUBRY (Guillaume), notaire à BOUHA : 102 L. 330.
 BEUBRY (Louis), notaire à LOUÏGAC : 102 L. 338.
 BEUBRY, procureur de la commune d'AMBL : 102 L. 42.
 BEVAN (Verné), de LOUÏGAC : 102 L. 332. — agent national
 de PRIME-Haute : 102 L. 74. — prêtre à PLEBOU :
 115 L. 27. — (François), notaire à PLEBOU : 102 L. 378.
 BEZE, marchand au FIEZ : 102 L. 304 (extra) ; 112 L. 58.
 BIGNON (Dominique-Charles), notaire à ROSEBENY :
 102 L. 372.
 BILAUD, marchand à la PLEBENAY : 102 L. 370.
 BINARD, dessinateur au FIEZ : 102 L. 122.
 BINTIN (François), de DINAN, voir : HENI. — (Fran-
 çoise), fleuriste à DINAN : 102 L. 404.
 BIRON, homme de confiance à SAINT-JACQUES-GUYON :
 102 L. 352.
 BIZEN, marchand à LANGUY : 102 L. 152.
 BIZONAS, propriétaire à FIEZ : 115 L. 30.
 BLAIS (Charles), marchand : 102 L. 413.
 BLANCHARD, subergiste à CARHAY : 102 L. 914. — labou-
 reur à GUYON : 102 L. 290. — (Jean-Joseph), notaire
 à MIEZ-CARHAY : 102 L. 322. — tailleur à MIEZ-

TOUR : 102 L. 728. — journalier à QUINTIN : 102 L. 743.
 — (René), de SAINT-BRIEUC, voir : LE CHAIX. —
 HVAIGNE, acquéreur de domaines nationaux en
 SAINT-CARADÉ et TRÉVE : 102 L. 45. — maire de
 TRÉBOU : 102 L. 603. — (François), notaire à
 TRÉVE : 102 L. 538.
 BLANCHET (Louis), notaire à LANGUY : 102 L. 292.
 BLEVIN (Yves), marin, déserteur : 102 L. 217. — laboureur
 à PLEBOU : 115 L. 113.
 BLONDEL, garde de bois à Beauport, en KÉRIT : 102
 L. 254.
 BOGHER, marin à LOUÏGAC : 102 L. 303.
 BOGHER, serrurier à LANGUY : 102 L. 334.
 BODEVOR, cultivateur à la Roche-Étréme : 102 L. 418.
 BODIN, de SEVIGNAC : 102 L. 182.
 BODINIER (Pierre), notaire à DINAN : 102 L. 236.
 BOINET, laboureur à HENIS : 115 L. 78. — prêtre à PLESTY :
 102 L. 60.
 BOISARD, laboureur à BOGHEM : 102 L. 224.
 BOISHARDY (Marie-Anne), domestique à HENIS : 102
 L. 497.
 BOISHARDY (DE), voir : BIAS DE FIEZ ou BOISHARDY.
 BOISIAVIL, marin, d'ETAMPES : 102 L. 425.
 BOISVIEU, de SAINTE-ET-LAURE, soldat à DINAN : 102 L. 371.
 BOIVIN, fermier à AMBL : 102 L. 42.
 BONJOUR, née Lafont (Mathurine), de PLESTY : 115
 L. 364.
 BONNIER, de PLEBOU : 102 L. 866 (additions). — cultiva-
 teur à la Mettrie, en PLEBOU : 102 L. 229.
 BONNON (DE) (Philippe), notaire à TRÉBOU : 102 L. 21
 (extra) ; 102 L. 334.
 BONNY (Guillaume), notaire au VIEUX-BORG : 102 L. 244.
 BOSCHAY, dit « Frappe-lui-devant » : 102 L. 377. — (Jean-
 Baptiste), assassiné à PLESTY : 115 L. 21. — (Ma-
 thurin), notaire à SAINT-BRIEUC : 102 L. 486.
 BOSCHER, notaire à MONTIGNON : 115 L. 210. — (Marie-
 Jeanne), de PASTYVEN, voir : GIFFROY.
 BOTHEREL (DE), de LANGUY : 102 L. 30.
 BOTHEREL (DE) PLESSIS, ancien procureur syndic des
 Eux de Hénis : 115 L. 77.
 BOTHEREL, de PLEBOU : 102 L. 66.
 BOUCHERON, valet de chambre des seigneurs de Boishardy,
 après à HENIS : 102 L. 92.
 BOUDARD, habitant à DINAN et sa femme : 102 L. 35.
 BOUDIER (Joseph), maître de PONTREUX : 102 L. 146. —
 (Pierre), commis au district de PONTREUX : 102
 L. 146.
 BOUËDO (Joseph-Louis), notaire à LUCHEMAY : 102 L. 228.
 — (René), assassiné à SAINT-ETIENNE-DE-OUËZ-
 S'ILE : 102 L. 233.
 BOUSSIERE, de TRÉBOU : 102 L. 60.
 BOUGAULT, née Ropin (Françoise), de SEVIGNAC : 102
 L. 65.
 BOUGEAUD, de PLESTY : 115 L. 306.
 BOUGEAUD, sousier à LANGUY : 115 L. 214.
 BOUGET, incluseur à LANGUY : 102 L. 301 (extra).
 BOULLIOT, de SAINTE-ET-LAURE, soldat à DINAN : 102 L. 371.

BOULAINVILLIERS : 102 L. 861 (additions).
 BOULAIHE : 115 L. 64. — (Jean, François et Louis),
 laboueurs à YVIGNAC : 102 L. 82.
 BOULIN, ex-cure de PLEBOU : 102 L. 628.
 BOULE, dit « le Grand Guillaume », laboureur au LESLAY :
 102 L. 296.
 BOULOT, imprimeur à ALEXANDRE : 115 L. 43.
 BOULOU, cultivateur à PLOMBIEN : 115 L. 106.
 BOULOUX (François), domestique à CORREU : 102 L. 827.
 — cultivateur à CAENAN : 102 L. 185.
 BOURCHER, prêtre à SAINT-BRIEUC : 102 L. 79.
 BOURDAS, percepteur des contributions à SAINT-MARIE :
 102 L. 288.
 BOURDAS, soldat à DINAN : 102 L. 308.
 BOUREL, laboureur à SAINT-BRIEUC : 115 L. 158.
 BOURGAULT (Marie), domestique à LANGUY : 102 L. 707.
 BOURGUES (Anne), de PLESTY : 115 L. 48. — laboureur à
 PLOMBIEN : 102 L. 270.
 BOURGUES (Marie), domestique à TRÉBOU : 115 L. 35.
 BOURGUES (DE), voir : GUYON DE BOURGUES (DE).
 BOURGUES (Louis), de SAINT-BRIEUC, voir : GUYON-
 MARY.
 BOURGUES (Mathurin), né à MARTE : 102 L. 98.
 BOURGUESON, dessinateur à MIEZ : 102 L. 256.
 BOURSELL, cultivateur à CAENAN, et sa femme : 102
 L. 185.
 BOUÏ, cultivateur au MIEZ : 102 L. 406.
 BOUÏEN, laboureur à LANGUY : 115 L. 41.
 BOUÏELLER (Marie), née à PLEBOU : 102 L. 293.
 BOUÏE (Verné), de MIEZ : 115 L. 43.
 BOUVIER, laboureur à PLESTY : 102 L. 210.
 BOUYER, née Le Févry (Anne), lavandière à LANGUY :
 102 L. 209. — maître d'école à SAINT-DENIS : 102 L. 107.
 BRAJEL (François-Jean), notaire à YVIGNAC : 102 L. 232. —
 née Brunel (Anne), de LOUÏGAC : 102 L. 198.
 BRATO, cultivateur à CAENAN : 102 L. 254.
 BRAS DE FORTES DE BOISHARDY, officier au régiment
 de Royale Marine, chef de choriste : 102 L. 84,
 114, 674, 723, 130 L. 15. — ses sœurs : 102 L. 82.
 BRASSAUD, domestique à la MALHOURIE : 102 L. 766.
 BRault, curé de Saint-Martin, à LANGUY : 102 L. 44.
 BREAN : 115 L. 31.
 BRÉCHAG (DE), voir : LE BRETTEUX DE BRÉCHAG.
 « BRITON (Le) » : 102 L. 861 (additions).
 BRAND (René), notaire à LOUÏGAC : 102 L. 336. — culti-
 vateur à PLEBOU : 102 L. 299. — laboureur à
 PLESTY : 102 L. 232. — journaliste à PLOMBIEN :
 102 L. 237.
 BRIEUD, dit « le Lièvre », laboureur à LANGUY : 102 L.
 111 (extra) ; 102 L. 17 ; 115 L. 45.
 BRIENS, de LANGUY : 115 L. 79.
 BRIENT, officier municipal d'AMBL : 102 L. 42.
 BRIDÉ (René), notaire à VIEUX-BORG : 102 L. 247.
 BRINDON (Guillaume), d'YVIGNAC, voir : LE MEZ.
 BRISOT, dessinateur à PLOMBIEN : 102 L. 66.
 BROCHE, laboureur à SAINT-LEZ : 102 L. 51.
 BROUEN (P.), notaire à EMBAY : 102 L. 317.

BROUSSAIS, laboureur à EMBAY : 102 L. 288.
 BROUSTAL, menuisier à GUINGAMP : 102 L. 122.
 BRUNET (Marie-Louise, François et Julien), de
 SAINT-BRIEUC : 102 L. 423.
 BRUNOT (Jean-Marie), notaire à GUINGAMP : 102 L. 271.
 BRUÏLLE, glorieux à DINAN : 102 L. 23.
 BRUCHON, laboureur à CORREU : 102 L. 798. — laboureur
 à PLOMBIEN : 115 L. 35.
 BRUGET, boucher à CAENAN : 102 L. 40.
 BUDNY (DE), agent supérieur du district de LANGUY :
 102 L. 648.
 BUIHOT, agent national de PLEBOU : 102 L. 157.
 BUIHOT DE KERBENS, agent national de OULLESTRE :
 102 L. 798.
 BUREL, choriste : 115 L. 63.
 BURELOT (Jacques), prêtre à MIEZ : 102 L. 177. — (Mathu-
 rin), de MIEZ : 102 L. 177.
 BUSSON, bouchanger à LOUÏGAC : 102 L. 114.
 CABANAC, entrepreneur au second de la grande nation
 et fondateur de la société populaire de SAINT-
 BRIEUC : 102 L. 861 (additions).
 CABARÉY, notaire à AMBL : 102 L. 42.
 CADET, assassiné à BOUHA : 102 L. 225.
 CADET, subergiste à LANGUY : 102 L. 271.
 CAEMER : 102 L. 375.
 CADIOU, ex-président du tribunal et membre du conseil
 de district de LANGUY : 102 L. 103. — (Jean-Baptiste,
 Étienne), notaire à LANGUY : 102 L. 210.
 CAPORET, menuisier, forestier à MIEZ : 115 L. 175. — dit
 Brochant : 115 L. 38. — choriste d'école à CARHAY :
 115 L. 398. — marchand de pilotes à LANGUY : 102 L.
 407, 434.
 CARAN, capucin à SAINT-BRIEUC : 102 L. 91.
 CARLOTT DE LIZANDRE (Madame), de PLEBOU :
 102 L. 129.
 CALVARY (Théodore), marchand à PLEBOU : 102 L. 80.
 CALVARY THIAS (Barthélemy-Henri), notaire à MIEZ :
 102 L. 357.
 CALVE, domestique à CARHAY : 102 L. 83, 88.
 CALVEZ, de trempe à PLOMBIEN : 102 L. 102. —
 (Louis-Charles), notaire à GUINGAMP : 102 L. 212. —
 marchand de chevaux à PLOMBIEN : 102 L. 315.
 CANSSAN, marchand à SAINT-MARIE : 102 L. 754.
 CAPITAINE (François et Jean), gîteurs de justice à
 LANGUY : 102 L. 171.
 CARACARÉ (DE), voir : BIAS DE FIEZ ou CARACARÉ.
 CARDIN, de LANGUY : 115 L. 74. — laboureur à MIEZ :
 102 L. 309.
 CARDON, de Rouen, écuyer : 102 L. 130.
 CARRIÈRE (Pierre-Martin), notaire au GUINGAMP :
 102 L. 80.
 CARPENTAN (Jean), de MIEZ, voir : MIEZ.
 CARPENTAN (DE), voir : LE NEVEU DE CARPENTAN.
 CARREAU (René), notaire à TRÉBOU : 102 L. 224.
 CARREAU (Jean-Pierre), notaire à PLEBOU : 102 L. 209.
 CARO, thésier à SAINT-BRIEUC : 102 L. 79.
 CAROYE, marchand de BI à MIEZ : 102 L. 105.

CARPENTIER, née Olive (Françoise), vendeuse à Dax : 101 L 584.
 CARRE, bouclier à PLOUEN : 102 L 290. — (Yves-Marie), notaire à PLOUEN : 101 L 436.
 CARRIERE (Yves), assésiste à TOULOUSE : 101 L 802.
 CARRON, industriel à LAMON : 101 L 400, 602.
 CASSE, président du tribunal civil : 101 L 820.
 CASSE, charpentier à PLOUEN, et sa femme, née Mathilde Delany : 101 L 118.
 CASTEL, notaire, de CAS : 101 L 316.
 CATHELINAY, commis aux déviers à LAMON : 101 L 158.
 CAUREL, maître de PLOUEN : 101 L 103.
 CAURET, 1827 de paix de LAMON : 101 L 611.
 CHAMPION (Marie-Anne), de QUINCY, voir LICHARD-CHAMPION DE CICE, enlève : 101 L 119.
 CHANDREMERLE, notaire à PLOUEN, 118 L 29.
 CHANTOUX : 101 L 964 (addition). — laboureur à ILLI-SAUT : 101 L 378.
 CHAPPELAIN, laboureur à PLOUEN : 101 L 74.
 CHAPERON, journalier à la FERRIÈRE : 101 L 755.
 CHAPIN, fermier à BÉZEN : 101 L 694.
 CHAPLAIN, membre du conseil général de MERLIN : 101 L 65.
 CHAPRON (Françoise et Marie), blanchisseuses à MONT-CORON : 118 L 147. — industrieuse à PLOUEN : 101 L 408.
 CHARDIE (Jacques-Benoît), notaire à BOSTHEN : 101 L 274.
 CHARLES, dit « la Perle », vieillard de l'épicerie de SAINT-BRIEUC : 118 L 162.
 CHARENTIER (Mathurin), notaire à la CHÈZE : 101 L 258.
 CHARTIER, vicairie à BÉZEN : 101 L 73. — laboureur à PLOUEN : 101 L 116.
 CHASSIN DU GUERY (Michel), notaire à QUÉVY : 101 L 402.
 CHASTIGNON, lieutenant de village à ROCHFORT : 101 L 133.
 CHASTELET, de CAUMES : 101 L 77.
 CHAYON DE LA MORANDIÈRE (Eugène et Charles), de NOUÏ : 101 L 21.
 CHAUMONT, notaire à PLOUENNEVEL : 101 L 43.
 CHAUVAIL, née Gleyo (Louise), blanchisseuse à ÉTRÉLES : 101 L 321.
 CHAUVET, laboureur à la Motte : 101 L 191. — menuisier à PLOUEN : 101 L 362. — laboureur à RUC : 101 L 179.
 CHE DE BOIS (DE), voir : LE ROUX DE CHEVET-BOIS.
 CHEUR, bouquin à CAUMES : 101 L 385.
 CHENAY : 118 L 68. — boulanger à SAINT-BRIEUC : 101 L 396.
 CHENT (Yves), bléuse à DIXAN : 101 L 388. — (François), notaire à PLOUEN : 101 L 441. — laboureur à TROUEN : 101 L 299, 451.
 CHERON, laboureur à BÉZEN : 101 L 234.
 CHERON (Gervais), notaire à PLOUEN : 101 L 441.
 CHERREL, tailleur à Saint-Pol-de-Léon : 101 L 408.

CHEVALIER (Jean), sergent, puis notaire à SAINT-BRIEUC : 101 L 42. — (Jean-Baptiste), tisserand à SAINT-MARTIN-MARLAC : 101 L 67.
 CHEVILLARD, de Salme-et-Loire, soldat à DIXAN : 101 L 371.
 CHISSON, artiste peintre à TROUEN : 101 L 133, 167.
 CHOTARD, maris d'HOUEUX : 118 L 45.
 CHOUIN (Jean-Charles), notaire à ÉTRÉLES : 101 L 348.
 CHRISTEN, laboureur à SAINT-ALBAN : 101 L 777.
 CICE (DE), voir : CHAMPION DE CICE.
 CLAUDELE, dit « le Normand », brasseur à SAURAY : 101 L 70.
 CLAVIER (Pierre), tûé à DIXAN : 101 L 389.
 CLÉCH (Jean), tûé à LAMON : 101 L 90. — (Pierre), hussard à LAMON : 118 L 96, 130. — domestique à PLOUEN : 118 L 111.
 CLERCHE, menuisier à la PRÉBÈVE : 101 L 438. — laboureur à SAINT-BRANAN : 101 L 413.
 CLOSERVIERE (DE), voir : PRIOT DE CLOSERVIERE.
 COCHARD (Yves), assésiste à LAMON : 101 L 609.
 COCHERIL, de SAINT-CAS : 101 L 38.
 COCHUAT (Yves), de TOUQUÉRIC : 101 L 347.
 COETENOAL (Suzanne), de QUINCY, voir : THOMAS.
 COHAS (Mathurine), journalière à LAMON : 101 L 54. — laboureur à PLOUEN : 101 L 429.
 COLCANAP, docteur à QUÉVY : 101 L 66.
 COLLET, dit « Petit-Père », chouan : 118 L 67.
 COLLAS, directeur des forges de Coatanon, en BELLE-ÉTOILE-TERRA : 101 L 46. — (Léon) : 101 L 309. — de COUÏMIEUX : 101 L 364.
 COLLET, père à ILLI-SAUT : 101 L 82. — greffier à PLOUEN : 101 L 184. — forgeron à Cesson, en SAINT-BRIEUC : 118 L 23.
 COLLEK, dit « le Gabor », 101 L 377. — née Le Mée (Marie), nourrice à LANTALL : 101 L 441. — laboureur à PLOUEN : 101 L 99. — née Stéphan (Marie), ouvrière à PLOUEN : 118 L 99. — (Mathurine-Louise), notaire à ILLI : 101 L 540.
 COLLIN DE KERSTINGUY, négociant à QUÉVY : 101 L 695.
 COLOMBERT, notaire à SAINT-ALBAN : 101 L 288, 521. — neveu Gaultier Jeanne, notaire à SAINT-ALBAN : 118 L 179.
 COMPERE (Vierge), mercière à PLOUEN : 101 L 329.
 CONAN, cultivateur à PLOUEN : 101 L 328. — (Marie-Ripolyte), notaire à SAINT-BRIEUC : 101 L 488. — ecclésiastique à Morlaix, instituteur à SAINT-THOMAS : 101 L 105.
 CONEN, subergiste à QUÉVY : 118 L 170.
 CONNAN (Yves), notaire à LAMON : 101 L 323. — (Pierre), notaire à la Roche-Derrien : 101 L 658.
 CONSEIL (Pétrine), de PLOUEN, voir : APTEL.
 CONSTANTIN, subergiste à CAUMES : 101 L 407.
 CORBET, chouan : 118 L 84. — (Joseph et Pierre), le second prêtre enlève 101 L 778. — menuisier à DREUX : 101 L 719.

CORBIN, domestique à PLOUEN : 101 L 663.
 CORRET, domestique à PLOUEN : 101 L 88.
 CORLAY, gendre à PLOUEN : 118 L 47.
 CORLOUER (Charles), notaire à PLOUEN-GAUCHE : 101 L 402. — (Guy), notaire à PLOUEN-GAUCHE : 101 L 401. — (Yves), notaire à PLOUEN-GAUCHE : 101 L 407.
 CORNILLAT, officier municipal de SAINT-ALBAN : 101 L 68.
 CORNO, maris à LAMON : 101 L 80.
 CORSEUIL, ex-agent national à DIXAN : 101 L 748.
 COSBOUGE (Pierre), notaire à LAMON : 101 L 300.
 COSSON, menuisier à BÉZEN : 101 L 134. — laboureur à PLOUEN : 118 L 136. — journaliste à QUÉVY : 118 L 170. — (Jean) (Aimé), journaliste à QUÉVY : 118 L 146. — dit « Cadet », laboureur à SAINT-BRANAN : 118 L 53. — (Marie-Jeanne), évadée de la prison de SAINT-BRIEUC : 101 L 388. — tisserand à SAINT-ALBAN : 101 L 741.
 COSTARD, prêtre, député : 101 L 101.
 COTILLARD (Thérèse) : 118 L 64. — portefaix à SAINT-BRIEUC : 118 L 25.
 COTTY, ex-assésiste du juge de paix de QUÉVY : 101 L 46. — (François), notaire à QUÉVY : 101 L 28.
 COUDRAY, maître de SAINT-BRIEUC : 101 L 156.
 COUSSIN (DE), de Bois-Rou, de QUÉVY, enlève : 101 L 23.
 COUSSIN (DE), commandant la milice de PLOUEN : 118 L 74. — journaliste à SAINT-ALBAN : 101 L 314.
 COULOMBE, laboureur à la Chapelle-BLANC : 101 L 314.
 COULOUAN (Vierge), ouvrière à PLOUEN : 101 L 366.
 COURCOU, chouan : 118 L 53.
 COURIN, cuisinier à LAMON : 118 L 41.
 COURRIER, gendarme du 9^e bataillon de la 9^e division : 118 L 31.
 COURTEL, charbonnier à LAMON : 101 L 516. — (Marie-Jeanne), de SAINT-BRIEUC, voir : LE GARS.
 COZ, filier à SAINT-BRIEUC : 118 L 176.
 COZIC (Marie), marchande : 101 L 413.
 COZIC (ANGE), de TOUQUÉRIC : 101 L 304.
 CRAFT, laboureur à QUÉVY : 101 L 89.
 CRAS, boulanger à PLOUEN : 101 L 436.
 CRESOLLES (DE), enlève : 101 L 152. — (Thérèse), de TROUEN : 118 L 61.
 CROCHET (Jean), tûé au MERIZ : 118 L 18.
 CROCO, cantonnier à QUÉVY : 101 L 134.
 CULLIER, laboureur à SAINT-MICHEL-DE-PLOUEN : 101 L 369.
 DAGOINE (Yves), notaire à SAINT-BRIEUC, caduc de PLOUEN : 101 L 349. — (François), maris à ILLI, laboureur à SAINT-ALBAN, enlève à PLOUEN : 101 L 421.
 D'ARMENT, marchand tailleur à BÉZEN : 101 L 799.
 DAMAR (Louise) : 101 L 581. — (Yves-Célestin), notaire à SAINT-BRIEUC : 101 L 469.
 DANIC, domestique à PLOUEN : 101 L 54.
 DANIEL, dit « Emmanuel », chef de charbon de BOSTHEN : 118 L 128. — (Yves-Pierre), notaire à PLOUEN : 101 L 449.

DANOU, hôte à LAMON : 101 L 239.
 DANO, associé à la Motte : 101 L 609.
 DANY, de DIXAN : 101 L 905 (addition).
 DAPENAYANT : 101 L 90.
 DARRIEUX, notaire, arrêté à LAMON : 101 L 601.
 DARTINAY (Charles), tûé dans la tour de la Hardeauville, en SAINT-BRIEUC : 101 L 83.
 DARTOUBET, laboureur à PLOUEN : 118 L 24.
 DAVY (Louis-Jean), notaire à DREUX : 101 L 343.
 DAVY (Mathurine), domestique à LAMON : 101 L 707. — (Marie-Jeanne), de PLOUEN, enlève à PLOUEN : 118 L 57. — laboureur à QUÉVY : 118 L 117. — revendeur à QUÉVY : 118 L 139.
 DAYOT, envoyé à Locatoc « par le représentant du peuple pour travailler révolutionnairement le pays » : 101 L 46. — de PLOUEN : 118 L 206.
 DELABAY, notaire à HOD : 101 L 384.
 DELAIDY (Marie-Joseph), menuisier, de Guisquart : 101 L 559.
 DEIN, député à PLOUEN : 101 L 707.
 DELACOUR (Mathurine), de Lamballe, voir : La Motte.
 DELAIDY, directeur des forges de Vaulieu, en PLOUEN : 101 L 614.
 DELAIDY (Jean-François), notaire à PLOUEN : 101 L 388.
 DELAIDY, atelier tailleur à SAINT-ALBAN : 101 L 211.
 DELAIDY (Thérèse et Jean), hercule à LAMON : 101 L 406.
 DELORME, descendant à DIXAN : 101 L 327.
 DEMAY, dit « Poiré », 101 L 277. — (Léon) : 101 L 46.
 DENIAU (Louis), commissaire du district de BÉZEN : 101 L 369.
 DENIS, journaliste à QUÉVY : 101 L 149. — cordier à DIXAN : 101 L 565. — laboureur à PLOUEN : 101 L 499.
 DENOUAL (Auguste), notaire à DIXAN : 101 L 227.
 DEPAUNE, de LAMON : 118 L 74. — (Charles-François), notaire à PLOUEN : 101 L 427.
 DEBEAC (Pierre de François), maître de BÉZEN : 101 L 171.
 DEBEASSE, administrateur du district de DIXAN : 101 L 330.
 DEBLOT, de PLOUEN : 118 L 86.
 DEBRIEN, laboureur à QUÉVY : 101 L 300. — (Gervais), tûé au MERIZ : 118 L 17. — journaliste à SAINT-MARIE : 101 L 273.
 DEBRY, cantonnier à SAINT-BRIEUC : 101 L 176. — (Léon) : 101 L 197.
 DESIERS, juge de paix de PLOUEN : 101 L 109.
 DESMAYES, sous-charge des prisons de LAMON : 101 L 708.
 DES NOÏS, voir : MERIZ DE NOÏS.
 DESPOTIÈRES (Nicolas-Jean), notaire à LAMON : 101 L 311.
 DESTROCHES, voir DEBRY DESTROCHES.
 DEVRAN, laboureur à BÉZEN : 101 L 82.
 DIEUX (Jean-Marie), juge de paix de LAMON : 101 L 61.

DELLANGARD, marchand à QUENOT : 102 L. 86.
 DIVEL, boulanger à DIMAS : 102 L. 307.
 DOBDELOU, récolteur de PLOUFRIC : 102 L. 170.
 DOLLO, subsérite à GUENNEP : 102 L. 32.
 DOMALAIN : 118 L. 23. — Joseph, officier municipal de LANNON, assésimé : 102 L. 375.
 DOMALLAN, de SAINT-DENIS : 112 L. 43.
 DOSAN, dit « Espoir » : 102 L. 327.
 DORNÉY, de SAINT-BRIEC : 118 L. 118.
 DORNÉY, journaliste à DIMAS : 102 L. 30.
 DORNIS, charpentier à LAMBALLE : 102 L. 22. — (Marguerite), s'occupe à LAMBALLE : 102 L. 201, 265.
 DONVAL, subsergiste à BRÉCHES : 113 L. 43.
 DORÉ Jean-François, notaire à MONTDOR : 102 L. 303, père à PLENY : 102 L. 294.
 DOUCET (Marie, de Paris, voir : PLENY).
 DOHREY, officier municipal de LANNON : 102 L. 164.
 DORVILLE, de SAINT-BRIEC : 118 L. 101.
 DRENEAU (Marie et Jeanne), de BRÉCHES : 102 L. 318.
 DUCALLET (François), domestique, journalier, notaire à ANTOIN : 102 L. 43. — (Yves-Marie), notaire à MORGAN : 102 L. 332. — (Yves-Marie), notaire à VINE : 102 L. 543.
 DURDIS (Yves), assésimé à MER : 102 L. 505. — marié, de Paris : 102 L. 43. — (Françoise), couturière à PLENY : 102 L. 219. — officier municipal de SAINT-CAST, et sa femme, née Jeanne Simon : 102 L. 36.
 DURDIS, laboureur à St VERNÉY : 102 L. 108.
 DU BOYTER (Yvonne), de LAMBALLE : 102 L. 34.
 DU BOUILLON, voir : HENRI DU BOUILLON.
 DU BOUILLON, juge de paix de QUINTEVEXTRA-MARCS : 102 L. 601.
 DU CHALONGE (Thomase), notaire à LERON : 102 L. 299. — SALMONNAIS (Thomase), notaire à PLENY : 102 L. 600.
 DUVLOS (Pierre), notaire à PLENY : 102 L. 442.
 DU COSQUER, voir : RENAUDIN DU COSQUER 102.
 DU COUETIC, de LEZARVILLE : 102 L. 681. — de LORICAC, directeur du 8^e bataillon : 102 L. 25. — employé des Douanes à SAINT-DENIS : 102 L. 74.
 DUCHAL (Louis), notaire à HOSKRENS : 102 L. 475.
 DU GUENNY, voir : CHRISTIAN DU GUENNY.
 DU LARGUEZ, récolteur de PLENY-BOUOT : 102 L. 169.
 DU LESLAY, et sa femme, née Marie-Françoise de Quélen : 113 L. 22.
 DU MAINGOER, assésimé : 102 L. 671. — de POUET, père : 102 L. 77.
 DU MOYTHIE DE LA FAYETTE (Madame) : 102 L. 621.
 DU PLESSIS, voir : DOMINIQUE DU PLESSIS.
 DU POINTEV, de PLENY : 102 L. 67.
 DUPONT, laboureur à LANNONVILLE : 102 L. 81.
 DURAND (Jean-Jacques), notaire à EMERAS : 102 L. 249. — marchand à LONNAY : 102 L. 235. — de SAINT-CAST : 102 L. 30. — condamnée à SAINT-JOVAT : 102 L. 733.
 DU RICHOT (Olivier-Marie), notaire à LANNON : 102 L. 312, 313, 314. — père à PLENY : 102 L. 79.

DERET, domestique à POMMERT-LEZAY : 102 L. 66.
 DU ROCHEZARRE (Thomas-Joseph), notaire à BORMAS : 102 L. 301.
 DUTOS, laboureur à PLENY : 118 L. 88.
 DU RUMAIN, voir : THOMAS DU RUMAIN 102.
 DUTRETE (Victor-Joseph-Bernard), notaire à LA CRÉE : 102 L. 229. — de TRÉBIAH : 102 L. 301.
 DUVAL, soldat du 1^{er} bataillon de l'Orne : 102 L. 204. — Bertrand à DIMAS : 102 L. 231. — (Guillaume), dit à GAGENS : 102 L. 267. — (André), dit au LOUVELOT : 102 L. 97. — laboureur à PLENY : 102 L. 305. — de PLENY : 118 L. 77. — domestique à PLENY : 102 L. 44. — notaire à PLENY : 102 L. 437. — officier municipal de PLENY : 102 L. 80.
 DUVAL LE GUIS, voir : LA GRIS DUVAL.
 DUVALLET, chef de chomans : 118 L. 37.
 EGALIT (Pierre-Jean), notaire à BORMAS : 102 L. 238. — notaire à MATHON : 102 L. 345.
 ELIE (Marie), de LAMBALLE, voir : MARIE.
 ELIEN, juge de paix de PLENY-LES-DONN : 102 L. 154.
 ELIEN, née Baudet (Marie), de PLENY : 118 L. 145.
 ERLAND, chomans : 118 L. 75.
 ERMEL : 102 L. 375. — laboureur à SAINT-JACQUES-MER : 102 L. 25.
 ERVAULT, vicairie à PLENY : 118 L. 19.
 ETASSE, notaire à YFFONC : 102 L. 47.
 ETIENNE, laboureur à PLENY : 102 L. 190.
 EVEN, chomans : 118 L. 84. — Joseph, notaire à CALLIC : 102 L. 212. — laboureur à PLENY : 102 L. 44. — vicairie à SAINT-VEAN : 102 L. 29.
 EVENCE, marié, de LANNON : 102 L. 314.
 FARGY (DE), née de La Celle (Armande), à la Ville-Josse, en HENNEBON : 102 L. 603. — Jean, à la Ville-Josse : 102 L. 613.
 FARNAULT, dit « le Vaillant », laboureur au QUELID : 102 L. 345.
 FAUREL, charbon et bœuf à BRÉCHES : 102 L. 235, 321.
 FAURET (Yves), dit à PLENY : 102 L. 196. — Joseph, assésimé à PLENY : 102 L. 318.
 FAUVEL, dit « Rivière », secrétaire de M. de La Goullaye de Belleme : 102 L. 70. — née Lozet (Véronique), revendue à DIMAS : 102 L. 395.
 FAUX, charpentier à GUENNEP : 102 L. 307, 686 (errata).
 FAYEDOT, indif : 112 L. 83.
 FAVINO, charpentier à PLENY : 118 L. 129.
 FERCHAL, d'EMERAS : 102 L. 20.
 FERDINAND (Pierre-Joseph), notaire à CALLIC : 102 L. 212. — volontaire à LANNON : 102 L. 150.
 FERRE, laboureur à NOVAL : 102 L. 320.
 FESTOU (Togruel), mort à GUENNEP : 102 L. 41.
 FICHET, tissier à SAINT-BRIEC : 102 L. 372.
 FIEY (Marguerite), de PLENY, voir : FERON.
 FLAGELL, laboureur à PLENY : 102 L. 703. — 14. — notaire à St FRENESSE : 102 L. 158.
 FLAMAND, tissier à QUINTEVEXTRA-MARCS : 102 L. 190.
 FLEURIOT, journaliste à PLENY : 102 L. 321.

FLEURY, marchand à PLENY : 118 L. 143.
 FLOURY, laboureur à PLENY : 102 L. 34. — (Claude), notaire à PLENY : 102 L. 333.
 FLOREN (Marie-Jeanne), blanchisseuse à EGNAY : 102 L. 447.
 FLOREN, subsérite et cultivateur à LANNON : 102 L. 323, 113 L. 30.
 FLOREN, laboureur à LANNON : 102 L. 366.
 FLORENCE (Jules), dit à CORNEIL : 102 L. 288.
 FLOREN, subsérite à CORNEIL : 102 L. 316.
 FLOREN (Marie), tailleur à DIMAS : 102 L. 345.
 FLOREN (Marcel), assésimé à SAINT-VEAN : 102 L. 43.
 FLOREN, aide partie-magasin des vitres à LAMBALLE : 102 L. 478.
 FLOREN (F.), notaire à ENNAY : 102 L. 234.
 FLOREN, dit à DIMAS : 102 L. 437.
 FLOREN, propose aux Douanes à PLENY : 102 L. 464.
 FLOREN, marchand à GUENNEP : 102 L. 658. — ex-cour de SAINT-VEAN : 102 L. 178.
 FLOREN, chomans : 118 L. 84.
 FLOREN, laboureur à SAINT-CARRE : 102 L. 311.
 FLOREN, de PLENY : 118 L. 304.
 FLOREN, laboureur à SAINT-JOVAT : 102 L. 749.
 FLOREN, notaire à PLENY : 102 L. 356.
 FLOREN, juge de paix de BORMAS, assésimé : 102 L. 223. — cure d'aveux à CAROAN : 102 L. 50.
 FLOREN, professeur de la commune de LANNON : 102 L. 122. — (Yvonne), menuisier à PLENY : 102 L. 129.
 FLOREN, agent national de PLENY : 102 L. 175.
 FLOREN, sous-officier dans le régiment royal, de SAINT-VEAN : 102 L. 381.
 FLOREN, laboureur à LANNON : 112 L. 24.
 FLOREN, officier municipal de MATHON : 102 L. 37.
 FLOREN, née Adrien (Marie), blanchisseuse à PLENY : 102 L. 346.
 FLOREN, de PLENY : 102 L. 609 (additions).
 FLOREN, père à QUINTEVEXTRA-MARCS : 102 L. 609.
 FLOREN (Melanie), chomans : 118 L. 78.
 FLOREN, de PLENY : 102 L. 381.
 FLOREN (Yves), notaire à SAINT-COSMA : 102 L. 304.
 FLOREN, de PLENY : 102 L. 39.
 FLOREN (Thomase), d'ENNAY : 102 L. 67.
 FLOREN, ex-employé des fermes, instituteur à MATHON : 102 L. 651.
 FLOREN, laboureur à PLENY : 102 L. 150, 236.
 FLOREN, s'occupe à LANNON : 118 L. 80.
 FLOREN (François-Marie), notaire à LANNON : 102 L. 313.
 FLOREN, de SAINT-VEAN, soldat à DIMAS : 102 L. 371.
 FLOREN (Vaulouan), président du tribunal correctionnel de LANNON : 112 L. 6.
 FLOREN, juge de paix de PLENY : 102 L. 622.
 FLOREN, laboureur à PLENY : 102 L. 180.
 FLOREN (Renée), assésimé à PLENY : 102 L. 388, 719, 725, 730.
 FLOREN (Pierre-Guillaume), notaire à PLENY : 102 L. 410.
 FLOREN, officier municipal d'AMBLAY : 102 L. 42. — capitaine de l'ancien escadron « le Sux », d'EMERAS :

102 L. 433. — (François-Olivier), notaire à SAINT-SOLEN : 102 L. 311.
 FLOREN (Pompe), de GIGNY : 102 L. 183. — journaliste à LANNON : 102 L. 325. — marchand à QUINTEVEXTRA-MARCS : 102 L. 291. — (Jeanne), de SAINT-AUBIN, voir : CALOCHET.
 FLOREN, genévrière à JESON : 118 L. 34.
 FLOREN, dit à ENNAY : 118 L. 43. — (Jeanne), laboureur à BORMAS : 102 L. 509. — née Boucher (Marie-Jeanne), assésimé à PLENY : 102 L. 305. — (André), domestique à PLENY : 102 L. 674. — (Marguerite), de SAINT-BRIEC, voir : BELLE.
 FLOREN (Vivienne), de PLENY : 102 L. 400.
 FLOREN, directeur au 2^e régiment d'infanterie à SAINT-BRIEC : 118 L. 80.
 FLOREN, dit à BORMAS, en DEBAY : 102 L. 32. — (François), laboureur à PLENY : 102 L. 698, 699. — (Guillaume), menuisier (Pierre), laboureur à PLENY : 102 L. 606. — tissier à PLENY : 102 L. 342.
 FLOREN, de DIMAS : 102 L. 803 (additions).
 FLOREN, dite Marie (Jeanne), de PLENY : 102 L. 24.
 FLOREN (Maurice), dit à YFFONC : 102 L. 199.
 FLOREN (DE), de THOMAS : 102 L. 85.
 FLOREN (DE BOURGOONE) (DE), dit à SAINT-DENIS, docteur à HENON : 112 L. 86.
 FLOREN, marié, de DIMAS : 102 L. 599.
 FLOREN, officier municipal de LANNON : 102 L. 184. — Jean, dit à MATHON : 102 L. 270. — marié de PLENY : 102 L. 178. — notaire à THOMAS : 102 L. 477.
 FLOREN, dit à MATHON : 102 L. 28.
 FLOREN, journaliste à SAINT-DENIS : 102 L. 384.
 FLOREN, commissaire du directeur central près le canton de BORMAS : 102 L. 704. — Joseph-Marie, notaire à PLENY : 102 L. 432. — ex-employé à SAINT-MARIE : 102 L. 238.
 FLOREN, charpentier, à BORMAS, en DEBAY : 102 L. 396.
 FLOREN, chomans : 118 L. 62.
 FLOREN (Guillaume), notaire à THOMAS : 102 L. 234.
 FLOREN : 102 L. 78. — (Marie), brodeuse à MATHON : 102 L. 136. — marié, de DEBAY : 102 L. 770. — (Marie), de SAINT-BRIEC : 112 L. 82.
 FLOREN, marié, de BELLEME : 118 L. 43.
 FLOREN, dit à ENNAY : 118 L. 61.
 FLOREN, journaliste à SAINT-BRIEC : 118 L. 36, 38. — journaliste à SAINT-BRIEC : 102 L. 253.
 FLOREN, capitaine de BORMAS, maître de SAINT-VEAN, canton d'EMERAS : 118 L. 301. — sa femme, née Jeanne Floren, marchande au PLENY : 102 L. 307, 118 L. 81.
 FLOREN (Louis), d'EMERAS, voir : CHATEL. — (Jeanne), de SAINT-VEAN, canton d'EMERAS : voir : LANNON.
 FLOREN, laboureur à PLENY : 102 L. 700.

GLOHENEZ (Catherine), de PLOEZÉ, voir : ABEZ.
 GLOHIEUX, laboureur à SAINT-TROMER : 102 L. 697.
 GLOHO (Gilles), maître ; (Jean), fermier ; (Pierre), maître à ABEZ : 107 L. 42. — (Jeanne), de LAMBALLE : 102 L. 41.
 GOAILLER, dit « la Rose », marchand à DINAN : 102 L. 300.
 GOASANZOUT (François-Marie), notaire à TRÉBET : 102 L. 705.
 GOASDOFF, tailleur à TRÉVIER : 102 L. 461.
 GOATIER, marchand, chénon : 115 L. 34.
 GOAZOU, maître, de TRAYOU : 102 L. 754.
 GODART, maître, de HAVRE : 118 L. 43.
 GODÉAU (Yves), notaire à LAMNOS : 102 L. 314.
 GODINEAU (Nicolas), curé de PLOUFRÈRE : 102 L. 184.
 GODO (Jean) : 102 à GORRE : 102 L. 577.
 GODIART, laboureur à PLAIN-HAUTE : 102 L. 281.
 GODIET (Pierre), mort à SAINT-DONNAT : 107 L. 29.
 GODIET, maître, de DINAN : 102 L. 322.
 GODIGNON, domestique à QUÉVY : 102 L. 595.
 GODIN, sous-maire à QUÉVY : 115 L. 170.
 GODIYET, juge de paix de JERON : 102 L. 162. — (Guillaume), notaire à LAMBALLE : 102 L. 353. — (Guillaume), notaire à PLÉMAN : 102 L. 390.
 GODELIN (Guillaume-Jules-Pierre), accusateur public provisoire près le tribunal de district de TRÉVIER : 104 L. 125.
 GODEMART, chénon : 118 L. 59. — de POMMERY : 102 L. 382.
 GODEFFIC (Louis-Marie), notaire à COLLAY : 102 L. 231. — Marie-Louise, cultivatrice à LANDICAT : 102 L. 312.
 GODEIC, laboureur à LACON : 102 L. 24, 26.
 GODEON, laboureur à GORRE : 102 L. 190.
 GODEVISTE, cultivateur à PLÉMAN : 118 L. 104.
 GODEY, couvreur à LAMBALLE : 102 L. 707.
 GODEYEL, père et fils : 102 L. 362. — (Julien), journalier et marchand de chiffons à DINAN : 102 L. 363, 364. — (Jean-Baptiste) (Marie), blanchisseuse à DINAN : 102 L. 364.
 GODEYET, de LAMBALLE : 118 L. 74. — de PLÉNET : 115 L. 36.
 GODEYET, conducteur à PLÉNET : 102 L. 329.
 GODOU, couvreur en pierres à SAINT-BRIEUC, et sa femme, née Françoise Hamelin : 112 L. 25.
 GODOU, de Botzeau, en BEAUM : 102 L. 63.
 GOUVERNE, perruquier à DINAN : 102 L. 31.
 GOUYON, laboureur à PLEMY : 102 L. 744.
 GOYART (Laurence), voir : GÉNÉ. — (Isidore) à DINAN : 102 L. 49.
 GRANDICE, voir : TIGON-GRANDICE.
 GRANDIER, faiseur de cordes, suiveur : 102 L. 369.
 GRANDJON, journaliste à SAINT-BRIEUC : 102 L. 617.
 GRANDJEAN, dit « la Noë », : 102 L. 377, 118 L. 48. — (Jean), dit « la Noë », : 118 L. 96.
 GRANVAN, acheteur d'éponges : 118 L. 164.
 GREENVILLE (Richard), anglais, à DINAN : 102 L. 58.

GREGOIRE, charpentier à LAMNOS : 102 L. 561 ; 115 L. 98. — (Roland-Denis), notaire à PLEMY : 102 L. 209.
 GRENARD, tailleur à TRÉBET : 115 L. 93.
 GRIGNARD : 102 L. 575. — d'HEMARD : 118 L. 50.
 GRIGNON, laboureur à SAINT-MICHEL-DE-PLÉLAN, et sa femme : 102 L. 363.
 GROLLEAU (Louis-Pierre), notaire à LAMBALLE : 102 L. 294.
 GROSVALET (Marie), détentrice d'un-deux à SAINT-BRIEUC : 115 L. 22. — dit « Mathieu », domestique à SAINT-JULIEN : 102 L. 377 (verbal).
 GUEGAN, née Le Fir (Marie-Yvonne) : 115 L. 47. — (Françoise), notaire à PLEMY : 102 L. 280.
 GUEGO, laboureur à SAINT-GABRIEL : 115 L. 156.
 GUEGUEN, laboureur à CARHAIX : 102 L. 332.
 GUEGANEN (Gilles-François), notaire à GORRE : 102 L. 363.
 GUENE, née Gréber (Laurence, veuve) : 102 L. 20.
 GUEHIN (Pierre-Gilles), notaire à DINAN : 102 L. 229. — du GORREY : 104 L. 61. — (Gilles-Pierre), notaire à PLEMY : 102 L. 373. — (Joseph), notaire à PLÉNET : 102 L. 365.
 GUERLESQUIN, laboureur à TRÉBET : 102 L. 235.
 GUERINICOT, de Sables-et-Lotz, soldat à DINAN : 102 L. 371.
 GUEHOUT, officier sous-maire, de PARIS : 102 L. 777.
 GUEHRIEL, menuisier à BEAUM : 102 L. 63.
 GUESNIEL, élève en chirurgie à SAINT-SERVAZ : 118 L. 116.
 GUEZNET J.-C., notaire à Rostrenen : 102 L. 478.
 GUEZNO PENANSTEN (Louis), notaire à Moul-Carhaix : 102 L. 362.
 GUEZOU (Yves-Jean), notaire à PLEMY : 102 L. 424. — notaire à QUÉVY-GRÉZINE : 102 L. 453.
 GUICHARD (Toussaint), mort à LANDICAT : 112 L. 35. — (Marie), de PLOEZÉ : 115 L. 23.
 GUGOT, concubine de la maison d'arrêt de MONGOUYER : 118 L. 38.
 GUILCHIN (Jean), mort à BIDEVENZ : 115 L. 80. — (Jean), et sa femme, née Marguerite Hior, assassinés à PLOUFRÈRE : 102 L. 422.
 GUILLAUCH, laboureur à PLOEZÉ : 102 L. 128, 296.
 GUILLEBERT, de MONGOUYER : 118 L. 39.
 GUILLAUME, prêtre émigré : 102 L. 151 ; 115 L. 190. — domestique à LAMNOS : 102 L. 130. — (Yves), blanchisseuse à LORCÉ : 102 L. 347. — (Pierre), notaire à PLEMY : 102 L. 443. — (Jeanne) à PLOEZÉ : 102 L. 230.
 GUILLEMIN, ex-voicte de PLOUFRÈRE-QUÉVY, retiré à Caré : 102 L. 272.
 GUILLEMOT (Edouard), tambour de la compagnie auxiliaire à LAMNOS : 115 L. 46.
 GUILLEMOT DE VALVERT, de PLOUFRÈRE : 102 L. 69.
 GUILLEMY, laboureur au GORREY : 102 L. 293.
 GUILLOT, menuisier à ABEZ : 107 L. 42.
 GUILLOTIN : 102 L. 94 (additions).

GUILLOU (Jacques), dit « l'Alouette », 102 L. 33. — (Joseph), mort à BIDEVENZ : 115 L. 85. — (Jean-Yves), notaire à CALLAC : 102 L. 214. — (Jean), notaire à GORRE : 102 L. 229. — (Gabriel-Guillaume), notaire à LEZARDREUX : 102 L. 330. — (Pierre-Yves), notaire à LORCÉ : 102 L. 357. — (Yves), notaire à PLEMY. — (Yves) : 102 L. 369. — (Yves), domestique à PLOEZÉ : 102 L. 68. — (Yves), journalier à SAINT-BRIEUC : 102 L. 284. — de SAINT-GILLES-DES-BOIS : 118 L. 84. — (Yves), notaire à TRÉBET : 102 L. 372. — dit « Gouez », marchand à TRÉVIER : 102 L. 352. — (François), domestique à TRÉVIER : 102 L. 66.
 GUILLOUET, apprenti menuisier à SAINT-BRIEUC : 115 L. 138.
 GUILLOUIC, laboureur à Saint-Michel, en GORRE : 102 L. 334.
 GUILLOUX, et sa femme, née Le Clère (Aline), convalescences à BIDEVENZ : 102 L. 140.
 GILMOTY (Joseph), notaire à SAINT-GABRIEL : 102 L. 290.
 GIMART (Jean-Charles), notaire à SAINT-BRIEUC : 102 L. 499.
 GINARD, maître de PLÉNET : 102 L. 175. — menuisier à PLÉMAN : 102 L. 281 ; 118 L. 81. — laboureur à PLEMY : 102 L. 302.
 GUDMAY (Yves), notaire à PLOEZÉ : 102 L. 450. — (Françoise), notaire à TRÉBET : 102 L. 539.
 GUYON : 115 L. 120.
 GUYOT, laboureur à EYVES : 102 L. 803.
 GUYTON, dit « Candelle », menuisier à SAINT-BRIEUC : 118 L. 163.
 GUYTON, de Sables-et-Lotz, soldat à DINAN : 102 L. 371.
 GUYVEN (Pierre), notaire à LAMNOS : 102 L. 308.
 GUYOMAR (Jean-Baptiste), notaire à PLOEZÉ : 102 L. 431.
 GUYOMARD, chaudière à CROZÉ : 102 L. 467, 469. — (Françoise), de LAMBALLE, voir LE CAURE. — (Françoise), blanchisseuse à la Motte : 102 L. 253. — (Julienne), journalière à SAINT-BRIEUC : 102 L. 305. — laboureur à SEVEN-LIANT : 112 L. 43.
 GUYOMART, née Bourgoignies (Louise), de SAINT-BRIEUC : 102 L. 636.
 GUYOMART (Jean-François), notaire à PLÉNET : 102 L. 486.
 GUYON, laboureur à SIVEL : 102 L. 499 (verbal).
 GUYOT, grand-mère à JERON : 118 L. 34.
 HAGIET : 118 L. 206.
 HALLIOT, de TRÉVIER : 102 L. 866 (additions).
 HAMAYON, laboureur à la Motte : 102 L. 602.
 HAMELIN (Françoise), de SAINT-BRIEUC, voir GORRE.
 HAMON, chénon : 118 L. 80. — (Jean-François), notaire à CARHAIX : 102 L. 221. — directeur de la commune d'HEMARD : 102 L. 37. — (Yves), de LAMBALLE : 102 L. 94. — laboureur à PLOEZÉ : 118 L. 199. — (René), dit « la Motte », 102 L. 229. — (Julien), notaire à la Motte : 102 L. 439. — (Yves), notaire à PLOEZÉ : 102 L. 437. — (Guillaume), notaire à ROSTREVEN : 102 L. 47. — de SAINT-BRIEUC : 118 L. 302. —

(Marie), blanchisseuse à SAINT-BRIEUC : 102 L. 326. — (Marie), de SAINT-SERVAZ, voir : LE GORRE. — (Yves), de TRÉBET, voir : TRÉBET.
 HAMON REISSALOU (Charles-Joseph-Michel) et Yves-Guillaume-Jean, notaires à Moul-CARHAIX : 102 L. 344.
 HAMONIC (Mathurin), notaire à JERON : 102 L. 297.
 HAMONNO, prêtre : 115 L. 34.
 HAMONNOU, laboureur à PARIS : 102 L. 261.
 HADJINEZ, de GORRE : 102 L. 752.
 HAQUIN, agent national de BIDEVENZ : 102 L. 725. — (Jean), notaire à PLOEZÉ : 102 L. 467.
 HADOUET, colporteur de toile à PLOEZÉ : 102 L. 269.
 HADROIS, laboureur à SAINT-BRIEUC : 102 L. 278.
 HAUGOMARD, laboureur au GORREY : 102 L. 278.
 HAYE, sous-maire à DINAN : 102 L. 314, 345.
 HAYOU, domestique à TRÉVIER : 102 L. 246.
 HEDAL (Yves), notaire à BEAUM : 102 L. 344.
 HELLAY, née Boyer (Aline), de GORRE : 102 L. 509. — de SAINT-DONNAT : 102 L. 289.
 HELLES (Pierre), de PLOEZÉ, voir : JERON.
 HELLO, laboureur au HUC-CORAY : 102 L. 444. — (Yves), sous-maire à PLOEZÉ : 102 L. 425. — (Isidore), notaire à SAINT-GABRIEL : 118 L. 62.
 HELLO (Charles), notaire à GORRE : 102 L. 273. — (Isidore) à SAINT-BRIEUC, et sa femme, née Godey (Marguerite) : 102 L. 59.
 HELMERY DU BRULLAY, capitaine de dragons, de TRÉVIER : 102 L. 716.
 HENON, marchand à SAINT-BRIEUC : 118 L. 99.
 HENRI, laboureur à RENNEZ : 102 L. 359.
 HENRY (Louis), mort à PLÉNET : 102 L. 43. — (François), laboureur, Louise, blanchisseuse à PLOEZÉ : 102 L. 427. — menuisier à PLOEZÉ : 102 L. 43.
 HERILLOU, maris, de TRÉBET : 102 L. 246, 239, 118 L. 37.
 HERNO (Guilleminette), lingère à QUÉVY : 118 L. 136.
 HERRY, officier municipal de LORCÉ : 102 L. 621.
 HERVE, capucin : 102 L. 141. — chénon : 118 L. 93. — (née Le Bonnel) (Marie), employée à BIDEVENZ, dit CALLAC : 102 L. 265. — laboureur au PLEMY : 102 L. 68. — dit « HÉON », vicier à MONTBAILLON : 102 L. 364. — (Jean-François), notaire à LAMBALLE : 102 L. 286. — vicier à Moul-CARHAIX : 102 L. 229. — dit « Cou-Mignon », laboureur à MONTBAILLON : 102 L. 410. — domestique à PLOEZÉ : 102 L. 155 ; 118 L. 2. — (Gilles), laboureur à PLOEZÉ : 102 L. 354. — (Pierre), sous-maire à PLOEZÉ : 102 L. 372. — dit « Héron », laboureur à PLOEZÉ : 102 L. 423. — (Charles), notaire à QUÉVY : 102 L. 405. — (Jean-Louis), notaire à SAINT-JULIEN, curé de PLOUFRÈRE : 102 L. 207. — (Aline), dit « Cou-Cou », menuisier à YVES : 102 L. 534, 365. — (Jean), menuisier à YVES : 102 L. 364.
 HERVE DESTROCHES, de LAMBALLE : 102 L. 96.
 HERVIER, née Menguy (Anne), de LORCÉ : 102 L. 52.

HERVO (Guillaume-Abel), commissaire provisoire du pouvoir exécutif près le tribunal de district de LORZAC : 109 L. 43.
 HEUVY (Louis), notaire à TATOCAS : 103 L. 335.
 HEUVY, laboureur à LAMAS : 104 L. 116. — couvreur d'arbustes à Saint-Brieuc : 118 L. 171.
 HILIRON (Joseph-François), notaire à CHATELAIN : 101 L. 254. — laboureur à LOCAN : 102 L. 36. — bénédictin à Saint-Brieuc : 102 L. 111. — journalier à Saint-Brieuc : 117 L. 25. — vicaire à Saint-Brieuc : 118 L. 29.
 HINGANT : 105 L. 37. — (Victoire), au Plessis-Madec, en COMBES : 102 L. 354. — concierge de la prison de BREST : 102 L. 157.
 HOCHET, laboureur à LA PÉNESSEY : 102 L. 198.
 HOLO, notaire à EYRAS : 103 L. 255. — prêtre à POMME-ROUËT : 102 L. 329. — co-greffier du tribunal civil à SAINT-BRIEUC : 118 L. 115.
 HOVAIS, notaire à COMAN : 100 L. 241.
 HOUEFF (Louis), notaire à PLOUSSERON : 103 L. 451.
 HOUEFF, charbonnier à BOURSEEL : 102 L. 518.
 HOUEFF, notaire à DIMAN : 100 L. 242.
 HOJIN, couvreur en paille à BOURSEEL : 105 L. 37.
 HUARY, notaire à BIZOTTES-SOUS-LEZ : 102 L. 384. — militaire, de VALLENT : 107 L. 35.
 HURE (François), de MATIGNON, voir LE COG.
 HUBERT, maré à LORZAC : 102 L. 297.
 HUE (Pierre), apprenti tailleur à JONAS, tué : 118 L. 39.
 HUE, see RICHU (François), fermier à DIMAN : 102 L. 308. — laboureur à PLEMY : 102 L. 487. — de SAINT-BRIEUC : 118 L. 296. — laboureur à SAINT-BENOÛL : 118 L. 85.
 HUGUES, prêtre : 102 L. 95.
 HULLIN, portier-drapeau de la garde nationale à MERTHEM : 102 L. 127.
 HUNGER, dit « Chaumondière », marchand de bestiaux aux LOGES : 102 L. 59.
 HUON (Michel), notaire à LANNOS : 103 L. 215. — (Pierre), juge de paix du Vieux Marché, en PLOGARET : 115 L. 41.
 HUON DE KERILLO, aspirant de marine : 102 L. 89.
 HUQUET, prêtre à ENIC : 102 L. 228.
 HUSSON, soldat au régiment de Penthièvre à DIMAN : 102 L. 511.
 HOGAREL, marchand d'étoiles à LANNOS : 102 L. 434. — 115 L. 25.
 HUENNE, maréchal à LOUENAC : 118 L. 137.
 INTRETT, dit « Robo », laboureur à PLEMEZIL : 102 L. 803.
 JACQU, cultivateur à PLOGARET, et sa femme, née Helles (Perrine), associée à PLOUSSERON : 102 L. 516. — (Nicolas), mort à PLOUSSERON : 115 L. 79. — évêque des Côtes-du-Nord : 107 L. 32.
 JACQ, notaire de TRÉBASTON : 112 L. 71.
 JAFFREY, maréchal à TRÉBASTON : 102 L. 66.
 JAGO, notaire de PLOUSSERON : 102 L. 132.
 JAGU : 118 L. 83.

JAMES, bûcheron à SAINT-BRAS : 112 L. 51.
 JAMET, ex-cure de PLEBARS : 112 L. 57. — (Jean-François), notaire à SAINT-BRIEUC : 102 L. 401.
 JAMIS, prêtre à HOMONSTON : 102 L. 252, 308.
 JAN, marin, d'EYRAS : 102 L. 53.
 JANNIC (Jean-Marie), sans constitutionnel de CANAN : 115 L. 36.
 JANNOU, marchand à PLOËC : 102 L. 398.
 JAOUAN (Veuve), fiancée à PLOUSSERON : 115 L. 97.
 JAOUEN (Marie), de SAINT-MALO, voir LE CHERC.
 JARDINIER, maré, évadé du bagne de BREST : 102 L. 134.
 JASLET (Gabriel et Julien) : 102 L. 375.
 JASSON, fermier au Boisberthelot, en COMBES : 102 L. 878.
 JAUNAL, laboureur à BOUTÉZAN, en BIGARD : 102 L. 532.
 JAUNET, ex-clerc tonsuré de QUÉSSOY : 102 L. 68.
 JAUNOU, marchand à LANNON : 108 L. 132.
 JEAN, maître à BUDÉVEZAC : 102 L. 92. — voiturier à SAINT-QUAY, canton d'Étables : 102 L. 292. — 118 L. 44.
 JEGO, laboureur à MÉRLEAC : 102 L. 334. — visseur à MÉRLEAC : 102 L. 346.
 JÉGOU (François), notaire à LANVAIS : 103 L. 301. — de MELLONNE : 102 L. 45. — laboureur à PLAMTEL : 102 L. 435. — tailleur à PLOUSSERON : 102 L. 81, 123. — prêtre à PLOUSSERON-MOÛRE : 102 L. 165. — annuaire des Hospitaliers de FÉQUIER : 102 L. 79.
 JÉGOUIC (Matthias), de BETHO, voir LA CORNE.
 JEHAN, fermier à ANGEL : 107 L. 42. — journalier à SAINT-BRIEUC : 118 L. 193.
 JEHANNES (Maurille-Joëpp), notaire à SAINT-ALBAN : 102 L. 485.
 JERNO (Guillaume et François), de QUÉSSOY : 102 L. 624.
 JEZQUEL (Guillaume), tué à BROCOS : 102 L. 298.
 JOLLIN (Pierre), tué à CANOËT : 102 L. 277.
 JOSEPH, de LISSEON : 102 L. 303.
 JOSSE (Mathurin), journaliste à CANOËT : 102 L. 556. — Augustin-Jacques, notaire à LAMBALL : 102 L. 295. — laboureur à SAINT-CLÉ : 102 L. 52. — maître-jarrier à SAINT-QUAY, canton d'Étables, et sa fille : 118 L. 114.
 JOSSEJIN (Orve), tué à COËRES : 102 L. 210.
 JOSSET, gendarme à JONAS : 118 L. 22. — (François), de SAINT-GAT, et ses fils (François et Jean) : 107 L. 36.
 JOUAN (Mathurin et Pierre), chomans : 118 L. 78. — notaire à CANOËT : 102 L. 219. — Odo Bonnard (Perrine), Renne à DIMAN : 102 L. 368. — officier municipal de PLOUSSERON : 102 L. 136. — rue Odo-Bonnard (Renne), débiteur à L'HERMITAGE : 112 L. 44. — dit « le Singe », laboureur à SAINT-GILLES : 102 L. 329. — (Thomas), notaire à SAINT-LEHAÏ : 102 L. 514. — prêtre à TRÉBASTON : 102 L. 702.
 JOUANNARD, négociant à SAINT-MALO, en COMBES : 102 L. 23.
 JOUANNIN, maré, de SAINT-BRIEUC : 102 L. 67.
 JOUCHIN, laboureur à PLEMEZIL : 102 L. 140.
 JOURDAN, notaire à PLOUSSERON : 102 L. 132.

JOURDAN, notaire à GUEMEN : 102 L. 908.
 JOURDREY, curé de MÉRLEAC-PLUSSERON : 102 L. 291.
 JOURNEAUX, laboureur à LA CHAPELLE-BLANCHE : 102 L. 514.
 JUGLET, vicair à LANNON : 102 L. 83.
 JUHEL, prêtre à LAMBALL : 102 L. 101 (extra). — (Jean), notaire à LAMBALL : 102 L. 323.
 JUTEAUX (Julien), tué à DIMAN : 102 L. 307.
 KELLER, fabricant de bas à GUEMEN : 102 L. 426 (extra). — 517 (extra).
 KERALLAIN (DE), voir PRIEST DE KERALLAIN.
 KERAMHOUN, ex-clerc tonsuré : 102 L. 152.
 KERALEM (DE), voir : KERAMHOUN DE KERALEM (DE).
 KERAVAS, laboureur à SAINT-ÉTIENNE, en GUEMEN : 102 L. 378. — (Aristide), de QUÉRES, voir COMER.
 KERBOURDIOU (Yves), notaire à LANNOS : 102 L. 316.
 KERCADEO (DE), voir : QUENTIN DE KERCADEO.
 KERDU, journalier à BODÉZAN : 118 L. 186.
 KERELLO, journalier à PLOUSSERON : 102 L. 65.
 KERFORN (François), mort à PLOGARET : 102 L. 183.
 KERFORN, laboureur à SAINT-LAURENT : 102 L. 491.
 KERHAROU (DE), de PLOUSSERON : 102 L. 95. — DU COS-QUÉ (Gilles), de PLOUSSERON-MOÛRE : 102 L. 229. — 115 L. 51. — 118 L. 91.
 KEROU : 102 L. 225, 730.
 KERGUENOU (Louis et Adèle), de BUDÉVEZAC : 102 L. 131.
 KERHEVE, prêtre rétractaire, arrêté à TUDERON : 118 L. 12.
 KERILLO (DE), voir : HUES DE KERILLO.
 KERILLY (DE), voir : POISSON DE KERILLY.
 KERLEVAIS (Gilles), d'YVES : 102 L. 133.
 KERLEAC, maréchal à LANVÉZAC : 102 L. 506.
 KERMASSON, laboureur à TRÉBASTON : 102 L. 522.
 KERMAN, président de l'administration municipale de PLOUSSERON : 102 L. 882 (addition).
 KERMECHOU DE KERALEM (DE) (Joseph), de Canoët : 102 L. 759.
 KERNAEG, laboureur à CANOËT : 102 L. 317. — laboureur à PLOUSSERON : 102 L. 131.
 KERNY (Yves), tué à MÉRLEAC : 112 L. 46.
 KERREHARD, marchand de vin à PLOUSSERON : 102 L. 102. — charronnier, arrêté à SAINT-BRIEUC : 118 L. 114.
 KERSAJOU, voir : HUES KERSAJOU.
 KERSEBS (DE), voir : HUES DE KERSEBS.
 KERSTANGUY (DE), voir : GUY DE KERSTANGUY.
 KERZEC (DE), évêque : 102 L. 131.
 KERVEL, tailleur d'habits à SAINT-BRIEUC : 112 L. 41.
 KERRIE, tailleur, notaire à PLEMY : 102 L. 307.
 KERICHE (Yves), notaire à TUDERON : 102 L. 308. — Yves-Marie, notaire à TUDERON : 102 L. 327.
 LAHON, laboureur à TRÉBASTON : 102 L. 228.
 LA BOUËYARDAIS (DE), voir : HUES DE LA BOUËYARDAIS (DE).
 LA CELLE (DE) (Amande), d'HERBES, voir : FANTY (DE).
 LACLAIS, de LORZAC : 102 L. 378.

LA CHOIX (DE), évêque : 102 L. 171.
 LA FAYETTE (DE), voir : DE MOUTIER DE LA FAYETTE.
 LAFORÊT (Mathurin), de PLEMY, voir : HUES.
 LAHAÏN, prêtre à LANNON : 102 L. 102.
 LAGÉANT, prêtre à LORZAC, en COMBES : 102 L. 142.
 LA GOUBLAYE (DE) DE BELLENOÏ et DE BENOÛVAL (Médard), évêque : 102 L. 26.
 LA HARDOUNAIS (DE) (Jean-Baptiste), notaire à CANOËT : 102 L. 239.
 LA HAUTE-RIVIÈRE (DE), voir : PRIEST DE LA HAUTE-RIVIÈRE.
 LA HAUTIERE (DE), voir : LE SACRÉMENT DE LA HAUTIERE.
 LAINE, see TARDIVEL (Marie), associée à ALLESTON : 102 L. 302. — laboureur à QUÉSSOY : 102 L. 68.
 LA LANDE (DE), de PLEMY : 102 L. 83.
 LALBALETHIER, subergiste à TUDERON, et sa femme : 102 L. 440.
 LALES (Jean-Marie), notaire à PLEMEZIL : 102 L. 228.
 LALLENAND, see Mennier (Aimé), marchand de vin à SAINT-BRIEUC : 102 L. 137.
 LALLIER, sous-prieur du séminaire de TUDERON : 102 L. 171.
 LAMÉLIERE, dit 1^{er} bataillon de PLEMY : 102 L. 71.
 LA MOHANDAIS (DE), voir : CANOËT DE LA MOHANDAIS.
 LAMOUROUX, maréchal à PLOUSSERON : 102 L. 73.
 LA MOUSSAYE (DE), de LORZAC : 102 L. 36.
 LANGOUAR (François), notaire à PLOUSSERON : 102 L. 400.
 LANGLAIS (Guillaume), notaire à PLOUSSERON : 102 L. 400.
 LANGOË, see L. 67.
 LANIER, notaire à PLOUSSERON : 102 L. 75.
 LANIZ, laboureur à PLOUSSERON : 102 L. 82.
 LANTHÉ P. (DE) (Agnès-Joseph), évêque : 102 L. 440.
 LANGE, laboureur à PLEMY : 102 L. 186.
 LANGOËC : 118 L. 37.
 LANSARD (Vincent-Jules-Marie), notaire à LORZAC : 102 L. 233.
 LAROU, notaire à CHATELAIN : 112 L. 79.
 LARSENTY (DE), voir : LANGE DE LARSENTY.
 LARSENTY, notaire de BREST : 102 L. 225. — 112 L. 34.
 LARVEN (Mathurin), notaire à PLEMY : 102 L. 420.
 LARRET, de GUEMEN : 102 L. 82.
 LA RUE (DE), voir : LE NOUVEAU DE LA RUE.
 LARREZ (Yves), notaire à PLOUSSERON : 102 L. 107. — Guillaume, notaire à PLOUSSERON : 102 L. 103. — François, notaire à TUDERON : 102 L. 109.
 LARZEN, évêque à PLEMEZIL : 102 L. 136.
 LARZAC, laboureur à LA CORNE : 102 L. 232. — maréchal, tué à SAINT-GILLES : 102 L. 75.
 LARZ, LORZAC, sous-prieur de la prison de LORZAC : 102 L. 296.
 LAURENT (Marie), domestique à LA PLOUSSERON : 102 L. 428.
 LAURENT (Yves), notaire à TUDERON : 102 L. 109.
 LAVENANT, dit « le Jeune », notaire à PLOUSSERON : 102 L. 38, 328.
 LAYEUX, dit « Laci », notaire à SAINT-BRIEUC : 102 L. 488.

LA VILHELANCHE (DE), voir : POISSON DE LA VILLE-LEMBRE.

LA VILLENEUC (DE), voir : LOUIS DE LA VILLENEUC.

LA VILLE-GOURIO (DE), voir : La Vicomte de la Ville-Gourio.

LA VILLE-HULIN (DE), voir : NOËL DE LA VILLE-HULIN.

LA VIZIERE, marchand forain à Bellias : 115 L. 95.

LAVOY (Jean-Marie-François), notaire à Lasserac : 103 L. 24.

LEAUT (François), notaire à SAINT-BERTIC : 103 L. 492.

LE BAIL (Aimette), hôtesses à Pénros-Guinic : 103 L. 153. — laboureur à PUMET : 103 L. 435.

LE BAILLE (François-Olivier), notaire à GUDAMP : 103 L. 254.

LE BALIER (Guillaume-Marie), notaire à GERMENEC : 103 L. 286. — (Guillaume-Marie), notaire à PLEZ-NEF : 103 L. 445.

LE BARAZEH (Julien-Charles), notaire à LANNON : 103 L. 317.

LE BARBIER (Anne), sœur, voir : LÉVIER.

LE BARBI, laboureur à PLOËZL : 103 L. 66.

LE BARS (Jacques), notaire au PORTZ : 103 L. 257. — marchand de chevaux à SEVRES-LERDAN : 103 L. 278.

LE BARTZ : 118 L. 71. — (Pierre-Marie), notaire à LANNON : 103 L. 317.

LE BASTARD, marchand de chevaux à PLOUGOYER : 103 L. 315.

LE BEAU, laboureur à ILIQUAT : 103 L. 379.

LE BEGUE, quincaillier et épicer à Dinan : 103 L. 374.

LE BEGUIC (L.), notaire à Modereux : 103 L. 356.

LE BEL (Jean), notaire à Paimpol : 103 L. 366.

LE BELLEMEUC (Yvonne), voir : LE FORESTIER.

LE BERTHOT, laboureur à KERSANT-MORLOZ : 103 L. 719.

LE BERNE (Alain), notaire à PLELO : 103 L. 281.

LE BÉRE (René), notaire à CORLAY : 103 L. 221. — laboureur à PLOUVEY-QUINTIN : 103 L. 287.

LE BERVET, marchand de bestiaux à PLOUGOYER : 103 L. 296, 306.

LE BESCON, domestique à TRÉVENIC : 103 L. 154.

LE BÉSTRET, capitaine de la garde nationale de SAINT-DEZOLF : 103 L. 29.

LE BEVER, cultivateur à TRÉBOURG : 103 L. 120.

LE BILABONN (Yves), négociant à SAINT-MARTIN-DES-FRÈS : 103 L. 118.

LE BÉLOÏ, receveur de Noval : 103 L. 252. — journaliste à QUÉVENN : 103 L. 169.

LE BILHAN, née HÉLO (Marie-Yvonne), de Brest : 118 L. 189. — de GLOUIC : 103 L. 867 (additions). — (Lac-Marie), marié à LANNON : 103 L. 65. — maître de Météorologie : 103 L. 65. — (Jean-Louis), notaire à PLOUËZC : 103 L. 364. — (Yves) et PLOUËZC : 103 L. 364.

LE BISSANIC (Yves et Pierre), tailleurs à CASHEL : 103 L. 38.

LE BILLOU (Yves), notaire à CAVEY : 103 L. 221. — (Hélène), de Trévenic : 103 L. 247.

LE BOÛC (Marie), domestique à PLOUËZC : 103 L. 458.

LE BOLLICHE (Jean), notaire à BREST : 103 L. 307.

LE BON, cultivateur à Botmel, en CALIC : 103 L. 152. — journaliste à DINAN : 103 L. 394.

LE BONNIEC (François), notaire à LANGUY : 103 L. 203.

LE BOHONNE, domestique de Bolahardy : 103 L. 68. — (Jean-Marie), à HÉNO : 118 L. 70. — jardinier au château de Thaumatz, en SAINT-MAUREZ : 103 L. 235. — (François), enfant noyé à TOUQUEC : 103 L. 178.

LE BÔTTEC, laboureur à DUCALY : 103 L. 277.

LE BOUC (Hélène), blanchisseuse à QUENTIN : 103 L. 689.

LE BOUCHER, tailleur à LORNE : 103 L. 912. — de PLOU-VAIC : 103 L. 581.

LE BOUDIER (Joseph-Marie), notaire à BOUDRIAC : 103 L. 264. — (Joseph-Marie), notaire à SAINT-AMITY : 103 L. 494. — laboureur à TOUQUEC : 103 L. 347.

LE BOUEC (Marie-Jeanne), de PLOUËZC, voir : LE GALVÉZ.

LE BOUETOUX DE BRÉGERAC, de CRÈVES : 103 L. 728 (extra).

LE BOUTTE (Laurent), notaire à GUISAMP : 103 L. 275.

LE BOULANGER : 103 L. 159. — (Jacques et René), cultivateurs à HÉNO : 118 L. 193. — de PLOUËZC-MOËZC : 103 L. 713. — (Pierre), à SAINT-BERTIC : 103 L. 192. — (Yvonne), cultivatrice à TRÉVY : 103 L. 215. — cultivateur à TRÉBOURG : 118 L. 116.

LE BOULCH (Marie), de Botmel, en CALIC, voir : HERVE.

LE BOULCH, cultivateur à PLOUGOYER : 103 L. 307.

LE BOULOING, curé de MAR-FESTIVEN, puis retiré à PLOUËZC : 103 L. 79, 385.

LE BOURDONNEC : 103 L. 149.

LE BOURGEOIS, vicar à SAINT-HÉAN : 103 L. 602.

LE BOUTRIGNON (Marie), de QUENTIN, voir : AUBREY.

LE BOURHIS (Claude et Maurice), à 112 L. 31. — (Hénel), née à HÉNOY : 103 L. 82. — (François), notaire à ROUËNAN : 103 L. 278.

LE BRËY, vicar à LANGUËC : 103 L. 31.

LE BRËTON : 118 L. 41, 54. — marchand de beurre à CRÈVES : 103 L. 185. — (Thomas), revendeur à DINAN : 103 L. 305. — membre du comité révolutionnaire de PLESTAN : 103 L. 163. — laboureur à PROCESSA : 103 L. 232. — (Jean-Louis), notaire à QUENTIN : 103 L. 464. — fendeur de bois à SAINT-BERTIC : 118 L. 191. — (Jean-Louis), notaire à SAINT-BERTIC : 103 L. 483.

LE BRIANT (Yves), notaire à PLESTAN : 103 L. 394.

LE BRËTON (Gilles), instituteur à SAINT-TRÉVY, puis notaire : 103 L. 278 ; 103 L. 505.

LE BRIGAND, agent de la commune de TRÉBOURG, percepteur des contributions : 115 L. 314.

LE BRIGANT (François), notaire à DINAN : 103 L. 167. — postefaix à MORLOZ : 103 L. 144.

LE BRIS, mûrier à SAINT-QUËN, curier de Perros-Guirec : 103 L. 137.

LE BROUSTIER, cuisinier à POMMERÉDUC : 103 L. 66.

LE BRËUN (Félicie), de CRÈVES : 103 L. 185. — laboureur à GUISAMP : 103 L. 140.

LE BRUZELIER, laboureur à PLOUËZC : 103 L. 44.

LE CABR, laboureur à PLOUËZC : 103 L. 44.

LE CAIGNEC, laboureur à CASHEL : 103 L. 398.

LE CALLENNEC (Pierre), notaire à LÉZARDEUX : 103 L. 311. — (Pierre), notaire à PLENEUR-GAULTIER : 103 L. 404.

LE CALDONNEC, laboureur à CANSOËT, et sa femme : 103 L. 137.

LE CALLOUET, de SAINT-LAUREN : 115 L. 21.

LE CALVE (Jean), notaire à PLELO : 103 L. 279.

LE CALVÉZ (Pierre), notaire à HÉAN : 103 L. 198. — née Le Boule (Marie-Jeanne), blanchisseuse à PLOUËZC : 103 L. 481. — tailleur à PLOUËZC : 103 L. 402. — journaliste à PLOUËZC : 103 L. 183 ; 112 L. 78. — (Jean) à QUÉVENN : 103 L. 271. — Jacques et Yves, laboueurs à BORMA : 103 L. 306.

LE CAM, de TOUQUEC : 103 L. 78.

LE CAMUS, régisseur des bois de Coltarhaye et de Costardos, en LIGUAT : 103 L. 61.

LE CARDINAL (Pierre), mort à PLESTAN : 110 L. 3.

LE CARREY, laboureur au Vieux-Boutic : 103 L. 715.

LE CARREY, chouan : 118 L. 63. — laboureur à COGNAC : 103 L. 437. — laboureur à PLELO : 103 L. 302.

LE CARROL, laboureur à LANGUY : 115 L. 100.

LE CARVYENNEC, dessinateur, de BELLE-ISLE-EN-TERRA : 103 L. 118.

LE CAS, militaire au 39^e régiment d'infanterie, à SAINT-BERTIC : 112 L. 89.

LE CARRÉ, laboureur à COSSAËT : 103 L. 788.

LE CHAIX, condouan à SAINT-BERTIC : 103 L. 265. — sa femme, née Blanchard (Renée) : 115 L. 109.

LE CHANI, chouan : 118 L. 61.

LE CHARPENTIER, laboureur à PLOUGUY : 103 L. 402.

LE CHÉLARD, rue d'Orléans (Mort-Aube), bouchère à QUENTIN : 112 L. 51.

LE CLAIRE (François), notaire à PLEMY : 103 L. 243.

LE CLARIC (Anne), de BOTSORTEL, voir : GUILLOUX.

LE CLERC, loueur de chevaux à QUENTIN : 103 L. 23. — (Jean), notaire à PLOUËZC-QUINTIN : 103 L. 433.

LE CLERC, domestique à BORMA : 103 L. 70. — née Joseph (Marie), de SAINT-MALO : 110 L. 52. — (Georges-Mathurin), notaire à SEVENN : 103 L. 518.

LE CLEY (Pierre), journaliste : (Yves), dessinateur à BREST : 103 L. 472.

LE CLOAREC, laboureur à DREFFLES : 103 L. 238.

LE COGNET, maître d'école à CORLAY : 103 L. 751. — (Joseph-Claude), notaire à QUENTIN : 103 L. 405.

LE COLLEDO (Yves), homme de loi, puis notaire à CORLAY : 103 L. 303 ; 103 L. 233.

LE COLLEN, de LANNÉVÉZ : 103 L. 807 (additions).

LE COMTE, tailleur d'habit à MESSANGE : 115 L. 21.

LE COMY, notaire à LORNE : 103 L. 183. — née Hubé (Françoise), de MARDON : 118 L. 132. — supérieur du séminaire de PLOUËZC : 103 L. 85.

LE COGUIL, loueur de chevaux à GUISAMP : 103 L. 448.

LE CONTEC, bûcheron à LANNON : 115 L. 88.

LE CONTEC, laboureur à PLOUGUY : 103 L. 324.

LE CORRU (Jean), assasin à BORMA : sa femme, née Jacovic (Marguerite) : 115 L. 31. — laboureur à

PLOUËZC-GAULTIER : 103 L. 264. — subordonné au Vieux-Marché, en PLOUËZC : 115 L. 41. — (Jean), tué à PLOUGOYER : 103 L. 273. — (Louis), notaire au Vieux-Boutic : 103 L. 445.

LE CORVAISIER, receveur de CONTRAËREN : 112 L. 82. — (Guillaume-Gabriel), notaire à CHATELAIN : 103 L. 292 ; 112 L. 29.

LE COUDIN, dessinateur à LANNÉVÉZ : 103 L. 807.

LE COZ, digne de pain, puis président de l'administration du canton de LORNE-PLOUGUY, assasiné à PLOUGUY : 103 L. 813 ; 103 L. 147 ; 115 L. 64. — laboureur à LORNE : 103 L. 406. — (Yves-Emmanuel), notaire à QUÉVENN : 103 L. 400. — (J.), notaire à La Roche-Berriac : 103 L. 469.

LE COZIC, capitaine de la brigade le Saint-Héan, en route de TRÉVENIC : 103 L. 132.

LE CRUËLIER, maréchal à SAINT-GERVAIS-DES-BOIS : 103 L. 112.

LE CROM, dessinateur à SAINT-HELY : 103 L. 129.

LE CRUËLIER, rue Guyonard (François), de LANNÉVÉZ : 103 L. 24.

LE CUDENNEC (Richard), notaire à BOURBONNE : 103 L. 303 ; 103 L. 47 ; 112 L. 21. — notaire à QUÉVENN : 115 L. 108.

LECTYER (François), de SAINT-BERTIC, voir : MAGE.

LE DANTEC (Yves), porteur de courrier, puis maître à PLOUGUY : 103 L. 60 ; 103 L. 101. — (G.), notaire de la juridiction de Vieux-Marché, en PLOUGUY : 103 L. 250. — (Jean), tué à PLOUGUY : 103 L. 528. — (Jean-Joseph), notaire à BOURBONNE : 103 L. 479. — flûteur à TRÉBOURG : 103 L. 331.

LE DENMAT, laboureur au BARD-CORLAY : 103 L. 238. — journaliste à MÉRLEC : 103 L. 418.

LE DEVAÏN, maître de Bouchard, à BORMA : 103 L. 23.

LE DIGARHER, de PLOUËZC : 103 L. 433.

LE DISLAY, dit « Farçon », laboureur à PLOUGUY : 103 L. 372.

LE DOLLEDEC (François et Olivier), de MARDON : 103 L. 68.

LE DOUC, dit « Saboteur », 103 L. 277 ; 115 L. 48.

LE DUBAL (Jean-Marie), notaire à QUENTIN : 103 L. 278.

LE DU (Hubert), mort à KERSANT-MORLOZ : 115 L. 1. — laboureur à POMMERÉDUC : 103 L. 758.

LE DUGOUC (Jean), notaire à MESSANGE : 103 L. 240.

LE FAUCHERU, condouan à LORNE : 103 L. 303. — chapelain de Saint-Julien, en PLESTAN : 103 L. 92.

LE FEUVRE (Jean), tué à BORMA : 103 L. 80.

LE FÉVRE (Anne), de LANNÉVÉZ, voir : BORMA. — charpentier à PLESTAN : 103 L. 214. — (Yves) dessinateur, dessinateur de Brest, président de l'association générale de canton de PLOUGUY : 103 L. 402. — laboureur à SAINT-GERVAIS-DES-BOIS : 103 L. 428.

LE FLEËC, cultivateur à CAVEY : 103 L. 200 (extra).

LE FLEËC (Maurice), notaire à LANNON : 103 L. 101. — rue Le Meur (Pompier), de LANNON : 103 L. 101.

LE FLOCH, laboureur au PLELO : 103 L. 428. — marié à

LEHREN : 102 L 805. — (François), marchand à PLOU-
MELIAU : 102 L 347. — journalier à SAINT-HÉRY :
101 L 701. — dit « Sans-Souci », laboureur à TRÉ-
MÉVAL : 102 L 338. — (Yves), marchand à TRÉMÉZ :
101 L 347. — dit « Fouageux » (Etienne), marchand
de chevaux à TRÉMÉVAL : 102 L 297, 315, 501.
LE FLOIC (Mathurin-Ariste), notaire à LANSCAT : 103
L 308. — laboureur à LANSCAT : 112 L 84.
LE FOLL, dit « Carnot », étouffeur : 118 L 25. — (François),
notaire à BOGUESNO, assassiné à PLOUGAT : 102 L
704. — maréchal à SAINT-QUAY, canton d'Étables :
102 L 435.
LE FOLLEZOU, laboureur à KERSIST-MOLLEU : 102
L 311.
LE FORESTIER, née Le Hérogue (Yvonne) : 102 L 22.
— maréchal à PLOUGAT : 102 L 18.
LE FORESTIER DE QUILLEN, ouvrier : 102 L 172.
LE FRANÇOIS, née Thomas (Jeanne), de SAINTE-BRIEGE :
102 L 215.
LE FRIEX, journalier et bûcheron à SAINT-SAUVEUR, en
GUENAP : 102 L 67, 108 L 134.
LE FUR, Marie-Yvonne, voir : GUIBON.
LE GAC, cultivateur à LANNÉRY, en BRÉAG : 102 L 612.
— (Jean-Baptiste-Jules), notaire à GUENAP : 103
L 27.
LE GALLIARD, assesseur à PLOUHA : 102 L 430.
LE GAI, dit « Karloguen », 118 L 53. — charron : 118 L
66. — frère à CAVAN : 102 L 142. — président du
comité de surveillance de PENVERAN : 102 L 192. —
(Pierre-Marie), notaire à PONTHEUX : 102 L 454. —
laboureur à SAINT-BRIEGE : 102 L 119. — laboureur
à SAINT-DONAT : 102 L 422.
LE GALEZ (Yves), mort à COCHÉVEN : 108 L 180.
LE GALL (Gérard), suicide à PLOUVEZ-MOÛREZ : 109 L
95. — (Yves), dit « Pommeret-Jaury » : 110 L 20. —
marchand de bestiaux à QUÉVER : 102 L 201. —
laboureur à SAINT-DONAT : 102 L 285. — journalier à
SAINT-GILLES-LES-BONS : 102 L 540. — prêtre à SAINT-
GILLES-PLAUREN : 102 L 642.
LE GALLAIS, marchand de lin à LANVOLON : 102 L 64.
— de TRÉBEC : 102 L 647.
LE GALLIS, journalier à LANGOAT : 102 L 290.
LE GALLIC, notaire à ÉTABLES : 102 L 256. — notaire à
SAINT-QUAY, canton d'Étables : 102 L 540. — (François),
notaire à TRÉBEC : 102 L 139. — boucher à
TRÉBEC : 102 L 485.
LE GALLOCH (Anne), de LANGOAT, voir : BIELEC.
LE GALLOU, prêtre à PLESTIN : 102 L 899.
LE GALLOUET, fisserand à SAINT-LAURENT : 102 L 273.
LE GAMBIE (Georges-Yves), notaire à GOCARIC : 102 L
386.
LE GARD (Théo), notaire à EDRERRIC : 102 L 106, 106
L 41. — (Yves-Marie), notaire à CALLAC : 102 L 215.
— née Courtil (Marie-Jeanne), de SAINT-HÉRY :
102 L 283.
LE GARDE, menuisier à SAINT-DONAT : 106 L 44.

LE GELGON, fisserand (Marie-Yvonne), journalière à
TRÉBEC : 115 L 19.
LEGER, marin, d'ANGERS : 102 L 790.
LE GLAZIOU (Françoise), journalière à BOUZAD, en
BRÉAG : 102 L 532.
LE GLOAN (Joseph), assailli à LANSCAT : 112 L 84.
LE GLOBENNEC (Augustin), (Guillaume), saquinon,
et sa femme, née Hamon (Marie), de SAINT-SERVAN :
102 L 41.
LE GOATIER, journalier à CAVAN : 102 L 524.
LE GOAZIOU, administrateur du district de LANNON :
102 L 852.
LE GONESTIO (Jean), mort à TRÉMÉVAL : 102 L 168.
LE GOFF (François), voir : ROUAL. — prêtre à BOUL-
SAUL, en BRÉAG : 102 L 349. — maréchal, de BRÉAG :
115 L 35. — laboureur à LANGOAT : 102 L 90. — bû-
cheron à LANNON : 102 L 176. — domestique à PEN-
VERAN : 115 L 45. — agent national de PESTIVAN :
102 L 630. — fleur d'épouée à PLOUVEZ : 102 L
206. — (François), dit « PLOUVEZ » : 115 L 83. —
journalier à PLOUVEZ : 115 L 93.
LE GOFFIC : 108 L 140.
LE GONDEC, cultivateur à PLOUGAT : 102 L 721. —
(veuve), de PLOUGAT : 118 L 165. — menuisier à TRÉ-
BEC : 102 L 172.
LE GORDEC, marchand à Trégueux : 102 L 415.
LE GORFEC (Marie-Françoise), cultivatrice à LANSCAT :
115 L 195.
LE GOURONNEC, ouvrier à TRÉBEC : 102 L 58.
LE GRAND, domestique à PLOUGAT : 102 L 705. — (François),
assassiné à PLOUGAT : 116 L 3.
LE GRAS, condamné à PRAT : 102 L 472.
LE GRIS DUVAL, née Le Tardier (Louise), à Roscoff,
en SAINT-GILLES-LES-BONS : 102 L 571.
LE GUÉDARI, aubergiste à SAINT-LÉON, en MERLEC :
102 L 226.
LE GURLEC, notaire à GUENAP : 102 L 23.
LE GUEN (Marguerite), marchande de sel à GUENAP :
102 L 575. — (Olivier), laboureur à PLOUGAT : 102 L
107, 110 L 8. — cultivateur à PLOUGAT : 102 L 899.
— laboureur à PLOUGAT : 102 L 427. — jardinier à
PLOUGAT : 102 L 343. — (Louis), notaire à PONTHEUX :
102 L 455. — (Etienne), laboureur à SAINT-
CIEST : 110 L 8.
LE GUENANEC, fisserand à PLESTIN : 102 L 325.
LE GUERN (Beuve-François), notaire à PLOUGAT :
102 L 428. — domestique à BELLE-ÉTOUPE-DES-TERRES ; sa
femme, née Penhoat (Renée), assassinée à PLOUGAT :
102 L 566 (terraz). — cultivateur à
ROREZ ; sa femme, née Martin (Marie), et leurs
enfants : 102 L 160.
LE GUERSON (Yves), notaire à PLOUGAT : 102 L 410.
LE GUESLOC (Holland), mort à CROCENEC : 115 L 60.
LE GUEULT, aubergiste à LANNON : 102 L 371.
LE GUIADER (Jean), notaire à PLESTIN : 102 L 365.
LE GUILARMC (Yves), mort à TRÉBEC : 108 L 175.

LE GUILLEM (François), percepteur des contributions
à LOGUÉV-PLOUGAT : 102 L 32.
LE GUILLOUX (Charles), notaire à PLESTIN : 102 L 206.
— de PLOUGAT : 102 L 222. — vicaire à POMMERY.
LE VICARIE : 110 L 28.
LE GUILLOUZE, notaire à LANNON : 102 L 318. — (Jean),
notaire à PLESTIN : 102 L 87.
LE GUILLET, cultivateur à BÉTHUN : 102 L 87.
LE GUYON (Pierre-Joseph-Marie), notaire à PLESTIN :
102 L 547 (terraz).
LE HECH (Jean), notaire à LANSCAT : 102 L 325.
LE HELDE, condamné à PLOUGAT : 102 L 202.
LE HELLEUX, fleur de toile à QUÉVER : 118 L 150.
LE HELLOGO (Yves), assassiné à PLESTIN : 102 L 227.
LE HENAFF, laboureur à GRACES : 102 L 246. — de
L'OSVÉ-PLAUREN : 118 L 121.
LE HERRISE, laboureur à QUÉVER : 102 L 664.
LE HIRE, (Yves-Guillaume), notaire à TRÉBEC : 102
L 510.
LE HOANEC (Olivier), laboureur à PLOUGAT : 102
L 56.
LE HOUREOU, charron : 118 L 86.
LE HOUX (François), mort à BÉTHUN : 102 L 48.
LE JAIG, laboureur à BÉTHUN, en CALLAC : 102 L 77.
LE JAMBLE (Jules), et son père, charbonniers à PLOUGAT :
102 L 640.
LE JUNE, fisserand à PLOUGAT : 102 L 121. — her-
sieur à TRÉBEC : 102 L 170.
LE KERVEN (Jacqueline), cuisinière à GUENAP : 102
L 46. — confiseur à LANSCAT : 102 L 20.
LE LAUZAN, menuisier à LANSCAT : 102 L 206.
LE LEZOUZ, receveur des douanes nationales à
GUENAP : 102 L 226.
LE LEVIER, fisserand à TRÉBEC : 115 L 13.
LE LEVRE, dit « Le Normand » : 102 L 372.
LE LOUBAINT, née Le Normand (Victoire), de Gona-
lec : 102 L 536.
LE LOUREC, prêtre au séminaire de PLOUGAT :
102 L 83.
LE LOUÏE, officier de suite à MANDOUR : 118 L 92.
LE LOZACH, laboureur au BUI-GOULY : 102 L 127.
LE LUYER (Jean), notaire à PLESTIN : 102 L 421.
LE MAIGNAN, maréchal et marchand de PLESTIN : 102 L
103, 118 L 175. — de SAINT-MEZ : 102 L 113.
LE MAILLOZ, fisserand à TRÉBEC : 115 L 15.
LE MAILLOZ, mort à BÉTHUN : 102 L 808. — chapelain de
la Ville-Euse, en HIRIGNON : 102 L 201, 209, 242. —
laboureur à la MAGOIRE : 118 L 102. — Julien et
Marthe), laboureur à la MOÛRE : 102 L 108. —
menuisier à TRÉBEC : 115 L 30.
LE MANACIL, père à GUENAP : 102 L 33, 34.
LE MAO, tailleur d'étoffes à MANDOUR : 102 L 301.
LE MARC, cultivateur à GUENAP : 102 L 343 (terraz).
118 L 95. — (Bernard), en chef de pain de Gou-
lec : 102 L 448, 449, 102 L 33.
LE MAOUT, marchand à PLESTIN : 102 L 173.

LE MARCHAND, prêtre à MÉRIS : 102 L 798. — labou-
reur à SAINT-DONAT : 102 L 600.
LE MARRÉC, charpentier, de PLOUGAT : 102 L 20.
LE MAT, de PLOUGAT : 102 L 30.
LE MAUX, cultivateur d'arbustes à SAINT-BRIEGE : 118 L
171. — (veuve), marchande à SAINT-BRIEGE : 102
L 304.
LE MEZ, marchand national : 118 L 22. — Jean, pasteur à
la Ville-Euse, en BÉTHUN : 102 L 208. — née Helde
Jeanne (Guillaume), d'EVAN : 102 L 27, 118 L 26. —
(Marie), de LANSCAT, voir : COZIC. — maréchal, de
PLOUGAT : 102 L 207. — laboureur à la PLOUGAT :
102 L 198. — (Gilles et Jean), de SAINT-BRIEGE : 118
L 200.
LE MEN, laboureur à CAVAN : 102 L 415.
LE MERCIER (Jean et Pierre), de GUENAP : 102 L 42.
LE MERDY, percepteur à TRÉBEC : 102 L 498. — (Ma-
rie), ingénieur à TRÉBEC : 102 L 258.
LE MERIEU (François), notaire à PLESTIN : 102 L 201,
209, 102 L 306. — (Louis), juge de paix de PLOUGAT :
102 L 203.
LE METAER, de PLESTIN : 102 L 20.
LE METAER (Pierre), notaire à COCHÉVEN : 102 L 204.
LE METZ (Pomppe), de LANGOAT, voir : LE FLAN. —
notaire à PLESTIN : 102 L 208. — (Louis-François),
notaire à SAINT-BRIEGE : 102 L 208. — (Jean de pain
d'ÉTABLES) : 102 L 641.
LE MILAN (Marie), verticelle à PLOUGAT : 102 L
183.
LE MINDE (Edith), notaire à la ROCHE-DREAZ : 102 L
120.
LE MINIER, receveur des douanes au Logu, en PLOUGAT :
102 L 226.
LE MINTEU, ouvrier de TRÉBEC : 102 L 44, 102 L 275.
LE MOGNE, maréchal au BUI-GOULY, né Quéver (Mar-
tine), de BÉTHUN : 102 L 900.
LE MOGNET, laboureur à TRÉBEC : 102 L 120.
LE MOHAN (François), notaire à PLESTIN : 102 L 327, 335
L 13.
LE MOINE : 102 L 315, 118 L 87. — ouvrier de charpentier
à LANSCAT : 102 L 208. — (François), notaire à Lan-
scat : 102 L 208. — journalier à MANDOUR : 102 L
102. — de MANDOUR, directeur de la commune de
102 L 27. — commissionnaire pour le transport de ma-
chines de PLESTIN, assassiné : 102 L 207, 209, 118 L
45. — (Hélène), domestique à PLESTIN : 102 L 208,
118 L 20. — dit « Saint-BRIEGE » : 112 L 27.
LE MORELLEC, journalier à PLESTIN : 102 L 91.
LE MORVAN, cultivateur à LANGOAT : 115 L 96.
LE MORVILLEC, ouvrier à LANSCAT, et de PLESTIN : 102
L 302. — menuisier à PLOUGAT : 102 L 20.
LE MOUTIER, ouvrier à LANGOAT : 102 L 200.
LE MOUTIER, de PLESTIN : 102 L 410.
LE MOY, née Delacour (Mathilde), marchande à
LANSCAT : 102 L 208. — (Jeanne) veuve de François
de SAINT-BRIEGE : 118 L 46.
LE NABEZ, fleur d'épouée à GUENAP : 102 L 160.

LE SAOUR (Jean), rue à TREBIVAN : 102 L 336.
 LE SAURES, laboureur à SQUIFFRE : 102 L 331 ; 108 L 138 ; 118 L 8.
 LE NAVENEC (Victoris), de GOUARD, voir : LE LOUARGANT.
 LE NEVOU DE CARHOFF, chef de chouans : 118 L 65, 79. — (Emmanuel) : 118 L 64.
 LENFANT (Veuve), épouse à DIZAN : 102 L 366.
 LE MOAN, viticole à GARAGA, puis veuf à PLOUQUELEC : 102 L 70, 77, 306. — laboureur à TREBIVAN : 108 L 130.
 LE NORMAND, laboureur à LANVÉC : 102 L 287. — notaire à TRÉBY : 118 L 18.
 LE NORMAND DE LA RUE, de LANVILLE : 107 L 51.
 LE NOHMANT (Toussaint), notaire à SAINT-BRIEUC : 103 L 335.
 LE NOT, laboureur à PLOUFRÈNE : 102 L 428.
 LE NOUVEL (Orville), notaire à PIZHAN : 103 L 377.
 LEON DE TREVEHRET (Veuve), de LANNOA : 115 L 68.
 LE PAGE, tonnelier, à KERVET : 102 L 389. — tailleur et laboureur à PLOUË : 102 L 158, 214, 398.
 LE PAIRE (Isidore), de LOUANGE : 102 L 453. — (veuve), de LUCINGE : 102 L 434. — (Benoit), notaire à PLOUË : 103 L 106.
 LE PAIR (Jean), notaire à PLEZINE : 103 L 416. — cultivateur à QUINIS : 102 L 302. — recteur de SAINT-HUBERT : 102 L 91 ; 107 L 41. — cultivateur à TRÉAUMEUR : 102 L 303.
 LE PARISSY (Veuve), de GUINGAMP : 106 L 43.
 LE PAVOU, chaudronnier à PLEHMAN : 118 L 47. — idem, de PLOURHAN : 102 L 662.
 LE PECHOUX,isserand à UZEL : 102 L 303.
 LE PENNAN, (Guillaume), notaire à PLOEMMAT : 103 L 381.
 LE PENEC, mort à TRÉBY, 108 L 158.
 LE PENNEC, diacre à KERVET : 102 L 404. — née Simon (Marie), de KERITTY : 102 L 362. — père au séminaire de PLOUHAËNTE : 102 L 83.
 LE PENNOU, laboureur et fournisseur à KERBOIS-GERVIC : 102 L 79, 323.
 LE PESCHEC (Yves), notaire à TRÉGUILL : 103 L 330.
 LE PERSON, notaire de la juridiction du Vicux-Marché, en PLOURAN : 108 L 120. — de TRÉBOAN : 115 L 12.
 LE PICART, dit « le Canard » : 102 L 377. — (veuve), inconnue à PLELO : 112 L 43.
 LE PICHOUX, laboureur à PLOUË, et sa femme : 102 L 96.
 LE POLIQUEN (Jean-Marie), notaire à PALMER : 102 L 362.
 LE POUPON, journalier à CAMHÉL : 102 L 593.
 LE PRIESTO, d'EMBAIS : 118 L 60.
 LE PRIEUR (Joseph-Thomas), notaire à PLOUFRÈNE : 102 L 419.
 LE PROVOST, chouch : 102 L 600. — dit « Nez-de-chien », coureur de chevaux à LANVILLE : 107 L 25 ; 112 L 1.

28. — juge de paix de LANDES : 107 L 50. — domestique à PLELO : 102 L 85. — notaire à PLENEUF : 103 L 388.
 LE PROVOT : 102 L 30.
 LE PLETTE, marin et cordier à DIZAN : 105 L 28 ; 112 L 39.
 LE PICH, laboureur à PLELAFF : 102 L 285.
 LE QUÉC, garçon ouvrier à PLOUFRÈNE : 115 L 93.
 LE QUÉNIC (Jean), mort à LANNOA : 108 L 171.
 LE QUELLEC, laboureur à LOTARIAT : 102 L 478.
 LE QUÉMENT, laboureur à FERGONNAY : 102 L 332.
 LE QUÉRIC, notaire à CALAC : 103 L 210. — laboureur à DIZAN : 102 L 111 ; 112 L 64. — laboureur à PLOUË : 102 L 427. — laboureur à PLEUSSIEN : 102 L 676.
 LE QUIGUER, jardinier à PLOUFRÈNE : 102 L 415.
 LE QUILLIC, d'ALZINUC : 102 L 404. — (Jean), métayer ; (Jacques, Pierre et Jean), ses fils, le dernier dit-ct, à PLOUFRÈNE : 102 L 95.
 LE QUINOT (Yves), notaire à PLOUË : 103 L 412.
 LE QUINOUIS, domestique à LANNOA : 102 L 611.
 LE RALLOS, de PALMER : 102 L 870 (additions).
 LE RAY (Gillette), de PLOUË : 102 L 410.
 LE RAZAVET (Jean), notaire à ROMAN : 103 L 483.
 LE RENARD, de PLENEUF : 118 L 206.
 LE RESTE, journalier à SAINT-HUBERT : 118 L 166.
 LE RESTE (Guillaume), notaire à LANVILLE : 103 L 398. — (Mathurin-Mathieu), notaire à LANVILLE : 103 L 297.
 LE RONDE, laboureur à CAMHÉL : 102 L 626.
 LE ROUX (Joseph et Vincent) : 102 L 492. — agent de la commune de BUREGON : 115 L 42. — (Joseph), notaire à CALAC : 103 L 217. — laboureur à LANNOA : 102 L 779. — charbon à LUCYAN : 102 L 34, 39. — introducteur à PENVEAN : 102 L 815. — receveur à PLOUFRÈNE : 115 L 57. — (André), domestique à PLOUFRÈNE : 102 L 629. — journaliste à PLOUFRÈNE : 102 L 473. — de PLOUË : 102 L 395. — débitant à PLOUFRÈNE : 102 L 222.
 LE ROUX DE CHEF-DE-BOIS (Charles), ancien président du tribunal criminel, assassiné à POMMERTARY : 102 L 391.
 LE ROY (Marie-Anne), domestique à la Villaou, en BREGAN : 102 L 292. — officier municipal de LOUVEY-PLOUHAN : 102 L 639. — dit « Barillière », marchand à PARIS : 102 L 35. — (Marie-Jeanne), blanchisseuse à SAINT-RIVAN : 102 L 284. — domestique au Portieux, en SAINT-OUAY : 102 L 113.
 LE RUMEUR, marin, de BOGUEN : 102 L 328. — (François-Roland), notaire à CANTILANON : 102 L 234 ; 118 L 215. — (Pierre-René), notaire à CANTILANON : 102 L 227. — (Pierre-René), notaire à PLELO : 115 L 384.
 LE SAGE (Louise), lingère au GOUË : 102 L 504. — (Jean), dragon à GUEMPE : 106 L 58.
 LE SAGOU, laboureur à PLANTÉ : 102 L 562.

LE SAULNIER DE LA HAUTIERE, administrateur du département : 113 L 49.
 LE SAUX, dit « Deslandes », charbonnier à BELLE-ÉTAPE-TERRÉ : 102 L 280. — serrurier à PALMER : 102 L 518.
 LE SAUVOROUX, laboureur au FOÏ : 102 L 297. — industriel à PLEHMAN : 102 L 303.
 LESCAM, prétre à TRÉBOAN : 102 L 670.
 LESCLECH (Guillaume), mort à PLOUFRÈNE : 115 L 64.
 LESGOPPHER, capitaine au 9^e régiment ci-devant de Normandie : 102 L 98.
 LE SCORNET, tailleur à GUINGAMP : 102 L 510. — (Laurent-Toussaint), notaire à PLOUFRÈNE : 103 L 429.
 LESCOÛET, de LANGUEHA : 104 L 79 ; 102 L 449.
 LE SCRILL, ferronnier à LANNOA : 102 L 323.
 LE SÉNÉCHAL, correspondant à TRÉMAHAN : 102 L 225.
 LESNE, notaire à ANEL : 107 L 42. — dit « Lamballe », de LANVILLE : 102 L 46.
 LE SOUDER (Louise), née à LANNOA : 112 L 76. — journalier à QUINIS : 118 L 170.
 LESPINASSE (DE), recteur de POMMERTARY-VICOMTE : 110 L 26.
 LÉSSOU DE LAROGENTAYE, de PLEHMAN : 102 L 705.
 LÉSSAU, isserand à la CREMAYE : 102 L 335.
 LE STEB (Marie-Anne), journalière à QUIMPER : 102 L 304.
 LE TAGON (François), de LANNOA : 108 L 161.
 LE TALLEC (André), rue à GAVAN : 115 L 41.
 LE TALLIER, journalier à GAVAN : 102 L 429.
 LE TALLEC, cultivateur à PLOUFRÈNE : 102 L 471.
 LE TANNOU (Pierre), assassiné à PRIST : 113 L 24.
 LE TENO, journalier à SAINT-BRIEUC : 102 L 284. — (Louis), notaire au Vieux-Bourg : 102 L 516.
 LE TERTRE, dit « Ternier », laboureur à PLEHMAN : 102 L 291.
 LE TEXIER (Alexandre), recteur de GEMMOC : 102 L 199. — (Louis), de SAINT-GENÈS-DE-MORÉ, voir : LE GEM DUYAL.
 LE TIEC (Jean), notaire à GUINGAMP : 102 L 228. — chapevrier à TROGONNE : 102 L 308, 318, 600.
 LE THIANT (Guillaume), notaire à BOGUEN : 102 L 128.
 LE TOURNIER : 102 L 61 (extra).
 LE TROQUER (J.), notaire à PLOUË : 102 L 412.
 LÉTURGON, ex-capitaine, à SAINT-BRIEUC : 102 L 227.
 LE VACON, de PLEHMAN : 102 L 281.
 LE VAILLANT (François-Marie), notaire à PLEHMAN : 102 L 396.
 LEVIER, et sa femme, rue Le Barlier (Aube), 4000-4018 : 102 L 364.
 LE VENÉL, de la Villa-Erby, en DEZENAY : 102 L 138.
 LEVER, prétre à TRÉBY : 102 L 128.
 LE VILLOTE DE LA VILLE-GOURD (Anne-Marie), de MÉRITRE : 102 L 325. — (Charles), de MÉRITRE : 102 L 385. — (Félix), de MÉRITRE : 102 L 385, 390. — (Louis), veuf : 102 L 392.

LE VILLAIN, coureur d'ardoues à SAINT-BRIEUC : 118 L 174, 176.
 LE VITTOUX (Sébastien-Charles), notaire à BREGAN : 103 L 388.
 LE VOT, cultivateur à PLEHMAN-GUYON : 102 L 112.
 LE VRAUX, officier municipal de BREGAN, assassiné : 102 L 323.
 LE VITTELLIER, de PLENEUF : 118 L 296. — née Marie (Elle), veuf, de PLENEUF : 102 L 28.
 LIARD (Christophe), notaire à PLOUFRÈNE : 102 L 427 ; 118 L 215.
 LIRZIN, de PLOUFRÈNE : 118 L 77.
 LIZANDRE (DE), voir : CALLON DE LEZANDRE.
 LOHIER, notaire à DIZAN : 103 L 313.
 LOHO, jardinier au Bois-de-la-Motte, en TRÉBOAN : 102 L 714.
 LOHOT, garde-champêtre à BREST : 115 L 95.
 LOZEL DE LA VILLE-DE-LEZ (Henri et Armand), de SANCHEVRE : 102 L 754.
 L'OLIVIER (Thomas), notaire à PLEHMAN : 102 L 398.
 LONGLE, domestique à la Malherbe : 102 L 298.
 LONGÉARD, capitaine à la 117^e demi-brigade de la Manche : 113 L 18. — tailleur à GUINGAMP, en BREGAN : 102 L 403.
 LOUQUET, laboureur à KERVET : 102 L 399.
 LOURAN (Marie-Jeanne), blanchisseuse à PLEHMAN : 102 L 394.
 LOURANT (Joseph-Jean-Baptiste), notaire au LORANGE : 102 L 352. — laboureur à SAINT-BRIEUC : 102 L 149.
 LOUET (Véronique), de DIZAN, 1011 : FERRÉ.
 LOUËT (Guillaume), laboureur à PLOUFRÈNE : 102 L 400.
 LOUSTIS, journalier à PLOUFRÈNE : 102 L 344.
 LOUSTYS (Yves-Jean), notaire à MÈLE : 102 L 300. — (Jean), notaire à BREGAN : 102 L 405.
 LOUSSAULT (Joseph-Marie), notaire à BREGAN : 102 L 395.
 LOUËT, isserand à DIZAN : 102 L 314, 323.
 LOUËT, isserand à QUINIS : 118 L 19. — (Yves), notaire à SAINT-LÉON : 102 L 313.
 LUCAS, marchand à GAVAN : 102 L 513. — subvergeur à PLOUFRÈNE : 118 L 111. — subvergeur à PLOUË : 102 L 48. — journalier à QUIMPER : 102 L 402.
 LUTIE, tailleur à TROGONNE : 102 L 328.
 MABILLE, laboureur à GAVAN : 102 L 409.
 MAÏC, laboureur à PALMER : 102 L 368. — laboureur à PLENEUF : 102 L 305. — voir Louvet (François), blanchisseuse à SAINT-BRIEUC : 102 L 97.
 MAÏC, cultivateur à BREGAN : 102 L 407.
 MAÏGAN, laboureur à BREGAN : 102 L 409.
 MAÏHOT, tailleur de robes à BREST : 102 L 142.
 MAÏH, rue Elie (Mort), de LANNOA : 102 L 21. — (André), notaire à BREGAN : 102 L 394. — laboureur à PALMER : 102 L 392. — (François), blanchisseuse (Guillaume), tailleur à SAINT-BRIEUC : 102 L 408.
 MAÏNIEN, receveur des denrées à PLOUFRÈNE, en PLEHMAN : 102 L 41.
 MAÏRAN, de PLEHMAN : 102 L 396.
 MAILLET (François), assassiné au BREST : 102 L 40.

MALLET (Marie), de PLEU, voir : QUEBU.
 MALPOT, tailleur à SAINT-GILLES-DES-BOIS : 102 L 133.
 MANDO, laboureur à PLOUENEST : 102 L 26.
 MARABHEF, laboureur à DOGO : 102 L 171.
 MARCHÉ, publiciste révolutionnaire : 118 L 99.
 MARCHIS (Jean-François), notaire à TOGU, directeur du jury d'accusation de Saint-Brieuc : 103 L 388 ; 118 L 322.
 MARGHELY, cultivateur à CORSEUL : 102 L 513.
 MARIETTEL, tailleur : 112 L 29.
 MARION, 60, à Cadot, coursier de chevaux à GUINGAMP : 102 L 351, 353.
 MARJO (Louis-François), notaire à PLEMY : 103 L 384.
 MAROS, laboureur à CORNIC : 102 L 315. — (Elisabeth), de PLEUGAT, voir : LESTALLER. — (Yves-Marie), notaire à PLOUÉREC : 103 L 418. — tailleur à PROUENEST : 102 L 134. — aubergiste à SAINT-JEAN-KER-ROUËL : 102 L 406.
 MARIQUEL, instituteur à SAINT-BRIEG : 102 L 305.
 MARTEL, notaire à ASNA : 107 L 42. — marchand à DIXAN : 115 L 45. — juré, de MORÈRE : 102 L 200. — secrétaire de la municipalité de MATIGNON : 107 L 37. — dit « Dupré », membre à PLEUSALA : 104 L 71. — marchand de fusaux à LA PÉRESSAYE : 102 L 638. — (Marie), de ROSEUX à LA GUERRE. — charpentier à TRÉVIER : 102 L 52. — née Simon (Per-tuce), de VANNES : 102 L 301.
 MARTREY (Guillaume), curé constitutionnel de BURELIS : 115 L 42.
 MAUVAL (Paul), marchand tailleur à DIXAN, assassiné ; sa femme, née Tranchévent (Françoise) : 102 L 511.
 MARZEN, marchand à LANNON : 108 L 152. — cultivateur à PLOUENEST : 102 L 574.
 MATHON (Christophe), notaire à ALLÈVRE : 103 L 193. — (Olivier), notaire à GRACE : 103 L 367.
 MAUDEZ, laboureur à BUNAN : 102 L 256 ; 110 L 8.
 MAUDUIT (DE), ouvrier : 102 L 856.
 MAUFFRAY, architecte à TRÉVIER : 102 L 143. — (Joseph), garde-magasin ; (Julien), marchand ; (Mathurin), juge de paix à TRÉVIER : 102 L 189.
 MAURAY, prêtre à L'ANNE-SUR-RIVES, curé : 102 L 766.
 MAURY, prêtre à LANGEAIS : 104 L 92.
 MAURY (DE), voir : POUHAË DE MAURY.
 MAURICE (François), notaire à BÉDOON : 103 L 369.
 MAUYER, garde de la forêt de Lorge, en l'HERMITAGE : 103 L 688.
 MAYER, laboureur à CEMLES : 118 L 56.
 MAZE (Yves-Gilles), notaire à PLOUHERIT-DES-BOIS : 102 L 48.
 MEHEU, journaliste à PLEUÏL : 102 L 317.
 MEHURIST, esportier à CORSEUL : 102 L 135. — de LAM-AGE : 102 L 466 (addition).
 MEU (Yves), mort à Saint-Pierre ; 111 L 7.
 MELEAD, vicier à TRÉMEL : 102 L 27.
 MENGAU, charron : 102 L 109. — volontaire de la compagnie française des grenadiers : 104 L 103. — de BOURMONT : 103 L 41. — (Anne), de LANNON, voir :

HERVIEU, — notaire à LEZARDREUX : 103 L 335. — (Jacques-Marie), notaire à SAINT-MARTEL : 103 L 329.
 MENDORVAL (DE), voir : LA GOUERRE DE MENDORVAL (97).
 MENOU, cultivateur à GUINGAMP : 102 L 373.
 MENDRIGNAC (Ferdinand), de CRÈVES : 102 L 185.
 MERIC, de SAINT-MICHEL (ancienne trève de PLOUÏ) : 102 L 823.
 MERIEN (Guillaume), notaire à BODROA : 103 L 392. — (Marie-Thérèse), de SAINT-BRIEG, voir : MOULON.
 MERIEUX, marin, d'HOMELER : 118 L 45.
 MERLIN (Hélène), vivandière au 2^e bataillon de la 18^e demi-brigade, à SAINT-BRIEG : 113 L 55.
 MERRIEN, domestique à PLEMY : 118 L 398. — (Jeanne), accouchée à SAINT-BRIEG : 102 L 468.
 MESANTOURM (Marie), cultivatrice à DONLIS : 101 L 807.
 MESLOU (Antoine), tûe à SAINT-GILLES-PLEUGAT : 102 L 38.
 MEUNIER, dit « Lallemand », soldat de la 4^e demi-brigade, en cantonnement à NESSAURIS : 102 L 538. — usserand à PLEUDRIT : 102 L 61. — usserand à LA PÉRESSAYE : 103 L 75. — (Aimée), de SAINT-BRIEG, voir : LALLEMAND.
 MEURIC, journaliste à PRAT : 102 L 341. — de THOUVEN, forçat évadé de Brest, et sa femme : 102 L 167.
 MEULDE, prêtre de la paroisse de Toussaints de RENNES : 102 L 653.
 MICHAËL, laboureur à LANNONVILLE : 102 L 424.
 MICHEL (Yves), notaire à DIXAN : 102 L 163. — la-boureur à GUINGAMP : 102 L 74. — marchand à GUINGAMP : 102 L 249. — charpentier à HOMELER, et sa femme : 114 L 169. — dragon au 10^e régiment, à LOUDÈAC : 109 L 39. — née Carfantan (Jeanne), de MATIGNON : 107 L 38. — (Paul-Marie), notaire à PLESTIN : 103 L 392. — (Pierre), tûe à PLEUDRIT : 102 L 93. — notaire, de SAINT-HEVÉ : 102 L 795.
 MICHEL DES NOËS, de SAINT-BRIEG : 118 L 29.
 MIEL, laboureur à PLEUÏL : 102 L 278.
 MIGNON, volontaire de la 2^e compagnie des grenadiers et chasseurs, à LANNON : 108 L 145.
 MILON (Jean), tûe à MENEC : 102 L 270.
 MILON (Catherine), de PLEUÏL : 113 L 48.
 MENDREU, journaliste à KEMMONOCH : 102 L 413.
 MENET, curé de PLOUENEST : 107 L 28.
 MINIER, laboureur à PLEUÏL : 118 L 15.
 MIRABEL, huissier à TRÉVIER : 115 L 46.
 MIRONNET (Jeanne), de TRÉVIER : 115 L 27.
 MIRONNET (Yves et Pierre), de TRÉVIER : 115 L 47.
 MITTO (Jacqueline), de MONTMATH, voir : PIVAT.
 MOÏSEAN, marin, de CALOGERA : 102 L 385. — laboureur à GRACE : 102 L 198. — (Pierre-Louis et Pierre), laboureur à PLEUÏL : 102 L 696. — née Trévaux (Julienne), blanchère à TRÉV. : 102 L 312.
 MOZZAN (Pierre-Henri), notaire à LORÈNE : 103 L 340.
 MOLLON, née Merien (Marie-Thérèse), hôtesse à SAINT-BRIEG : 112 L 45.
 MONCOU, esportier à DIXAN : 102 L 212.
 MONJABET (François), notaire à GOURDIN : 103 L 164.
 MONTPIREY (Jeanne), de PLEUÏL, voir : PLEUÏL.

MONTMARCHIX : 104 L 78.
 MONTVOISIN, usserand à URZEL : 102 L 256.
 MORAND, homme de loi à GUYDRAP : 102 L 619. — (François-Marie), notaire à GUINGAMP : 103 L 279.
 MORAUET, mort à DIXAN : 103 L 42.
 MORDELET, laboureur à PLEUÏL : 102 L 300. — curé constitutionnel de PLOUHERIT-DES-BOIS : 103 L 83.
 MOREL (François), tannier à GUINGAMP ; (Françoise), sa sœur : 102 L 296. — (Yves-Guillaume), notaire à SAINT-BRIEG : 103 L 406.
 MORICE, recteur de PLOUMILLAN : 103 L 170. — laboureur à TRÉMEL, sa femme et ses filles : 118 L 131.
 MORIN, ex-esportier : 102 L 98. — laboureur à BODROA : 102 L 134. — (Yves), de BÉLIE, en EYMAS : 103 L 110. — laboureur au GOURAY : 102 L 338. — née Robert (Jeanne), du GOURAY : 118 L 119. — usserand à LA PÉRESSAYE : 102 L 687. — domestique à SAINT-MICHEL-DE-PLEUÏL : 102 L 509, 540.
 MORO, marin, de PLEMY : 103 L 161, 792. — laboureur à SAINT-GILLES : 112 L 432, 571.
 MORVAN, agent municipal de CAMBELL : 102 L 794. — intendant au FÉL : 102 L 672. — coadjuteur du comité de surveillance de LOUÏTTEZ-LANNON : 109 L 159. — laboureur au VIEUX-BREIZ : 102 L 576.
 MOTTAIS, juge de paix de TRÉVIER : 118 L 33.
 MOUASAN, usserand à TRÉVIER : 102 L 523.
 MOUASAN, domestique à LAMBAUL : 102 L 76.
 MOUSSELET, dit « Baton », tannier à QUÉVES : 112 L 56.
 MOY, charron : 118 L 86.
 NABUCET, garde-pêche à SAINT-BRIEG : 118 L 135. — (Thérèse), domestique à SAINT-BRIEG : 102 L 372.
 NAIK, agent de la commune de GATISSAN : 102 L 972 (addition).
 NAVICEL, charbon à ANEL : 107 L 42.
 NAYROD : 115 L 36. — (François-Bernard), notaire à LANGEAIS : 103 L 206. — (Louis), notaire à PRAT : 102 L 438.
 NEDELEC (Anne-Laurence), blanchère à BURELIS : 112 L 58.
 NEDELLEC (Louis), de RENEL : 115 L 32.
 NEEL, cultivateur à PLEUÏL : 102 L 298.
 NEVO, usserand à PLEUÏL : 102 L 45.
 NEVEL, agent national de TRÉVIER : 102 L 464.
 NEVO, marchand à GUINGAMP : 102 L 246.
 NICOLAS, chef du bureau des sauniers du district de LANNON : 108 L 153. — (Yves), notaire à LANNON : 101 L 319. — (Pierre), notaire de la juridiction de Vieux-Marché, en PLEUÏL : 108 L 235. — notaire usserand à PLOUÏL : 102 L 323. — Yves, notaire à SAINT-BRIEG : 102 L 497. — Joseph et Pierre, de SAINT-BRIEG : 102 L 324. — (Joseph et Pierre), de SAINT-BRIEG : 102 L 324. — (Marie), notaire à TRÉVIER : 102 L 312. — (Marc), notaire à TRÉVIER : 102 L 312.
 NIVET, aubergiste à MONTMATH : 101 L 428. — esportier, tûe de PLEUÏL à TRÉVIER : 102 L 153.
 NOËL, charron, après à LANGEAIS : 102 L 292.
 NOUZE (Joseph), notaire à EVAN : 102 L 338.

NOUËL, laboureur à PLEMY : 102 L 128.
 NOËL DE LA VILLE-HULIN (Jeanne), ex-religieuse de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes : 102 L 105.
 OHEU (Guillaume et François), notaires à PLEUGAT : 102 L 54.
 OLLIVE (François), de DIXAN, voir : CAMBEREN.
 OLLIVIER : 102 L 521 ; 104 L 162. — laboureur à BODROA : 102 L 592. — usserand à CEMLES : 102 L 321. — usserand à GOURAY : 102 L 378. — (Jacques), notaire à GOURAY : 102 L 41. — usserand à DIXAN : 118 L 478. — (Yves), cultivateur à DIXAN : 102 L 584. — directeur de la municipalité du canton de LANGEAIS-PROUENEST : 102 L 337. — (Yves), de LOUDÈAC : 102 L 362. — dit « Guernantin », laboureur à BODROA : 102 L 435. — (Alain), agent de la commune de SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHÉ : 102 L 329. — usserand à TRÉVIER : 102 L 347. — (Jeanne) à TRÉVIER : 115 L 91. — notaire à YVAN : 108 L 125.
 OLLO (Toussaint), maréchal à SAINT-DENIS : 102 L 58.
 OMBÈS, agent municipal de SÉVIL, 115 L 125.
 OMBAN, laboureur à TRÉVIER : 114 L 131. — domestique à TRÉVIER : 102 L 53.
 PAËL, née Moutier (Jeanne), blanchère à PLEUÏL : 102 L 331.
 PALAIS, forçat, et sa femme, des Sauniers (Jeanne), cultivateurs à PLEUÏL : 118 L 193.
 PANSART : 102 L 199. — (François) à LANGEAIS : 118 L 127.
 PANTENAY (Julien), notaire à SAINT-BRIEG : 102 L 308.
 PASCO, charpentier à QUÉVES : 102 L 83.
 PASQUIER (Yves), de LANGEAIS : 102 L 106. — (Jean), tûe à TRÉVIER-TRÉVIER : 102 L 409. — prêtre à TRÉVIER : 118 L 24.
 PASTOL (Pierre), esportier de PLOUÏL, notaire : 102 L 85.
 PASTUREL (Jean-Pierre), notaire à ENGLIS : 102 L 343.
 PATEL, curé de MÉZEL : 103 L 76.
 PAUL, officier municipal de TRÉVIER : 115 L 12.
 PAULTONNER, maître d'école à SAINT-GUY : 118 L 23.
 PEAN, de SAINT-CAST : 102 L 502 (addition).
 PEDRIN, laboureur à PLEUÏL : 102 L 429, 525. — laboureur à PLEUÏL : 102 L 301. — secrétaire à SAINT-BRIEG : 118 L 178.
 PEINE, tailleur à RENNES : 101 L 462.
 PELTIER (Jean-Baptiste-Yves), notaire à LANGEAIS : 102 L 288.
 PENANSTIER, voir : GAZDAN PENANSTIER.
 PENNAT (Renée), de PLOUHERIT-DES-BOIS, voir : LA GUERRE.
 PENNOUT, laboureur à PLEUÏL : 102 L 138.
 PENNEN (Jean), usserand à BODROA : 102 L 397. — (Thomas), notaire à LANGEAIS : 102 L 325. — (Thomas), usserand à LANGEAIS : 102 L 395. — usserand à BODROA : 102 L 392.
 PENNEN (Jean), notaire à GOURAY : 102 L 306.
 PENNEN (Thomas) : 118 L 96.
 PENNYPAT, laboureur à LA PÉRESSAYE : 102 L 36.
 PERDIN, charron : 102 L 86.

PIERO, cultivateur à PÉREUX : 102 L 249.
 PÉRON (Jean), notaire à PÉREUX : 102 L 600. — cultivateur à PÉREUX : 102 L 136. — (François-Marie), né au Portieux, ex SAINT-QUAY : 102 L 124. — laboureur à SEVILLY : 102 L 96. — (Pierre), notaire à TRÉLIVAN : 102 L 221.
 PÉRONNET (Guillaume), élève à CORSEY (Guillaume), boucher à PÉREUX : 102 L 539.
 PÉROT, tailleur d'habits à TROUVENET : 102 L 153.
 PÉREUX, d'Écosse : 118 L 93. — (François-Marie), notaire à KERRY : 102 L 389. — père et fils, laboureurs à PLANGHEVILLE : 102 L 377, 420. — laboureur à TRÉBOUÉ : 102 L 357.
 PÉREUX (François-Raphaël), notaire à QUÉNTIN : 102 L 488.
 PÉREUX (Marguerite), journalière à GUINGAMP : 102 L 388.
 PÉREUX, cultivateur à CAVAY : 102 L 316, 322 (errata) : 119 L 90. — (Pierre), notaire à LOUVEC : 102 L 334. — nee Fily (Marguerite), couturière à PLOUBIER : 102 L 811.
 PÉREUX (Yves), notaire à PLOUBIER : 102 L 427. — élève de latin à PLOUBIER : 102 L 469.
 PÉREUX, laboureur à LOCABAT : 102 L 436. — de PLOUBIER-MOISSAN : 115 L 50. — cultivateur à TROUVENET : 102 L 329.
 PERTUISSET, tailleur à DINAN : 102 L 262, 319.
 PÉRUCHAU, tissandier à PLEMBREZ : 102 L 196.
 PÉRYCHOU, concierge de la prison de SAINT-BRIEUC : 102 L 176.
 PEYRON, marchand de vin, commandant la garde nationale du canton de PÉREUX : 102 L 158.
 PEZRON, tissandier à PRAT : 102 L 493.
 PHELIPPE (Célestine), notaire à PESTIVAN : 102 L 371.
 PHELIPOPE, laboureur à PÉREUX : 102 L 711, 728.
 PHILARD, dragon au 36^e régiment, à LOUVEC : 102 L 33.
 PICHOREL, chouan : 118 L 72.
 PICHET (Jean-Marie), émigré : 174 L 43.
 PICHOT DE CLOSROUËRE, ancien professeur au collège de DINAN : 102 L 66.
 PICHON, frère à BÉHOSS : 102 L 74.
 PICHOU, dragon au 16^e régiment, à LOUVEC : 102 L 39.
 PICHOT (Jacques), notaire à BÉHOSS : 102 L 259. — (Honoré-Laurent-Jacques), notaire à YVIGNAC : 102 L 548.
 PICHOT, chouan : 118 L 78.
 PICHONNACHE (Marcel), laboureur à la Chapelle-Blanche : 102 L 708. — Jacques, boucher à Saint-Jovast-à-Traze : 102 L 759.
 PICHOT : 102 L 90 ; 118 L 83. — nee Bousse (Marie-Anne), assainie à PLEMBREZ : 102 L 430. — curé de PLEMBREZ-BÉHOSS : 102 L 128. — de SAINT-CARÉ : 102 L 36. — Marie-Jeanne, domestique à BÉHOSS, ex SAINT-GUILLEME-BÉHOSS : 102 L 171.
 PICHOT, père à LOUVEC : 102 L 388. — (Antoine), notaire à PLEMBREZ : 102 L 428.

PIGNOREL (Marie-Jeanne), dogère à SAINT-BRIEUC : 102 L 214.
 PILLAS (Pierre-Mathurin), notaire à LANNOY : 102 L 350.
 PILORGET (Sébastien) : 119 L 18.
 PINCEMIN, laboureur à BÉHOSS : 102 L 42. — maire de BÉHOSS : 102 L 68. — recteur inségré de PLANGHEVILLE : 112 L 28. — laboureur à TRÉLIVAN : 102 L 221.
 PINSART (Julien), empoisonné au GOURAY ; sa femme, née Audray (Renée) : 102 L 14.
 PINSON, journalier à MENDRUC : 102 L 65.
 PINTIN, née Sauvage (Jeanne), de PLOUBIER : 102 L 245.
 PIQUET, frère à DINAN : 102 L 251, 298.
 PIRIOU (Noël), mort à LANNOY : 102 L 115.
 PISSAER, maréchal à PLEMBREZ : 102 L 61.
 PITOT, homme de loi à SAINT-BRIEUC : 112 L 25.
 PITT (Benjamin), anglais, à DINAN : 102 L 50.
 PIVAIN (Jean), notaire à GUINGAMP : 102 L 283 ; 137 L 23.
 PIVERT, tissandier à LANGAST : 102 L 688. — nee Miro (Jacqueline), de MONTOUTOUR : 118 L 210.
 PLEBRAN, laboureur à SAINT-BRIEUC : 118 L 159.
 PLESSE, notaire et percepteur à COLLAÏE : 102 L 577. — (Jean-François), notaire au GOURAY : 102 L 255. — (Anne), blanchisseuse à SAINT-GOUSTIN : 102 L 129.
 PLEMELET, forestier ; sa femme, née Douget (Marie), couturière à PARIS : 118 L 103.
 POENNES, laboureur à ROSPEZ : 118 L 91.
 POENNES DE KERILLY (Pélagie et Célestine) : 118 L 54. — dit « Alexandre », de MONTOUTOUR, chouan : 102 L 712 ; 118 L 25 ; 118 L 75.
 POENNES DE LA VILLERANCHEDI, chouan, arrêté à LAMBALLE : 102 L 753.
 POEZEVAHA (Marie-Anne) tertiaire à PLOUBIER : 102 L 483.
 POIREUX, laboureur à SAINT-BRIEUC : 112 L 25.
 POIRIER, marchand à PLOUBIER et sa femme : 102 L 250.
 POISSON, laboureur à PÉREUX : 102 L 325 ; 118 L 110.
 POLLET, marchand à QUÉNTIN : 112 L 59.
 PONDÉAU, de LAMALLE : 118 L 80.
 PONIC, curé de LANCHEUX : 102 L 600.
 PORET, menuisier, ancien forestier : 102 L 255.
 POSTEL, père et fils, maçons à MÉRIS : 102 L 537. — journalier à PLEMBREZ : 102 L 317.
 POTIER LESTOUCQUES, de SAINT-BRIEUC : 102 L 39.
 POUJAIN (Marie-Jeanne), de SAINT-QUAY, canton d'ÉBROU : 118 L 177. — (veuve), blanchisseuse à TRÉLIVAN : 102 L 491.
 POUJAIN DE MAÏNY (Madame) : 102 L 614.
 POUJAIN DE SAINT-PÈRE, père d'émigré : 102 L 134.
 POUILLON (Pierre), notaire à QUÉNTIN : 102 L 467.
 POUILLAIN : 102 L 70.
 POUILLON, chouan, de MÉSAC : 118 L 72.
 POUILLON (François), notaire à TRÉLIVAN : 102 L 222.
 POUILLON (Joseph), notaire à LANNOY : 102 L 321. — frère à PLOUBIER : 102 L 86.
 POUILLONNARD, laboureur à BÉHOSS : 102 L 234.
 POUILLON (Mathurin), de MONTOUTOUR, député : 118 L 122.

PRÉVOST DE LA HAUTE-RIVIÈRE (Louis), émigré : 102 L 87.
 PRIAT (René), assaini à MERLEAC : 102 L 263.
 PRIGENT (Pierre), notaire à GUINGAMP : 102 L 282. — dit « le Rocher », marchand d'équipement à LANNOY : 102 L 349. — père à LANNOY : 102 L 407. — (François), notaire à LANNOY : 102 L 322. — (René et Jean-Baptiste), notaires de la Juridiction du Vieux-Marché, ex PLOUBIER : 102 L 210. — (Marie-Anne), tertiaire à PLOUBIER : 102 L 83. — laboureur à BÉHOSS : 102 L 506.
 PRIGENT DE REMALLAIN (Yves), officier de santé à PLOUBIER : 102 L 210.
 PRIJAC, cultivateur à MAR-COQUEUX : 112 L 40.
 PRIJOU, de PÉREUX : 118 L 57, 78.
 PRIVÉ, frère à DINAN : 102 L 178.
 PRODHOMME, laboureur de charreux à DINAN : 102 L 118.
 PRODAL, laboureur à QUÉNTIN : 112 L 85.
 PRODENT, marin, du navire « l'Éole », arrêté à LANNOY : 112 L 17.
 PRUD'HOMME, imprimeur à SAINT-BRIEUC : 112 L 69 ; 118 L 112.
 QUELEN (Marie-Elisabeth), blanchisseuse à GUINGAMP : 102 L 261.
 QUELEN (DE) (Marie-Françoise), voir : LE LAY.
 QUELEN (René), de TRÉMELIAC, voir : JOUR.
 QUEMART (Jean), père et fils : 118 L 95.
 QUEMART (Mathurin) (Pierre), son oncle, né à la Roche : 102 L 541.
 QUENECHOU (Joseph), notaire à PLOUBIER : 102 L 426.
 QUÉRIC, tissandier à QUÉNTIN : 102 L 122. — (Jean), dit à TRÉBOUÉ : 102 L 81.
 QUÉRO, née Malet (Marie), assainie à PLEMBREZ : 102 L 417.
 QUÉROU, seigneur de PÉREUX : 102 L 607.
 QUILLIEN (Pierre), assaini à LOUVEC : 102 L 453.
 QUILLIEN (DE), voir : LE FORESTIER DE QUILLIEN.
 QUINTEIN (Marguerite), de BÉHOSS, voir : LE MOUËZ. — notaire à BÉHOSS : 102 L 517.
 QUINTEIN DE KEGACADO (Veuve), de la Villemaut, ex BÉHOSS : 102 L 202.
 QUINTEIN (Veuve), cultivatrice à BÉHOSS : 102 L 407.
 RABATE, née Roude (Jeanne) blanchisseuse à DINAN : 102 L 296.
 RABELL (Joseph), notaire à ALLIÈVE : 102 L 196. — (Joseph), notaire à DIEZÉ : 102 L 612.
 RACINET, domestique à CORSEY : 102 L 329.
 RADFENET, laboureur à CORSEY : 102 L 63.
 RAFFRAY, juge de paix de MÉRIS : 102 L 238. — laboureur au QUÉNTIN : 102 L 480. — (Pierre), notaire à DIEZÉ : 102 L 513.
 RAISON (Philippe), assaini à LANNOY : 102 L 728.
 RALLOU, laboureur à PLOUBIER : 102 L 212.
 RALLOU (Joseph), notaire à SAINT-YVON : 102 L 222.
 RALLOU (Guillaume), chouan : 118 L 85. — (Joseph et Jean) : 102 L 408. — (Jean), notaire à CORSEY : 102

L 90. — journalier à MONTOUTOUR : 102 L 170. — (Louis-François), notaire à PÉREUX : 102 L 406. — de SAINT-BRIEUC : 118 L 288. — agent de la commune de SAINT-GUILLEME-VIEUX-MARCHÉ : 102 L 409 (Schiffman). — (Mathurin), notaire à SAINT-QUAY : 102 L 64. — (Jean-Baptiste), de BÉHOSS, voir : GÉNET.
 RAUT (Thomas), né à TRÉBOUÉ : 112 L 78.
 RAUX, notaire à DINAN : 102 L 33.
 RAVILLY (Julienne), de HART-CORRAY, voir : BÉHOSS.
 RAVILLY : 112 L 59.
 REBILLARD (Jacqueline), noyée à BÉHOSS : 118 L 118.
 RECHAUD (Pierre), assaini à GÉNEC : 102 L 380. — (Jean), laboureur à BÉHOSS : 102 L 380. — (Marie-Françoise), laboureuse à YVIGNAC : 102 L 568.
 RECHAUD (Yves), notaire à PLEMBREZ : 102 L 434.
 RECHAUD, menuisier à TRÉLIVAN : 102 L 113.
 RECHAUD (Mathurin), noyé à BÉHOSS : 118 L 118. — de Lambilly : 118 L 71. — de PÉREUX : 102 L 421 (addition).
 RECHAUD, chouan : 102 L 28. — de PLOUBIER : 102 L 81.
 RENOUARD (Pierre), de Dinan, voir : BÉHOSS.
 RENOUARD (Julien), notaire à MÉRIS : 102 L 280.
 RESTE (Veuve), ménagère à LANNOY : 102 L 328.
 RESTE (Christophe-Jean), notaire à PÉREUX : 102 L 154.
 REVEL (Jean), dit à PÉREUX : 102 L 110.
 REVELLY (Jacques-Olivier), commissaire grevissime pour le tribunal de district de BÉHOSS : 102 L 210.
 RICHARD, secrétaire du notaire de BÉHOSS : 102 L 400. — laboureur à BÉHOSS : 102 L 286. — frère à BÉHOSS : 102 L 258. — (Jean-François), notaire à BÉHOSS : 102 L 531. — (Pierre-François), notaire à LANNOY : 102 L 387. — (Louis), frère militaire à LANNOY : 102 L 412. — (Julien), notaire à MAR-COQUEUX : 102 L 448. — laboureur à PÉREUX : 102 L 706. — frère à PLOUBIER : 102 L 302. — (François), notaire à PÉREUX : 102 L 415. — notaire à PLOUBIER : 102 L 428. — (François-Marie), notaire à PLOUBIER-MOISSAN : 102 L 411. — officier municipal de BÉHOSS : 102 L 198.
 RICHOUX (Jean), blanchisseuse à PLEMBREZ : 102 L 255.
 RIGO (Marie-Yvonne), de BÉHOSS, voir : LA ROUE.
 RICHOUX, cuisinière indigène près le tribunal de district de LANNOY : 102 L 353.
 RIBRAY (Guillaume et Guillaume-François), notaires à PLOUBIER : 102 L 413.
 RIO, laboureur à BÉHOSS : 102 L 407.
 RICHOUX, laboureur à BÉHOSS : 102 L 408.
 RIBRAY (Mathurin), de BÉHOSS, voir : ANNE. — (Marie), de BÉHOSS : 102 L 408.
 RIBOU, cultivateur à BÉHOSS : 102 L 380. — (Marguerite), de PLOUBIER, voir : GUINGAMP. — (Jeanne), assainie à PLOUBIER : 102 L 432. — de PLOUBIER-MOISSAN : 102 L 40. — (Yves), propriétaire de terres de SAINT-MICHAEL-ÉBROU, assaini à PLOUBIER : 102 L 408. — frère à PLOUBIER : 102 L 408. —

cultivateur à PLEZAC : 102 L 351 ; 115 L 41. —
 agent municipal de TOUGOUZ : 115 L 11.
RUSSEL (Mathurin), assassiné à PLEMAUGAT : 102 L 864
 (additions).
RUVIER, Perruquier à TRÉBIEUX : 102 L 89.
RIVOALLAN, cultivateur à BOMMANT-LES-BOIS : 102 L 314.
ROBERT (Jeanne), du GOURAY, voir : MORIN. — (Marie),
 domestique au GOURAY : 102 L 392. — (René-Mathu-
 rin), notaire à PLEZAC : 102 L 374. — notaire à
 SAINT-JOVANNIS-LES : 102 L 208. — (Bertrand), jour-
 nalist : Jean, son fils, rue à VILNE-GUYMARAIS : 102
 L 419.
ROBIN, chofan : 115 L 78. — du HAUT-CORLAY, et sa
 femme, née Ravilly (Julienne) : 102 L 388. —
 veuve, de LANNON : 115 L 43. — président du tri-
 bunal correctionnel de LOURGAC : 115 L 6. — (Fran-
 çois, de PLÉO), mort à TRÉBIEUX : 115 L 157.
ROGAN (Marie), domestique à BELLE-ISLE-EN-TERRÉ : 102
 L 394.
ROCHARD, domestique à PRÉMAN : 102 L 381. — recom-
 mandeur de l'abbé à PLEZAC : 115 L 47, 49.
ROCHE, nee Le Goff (Françoise) : 102 L 149. — (Fran-
 çois), assassiné à PLEZAC : 102 L 407, 407 (errata) ;
 115 L 53 ; 115 L 92. — (Pierre), cultivateur à PLEZAC,
 assassiné : 115 L 67.
ROCHET (Louis et Pélagie), de SAINT-CAST : 102 L 36.
ROGE, notaire à LAMBALLE : 102 L 299. — (Joseph-Claude),
 notaire à PLEZAC : 102 L 373.
ROUX, de GUYMONT : 115 L 69.
ROUX DE GARCARADIC (Vierge), de LANNON : 102 L 188.
ROLAND, menuisier à GUYMONT : 102 L 69.
ROMANS, marchand des logis de gendarmerie à GUY-
 MONT : 115 L 19.
RONDEAU (Jean), d'ALENÇON : 102 L 234 ; 115 L 19.
RONDEL (Jeanne), de BISSA, voir : ROBERT.
ROUSIN, journalier à PLEZAC : 102 L 244.
ROUXIN, dit « Benjamin », marchand de chevaux à
 GUYMONT : 102 L 365, 451.
ROPEIS (Vincent), notaire à LANNON : 102 L 305. —
 (Marie), notaire à ROSPORDEN : 102 L 421. — officier
 public à BETH-LES-ÉVÈQUES : 102 L 701.
ROUPEL (Françoise), de SÉVIGNÉ, voir : BODAIET.
ROUSE (Marie-Anne), de PÉZENNE, voir : PIERRE.
ROUILLIET (Marie), de BISSA, voir : GODEL.
ROUVIER à PLEZAC : 102 L 730. — endormeur à QUIN-
 TIN : 102 L 486.
ROUILLIET, cordier à PLEZAC : 115 L 96.
ROUILLIET, pâtes à PLEZAC : 102 L 397. — marin et cor-
 dier à PLEZAC : 102 L 285, 496. — née Hamon (Ma-
 rie), de TRÉBIEUX : 102 L 817.
ROUQUET (Félicien), notaire à MORGONVILLON : 102 L 534,
 542. — (François), de PLEZAC : 115 L 205.
ROUILLIARD, marchand à LA MOTTE : 102 L 629.
ROUILLIET, cultivateur à PLEZAC : 102 L 667.
ROUMAIN (Jean-Charles), notaire à MERRIGNAC : 102 L
 320.
ROUSSEAU, journalier à PLEZAC : 102 L 471.

ROUSSEL, cultivateur à PLEZAC : 102 L 566.
ROUTIER, chofan : 115 L 75, 78.
ROUVRAIS, cultivateur à SÉVIGNÉ : 102 L 62.
ROUXEL (Françoise), lingère à LAMBALLE : 102 L 24. —
 cultivateur à PLEZAC : 115 L 36. — maçon à PLEZAC-
 LE-DEUX : 102 L 735. — menuisier à PLEZAC : 102 L 37.
 — (Louis), marchand de bois ; (Rose), matelot à
 PLEZAC : 102 L 789. — (Pierre), tué à PLEZAC :
 102 L 216. — cultivateur à PLEZAC : 102 L 705. —
 instituteur au tribunal criminel à SAINT-BRIEUC : 115
 L 211. — (Thoussaint), forgeron à SAINT-BRIEUC, as-
 assiné : 102 L 321.
ROUXELOT (Gulbaine), notaire à SAINT-THÉO : 102 L
 513.
ROUZOT (Marie-Anne), cultivatrice à PLEZAC : 102 L
 469.
ROYER (Anne), de GUYMONT, voir : HÉLARY. — cordon-
 nier à QUINTE : 115 L 170.
RUANX (Gilles-Pierre-Marie), notaire à PLEZAC : 102
 L 491.
RUBENS (Pétronille), domestique à BÉZAN : 102 L 275.
RUELLAN, cultivateur à BÉZAN : 115 L 234. — (Jeanne),
 fille de charbonnier au château de Goussier, au Lam-
 honc : 102 L 682. — ait « Goullon bleu », cordon-
 nier à PLEZAC : 102 L 423. — de SAINT-BRIEUC : 115
 L 398.
RUELLAN (Jacques-Joseph), notaire à GOUSSIER : 102 L
 258. — officier municipal de SAINT-AARON : 102 L 68.
RUFFET, marin, de MATHON : 102 L 57.
SAFFRAY (Jean-François), notaire à LOURGAC : 102 L 541.
SAGOT, marchand : 115 L 151.
SAGOET (Isaac-Jean), dit « Juv », 102 L 244.
SAINTECAST, maître de PLEZAC : 102 L 691.
SAINTHIAN, blanchisseur à LANNON : 115 L 173. — (veuve),
 madrasse de poste à SAINT-BRIEUC : 115 L 124.
SAINTE-PÈRE (DE), voir : POULIN DE SAINT-PIERRE.
SALAUN, bottier à TRÉBIEUX : 115 L 34.
SALAVERIT, chaudronnier à PLEZAC : 102 L 507.
SALLOU, curé, maître et percepteur des contributions à
 LANNON : 102 L 132.
SALMON, marchand de bois à PLEZAC : 115 L 49.
SALMONNAIS, voir : DU CHALONGE-SALMONNAIS.
SALPIN (Yves-Marie), greffier du tribunal de district,
 puis notaire à GUYMONT : 102 L 383 ; 102 L 50.
SAMSON, cultivateur à ENOY : 115 L 182. — (Eli de Jo-
 seph), de la PÉZENNE : 115 L 17. — (Jacques), la-
 boureur à PLEZAC : sa femme ; (Pierre et Louise),
 leurs enfants : 102 L 505. — ancien conseiller du
 Roi et greffier en chef de l'élection de VALOGNES :
 102 L 428.
SANSON (Bertrand), notaire à SAINT-CAST : 102 L 529.
SANTIER (Joseph-Marie), notaire à PLEMAUGAT : 102 L
 439.
SAUCOUR (Jean-Marie), notaire à HOSNEXES : 102 L 482.
SAUNEUF, boucher à LAMBALLE : 102 L 591.
SAUTHAIN, du 1^{er} bataillon, de PARIS : 102 L 72.
SAUVAGE (Jeanne), de PLEZAC, voir : PIERRE.

SAVEAN, dit « Coulet », arrêté près d'OUROU : 115 L 73.
SAVIDAN, cultivateur à LANNON, en ORAON : 102 L 923.
 — juge de paix de PRAT : 102 L 612.
SEBÉRT, de HOSNEXES : 115 L 193. — juge de paix à
 SAINT-BRIEUC, assassiné : 102 L 377 ; 115 L 48.
SEBAN, marchand, de TRÉBIEUX : 115 L 36.
SEBINET, cultivateur à QUÉVEN : 102 L 80.
SICOT, tailleur à CANTON : 102 L 703.
SILVESTRE, dit « le Bonhomme », cultivateur à SAINT-
 GILES-VIEUX-MARCHE : 102 L 579. — (Pierre et Jean-
 Baptiste), cultivateurs à SAINT-QUEY, canton d'Éta-
 bles : 102 L 421.
SIMON (Marie), de KÉRY, voir : LA PENNE. — cultivateur
 à PLEZAC : 102 L 742. — domestique à QUÉVEN :
 102 L 103. — (Jeanne), de SAINT-CAST, voir : DURAS.
 — tailleur à TRÉBIEUX : 102 L 734. — (Perrine), de
 VANNES, voir : MARTIN.
SOMMERET, charpentier à BISSA : 102 L 209.
SOUEL, de SAINT-JACQUES-MÈME : 102 L 411.
SOUILL, dit « le 1^{er} régiment », à LOURGAC : 102 L 30.
SOUVIGNÉ (Jeanne), de PARIS, voir : PALATA.
STEPHAN, cultivateur au MÉRIZO : 102 L 460. — labou-
 reur à PLEZAC : 102 L 532. — (Marie), de PLEZAC-
 ROUPEL, voir : COLIN.
STHIL, charpentier à SAINT-BRIEUC : 115 L 61.
TACON, de PLEZAC : 102 L 888 (additions).
TACON, fondeur de la 3^e compagnie du 9^e bataillon de
 la 9^e demi-brigade, arrêté à MATHON : 115 L 18.
TALOUROFF, juge de paix d'AMBI : 102 L 31.
TANGUY : 115 L 69. — cultivateur au ROUÉ : 102 L 309. —
 cultivateur à LANNON : 102 L 370. — de PLEZAC.
TAOUL : 115 L 50. — prêtre à PLEZAC-ROUPEL : 102
 L 141. — cultivateur à PLEZAC : 102 L 543. —
 percepteur des contributions à SAINT-MATHAN : 115
 L 30. — (Auguste-Félicien), notaire à SAINT-BRIEUC :
 102 L 499.
TARDIF, cultivateur à BISSA : 102 L 286.
TARDIVEL : 115 L 87. — (Marie), d'ALLAIN, voir : LAMÉ.
 — cultivateur au GOURAY : 102 L 739. — cultivateur à
 LA POTERIE : 102 L 392. — cultivateur à TRÉBIEUX :
 102 L 499.
TARHOL (Marie), domestique au Plessis-Madame, au
 CORSE : 102 L 584.
TASSE, cultivateur à TRÉBIEUX : 102 L 117.
TASSEL (Guillaume), agent de la commune de PLEZAC-
 ROUPEL : 102 L 542. — (Jean), notaire à PLEZAC :
 102 L 441.
TAUPIN, né Tessier (Cécile), de MONTREAU-AMBERT :
 102 L 142. — maître de billard à TRÉBIEUX : 102 L
 392.
TÉLIER, gendarme à BISSA : 115 L 17. — (Rose), de
 MATHON, voir : TESSÉ.
TERRIEN, domestique à PLEZAC : 102 L 158.
TEVEN, né Teller / Rose, cultivateur à MATHON : 115
 L 192.
THAS, cultivateur à PLEZAC : 115 L 13.

THEBAULT, cultivateur à PLEZAC : 102 L 230. — marchand
 à QUÉVEN : 102 L 17. — journalier à SAINT-BRIEUC
 115 L 149.
THEBAULT, cultivateur à MERRIGNAC : 102 L 230.
THEBAULT (Jean), notaire à PÉZENNE : 102 L 272. —
 marchand de lard à TRÉBIEUX : 102 L 107.
THEPHANY, vicar à PLEZAC : 102 L 78.
THEVENY, imprimeur à PARIS : 102 L 488.
THIVENT, curé de SAINT-HILAIRE : 102 L 486.
THOMAS, prêtre : 102 L 95. — (Guillaume), mort à Gou-
 ménil : 102 L 43. — cultivateur à GUYMONT : 102 L 198.
 — (Jeanne) à QUÉVEN : 102 L 71. — cultivateur à Lo-
 uivy-Pleuzac : 102 L 154. — prêtre à PLEZAC :
 102 L 674. — cultivateur à QUÉVEN : 115 L 90. — sous
 Godehard Suzanne, glandeur à QUÉVEN : 102 L
 680. — garde-pêche à SAINT-BRIEUC : 115 L 73. —
 (Jeanne), de SAINT-BRIEUC, voir : LA PENNE. —
 (Jean), notaire à TRÉBIEUX : 102 L 205.
THOUVAL (Jean-Yves), notaire à GUYMONT : 102 L 284.
 — (Jean), juge de paix de GUYMONT : 102 L 98. —
 garde forestier à LANNON : 102 L 102.
THOUVENY (capitaine du régiment « Éclaircie », au dé-
 tachement à PLEZAC : 102 L 36.
THESIER (Cécile), de MONTREAU-AMBERT, voir : TESSÉ.
THÉVEN (Jean-François), notaire à la Roche-Dessais :
 102 L 473.
THILAN, voir : GUYMONT THILAN.
THILLY (Marie-Jeanne), charpentier à BETH-LES-ÉVÈQUES :
 102 L 198.
THIEL, cultivateur à BISSA : 102 L 154 (errata, 50).
THIEN, boucher à SAINT-BRIEUC : 115 L 476.
THOUVENY, de SAINT-BRIEUC, et sa femme :
 102 L 680.
THOMER, pâtis à YVIGNAC : 102 L 198.
THORIER : 102 L 23.
THOUVENY, maître de PÉZENNE : 102 L 488.
TOUDIC, cultivateur à BISSA, au BISSA : 102 L 383. —
 cultivateur à PRAT : 102 L 483.
TOURNEVILLE, menuisier à PLEZAC : 102 L 429.
TOURNOU (J.), notaire à TRÉBIEUX : 102 L 286.
TOULVIN, boucher à GUYMONT : 102 L 286.
TOULVIN, charpentier à PLEZAC : 115 L 11.
TOULZE (Yves-Jean), notaire à BISSA : 102 L 131. —
 de SAINT-BRIEUC : 115 L 98. — (veuve), marchande
 de volailles à SAINT-BRIEUC : 115 L 93.
TRAMELET, notaire à MORGONVILLON : 102 L 532.
TRANCHESSE (François), de BISSA, voir : MATHON.
TRÉBIEUX, marchand à BISSA : 102 L 107.
TRÉBIEUX, cultivateur à PLEZAC : 102 L 142.
TRÉBIEUX, charpentier à BISSA : 102 L 530.
TRÉBIEUX, dit « de PLEZAC » : 102 L 98.
TRÉBIEUX, née Châteauneuf-Péron : 102 L 107.
TRÉMAUDAN (E.), de PLEZAC : 102 L 392.
TRÉMET, née de LANNON : 102 L 107 (15 L 61).
TRÉVIER (Jeanne), de TRÉBIEUX, voir : MATHON.
TRÉVIER (DE), voir : CHATEAUNEUF-PÉRON.
TRÉVIER (DE), voir : LAMÉ DE TRÉVIER.

THICHET, charbon à COMARCOEN : 102 L 208. — char-
bonnier et luttier à POMMERIT-JAURY : 102 L 215, 480.
THICOT, laboureur à ALLIENC : 102 L 232.
THIOLONG DU RUMAÏN (DE) (Pierre), lus à HENCOAT :
119 L 23.
THOÛEL (Mathurin), assassiné à BROONS : 102 L 449.
TROTEL : 118 L 82. — courtier en pain à SAINT-PÉZAN :
102 L 414.
TROUCHARD, laboureur à ERÉAC : 102 L 521.
TRUFFEAU, subrogé à TROUSSIER : 115 L 108.
TRUTÉAC, ouvrier à QUÉZEN : 102 L 283.
TUGAIN, de BOURBONNÉ : 102 L 41.
TUDHÉN, mariti, d'ÉVRAS : 102 L 53.
TUDHÉAS, contre à GORREUX : 102 L 223.
TURHEL : 118 L 25.
TURMEL, du GORRAY : 104 L 63.
TUYMAM, anglais, demeurant au château de la Roche,
en PLOÛEN : 102 L 233.
ULIAC (Marie-Jeanne), blanchère à PLOÛÉ : 102 L 543 ;
115 L 43 (errata).
URFÈR : 118 L 87.
URVOY, laboureur à PLEMET : 102 L 321. — laboureur à
SAINT-BRIEUC : 102 L 208.
VALLE, marchand des legs de gendarmerie à SAINT-
BRIEUC : 118 L 24.
VALOIRAIN, voir : GARDIN-VILORAIN.
VALVERT, secrétaire greffier de la municipalité de
DINAN : 102 L 81.

VALVERT (DE), voir : GUILLEMET DE VALVERT.
VERGER (Vivien), de CATHEN : 102 L 183.
VERMÉT, garde chasse de la forêt de Coëtquen, en
SAINT-HÉLEN : 102 L 657.
VERNE, ex-prieur des Augustins de LAMBALLE : 107 L 62.
VESUTY (Jean) : 174 L 42.
VIDAL, mariti à DINAN : 102 L 379.
VIET, de PLOÛERNAST : 102 L 867 (additions).
VIECLOUP, notaire à MONCONTOUR : 103 L 355. — tailleur
à YFFRÉAC : 102 L 381.
VILLAUBRY, voir : AUFRAY VILLAUBRY et GALLAIS VIL-
LAUBRY.
VILLEAUMET, de PLOÛSALY : 102 L 335.
VILLEMAIN, laboureur à MONCONTOUR : 102 L 528. —
tailleur à SAINT-BRIEUC : 102 L 780 (errata) ; 118
L 67.
VILLENEUVE, usserand à CONSEU : 102 L 821. — cabar-
etier à SAINT-JACULOU-MÈNE : 101 L 60. — chirurgien
à TRÉGIER : 102 L 88, 155.
VIMONT, chaudronnier à SAINT-BRIEUC : 112 L 25.
VIVIER, de LAMBALLE : 119 L 82. — laboureur à PRÉSABÉC :
102 L 549.
VIVRAY, tailleur à LAMPAIS : 102 L 333.
VIZIEN (Jean-Marie-Georges), notaire à PLESTIN : 103 L
293. — brigadier dans les fermes du tabac à SAINT-
BRIEUC : 112 L 21.
ZÉZOU, employé aux barrières à GOUSAME : 102 L 674.

ERRATA

Page 2. — 102 L 21. — Lire : De Honnor au lieu
de : Debonor.
102 L 41. — Lire : 1791-an II au lieu
de : 1791-1793.
Page 3. — 102 L 61. — Lire : Le Tournéur au lieu
de : L'ouneur.
Page 4. — 102 L 91. — Lire : Saint-Rient au lieu
de : Saint-Rient.
102 L 101. — Lire : Lanrelas au lieu de :
Lanvalley.
Page 5. — 102 L 134. — Lire : Tirel au lieu de :
Tirel.
Page 6. — 102 L 137. — Lire : Saint-Quay au lieu
de : Saint-Quay.
102 L 160. — Lire : 16 fructidor au lieu
de : 13 fructidor.
Page 8. — 102 L 204. — Lire : Cris sédiéux à
Quintin (Bière, tissierand
au Foul au lieu de : Cris
sédiéux (Bière, tisse-
rand à Quintin).
102 L 207. — Lire : Gleyo au lieu de :
Gleyot.
Page 9. — 102 L 259. — Lire : Le Fillec au lieu de :
Le Fillec.
Page 10. — 102 L 291. — Lire : 102 L au lieu de :
102 L.
Page 11. — 102 L 322. — Lire : Perron au lieu de :
Péron.
Page 12. — 102 L 341. — Lire : Le Maou au lieu de :
Le Maou.
Page 13. — 102 L 377. — Lire : les quatre premiers
et Grosvalet renvoyés...
jugés, sans Le Durt et
Grosvalet, par au lieu
de : les quatre premiers
renvoyés... jugés, sans
Le Picart, par.
Page 14. — 102 L 406. — Lire : Guyon au lieu de :
Guyon.
102 L 411. — Lire : Briand au lieu de :
Briens.
Page 15. — 102 L 430. — Lire : 20 fructid au lieu de :
20 fructid.
102 L 437. — Lire : 19 prairial au lieu
de : 24 prairial.
Page 16. — 102 L 467. — Lire : Roche au lieu de :
Roch.
102 L 485. — Lire : Keller au lieu de :
Kerlier.
Page 17. — 102 L 506. — Lire : Dubois : un VI en
VII au lieu de : Dubois.
Page 17. — 102 L 517. — Lire : Keller au lieu de :
Kerlier.
Page 18. — 102 L 501. — Lire : Bouget au lieu de :
Rouget.
Page 19. — 102 L 568. — Lire : Ploûnévès - Mouton
au lieu de : Ploûnévès-
Quintin.
Page 22. — 102 L 686. — Lire : Faux au lieu de :
Faut.
Page 23. — 102 L 736. — Lire : Le Buscheux au lieu
de : Buscheux.
Page 24. — 102 L 780. — Lire : Villermait au lieu de :
Villermait.
102 L 780. — Lire : 102 L au lieu de :
102 L.
Page 30. — 102 L 143. — Lire : 100 L 1' à 8' ; an III-
an V au lieu de : 100 L 1'
à 8'.
Page 31. — 102 L 190. — Lire : An II-an IV au lieu
de : An IV.
Page 32. — 102 L 294. — Lire : 1793, an V, an VII
au lieu de : an V, an VII.
Page 33. — 102 L 310. — Lire : 105 L au lieu de :
105 L.
102 L 312. — Lire : du Béchou au lieu
de : du Béchou.
Page 35. — 102 L 517. — Lire : Le Guyon au lieu de :
Le Guyon.
Page 50. — 102 L 549. — Ajouter en note : Les ins-
tallations du 14 fructidor
au 30 fructidor an IV ont
été portées sur le regis-
tre entre le 22 vendé-
miaire an IV pour le ba-
roux établi pour le tribu-
nal de district de Saint-
Briens : 112 L 837.
Page 58. — 104 L 73. — Lire : 104 L au lieu de :
104 L.
Page 62. — 106 L 96. — Lire : 106 L au lieu de :
106 L.
Page 66. — 107 L 48. — Lire : 107 L au lieu de :
107 L.
Page 69. — 108 L 135. — Lire : 108 L au lieu de :
108 L.
Page 69. — 115 L 88. — Lire : Marie-Jeanne Ul-
liac, blanchère à Ploûé au
lieu de : Marie-Jeanne
Ullic, de Comblain.
Page 69. — 118 L 116. — Lire : Saint-Servan au lieu
de : Saint-Servan.

page 72. — 118 L. 211. — Lire : 118 L. 135 au lieu de : 102 L. 155.

ADDITIONS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-BRIEUC (1)

19 L. 11'. — Audiences, 33 vendémiaire an VIII - 10 août 1800.

(1) Les trois registres qui suivent, retrouvés dans la série U, n'ont pas été compris dans la statistique de la page VII de l'introduction. Il conviendrait donc d'ajouter à cette statistique 3 articles, 3 registres et une étiquette.

219 L. 12'. — Affirmations de voyages, 29 messidor an VI-27 juillet 1807.
219 L. 13'. — Dépôts, 26 frimaire an VII-14 messidor an IX.

quette, tant pour les tribunaux de commerce (chiffres rectifiés : 88 articles, 28 registres, 14 étiquettes) que pour le total général (chiffres rectifiés : 4581 articles, 1290 registres, 704 étiquettes).



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....

A. — TRIBUNAUX CRIMINEL, CIVIL, DE DISTRICT ET CORRECTIONNELS

102 L. 1 à 961. — Tribunal criminel.....	1
9 389 197. — (additions).....	27
103 L. 1 à 336. — Tribunal civil.....	27
104 L. 1 à 134. — Tribunal de district de Broons.....	29
105 L. 1 à 68. — Tribunal de district de Dinan.....	29
106 L. 1 à 90. — Tribunal de district de Guingamp.....	31
107 L. 1 à 79. — Tribunal de district de Lamballe.....	31
108 L. 1 à 245. — Tribunal de district de Lannion.....	32
109 L. 1 à 67. — Tribunal de district de Loudéac.....	32
110 L. 1 à 45. — Tribunal de district de Ponthieux.....	32
111 L. 1 à 12. — Tribunal de district de Rostrenen.....	32
112 L. 1 à 104. — Tribunal de district de Saint-Brieuc.....	36
113 L. 1 à 17. — Tribunal correctionnel de Dinan.....	36
114 L. 1 et 2. — Tribunal correctionnel de Guingamp.....	36
115 L. 1 à 123. — Tribunal correctionnel de Lannion.....	36
116 L. 1 à 7. — Tribunal correctionnel de Loudéac.....	36
117 L. — Tribunal correctionnel de Rostrenen.....	36
118 L. 1 à 229. — Tribunal correctionnel de Saint-Brieuc.....	36

B. — JUSTICES DE PAIX

119 L. 1 et 2. — Canton d'Andel.....	78
120 L. 1 à 57. — Canton de Belle-Ile-en-Terre.....	78
121 L. 1 à 8. — Canton de Bohubis.....	78
122 L. 1 à 22. — Canton de Boarbric.....	78
123 L. 1. — Canton de Broons.....	78
124 L. 1 à 31. — Canton de Callac.....	78
125 L. 1 et 2. — Canton de Carnoët.....	78
126 L. 1. — Canton de Canines.....	78
127 L. 1 à 32. — Canton de Châteaudren.....	78
128 L. 1 à 19. — Canton de la Chèze.....	78
129 L. 1 à 67. — Canton de Corlay.....	78
130 L. 1 à 22. — Canton de Cozes.....	78
131 L. 1 à 8. — Canton de Dinan extra-muros.....	78
132 L. 1. — Canton de Dinan extra-muros.....	78
133 L. 1 à 42. — Canton de Duault.....	78
134 L. 1 à 36. — Canton d'Étables.....	78
135 L. 1 à 42. — Canton d'Éves.....	78
136 L. 1 à 15. — Canton de Gouray.....	78
137 L. 1 à 24. — Canton de Guingamp extra-muros.....	78
138 L. 1 à 19. — Canton de Guingamp extra-muros.....	78
139 L. 1 à 15. — Canton de Guzunhué.....	78
140 L. 1 à 15. — Canton d'Héanathien.....	78

141 L 1 A 8.	- Canton de Juron.....	81
142 L 1 A 9.	- Canton de Lamballe <i>intra-muros</i>	81
143 L 1 et 2.	- Canton de Lamballe <i>extra-muros</i>	81
144 L 1 A 3.	- Canton de Landéhen.....	81
145 L 1	- Canton de Landéhen.....	81
146 L 1 A 21.	- Canton de Langourla.....	81
147 L	- Canton de Lannion.....	81
148 L 1 A 31.	- Canton de Lannion <i>intra-muros</i>	81
149 L 1 A 31.	- Canton de Lannion <i>extra-muros</i>	82
150 L 1 A 17.	- Canton de Lanvollon.....	83
151 L 1 A 32.	- Canton de Lézardrieux.....	83
152 L 1 A 34.	- Canton de Laguy-Plograa.....	84
153 L 1 A 12.	- Canton de Loudéac.....	84
154 L 1 A 12.	- Canton de Loudéac <i>intra-muros</i>	84
155 L 1 A 9.	- Canton de Loudéac <i>extra-muros</i> ou de la Motte.....	85
156 L 1 A 11.	- Canton de Maël-Carhal.....	85
157 L 1 A 3.	- Canton de Magoar.....	85
158 L 1 A 32.	- Canton de Malignon.....	85
159 L	- Canton de Mégrit.....	85
160 L 1 A 10.	- Canton de Meilhon.....	85
161 L 1	- Canton de Merdrignac.....	86
162 L 1 A 14.	- Canton de Moncontour.....	86
163 L 1 A 4.	- Canton de Moncontour <i>intra-muros</i>	86
164 L	- Canton de Moncontour <i>extra-muros</i>	86
165 L 1 A 33.	- Canton de Mûr.....	86
166 L 1 A 30.	- Canton de Paimpol.....	87
167 L 1 A 16.	- Canton de Péderac.....	87
168 L 1 A 5.	- Canton de Penvenan.....	88
169 L 1 A 34.	- Canton de Perros-Guirec.....	88
170 L 1 A 12.	- Canton de Pervicieux.....	88
171 L 1 A 22.	- Canton de Ploascat.....	88
172 L 1 A 4.	- Canton de Planguenoual.....	89
173 L 1 et 2.	- Canton de Pléhel.....	89
174 L 1 A 50.	- Canton de Plédran.....	89
175 L 1 A 10.	- Canton de Pléle.....	90
176 L	- Canton de Plémet.....	90
177 L 1 et 2.	- Canton de Plémy.....	90
178 L 1 A 16.	- Canton de Plénée.....	90
179 L 1 A 22.	- Canton de Plénepoul.....	90
180 L 1 A 20.	- Canton de Plestin.....	90
181 L 1 A 21.	- Canton de Pleudihen.....	91
182 L 1 A 14.	- Canton de Plozeu.....	91
183 L 1 A 30.	- Canton de Plozeu.....	91
184 L 1 A 11.	- Canton de Plozeu.....	92
185 L 1 A 9.	- Canton de Plozeu.....	92
186 L 1 A 8.	- Canton de Plozeu.....	92
187 L	- Canton de Plozeu.....	92
188 L 1 A 22.	- Canton de Plozeu.....	92
189 L 1 A 4.	- Canton de Plozeu.....	92
190 L 1 A 8.	- Canton de Plozeu.....	92
191 L 1 A 5.	- Canton de Plozeu.....	93
192 L 1 A 34.	- Canton de Plozeu.....	93
193 L 1 A 17.	- Canton de Plozeu.....	93
194 L 1 A 24.	- Canton de Prat.....	94
195 L 1	- Canton de Quintin <i>intra-muros</i>	94
196 L 1 A 36.	- Canton de Quintin <i>extra-muros</i>	94

197 L 1 A 28.	- Canton de Quintin.....	94
198 L 1 A 15.	- Canton de la Roche-Derrien.....	95
199 L 1 A 59.	- Canton de Rostrenen.....	95
200 L 1 A 20.	- Canton de Saint-Brieuc <i>intra-muros</i>	96
201 L 1 A 17.	- Canton de Saint-Brieuc <i>extra-muros</i>	96
202 L	- Canton de Saint-Caradec.....	96
203 L	- Canton de Saint-Gilles-les-Bois.....	96
204 L 1 A 11.	- Canton de Saint-Gilles-Pligeaux.....	96
205 L 1 A 3.	- Canton de Saint-Méloir.....	97
206 L 1 A 6.	- Canton de Saint-Michel-en-Grève.....	97
207 L 1 A 24.	- Canton de Tréguier.....	97
208 L 1 A 3.	- Canton de Tréguier.....	97
209 L 1 A 16.	- Canton de Tréguier <i>intra-muros</i>	97
210 L 1 A 14.	- Canton de Tréguier <i>extra-muros</i>	97
211 L 1 A 10.	- Canton de Trémeur.....	98
212 L	- Canton de Trémeur.....	98
213 L 1 A 70.	- Canton d'Yvetot.....	98
214 L 1 A 38.	- Canton du Vieux-Marché (chef-lieu : Plozeu).....	99
215 L 1 A 42.	- Canton d'Yvetot.....	100
216 L 1 A 48.	- Canton d'Yvetot.....	100

C. - JURIDICTIONS D'EXCEPTION

217 L 1 A 74.	- Tribunal de commerce de Paimpol.....	102
218 L 1	- Tribunal de commerce de Quintin.....	103
219 L 1 A 10.	- Tribunal de commerce de Saint-Brieuc.....	103
219 L 1 A 13.	- Tribunal de commerce de Saint-Brieuc (additions).....	103
220 L	- Juridictions militaires antérieures à l'application de la loi du 13 brumaire an V.....	103
221 L	- Conseil de guerre établi à Saint-Brieuc par application de la loi du 13 brumaire an V.....	103

D. - ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

222 L 1	- Maison d'arrêt de Broons.....	104
223 L 1 et 2.	- Maison d'arrêt de Dinan.....	104
224 L	- Maison d'arrêt de Dinan.....	104
225 L 1 et 2.	- Maison d'arrêt de Lamballe.....	104
226 L 1	- Maison d'arrêt de Lannion.....	104
227 L 1 A 3.	- Maison d'arrêt de Loudéac.....	104
228 L	- Maison d'arrêt de Pontivy.....	104
229 L	- Maison d'arrêt de Rostrenen.....	104
230 L 1 A 3.	- Maison d'arrêt de Saint-Brieuc.....	104
231 L 1 A 9.	- Prisons établies en dehors des sièges des tribunaux : Prison de Moncontour (1 à 3)..... Prison de Quintin (4 à 8).....	104

TABLE DES NOMS DE LIEUX

TABLE DES NOMS DE LIEUX.....	105
------------------------------	-----

TABLE DES NOMS DE PERSONNES

TABLE DES NOMS DE PERSONNES.....	121
----------------------------------	-----

ERRATA

ERRATA.....	145
-------------	-----



